

**CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE  
« PETITES VILLES DE DEMAIN »  
pour la commune de Faverges-Seythenex  
Valant  
CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE  
« OPERATION DE REVITALISATION DE  
TERRITOIRE »  
de la Communauté de Communes des  
Sources du Lac d'Annecy**

**Annexe 6.1 – Etude d'opportunité de  
réhabilitation ou création d'équipements  
publics structurants**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DU  
LAC D'ANNECY

# Schéma directeur immobilier

## Volet 1 – Le territoire et son contexte - diagnostics

Phase 1 – Etat des lieux, enjeux et diagnostic

**03.10.2022**

RÉDACTEUR : LP/JP/HS/CS/AD

VERSION : #3

A201-01 Territoire et son contexte - diagnostics

**florès**

SASU au capital de 18 000 €  
25 rue Saint Antoine,  
69 003 LYON

Code APE/NAF : 7490B  
N° SIRET : 752 424 846 00018  
RCS : 752 424 846 Lyon  
N° TVA intra : FR 63 752424846



EXPERTS DES POSSIBLES



**WWW.FLORES-AMO.FR**  
contact@flores-amo.fr



|  |               |  |                 |
|--|---------------|--|-----------------|
| Introduction   | 3             | <b>Diagnostic fonctionnel et technique des bâtiments</b> | <b>20 – 119</b> |
| <b>Contexte réglementaire, urbain et environnementale</b>    | <b>4 - 19</b> | Val de chaise  | 23              |
| Localisation et contexte urbain                              | 5             | Doussard   | 28              |
| Contexte urbain du territoire                                | 6             | Saint-Ferréol  | 54              |
| Contexte écologique  | 10            | Chevaline  | 61              |
| Contexte réglementaire – règles d'urbanisme                  | 12            | Favergeres-Seythenex                                     | 68              |
| Contexte réglementaire – protection du patrimoine            | 13            | Giez   | 114             |
| Ressources locales – énergies renouvelables et éco-matériaux | 12            | Lathuile   | 121             |
| Gestion des déchets  | 14            |  |                 |
| Caractéristiques géologiques et topographiques               | 15            |  |                 |
| Réseaux  | 16            |  |                 |
| Risques naturels, technologiques et sanitaires               | 17            |  |                 |
| Caractéristiques climatiques                                 | 18            |  |                 |
| Carte d'identité du site                                     | 19            |  |                 |



La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy porte le projet de **création et réhabilitation d'équipements publics structurants** dans le cadre d'une étude globale à l'échelle du territoire.

Une étude urbaine, engagée dans le cadre du **programme Petites Villes de Demain** porte notamment sur la commune de Faverges-Seythenex avec une réflexion sur la **revitalisation de son centre-bourg**. Cette réflexion a fait apparaître le besoin de création d'équipements publics structurants supplémentaires sur la commune.

Afin de conforter ce besoin, et surtout de l'asseoir dans une stratégie plus globale, la CCSLA souhaite établir un état des lieux des équipements publics structurants existants et identifier les axes d'évolution de ces derniers **sur l'ensemble du territoire** à court, moyen et long terme. Il s'agit en fait d'initier un **schéma directeur des équipements publics** sur le territoire de la communauté de communes.

L'étude porte sur les équipements des **3 domaines de compétence** suivants :

- Culture
- Sport
- Petite enfance

La mission Florès s'organisera en 2 phases :

- **Phase 1 – État des lieux, enjeux et diagnostic**
  - **Volet 0** – Lancement de l'étude
  - **Volet 1** – Le territoire et son contexte – diagnostics
  - **Volet 2** – Les attentes prospectives
- **Phase 2 – Analyse comparative de scénarii stratégiques**

***Le présent document constitue le rapport de la phase 1, volet 1 de l'étude : le territoire et son contexte.***

***Il comporte une première partie présentant le contexte réglementaire, urbain, technique et environnemental de la commune, et une deuxième partie présentant le diagnostic fonctionnel et technique des bâtiments.***



---

# Contexte réglementaire, urbain, technique et environnemental

---



# Localisation et accessibilité du territoire

## Situation

**Localisation :** La Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy (CCSLA) se trouve dans le département de la Haute-Savoie, au sud du Lac d'Annecy entre Albertville et Annecy, pôle urbain majeur du département.

Les communes de la CCSLA s'articulent autour de la RD 1508, entre Ugine et Annecy. Le territoire de la CCSLA est constitué d'une plaine délimité par trois grands massifs : le massif des Aravis, le massif de la Tournette et le massif des Bauges.

## Accès

### Véhicules motorisés

Les communes de la CCSLA sont accessibles en voiture en 10-20 minutes depuis Ugine, 25-30 minutes depuis Albertville et 30-40 minutes depuis Annecy.

### Transports en communs

**Train :** Gares les plus proches à Annecy (gare TGV et TER), Albertville et Ugine

**Bus :** Ligne de bus Auvergne-Rhône Alpes entre Annecy et Albertville dessert les communes de la CCSLA (25 bus par jour en semaine), lignes de bus en saison touristique.

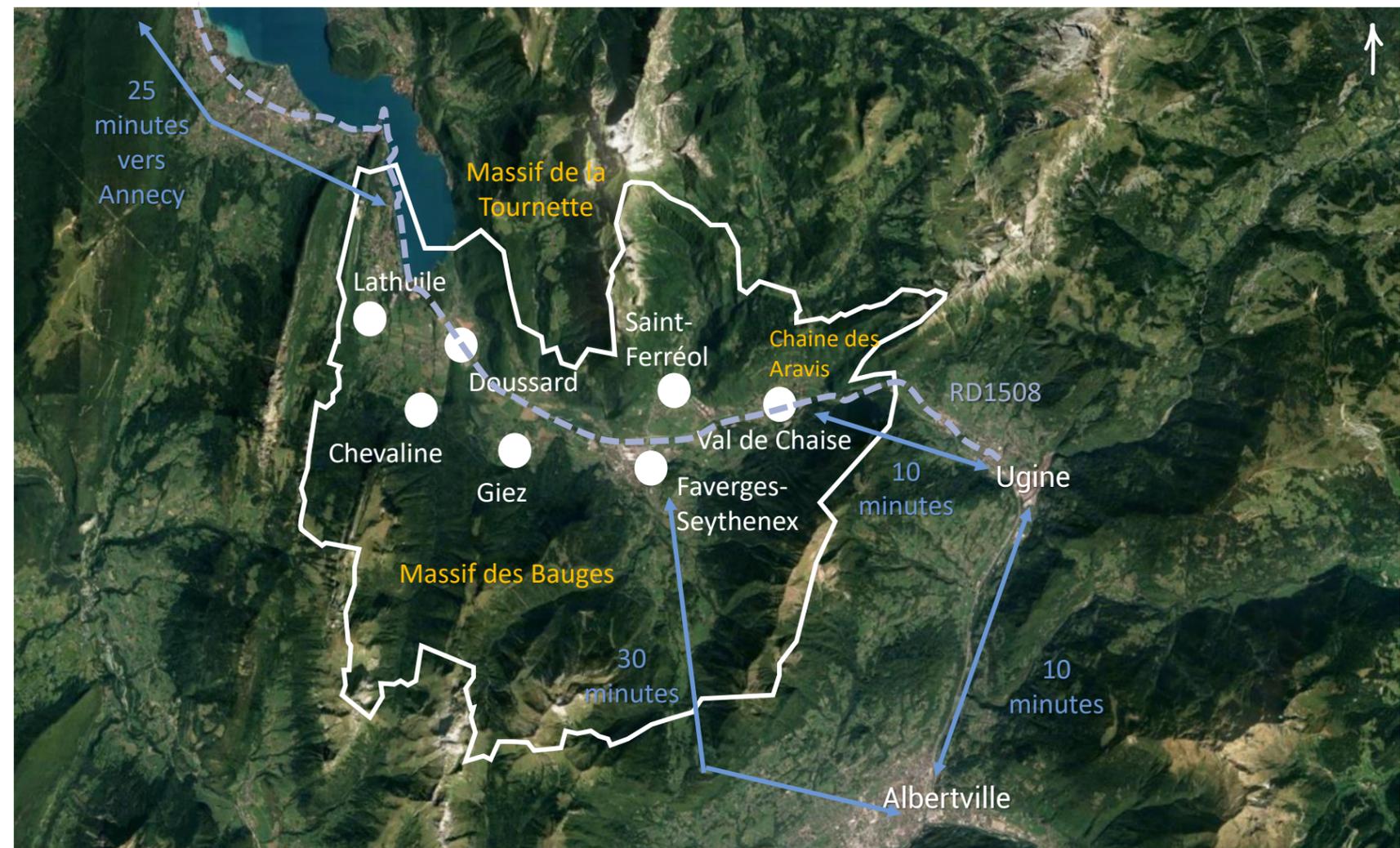
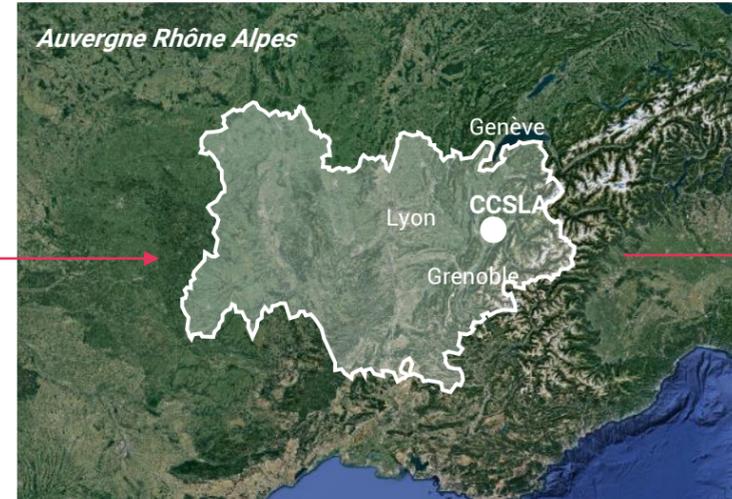
Projet de Transports collectifs en site propre ou de bus à haut niveau de service entre Faverges et Annecy en phase étude.

### Modes doux

**Voies vélo :** Existence d'une véloroute (V62) Albertville-Annecy passant par les communes de la CCSLA, le long des anciennes voies de chemin de fer. Elle ne permet pas aujourd'hui d'accéder aux bourgs et villages de la Communauté de Communes par l'absence de raccordements ou de signalétique incitant à s'écarter de la voie verte.

## Synthèse

- + Territoire avec un seul axe : la RD1508, Réseau peu saturé sauf en direction d'Annecy
- + Existence d'une offre en transports en commun
- ! Faible déploiement et sécurisation des modes doux entre les communes



# Contexte urbain du territoire (1/4)

## Contexte paysager

La partie sud du territoire appartenant au **massif des Bauges** se présente comme un ensemble paysager préservé à l'écart des grands développements touristiques avec la présence d'alpages et un caractère très rural. Cette partie du territoire est peu peuplée et possède une forêt dense.

La partie nord appartient à l'unité paysagère de la Cluze du lac d'Annecy; Cette entité se concentre autour du **Lac d'Annecy**, attraction paysagère majeure. C'est également un territoire plus urbanisé et en mutation rapide. Des infrastructures de développement économique y sont présentes en plus grand nombre, à l'image de la ville de Faverges et sa composante industrielle.

Des **espaces agraires** en plaine sont également présent à proximité des villages, principalement autour de Giez et Seythenex.

## Contexte urbain

La **plaine de Faverges** est le territoire le plus urbanisé et accueille les principaux axes de transports. Les communes sont constituées d'un centre-bourg et de hameaux périphériques. Les bourgs se distinguent par leurs parties anciennes denses et étriquées et leurs parties plus récentes plus étalées en fond de vallée, exerçant une forte pression urbaine sur les espaces agricoles de plaine

Du **bâti isolé** est également présent sur le territoire, principalement à **vocation agricole** ou touristique.

Présence de **zones d'activité** en périphérie des secteurs urbanisés et le long des voies de circulation.

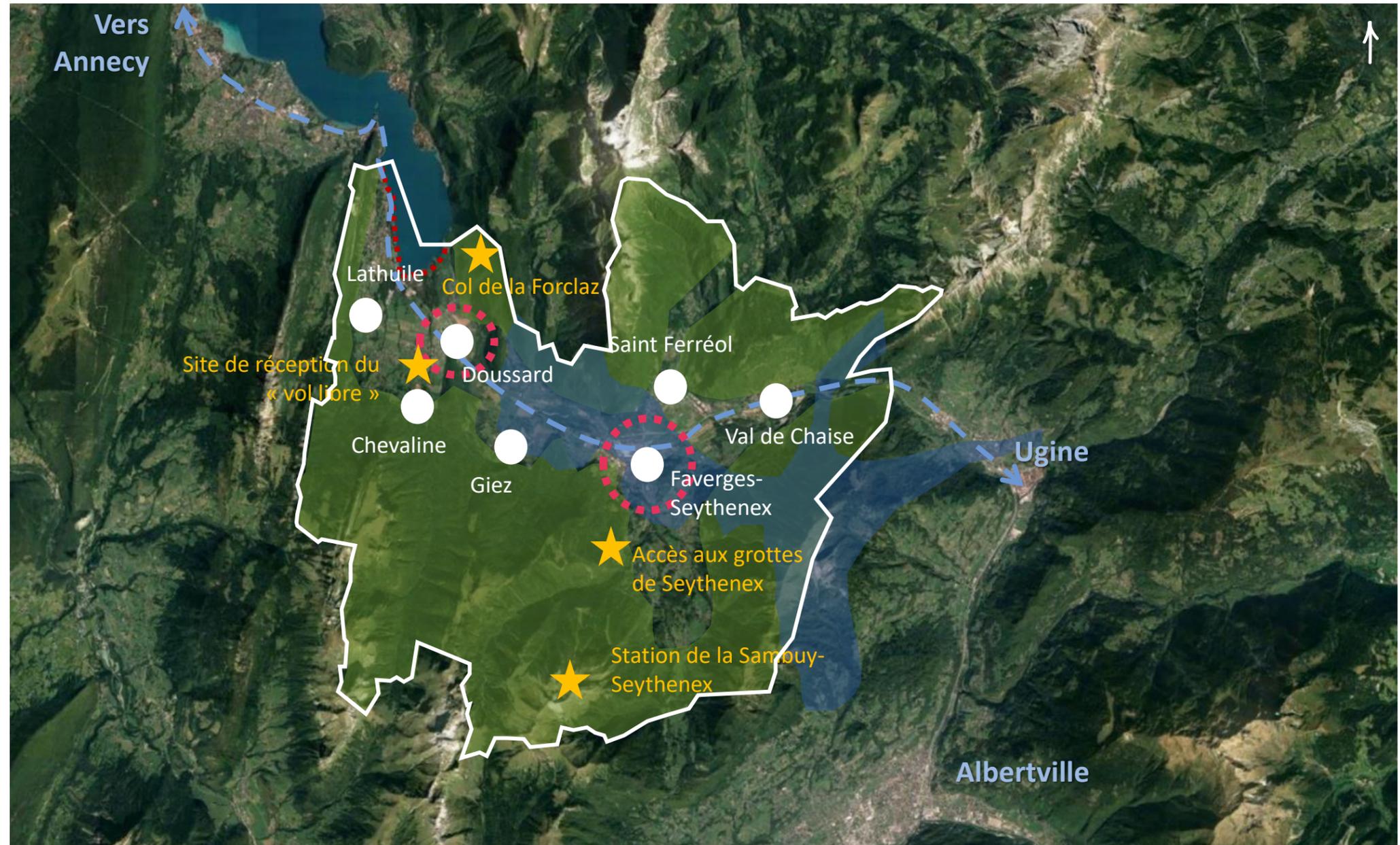
## Secteurs d'activité

Le territoire possède de nombreux **sites touristiques** et de loisir de plein air (tourisme blanc, vol libre, canyoning, activités nautiques, etc...).

Un **secteur industriel** conséquent est historiquement implanté sur le territoire. Il se spécialise ces dernières années dans la mécatronique et le luxe.

## Équipements

**Établissements scolaires** : Un collège est présent à Faverges, chaque commune possède également une ou plusieurs écoles primaires et maternelles. Les lycées les plus proches se trouvent à Ugine et Annecy.



## Synthèse



La nécessité de préservation des terres agricoles en plaine implique de bâtir en priorité au sein des enveloppes urbaines existantes → La démarche de réhabilitation des équipements existants engagée par la CCSLA est donc pertinente.



Le territoire n'accueille actuellement aucun lycée général, l'arrivée d'un tel équipement sera très impactante pour la suite de l'étude (évolution démographique, besoin en équipement)

## Légende

--- RD 1508 entre Annecy et Ugine

● Pôle structurant

★ Site touristique



Rives du lac d'Annecy



Espaces urbanisés : villages, hameaux et terres agricoles



Espaces naturels : massifs boisés et prairies sèches

# Contexte urbain du territoire (2/4)

## Offre culturelle



### Equipements culturels

L'offre culturelle de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy se concentre essentiellement dans les communes de Doussard et Faverges.

#### Espaces d'expositions :

- Musée des papillons (Faverges)
- Musée archéologique (Faverges)
- Micro-folie (Faverges)

#### Monuments et espaces historiques :

- Château de Faverges
- Site du Thovey

#### Arts (films, livres, arts vivants):

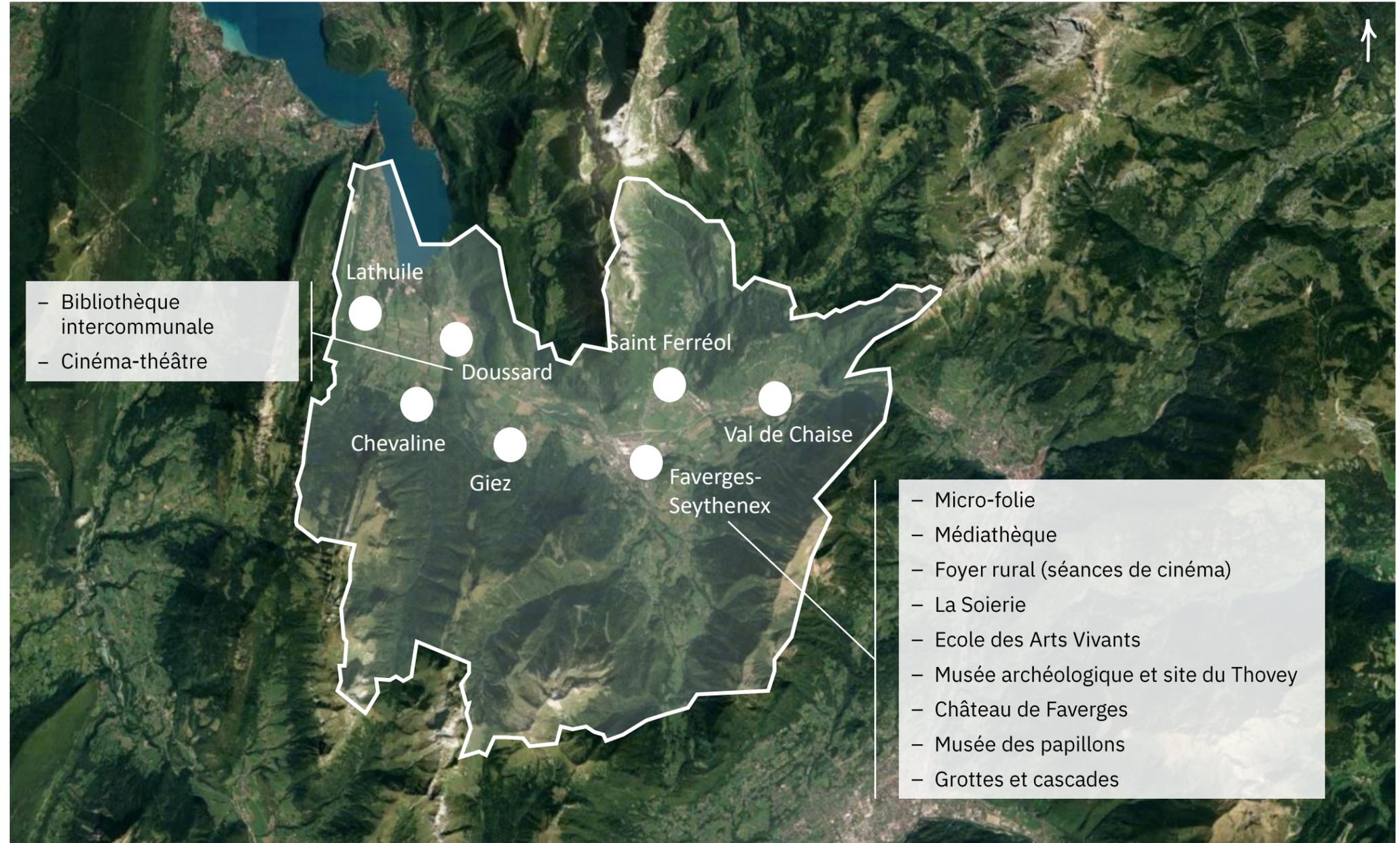
- Cinéma-théâtre de Doussard
- Bibliothèque intercommunale à Doussard
- Médiathèque de Faverges
- Ecole des Arts Vivants de Faverges
- La Soierie, salle de spectacle à Faverges
- Le foyer rural – cinéma de Seythenex

#### Espaces naturels :

- Lac d'Annecy
- Grottes et cascades de Seythenex
- Réserve naturelle du bout du Lac d'Annecy
- Parc naturel régional du Massif des Bauges

#### Visites de fermes pédagogiques :

- Ferme Hudry – Les délices Savoyards à Val de Chaise
- Chèvrerie de Vesonne à Faverges-Seythenex



### Synthèse



La communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy dispose d'un large panel d'équipements culturels sur son territoire.



Le territoire manque cependant d'une salle de spectacle de capacité suffisante pour accueillir un public intercommunal.



# Contexte urbain du territoire (3/4)

## Offre sportive



### Equipements sportifs

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dispose d'un **large panel d'équipements sportifs** : terrains de sport extérieurs, gymnases, centres équestres, etc.

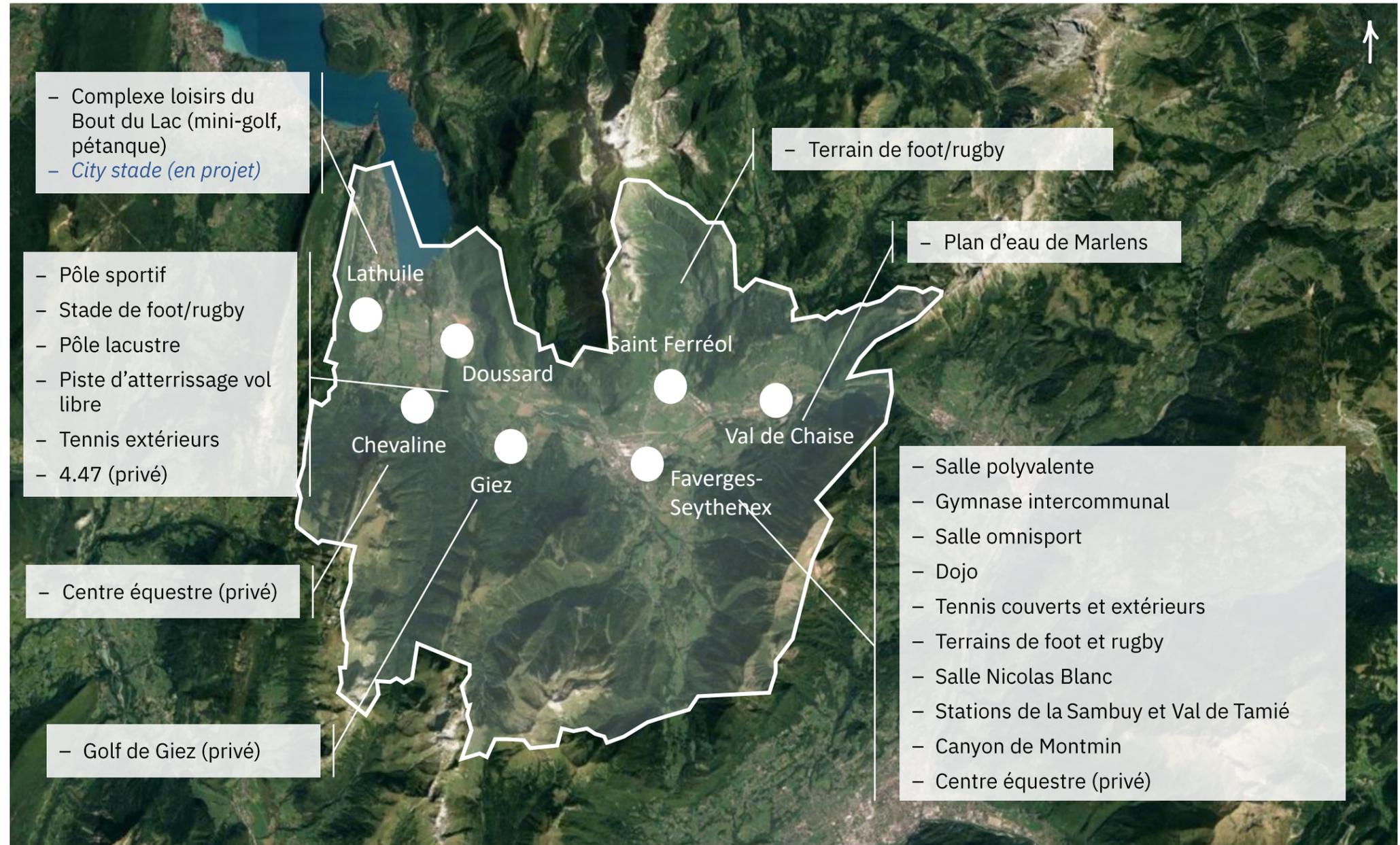
Par ailleurs, la Communauté de Communes propose **diverses activités réparties sur tout le territoire** :

- Randonnée (familiale et/ou sportive)
- Parapente
- Via Ferrata
- Escalade
- Luge d'été
- Télésiège
- Location de vélos Kayak / paddle
- Activités zen
- Canyoning

La communauté de communes située à proximité du Lac d'Annecy, dispose d'un cadre idéal pour la pratique du vélo. Une **piste cyclable de 50 km** pour faire le tour du Lac a été aménagée et un trajet vers Ugine par la **véloroute V62 (Annecy-Albertville)** est également possible.

Les deux itinéraires cyclables possibles pour rejoindre la communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy depuis Annecy sont :

- Rive Ouest : Annecy > Saint-Jorioz > Doussard > Val de Chaise
- Rive Est : Annecy-le-Vieux > Veyrier-du-Lac > Talloires > Doussard (une portion de la piste cyclable est en cours d'aménagement)



### Synthèse



La communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy dispose d'un large panel d'équipements sportifs et de nombreuses activités, liées à la montagne, qui font du territoire un lieu dynamique et attractif.



# Contexte urbain du territoire (4/4)

## Offre de services à la petite enfance



### Service à la petite enfance

Les établissements et les services d'accueil d'enfants veillent à la santé, la sécurité, au bien être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation.

Les structures d'accueil collectif (établissement d'accueil des jeunes enfants – EAJE) permettent de recevoir, pendant la journée, des enfants de moins de 6 ans dont les parents travaillent, suivent une formation ou sont à la recherche d'un emploi.

Le territoire de la CCCLA dispose d'une crèche municipale de 25 places à Doussard, d'une crèche et d'une halte-garderie à Faverges, pour 52 places au total.

Par ailleurs, des **assistantes maternelles** sont réparties sur le territoire, avec un plus grand nombre sur Doussard et Faverges. Plusieurs ASMAT partent prochainement à la retraite, et ne seront pas remplacées.

Quelques structures d'accueil privées existent, mais de petites capacités.

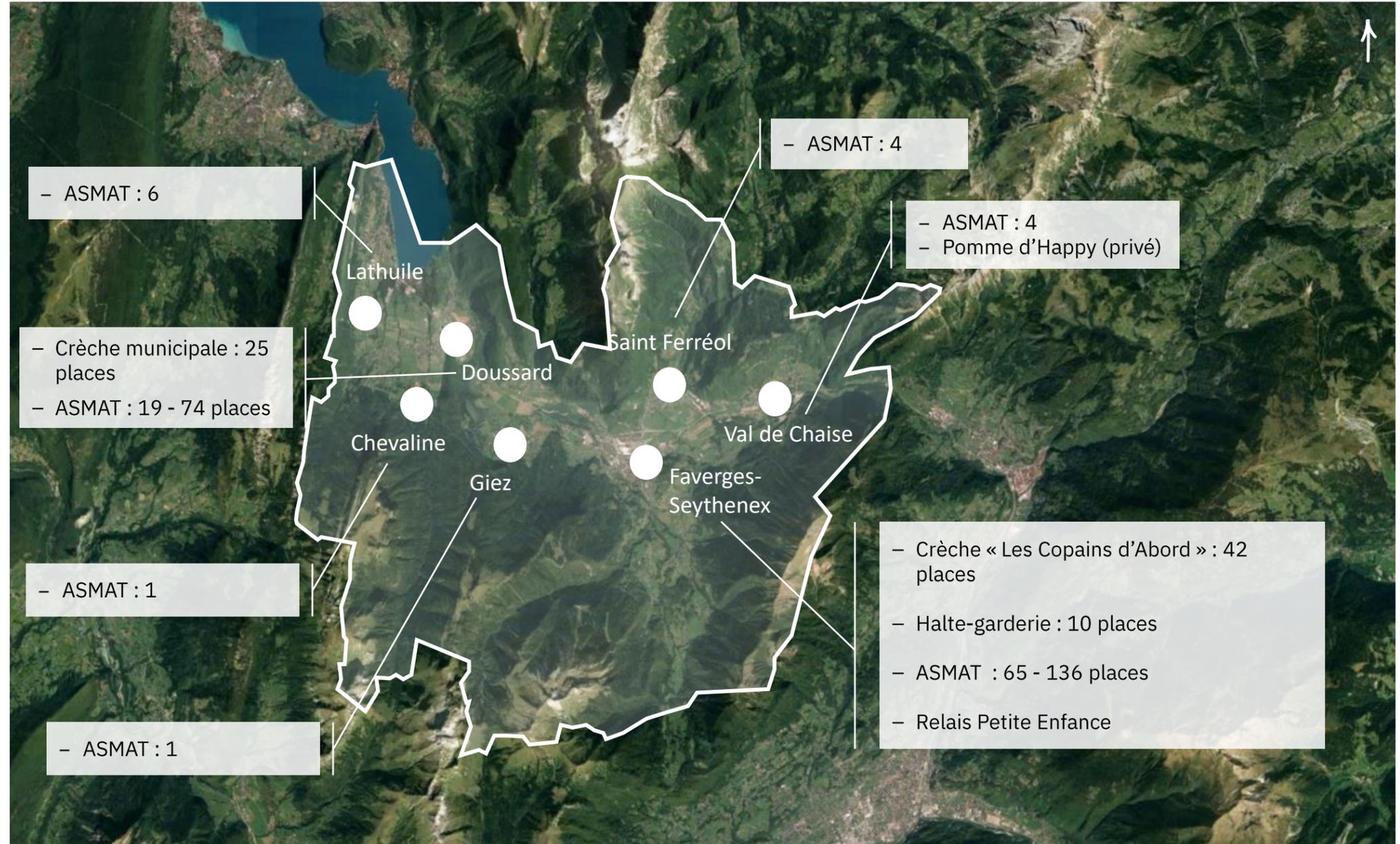
La communauté de communes regroupe 7 communes, soit 15 145 habitants et un total d'environ **317 places pour la garde des jeunes enfants**, en prenant en compte les structures d'accueil collectif et les ASMAT.

### Synthèse

Le territoire dispose de 77 places en EAJE public et 100 ASMAT (environ 240 places) sur le territoire.

→ Soit environ 317 places au total pour 15 145 habitants.

Le nombre de places pour la garde des jeunes enfants sur le territoire reste limité pour l'ensemble des habitants de la communauté de commune.



# Contexte écologique (1/2)



## Inventaire des écosystèmes naturels

Présences de plusieurs écosystèmes naturels protégés sur le territoire : ZNIEFF de type 1, ZNIEFF de type 2, Zones natura 2000 et Réserve naturelle régionale du massif des Bauges. (cf. cartographie ci-contre).

### Les sites inscrits et classés :

- Le lac d'Annecy
- Les terrains entre la RN 508 et le lac d'Annecy à Bredannaz
- Les rives du lac d'Annecy à Bredannaz
- Le vieux pont de Verthier et ses abords
- L'abbaye de Tamié et ses abords

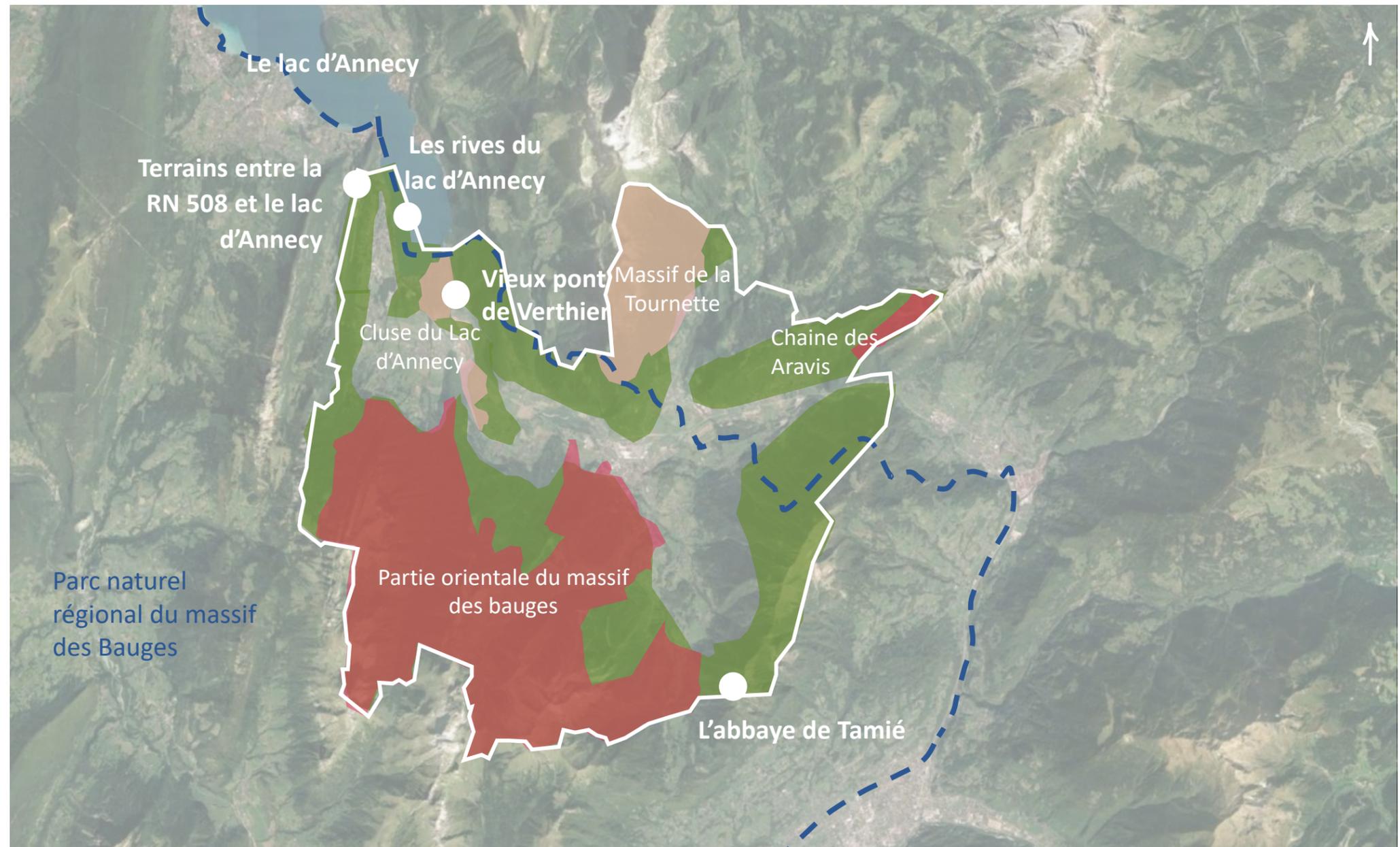
### Les espaces inventoriés :

#### Le réseau Natura 2000 :

- Partie orientale du massif des bauges (ZPS et ZSC)
- Cluse du lac d'Annecy (SIC)
- Massif de la Tournette (SIC)
- Les Aravis (ZSC et ZPS)

#### ZNIEFF 1(\*) et 2 :

- Secteur sud du Taillefer à l'ouest de Chaparon
- Marais du Bout du Lac
- Ensemble des pelouses sèches de la Cluse d'Annecy
- Pelouses sèches de la Cluse d'Annecy
- Marais de Giez
- Montagne du Charbon
- Vallon de Saint Ruph
- Vallon de Tamié
- Massif de la Tournette
- Hautes Bauges
- Bois de Pré Poirier et du Pré Lamy
- Massif de la Tournette
- Chaîne des Aravis
- Ensemble fonctionnel formé par le lac d'Annecy et ses annexes
- Massif orientaux des Bauges



### Légende

#### ZNIEFF

 ZNIEFF type 1 et 2

#### Réserve régionale du massif des Bauges

 Limite de la réserve

#### Sites inscrits et classés

 Site inscrit ou classé

#### Réseau Natura 2000

 Site d'intérêt communautaire (SIC)

 Zone spéciale de conservation (ZSC) et SIC

## Contexte écologique (2/2)



### Trames bleues, trames vertes, trames noires

**Trame verte** : La trame verte de la CCSLA est constituée d'un réseau dense et de qualité avec des faiblesses au niveau de la plaine. La présence d'une nature imbriquée au sein des milieux urbanisés sous la forme de jardinets ou de ceintures jardinées en périphérie participent à rendre perméables les obstacles urbains pour la faune et la flore. L'enjeu actuel est de préserver les liens écologiques inter-massifs, fragilisés par la progression de l'urbanisation.

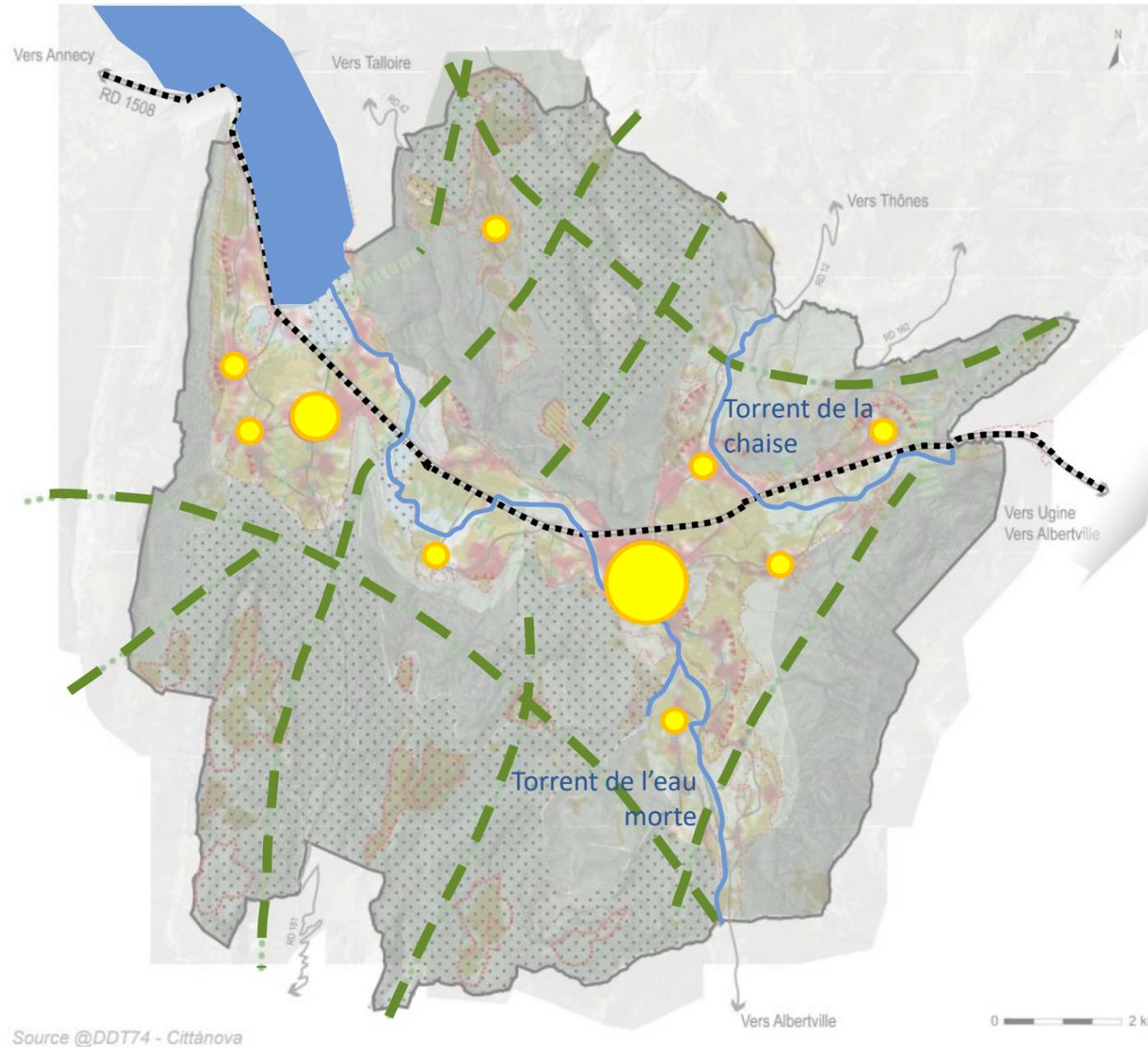
**Trame bleue** : La plaine de Faverges est marquée par le passage de deux torrents : le torrent de la Chaise et le torrent de l'Eau Morte. Le réseau hydrographique de la Communauté de Communes est dense est de bonne qualité écologique. La trame bleue est donc très ramifiée, connectée et répartie sur l'ensemble du territoire.

**Trame noire** : Au même titre que pour la trame verte, l'enjeu est de préserver les liens inter-massif qui constituent des réservoirs de biodiversité, notamment par l'extinction de l'éclairage public au niveau des axes de circulation.

### Espèces protégées – espèces envahissantes

**Espèces protégées** : 231 espèces protégées sur le territoire dont **31 espèces menacées** parmi lesquelles le pin noir d'Autriche ou le papillon Apollon.

**Espèces envahissantes** : 8 espèces envahissantes sont également recensées dont la coccinelle asiatique et le topinambour.



#### Légende

- Cours d'eau principaux
- - - Corridors écologiques inter-massifs
- ..... Route départementale – obstacle à la trame verte
- Zones les plus urbanisées : pollution lumineuse possible  
trame verte développée : haies et jardins



Pin noir d'Autriche, source : INPN



L'Apollon, source : INPN

### Synthèse

+ Le territoire de la communauté de communes est à dominante naturelle avec de nombreux espaces protégés offrant un cadre privilégié.

! Les liens écologiques inter-massif doivent être renforcés, la continuité de la trame verte peut être assurée par la conservation des vergers et jardins non clôturés.

# Contexte réglementaire – règles d'urbanisme (1/2)



## PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la communauté de communes, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement.

Le PADD comporte 6 axes dont :

**Axe 1** - Valoriser l'identité des sources du lac d'Annecy et la qualité de vie

**Axe 4** - Conforter et développer une économie durable, fondée sur les richesses du territoire et l'innovation

**Axe 6** - Desservir le territoire et assurer la durabilité des ressources du territoire

Le PADD définit notamment Faverges comme polarités prioritaires pour accueillir le développement de la CCSLA et Doussard comme polarités secondaires.

Par ailleurs, il vise à préserver et identifier les espaces naturels de la CCSLA (Cluses du Lac d'Annecy Massif des Bauges,...), à protéger et valoriser le patrimoine bâti et archéologique de l'intercommunalité (site du Thovey,...), ou encore à mettre valeur la trame verte et bleu à l'échelle de la CCSLA en veillant à préserver une cohérence vis-à-vis des territoires voisins.

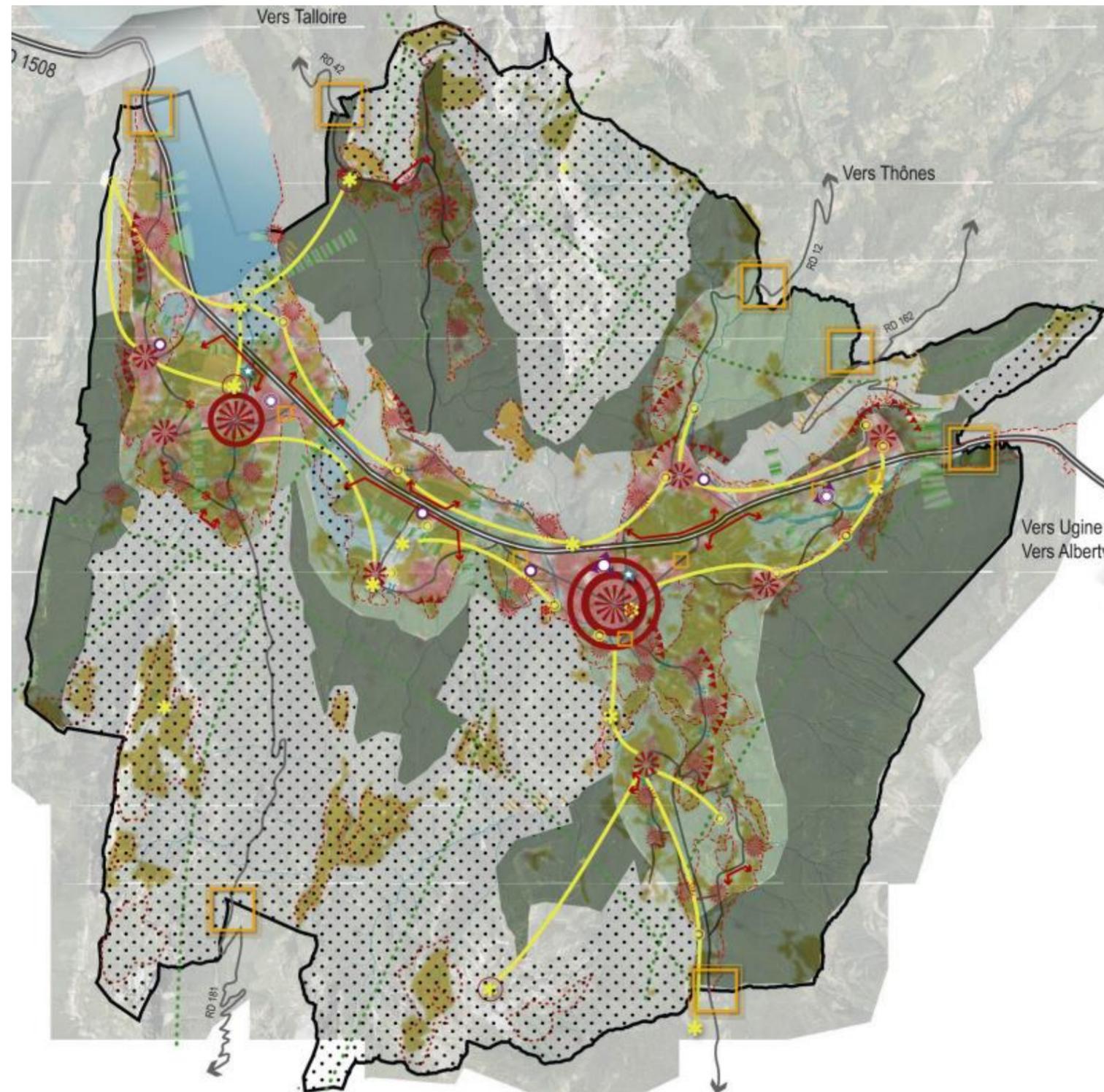
## OAP

Les Orientations d'Aménagement permettent de décliner plus précisément les objectifs du PADD. Ce dernier comprend notamment des OAP à vocation de loisirs, services et/ou d'équipements qui peuvent s'intégrer dans le cadre de cette étude :

**E1 – Faverges – La Culaz (3,3 ha)** (OAP à vocation de services)

**E2 – Faverges – Le Cudray** (OAP à vocation d'équipements)

**E3 – Doussard – La zone de la gare (5,9 ha)** (OAP à vocation de loisirs)



Le schéma ci-contre présente les différentes orientations du Plan d'Aménagement du Développement Durable (PADD) de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

### Légende

-  Renforcer le caractère structurant de Faverges
-  Conforter le pôle secondaire de Doussard
-  Permettre un développement mesuré des autres communes
-  Limiter les impacts des grandes infrastructures et des espaces urbanisés
-  Mettre en scène les entrées sur le territoire de la CCSLA
-  Aménager et requalifier les entrées de ville
-  Aménagement des sites touristiques emblématiques et encourager pratique de sport en plein air
-  Mise en valeur des sites patrimoniaux emblématiques
-  Mettre en valeur les sites patrimoniaux méconnus
-  Emplacement de nouveaux équipements (lycée et centre multiculturel)

# Contexte réglementaire – règles d'urbanisme (2/2)



## PLUi

Le PLUi de la CC SLA a été élaboré en 2015, la version en vigueur a été approuvée le 16/01/2020 et les équipements concernés par l'étude font partie de la zone UE dédiée aux équipements publics et/ou d'intérêt collectif. **Le PLUi n'impose pas de contraintes fortes mis à part des retraits minimums ou des hauteurs de construction maximale (12/15m).** Le PLUi intègre les différents règlements régionaux et nationaux présentés ci-dessous.

## Loi littoral (commune de Doussard)

Loi n°86-2 du 3 janvier 1986, relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. Elle détermine les conditions d'utilisation des espaces terrestres et maritimes, pour renforcer la protection des milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques et écologiques, et préserver les sites et les paysages. La carte ci-contre présente quelques réglementations de cette loi vis-à-vis de la commune de Doussard.

## Loi montagne

Loi du 9 janvier 1985, 4 principes généraux :

- la protection de l'agriculture
- la préservation des espaces, paysages, milieux caractéristiques de la montagne
- le principe d'urbanisation en continuité
- le développement touristique : Les projets touristiques par «leur localisation, leur conception et leur réalisation doivent respecter la qualité des sites et les grands équilibres naturels»

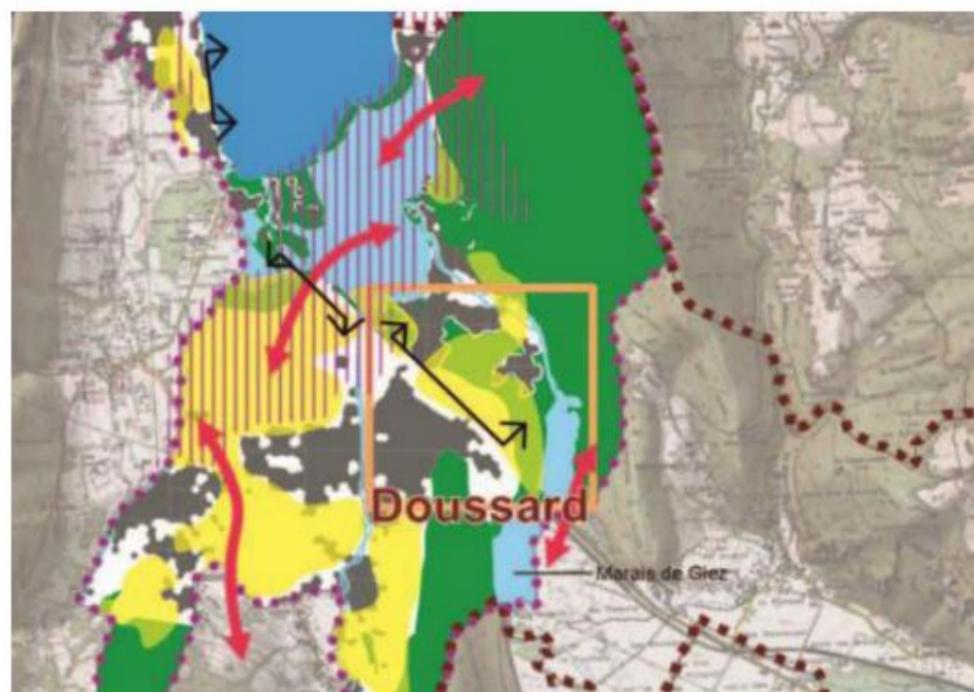
## Parc Naturel Régional des Bauges

La Charte du Parc, véritable projet de territoire de protection et de valorisation du patrimoine naturel et culturel remarquable des marais a été signée par les communes intégrées dans le Parc (cf. plan ci-contre)

## SCOT du bassin Annecien

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin Annecien. Approuvé début 2014 et encadrant le devenir du territoire du Pays pour les 20 prochaines années, le SCOT constitue le principal document de référence pour le PLUi. Il fixe notamment un objectif de création de logements et une consommation maximale d'espace à respecter

Lac d'Annecy et les communes soumises à la loi littorale  
(Source : DOO SCOT du BA)



### Légende

- Protéger les espaces naturels remarquables terrestres et aquatiques
- Protéger les zones agricoles à enjeu fort
- Préserver les coupures d'urbanisation, les fenêtres paysagères, les espaces ouverts de bord de route, les corridors écologiques
- Redéfinir la lisibilité des entrées des villes et de Bourgs
- Espace urbanisés
- Limites des communes soumises à la loi Littorale
- Limite PNR des Bauges

Plan stratégique du PNR des Bauges  
(Charte du Parc 2007-2019)



Ce plan illustre les orientations stratégiques de la Charte du PNR du Massif des Bauges pour la période 2007-2017. Il a une vocation pédagogique afin d'orienter les stratégies d'aménagement et de développement local des collectivités notamment par :

- Vocation 1 : un territoire animé d'une vie économique et sociale durable
- Vocation 2 un territoire de patrimoines appropriés
- Vocation 3 : Un territoire de ressourcement acceptable

## Synthèse



Un PLUi est présent sur la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, il comporte un PADD et des OAP qui planifient notamment le développement des équipements publics et les orientations touristiques. Le règlement PLUi est peu contraignant vis-à-vis des projets d'équipements publics.

# Contexte réglementaire – patrimoine



## Monuments inscrits ou classés

Monuments classés au titre des monuments historiques :

- Thermes antiques – site du Thovey à Faverges

Un monument partiellement inscrit : le château de Faverges

Monuments inscrits au titre des monuments historiques :

- Le château de Faverges (partiellement)
- Eglise de Viuz-Faverges
- Le château de Gye à Giez (partiellement)
- Maison dite Maison Blain à Doussard
- Pont sur l'Eau Morte à Doussard
- Eglise de Saint Ferréol

## Architecture patrimoniale remarquable

De nombreux édifices de grande valeur patrimoniale sont présents sur la Communauté de Communes :

- Fours communautaires à Seythenex et à Cons-Ste-Colombe
- Fontaines
- Eglises
- Bâtiments liés au patrimoine agricole
- Bâtiments liés au patrimoine industriel



## Synthèse

Plusieurs sites inscrits ou classés sont présents sur la Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy, un patrimoine lié à l'activité agricole et industrielle est également présent sur le territoire et particulièrement à Faverges.



Opportunité de mise en valeur du seul site classé MH sur le territoire : le site du Thovey ?



- Château de Giez et la ferme de Gy -



- Château de Faverges -

# Ressources locales – énergies renouvelables et éco-matériaux



## Ressources d'énergies renouvelables

### Solaire photovoltaïque - thermique

Durée moyenne d'ensoleillement en Haute Savoie : 1900 h/an (moyenne nationale : 1973h/an). Le territoire intercommunal bénéficie d'un ensoleillement relativement fort. Le solaire thermique est déployé dans la région.

### Éolien

Le Schéma Régional Eolien de la région Auvergne-Rhône-Alpes définit les zones favorables au développement de projets éoliens. Aucune zone favorable n'est identifiée pour le département de la Haute-Savoie.

### Géothermie

- Ressources géothermiques de surface sur système ouvert (nappe) : non connus
- Ressources géothermiques de surface sur système fermé (sonde) : **favorable**

Pour des ressources de température inférieure à 30°C : géothermie très basse température assistée par pompe à chaleur exploitable. Elle peut concerner l'exploitation de l'énergie présente dans les proches sous-sols, ou la chaleur contenue dans l'eau des aquifères souterrains peu profonds.

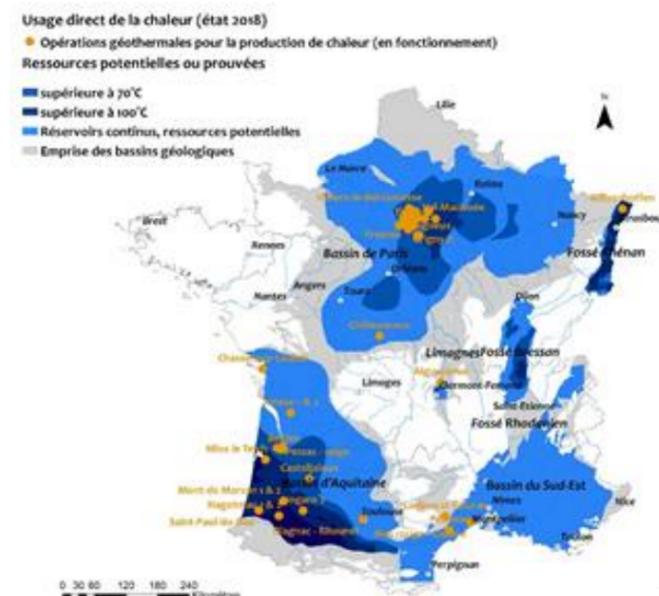
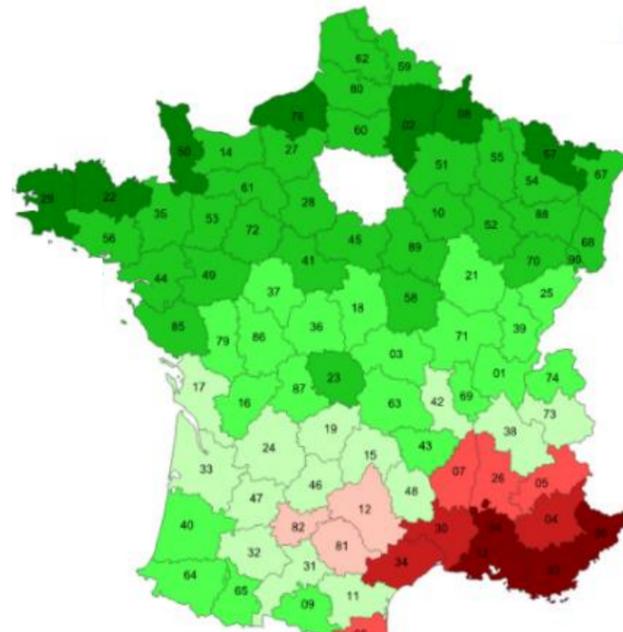
### Bois énergie

En Rhône Alpes, la ressource en bois est importante et le bois énergie représente la 2ème énergie renouvelable de la région. Un fort potentiel de développement de la filière bois énergie existe sur le territoire régional, à concilier avec les enjeux de qualité de l'air.

Présence d'une chaudière bois à Faverges.

## Synthèse

- +** Quelques ressources d'énergies renouvelables sont exploitables, sous réserve d'études selon le projet. → présence d'une centrale solaire de 2,5 MWc à Faverges



## Eco-matériaux

### Bois

Filière très développée et structurée, le territoire a exploité cette ressource depuis les origines de son installation jusqu'à aujourd'hui, développant ainsi un savoir-faire particulier et de qualité.

### Paille

La filière paille est peu structurée mais en cours de développement dans le département de la Haute-Savoie, avec une vingtaine de constructions ayant eu recours à ce procédé (isolation, remplissage, structure).

### Chanvre

La filière chanvre n'est pas développée dans le département.

### Terre

La filière terre est bien structurée et relativement dynamique en région Auvergne Rhône-Alpes, notamment autour du pisé, et du torchis.

**Pierre** : Même si le territoire ne fait pas partie des principales zones d'extraction du pays, la filière pierre est en développement dans la région, et présente tout de même une cinquantaine d'entreprises de production régionale, en Rhône-Alpes.

## Synthèse

- +** Le territoire comporte des ressources locales intéressantes qu'il sera opportun d'utiliser pour les futurs projets, notamment le bois et la terre.



### Réseaux divers

**Chauffage urbain :** En service depuis 1994, la chaufferie-bois de Faverges s'inscrit dans la démarche de développement des énergies renouvelables, notamment de la filière bois énergie. L'énergie utilisée – le bois – sert à chauffer un réseau de conduites distribuant l'eau chaude à deux groupes scolaires, à l'entreprise S.T Dupont, à la salle omnisports, à la salle polyvalente, à la mairie, à la maison de retraite..., soit 1225 «équivalents logements». C'est la société Dalkia qui assure la gestion de cette chaufferie-bois depuis 2001.

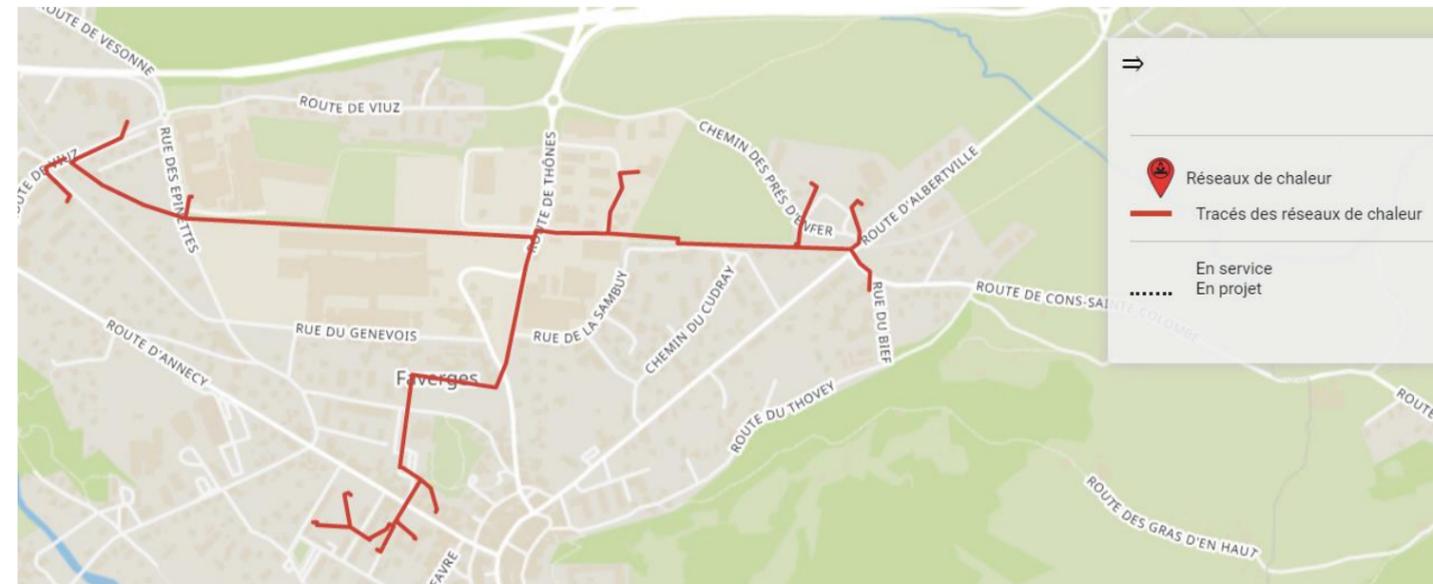
**Gaz de ville :** La station GNC la plus proche se situe à Seynod (de l'autre côté du lac d'Annecy) mais les communes ne sont pas desservies en gaz naturel.

### Gestion des eaux

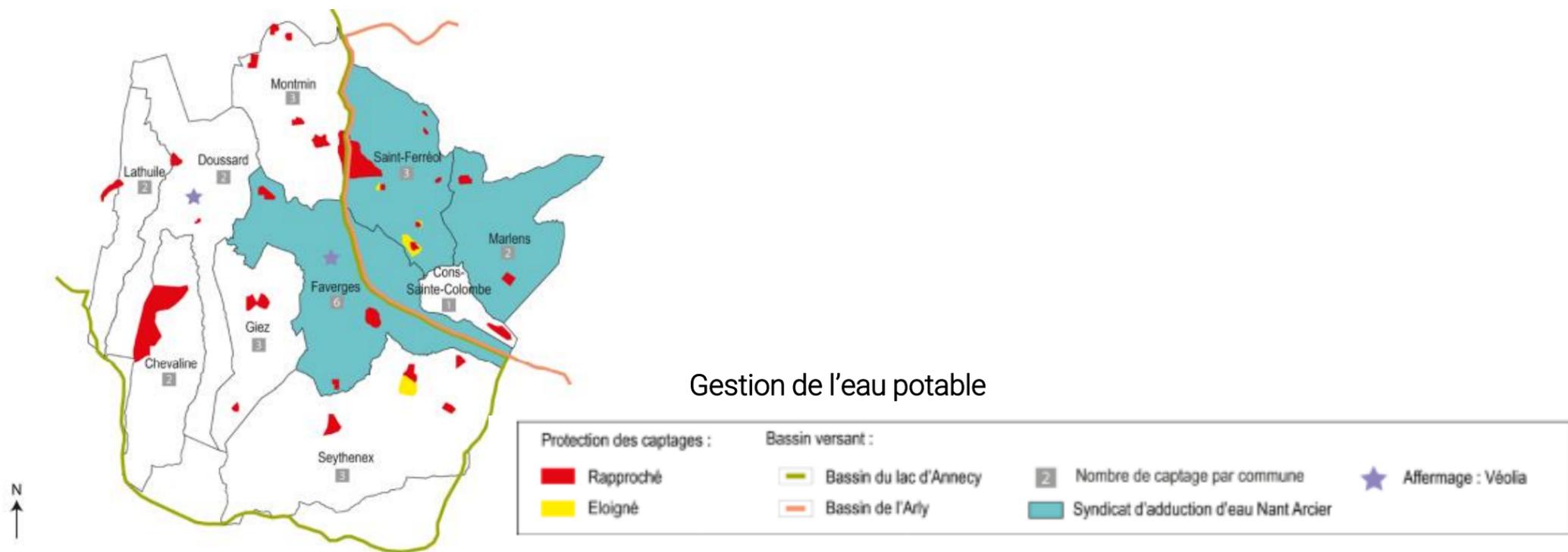
**Eau potable :** Puisage eau potable : relativement accessible grâce aux réseaux karstique d'eau souterraine présents sur le territoire.

**Gestion des eaux de pluie :** Deux bassins versants : celui du lac d'Annecy et du bassin de l'Arly. Seule les communes de Faverges et de Lathuile possède un schéma directeur des eaux pluviales avec un système de réseau séparatif.

**Assainissement :** Unité de dépollution située à Marlens, rejet des eaux dans la rivière de La Chaise, affluent principal de l'Arly. Elle traite les eaux des communes de Seythenex, Faverges, Cons-Sainte-Colombe, Saint-Ferréol et Marlens. Les eaux usées des habitants des communes de Doussard, Lathuile, Chevaline, Giez et la partie Nord-ouest de Faverges sont traitées à l'**unité de dépollution de Siloé** située à Cran-Gevrier, ouverte en 1997.



Réseau de chaleur de Faverges



### Synthèse



La commune de Faverges dispose d'une chaufferie-bois raccordée à un réseau de chaleur urbain qui pourrait éventuellement desservir d'autres équipements.

# Risques naturels, technologiques et sanitaires



## Risques naturels

PPRN approuvés sur le territoire des Sources du Lac d'Annecy :

- PPRN de Faverges
- PPRN de Saint-Ferréol
- PPRN de Seythenex

**Inondation** : territoire concerné par le risque inondation (crues torrentielles, ruissellement).

**Mouvement de terrain/cavités** : Risque d'instabilité, chute de pierres ou de blocs

**Retrait-gonflement des argiles** : Le territoire de la CCSLA est sujet à un risque de mouvement de terrain du phénomène de retrait-gonflement des argiles entre moyen et faible (PPRN sur certaines communes).

**Séisme** : Risque sismique 4/5 - moyen

## Risques technologiques

**Installations classées** : Pas de site SEVESO sur le territoire, 4 installations classées :

- Cie Savoisienne des industries du Bois à Faverges
- Sciage et travail du bois à Giez
- Carrière de Marlens
- VMO – DURET – BELAUTO 74 à Marlens

**Transport de matières dangereuses** : Absent

## Risques sanitaires

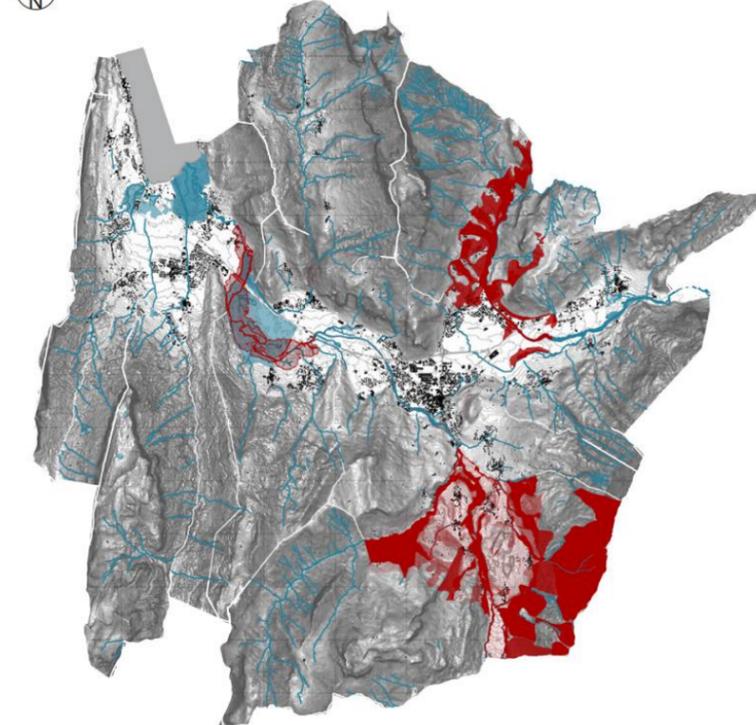
**Qualité de l'air** : Bilan territorial – pas de dépassement réglementaire sur les principaux polluants

**Qualité de l'eau** : conformité microbiologique entre 85% et 100% - conformité physico-chimique de 100%

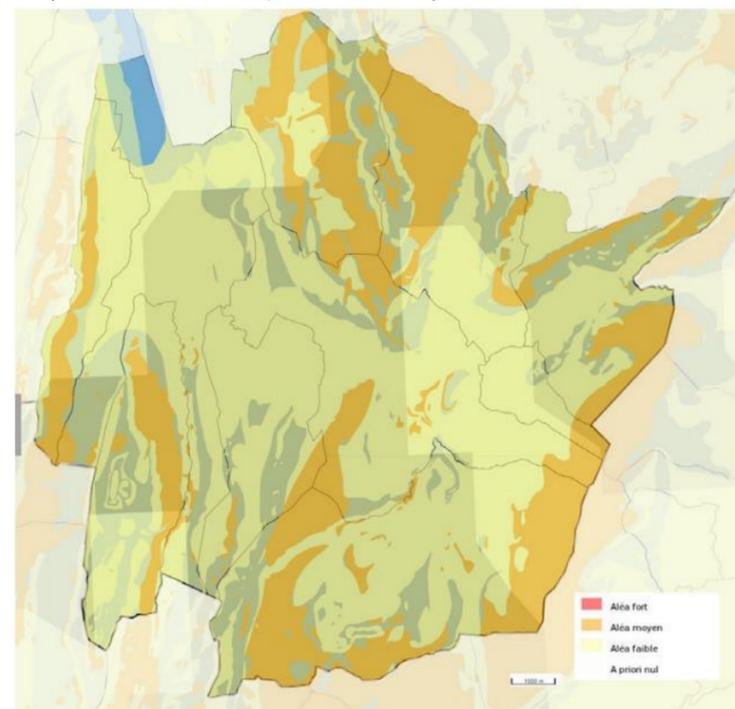
**Exposition aux ondes électromagnétiques** : Présence de plusieurs pylônes auto stables (sfr, orange, etc) et un bâtiment EDF/GDF à Faverges.

**Exposition au bruits** : Les RD1508 et 2508 font l'objet respectivement d'un classement de catégorie 3 et 4, engendrant une bande de reculement des façades principales de 100 m de part et d'autre de l'infrastructure.

Les zones humides, PPRN et Zone inondable de la CCSLA  
(Source : SIG / Cittanova)



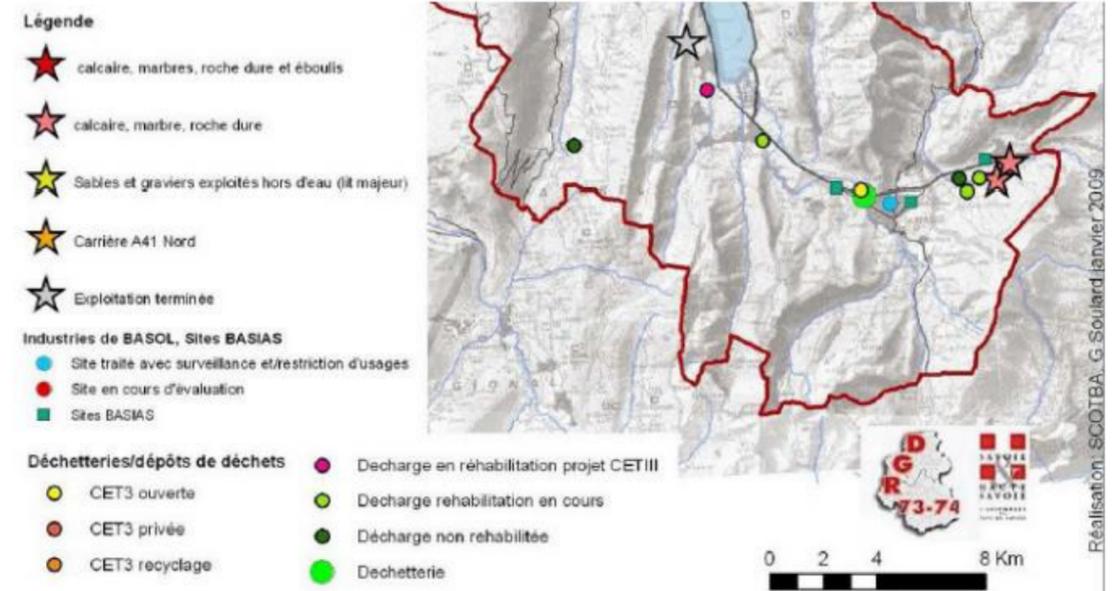
Aléa retrait gonflement des argiles  
(Source : Géorisques / BRGM)



Risque inondation

- Enveloppe approchée d'inondation potentielle
- Aléa débordement rare
- Aléa débordement moyen
- Aléa débordement fréquent

Cartographie des sites pollués, carrières, déchetteries  
(Source : SCoT du bassin Annecien)





# Contexte climatique

## Ensoleillement – températures

Station Annecy Meythet

Températures moyennes maximales : 16,1 °C

Températures moyennes minimales : 6,2 °C

Record de température estivale : 38,5 °C (2003)

Record de température hivernale : -23 °C (1971)

Nombre de jours d'ensoleillement : 2001 h  
(moyenne nationale : 1973 h).

## Précipitations

Pluies régulières, environ 15 jours par mois.

Hauteur des précipitations moyenne à l'année  
1211,2 mm.

Chute de neige régulière en hiver.

## Vent

Vents prédominants : est / sud-est, peu violents  
avec une vitesse maximale de 28 km/h , en  
moyenne 2 jours par an.

## Evolution du climat

Augmentation entre 1,3°C et 2,5°C d'après l'étude  
urbaine de Faverges-Seythenex réalisée par Lieux  
Fauves le 8 juin 2022.

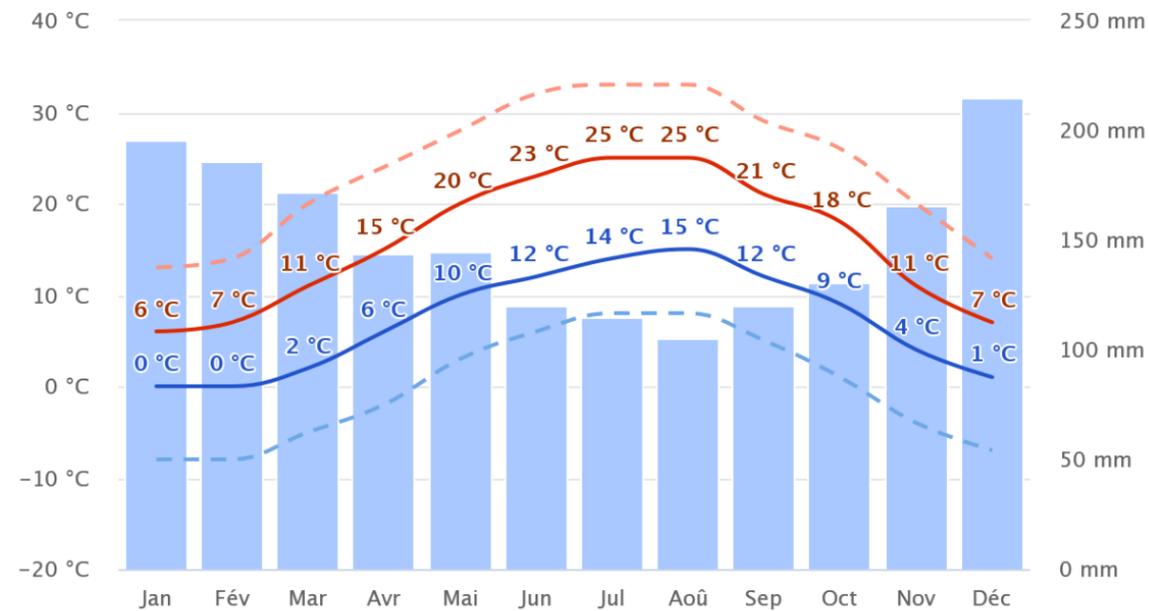
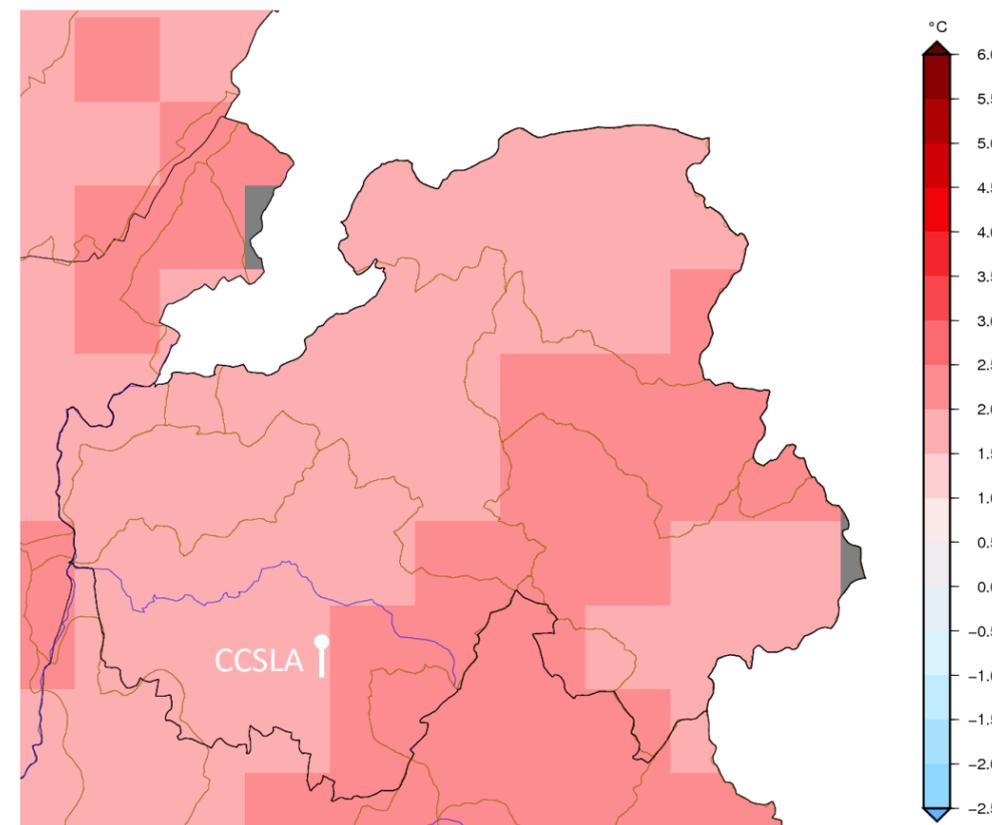


Diagramme ombrothermique

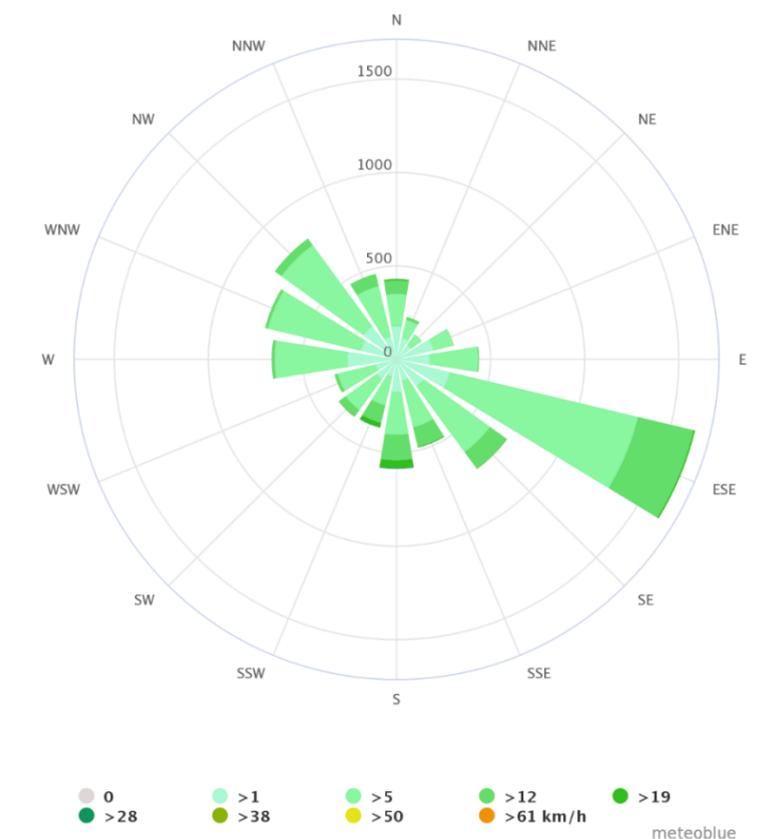
- Précipitation
- - - Jours chauds
- - - Nuits froides
- Maximale moyenne quotidienne
- Minimale moyenne quotidienne
- Vitesse du vent

meteoblue

Ecart de température moyenne – Horizon 2055

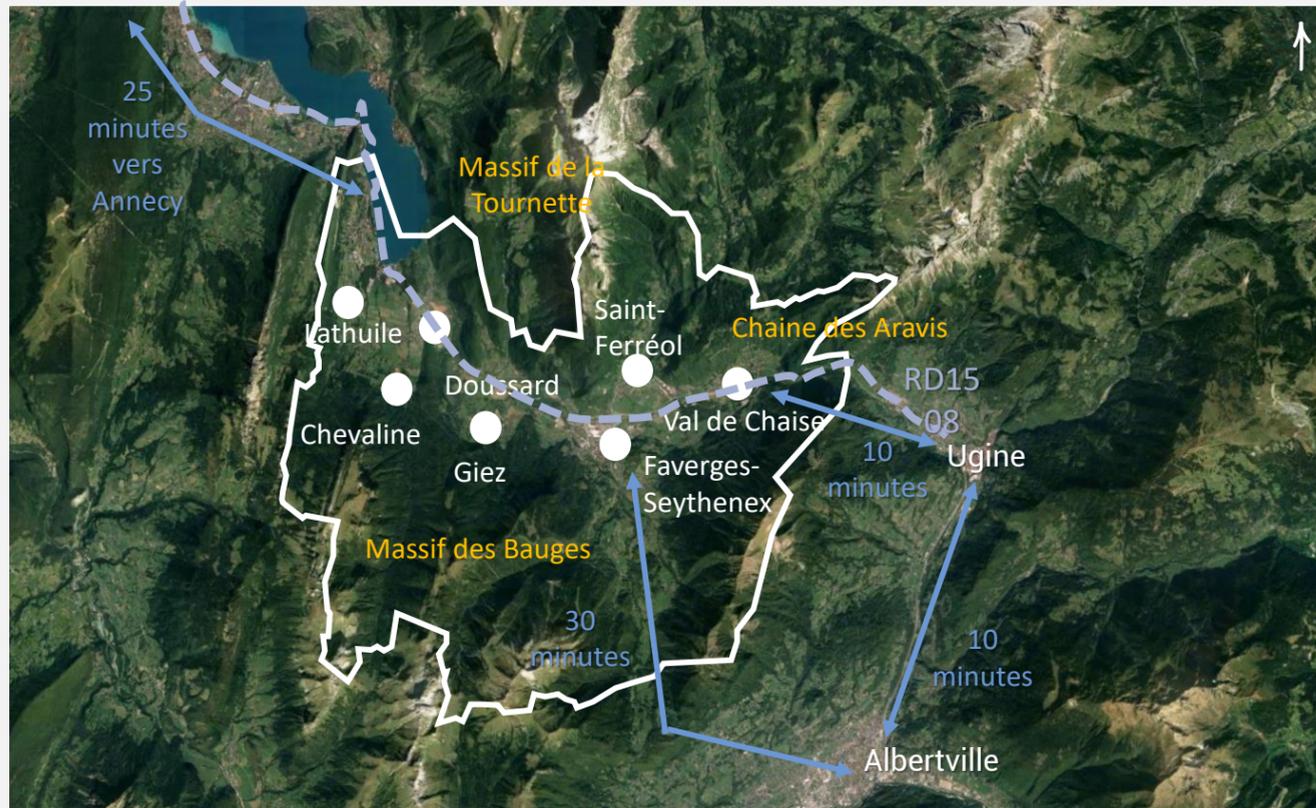


Rose des vents



meteoblue

# Carte d'identité du territoire



## Contexte urbain



Territoire composé de deux parties :

- une zone appartenant au massif des Bauges, ensemble paysager préservé à l'écart des grands développements et donc assez rural
- une zone appartenant à l'unité paysagère de la Cluze du Lac d'Annecy, espace plus urbain comprenant des infrastructures de développement économique

## Contexte écologique



Présence de plusieurs écosystèmes naturels protégés :

- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2
- Zones natura 2000
- Réserve naturelle régionale du massif des Bauges.

Le territoire comporte également des sites inscrits et/ou classés (lac d'Annecy, abbaye de Tamié, etc.).

## Contexte réglementaire



- PADD : définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la communauté de communes des sources du lac d'Annecy
- PLUi de la CCSLA élaboré en 2015 et approuvé le 16/01/2020, peu contraignant pour les projets d'équipements publics
- Loi littoral : aménagement, protection et mise en valeur du littoral
- Loi montagne : développement et protection des espaces de montagne
- Parc Naturel Régional des Bauges : regroupe 67 communes
- SCOT du bassin Annecien : Schéma de cohérence territoriale

## Ressources disponibles



Potential solaire intéressant – présence d'une centrale solaire de 2,5 MWc à Faverges, avec 500 kWc utilisés en consommation locale  
Filière bois bien développée sur la région  
Ressources et constructions en terre assez développées  
Potential géothermique à étudier plus précisément selon les projets

## Risques naturels et technologiques



Territoire concerné par le risque inondation  
Mouvement de terrain : risque d'instabilité, chute de pierre ou de blocs  
Territoire sujet à un risque de mouvement de terrain du phénomène de retrait-gonflement des argiles  
Risque sismique  
Qualité de l'air mauvaise due à la concentration d'ozone  
Qualité de l'eau conforme

## Contexte climatique



Précipitations régulières : pluie et neige en hiver  
Vents prédominants : est / sud-est  
Evolution du climat : augmentation de 2°C à horizon 2055

## Réseaux



Présence d'un réseau de chaleur urbain alimenté par une chaufferie-bois à Faverges  
Eau potable : réseaux karstique d'eau souterraine  
Gestion des eaux pluviales : 2 bassins versants, lac d'Annecy et bassin de l'Arly  
Assainissement : Unité de dépollution située à Marzens



# 2

---

## Diagnostic fonctionnel et technique des bâtiments

---



## Sommaire

### Fiches bâtiment

Chaque fiche bâtiment sera décomposée comme suit :

- > Analyse fonctionnelle
- > Reportage photographique
- > Diagnostic technique

### Liste des fiches

#### Val de Chaise

- Ancienne discothèque Flashback de Val de chaise
- Synthèse état technique

#### Doussard

- Crèche de Doussard
- Pôle sportif de Doussard
- Cinéma - théâtre de Doussard
- Maison des associations
- Bibliothèque de Doussard
- Salle polyvalente de Doussard
- Piste d'atterrissage de vol libre
- Pôle lacustre des Sources du Lac d'Annecy (centre nautique) à Doussard
- Synthèse état technique

#### Saint-Ferréol

- Foyer rural de Saint Ferréol
- Salle du muselet à Saint Ferréol
- Synthèse état technique

#### Chevaline

- Salle de la Croix du Roy à Chevaline
- Ancienne Scierie de Chevaline
- Synthèse état technique

#### Faverges-Seythenex

- Espace omnisport à Faverges-Seythenex
- Tennis couverts à Faverges-Seythenex
- Salle Nicolas Blanc à Faverges-Seythenex
- Dojo à Faverges-Seythenex
- Terrains de rugby et de foot à Faverges-Seythenex
- Salle polyvalente de Faverges-Seythenex
- Bâtiment administratif à Faverges-Seythenex
- Bâtiment le Tabellion à Faverges-Seythenex
- Office du Tourisme de Faverges-Seythenex
- Médiathèque de Faverges-Seythenex
- La Soierie à Faverges-Seythenex
- École des Arts Vivants à Faverges-Seythenex
- Musée archéologique / Château / Musée des papillons à Faverges-Seythenex
- Crèche « Les Copains d'Abord » à Faverges-Seythenex
- Station de ski la Sambuy à Faverges-Seythenex
- Synthèse état technique

#### Giez

- Salle des fêtes de Giez
- Mairie-Etage de Giez
- Synthèse état technique

#### Lathuile

- Salle polyvalente de Lathuile
- Complexe loisir du bout du lac à Lathuile
- Synthèse état technique



## Légende du diagnostic

### *L'état*

Indique l'état de conservation de l'élément. Il se décline en 3 types associés à un code couleur :

-  Bon état
-  Etat d'usage
-  Etat dégradé

### *La criticité*

Caractérise la nature et le degré du risque lié à un élément. Le degré de la criticité se décline en 3 catégories associées à un code couleur :

-  Criticité faible
-  Criticité moyenne
-  Criticité forte

La criticité se qualifie également suivant 3 natures :

- **Criticité fonctionnelle (F)** : L'élément ne remplit plus son rôle fonctionnel
- **Criticité réglementaire (R)** : L'élément ne répond pas aux exigences réglementaires.
- **Criticité de sécurité (S)** : L'élément met en danger la sécurité des biens et des personnes

Les actions à mener concernent les travaux minimum à envisager pour assurer une continuité d'usage des locaux sans remise en cause de l'organisation du bâtiment.

### *La performance énergétique*

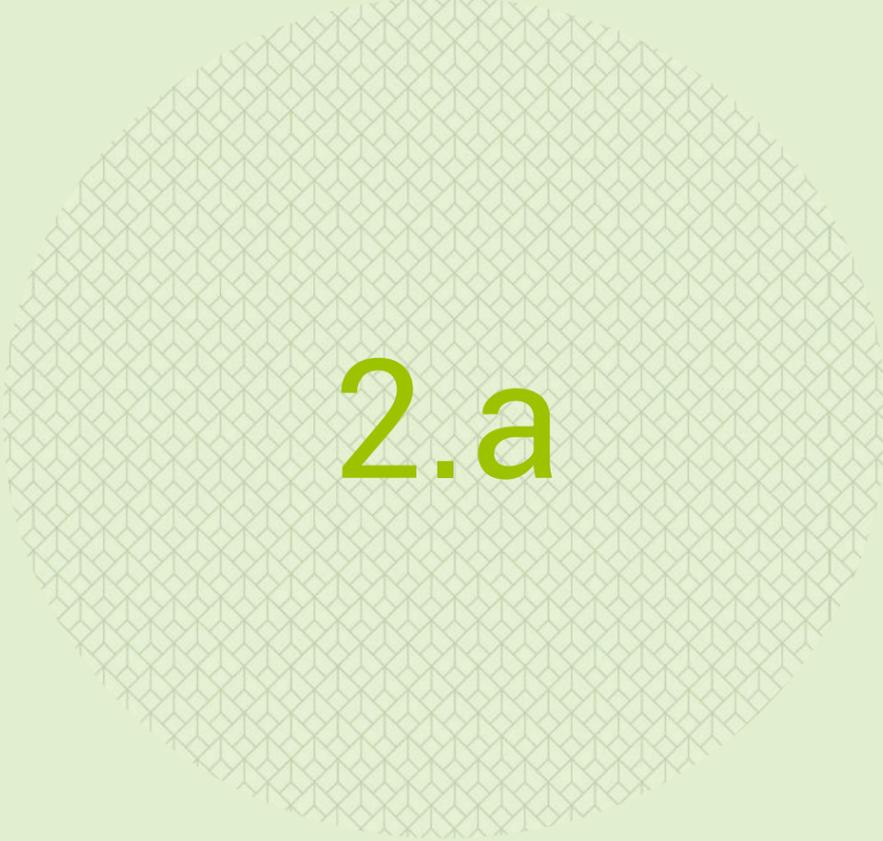
Indique la performance énergétique du bâtiment :

-  Performant
-  Moyennement performant
-  Non performant

### *L'accessibilité PMR*

Caractérise la conformité à la réglementation d'accessibilité PMR du bâtiment :

-  Conforme
-  Non conforme



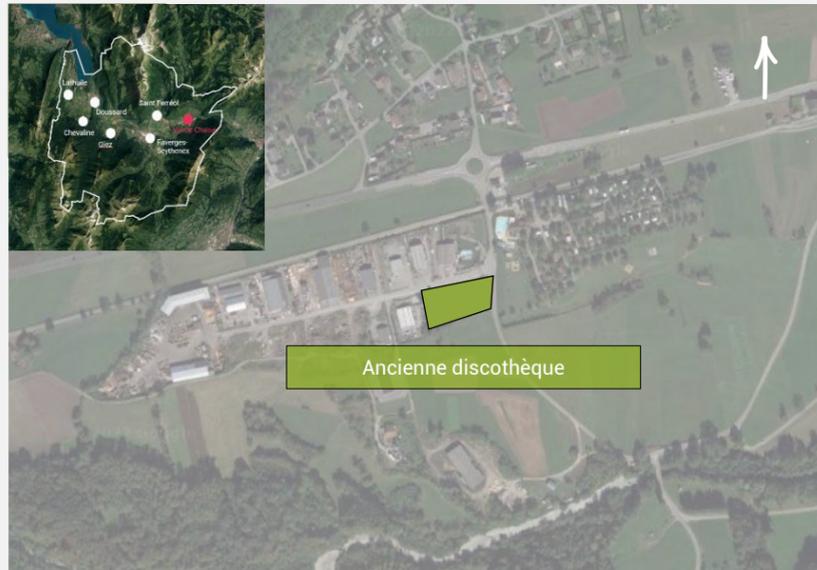
2.a

---

Commune de Val de Chaise

---

## &gt; Carte d'identité du bâtiment



Ancienne discothèque

**Adresse :** Rue de la Glière de Thermesay, 74210 Val de Chaise

**Parcelle :** D 2000

**Propriété :** intercommunale

**Description :** Ancienne discothèque : RDC, sous-sol et R+1 et parking extérieur

**Année de construction :** 1988

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Extension pour chaufferie

**Surface :** 660 m<sup>2</sup> SHON

**Publics accueillis :** Aucun, bâtiment désaffecté depuis 2016

**Capacité :** -

**Classement ERP :** -

**Gestionnaire :** -

**Horaires de fonctionnement :** Fermé

**Rayonnement :** -

**Réserve foncière :** oui (terrain actuellement parking)

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

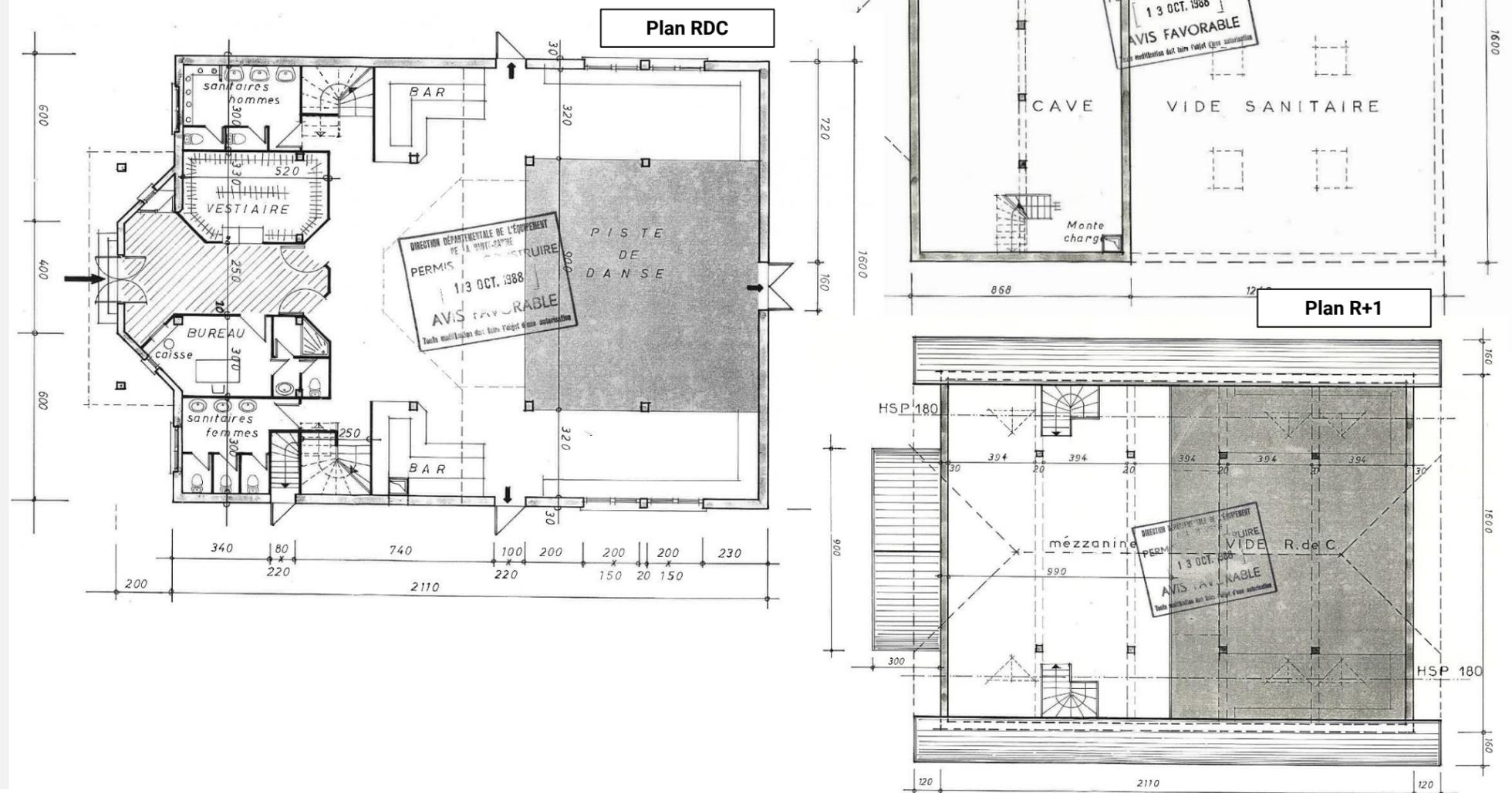
**Acteurs, usagers, public cible et activités :** géré par la commune aujourd'hui – pas d'utilisation du lieu

**Fonctionnement :** Discothèque fermée depuis 7 ans environ.

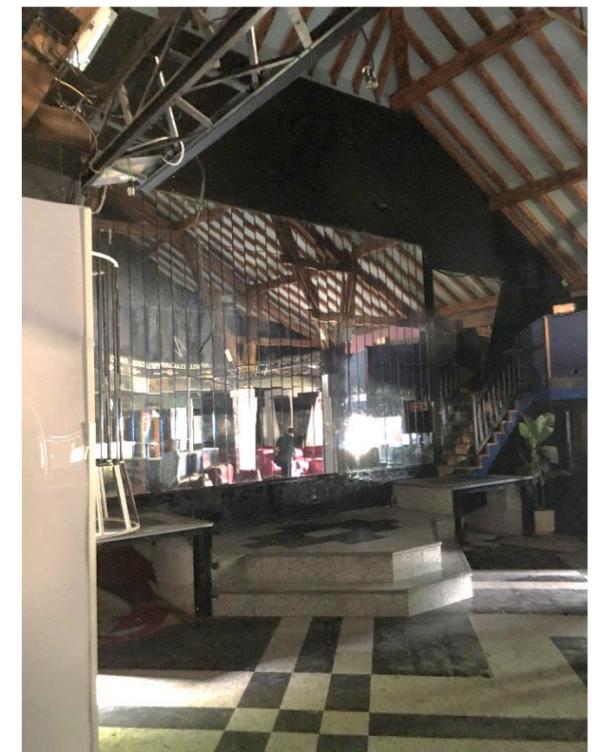
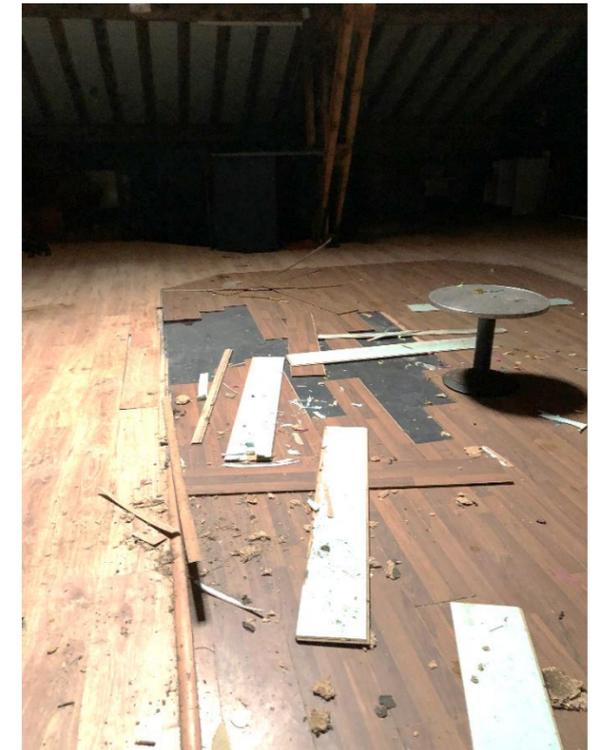
**Fréquentation :** La fermeture de la discothèque date de 2016 et elle est actuellement inexploitée.

Dysfonctionnements / atouts :

- Configuration de concert en RDC facilitée avec caisse et sanitaires existants.
- Parking de grande capacité
- Sous-sol et R+ offrant des surfaces complémentaires



# Ancienne discothèque Flashback – Reportage photographique



## Ancienne discothèque Flashback – Diagnostic technique



## &gt; Etat technique du bâtiment

|  | Etat | Criticité |
|--|------|-----------|
| <b>Extérieurs</b><br>Sol graviers brut, parvis en enrobé<br>Clôture grillage partiel et haie<br>Absence d'arbres<br>Portail métal vétuste  |      |           |
| <b>Structure</b><br>Murs béton banché, charpente bois, dalle béton RDC poutrelles hourdis.<br>Etat d'usage – Pas de désordre apparent  |      |           |
| <b>Façade</b><br>Parpaing avec ITE 10cm, enduit ou bardage bois.<br>État vétuste   |      | F, R      |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Portes métalliques et/ou bois anciennes<br>Absence de fenêtres – fenêtres murées<br>État vétuste   |      | F         |
| <b>Toiture</b><br>Couverture bac acier, isolation laine de verre 10cm, gouttières. Fuites au niveau des fenêtres de toit.<br>État vétuste  |      | F, R      |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol : Carrelage au RDC, parquet ou linoléum au R+1<br>Murs : murs peints, moquette ou faïence<br>Plafonds peints<br>État vétuste à délabré.                                   |      | F, S      |
| <b>Chauffage</b><br>Radiateurs à eau avec vannes thermostatiques<br>Ventilo-convecteurs à l'entrée<br>Climatisation au RDC et en R+1 non fonctionnelle<br>État vétuste                               |      | F, R, S   |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Absence de VMC<br>Ventilation naturelle en toiture<br>Désenfumage naturel en toiture<br>Installation électrique vétuste<br>Eclairage spots halogènes anciens |      | F, R, S   |
| <b>Accessibilité</b><br>Non accessible PMR (demi-étages sans rampes et pas d'ascenseur).   | –    | F, R      |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Présence d'amiante et plomb probable. <b>Pas de diagnostic fourni.</b>  | –    | R, S      |

## &gt; Synthèse de l'état technique et actions à mener

|      |  |           |         |                           |  |                   |  |
|------|--|-----------|---------|---------------------------|--|-------------------|--|
| Etat |  | Criticité | F, R, S | Performances énergétiques |  | Accessibilité PMR |  |
|------|--|-----------|---------|---------------------------|--|-------------------|--|

**Etat Technique**

- Bâtiment vétuste à délabré.
- Équipements non fonctionnels ou peu performants.
- Second œuvre très vétuste
- Pas de diagnostics sanitaires et règlementaires.

**Actions à mener**

- Mise à niveau sécurité incendie
- Mise aux normes de l'installation électrique
- Reprise intégrale du second œuvre
- Rénovation énergétique comprenant enveloppe et installations de CVC
- Mise aux normes PMR
- Réalisation d'un diagnostic structure selon usage projeté
- Réalisation d'un diagnostic amiante et plomb

**Exploitation / maintenance**

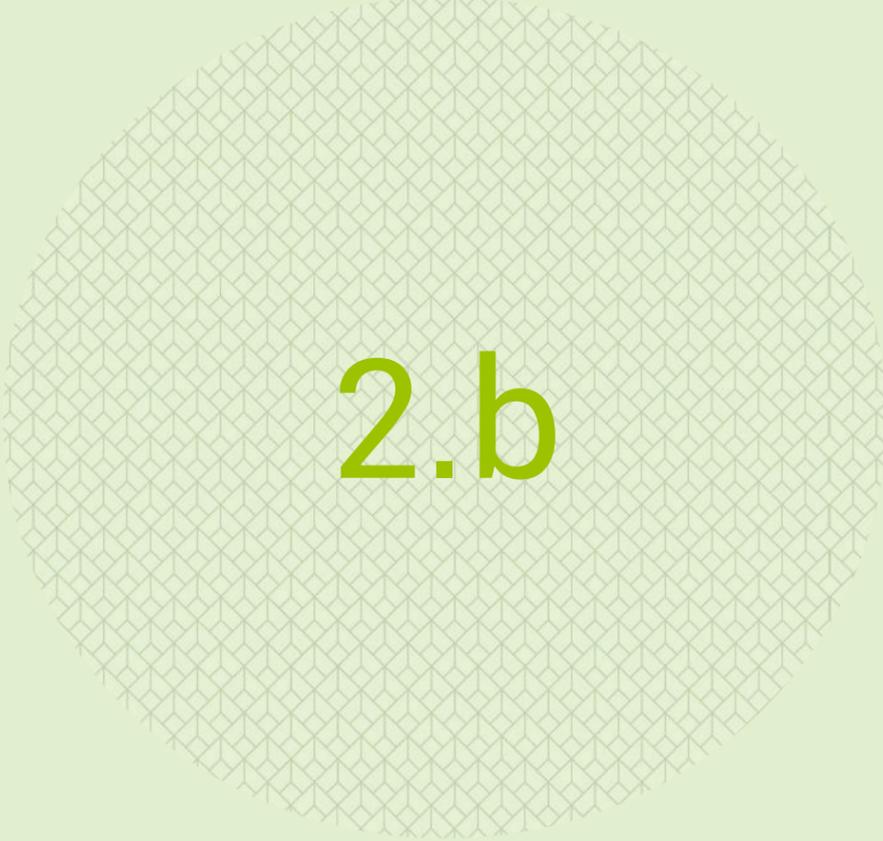
Mode de chauffage : chaufferie gaz - chaudière gaz vétuste, ballon ECS gaz. Réseau de chauffage et ECS non calorifugés. Citerne de gaz à l'extérieur.

Bâtiment inoccupé – pas de donnée de consommations d'énergie

# Synthèse état technique



|  | Etat | Criticité  | Accessibilité<br>PMR | Performance<br>énergétique | Consommations<br>d'énergie               | Principaux travaux à engager  | Coût<br>« Scénario 0 » |
|--|------|------------|----------------------|----------------------------|--|---|------------------------|
| <b>Ancienne<br/>discothèque</b><br><br><i>660 m<sup>2</sup> SHON</i> | ■    | F, R,<br>S | ■                    | ■                          | Absence de donnée<br>– bâtiment inoccupé | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un diagnostic structure selon usage projeté</li> <li>Mise en conformité réglementaire selon usage (sécurité incendie, installations électriques, accessibilité PMR, amiante, plomb)</li> <li>Reprise intégrale du second œuvre</li> <li>Rénovation énergétique comprenant enveloppe et installations de CVC</li> </ul> | 853 000 €HT            |



2.b

---

Commune de Doussard

---

## &gt; Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 185, Impasse des Cîmes, 74210 Doussard

**Parcelle :** C2271 et C3121

**Propriété :** Privée - SAS Mont-Blanc (bailleur social)

**Description :** Crèche municipale

**Année de construction :** 1975

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Extension (arrière du bâtiment) et rénovation totale en 2000.

**Surface :** 260 m<sup>2</sup> SHON environ

**Publics accueillis :** Enfants de Doussard (en priorité)

**Capacité :** 24 enfants + 10 personnes dont 1 cuisinier et 1 agent d'entretien

**Classement ERP :** type R catégorie 5

**Gestionnaire :** Commune de Doussard

**Horaires de fonctionnement :** 7h-18h30

**Rayonnement :** Communal

**Réserve foncière :** surface non construite 200 m<sup>2</sup> environ

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

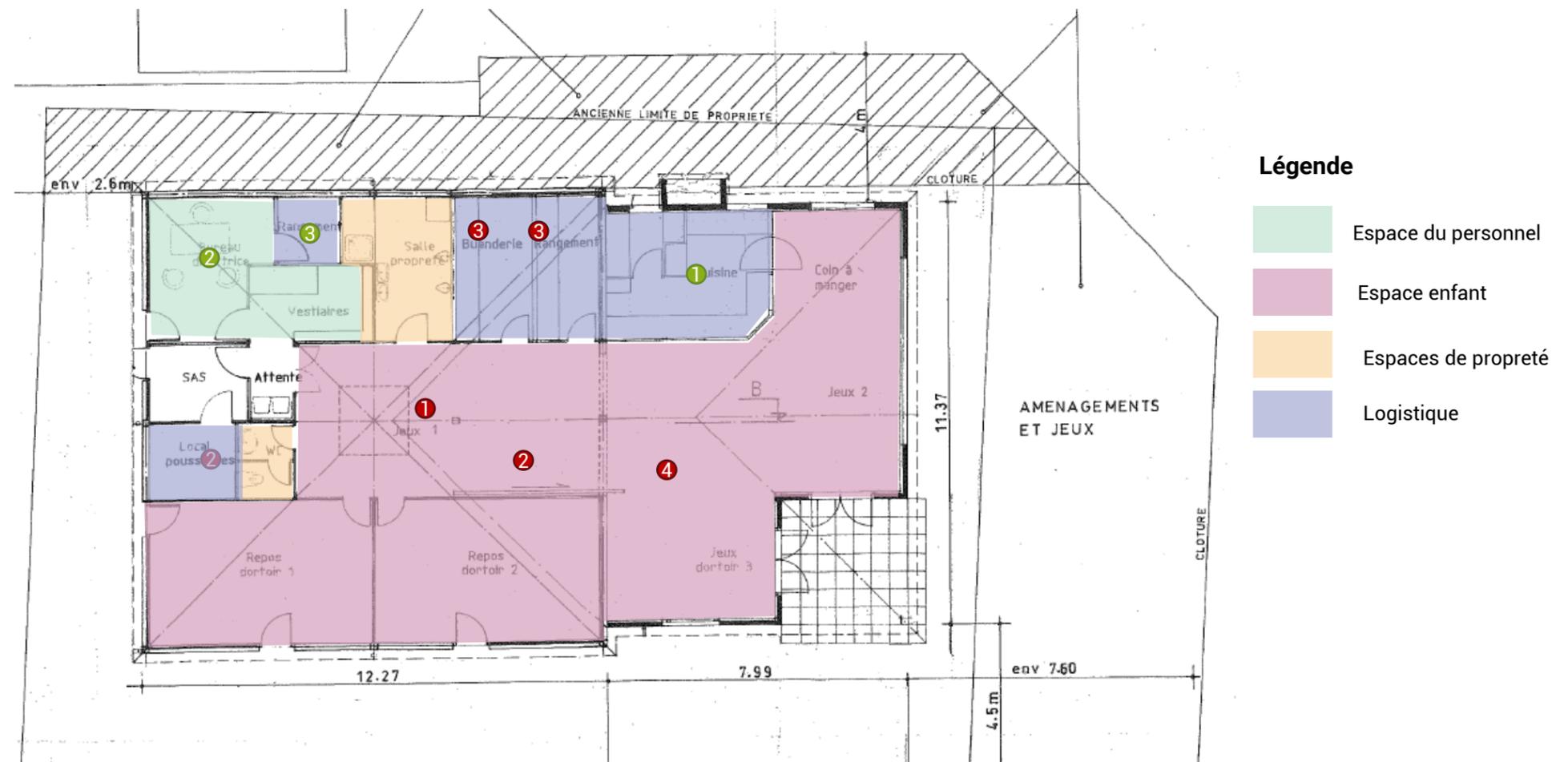
**Acteurs, usagers, public cible et activités :** Accueil des enfants de la commune de Doussard. Repas préparés sur place par un cuisinier avec des produits frais et locaux.

**Fonctionnement :** Crèche organisée autour d'un espace de vie central multifonction subdivisé au besoin par des barrières. Dortoirs et salles d'activité en périphérie du bâtiment.

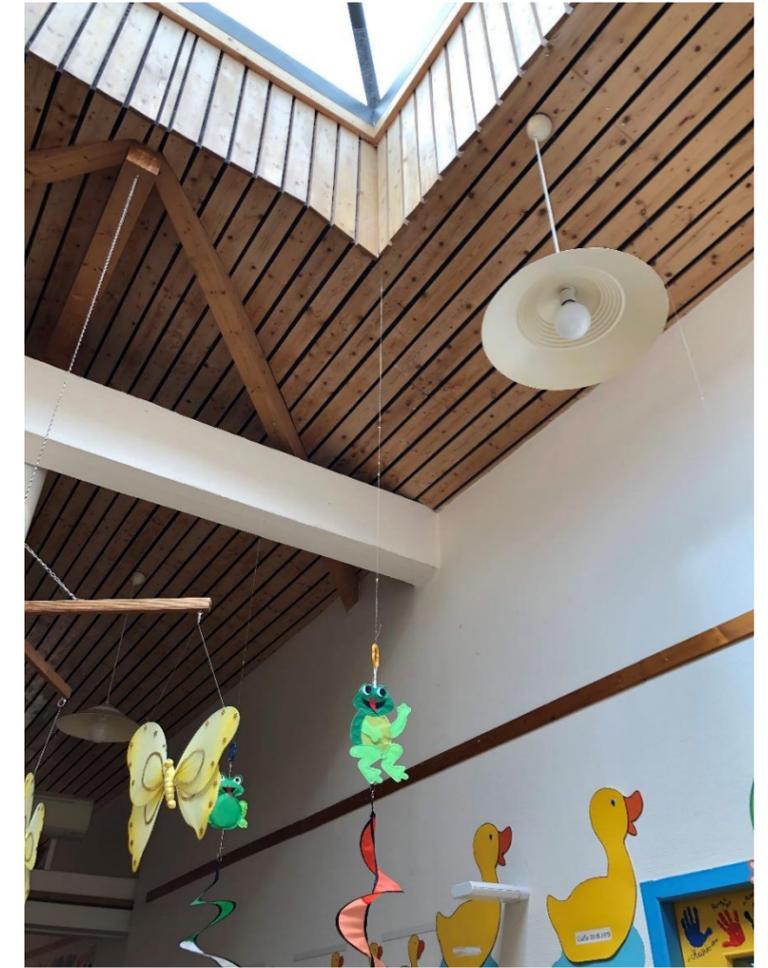
**Fréquentation :** Effectif complet sur l'année. Plus de demandes que de places disponibles.

Dysfonctionnements / atouts :

- ❶ Acoustique peu adaptée (grand volume qui résonne)
- ❷ 2 salles d'activités pour différents âges : conflits d'usage
- ❸ Espace insuffisant (salle propreté petits et rangement)
- ❹ Pas de volets roulants dans le dortoir bébé
- ❶ Cuisine fermée avec sas de réception
- ❷ Bureau directeur avec vue sur l'accueil
- ❸ Chaufferie et tableau électrique accessibles depuis bureau direction



# Crèche municipale – Reportage photographique





## &gt; Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Extérieurs</b><br>Sas d'accueil enrobé<br>Grillage rigide<br>Espace vélo personnel non abrité<br>Sol stabilisé souple<br>Pelouses avec chalet de stockage pour les jeux  |      |           |
| <b>Structure</b><br>Structure béton sans désordre apparent<br>Charpente bois<br>Etat d'usage  |      |           |
| <b>Façade</b><br>Murs extérieurs enduits/crèpis   |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Fenêtres aluminium double vitrage avec volet roulant ou store screen<br>Store banne   |      |           |
| <b>Toiture</b><br>Tuiles plates, bordure en zinc  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol linoléum<br>Murs enduits ou toilés<br>Faïence et carrelage par endroits<br>Plafond lambris bois<br>Portes intérieures en bois  |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Chaufferie dans le bâtiment voisin (logements)<br>Radiateurs à eau avec tête thermostatique<br>Plancher chauffant<br>Chauffe-eau électrique (ballon) neuf   |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Absence de VMC dans les salles d'activités<br>Éclairage ampoules classiques et tubes fluocompacts<br>Sanitaires en bon état<br>VMC dans les sanitaires<br>Climatisation avec unité extérieure |      | R,S       |
| <b>Accessibilité</b><br>Bâtiment accessible PMR   | —    |           |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Pas de risque amiante et plomb (refait en 2000).   | —    |           |

## &gt; Synthèse de l'état technique et actions à mener

|      |  |           |  |                           |  |                   |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|
| Etat |  | Criticité |  | Performances énergétiques |  | Accessibilité PMR |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|

**Etat Technique**

- Etat d'usage à bon

**Actions à mener**

- Entretien et maintenance courante
- Installation d'une VMC dans l'ensemble des locaux
- Renforcement de l'isolation des façades

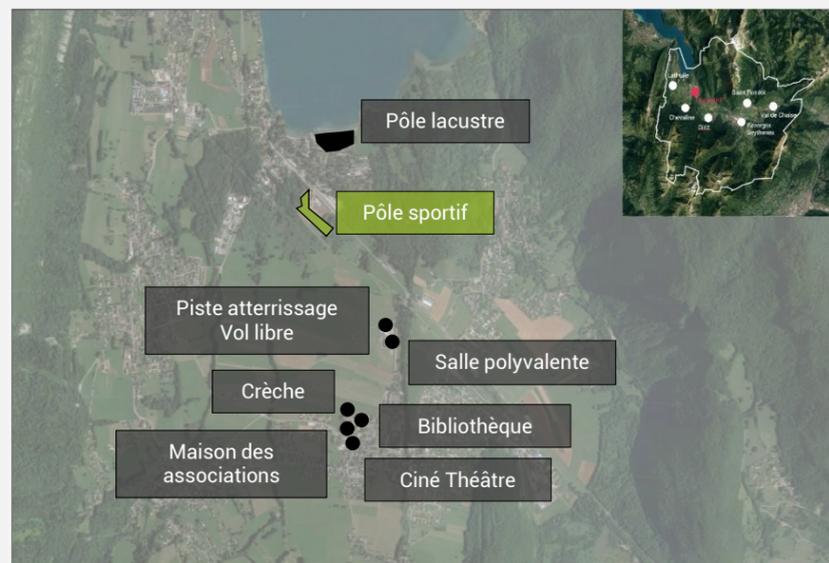
**Exploitation / maintenance**

Mode de chauffage : Chaufferie dans bâtiment voisin

**Consommations d'énergie :**

- Electricité (année 2021) : 9 104 kWh<sub>EF</sub>/an, soit 35 kWh<sub>EF</sub>/m<sup>2</sup>SHON.an
- Chauffage (année 2021) : 1 963,41 €/an (**quantité d'énergie associée non connue**)

## &gt; Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** Route d'Annecy, 74210 Doussard

**Parcelle :** C2631 et C185 à 191

**Propriété :** Communale

**Description :** 4 terrains de tennis et 2 terrains de foot (un herbe et un stabilisé), un snack et un bâtiment de vestiaires.

**Année de construction :** 1983

**Travaux réalisés et/ou prévus :** 2 terrains de tennis rénovés en 2019, les autres en 2022, transformation du terrain de football en terrain synthétique prévue en 2022

**Surface :** 3,7 ha au total, bâtiment vestiaire : 172 m<sup>2</sup> SHON

**Publics accueillis :** Club de tennis de Doussard, club de football Faverges - Doussard

**Capacité :** bâtiment vestiaire : 47 personnes

**Classement ERP :** type X, catégorie 3 (bâtiment vestiaire)

**Gestionnaire :** Pas d'information

**Horaires de fonctionnement :** Soirs en semaine et weekends

**Rayonnement :** intercommunal

**Réserve foncière :** oui

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

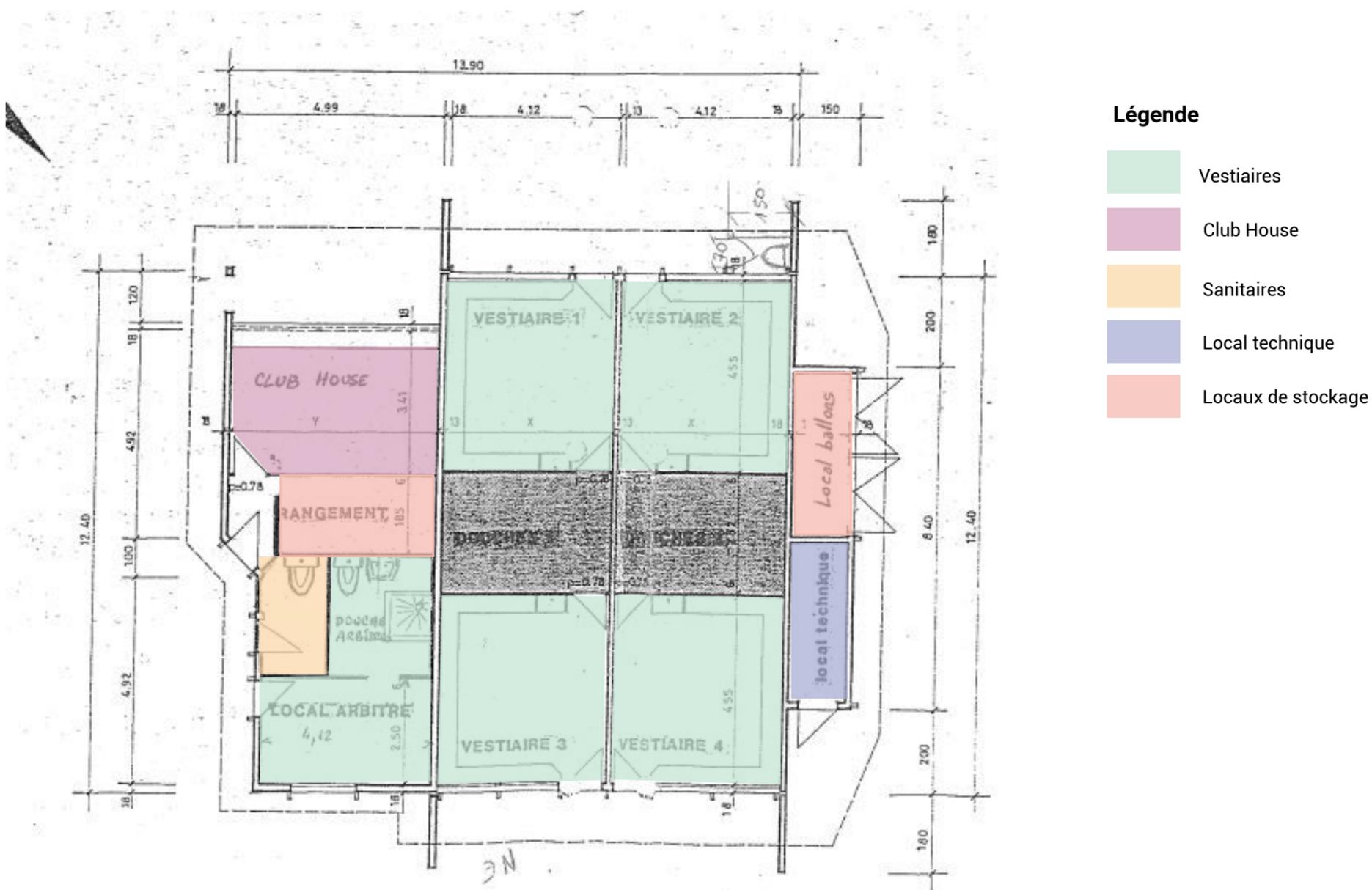
**Acteurs, usagers, public cible et activités :** pôle sportif utilisé par des associations et clubs sportifs. **Peu d'information sur les usages et les acteurs du lieu.**

**Fonctionnement :** Pas d'information

**Fréquentation :** Pas d'information

Dysfonctionnements / atouts :

- Terrain de foot enherbé non éclairé
- Terrain de foot stabilisé éclairé, projet de transformation en terrain synthétique
- Site sécurisé (clos)



# Pôle sportif – Reportage photographique





## &gt; Etat technique du bâtiment (vestiaires)

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Extérieurs</b><br>Terrain de foot enherbé (non éclairé)<br>Terrain de foot stabilisé (éclairé)<br>Vestiaires<br>Tennis (4 courts)<br>Site grillagé : grillage rigide et souple, portail et portillons métalliques. |      | F         |
| <b>Structure</b><br>Parpaing  |      |           |
| <b>Façade</b><br>Façades non isolées<br>Parpaing enduit peint<br>Bardage mélaminé (panneaux)<br>État d'usage  |      | F         |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries extérieures bois double vitrage 4/6/4<br>Portes en bois<br>État vétuste   |      | F         |
| <b>Toiture</b><br>Toiture tuiles<br>État d'usage  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Carrelage<br>Murs peints et faïence dans les douches<br>Faux plafond 60x60<br>Lambris bois dans vestiaires arbitres  |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Plancher chauffant dans tous le bâtiment<br>Chaudière électrique<br>2 ballons ECS gaz   |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Eclairage pavés LED<br>Eclairage extérieur à LED<br>VMC simple flux dans les douches<br>Radiateurs électriques d'appoint  |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Présence d'emmarchements, pas de rampe PMR  | -    | F,R       |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Absence d'amiante – diagnostic transmis  | -    |           |

## &gt; Synthèse de l'état technique et actions à mener

|      |  |           |  |                           |  |                   |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|
| Etat |  | Criticité |  | Performances énergétiques |  | Accessibilité PMR |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|

**Etat Technique**

- Bâtiment en état d'usage à vétuste
- Bâtiment non accessible

**Actions à mener**

- Remplacement des menuiseries
- Isolation des façades
- Mise en accessibilité

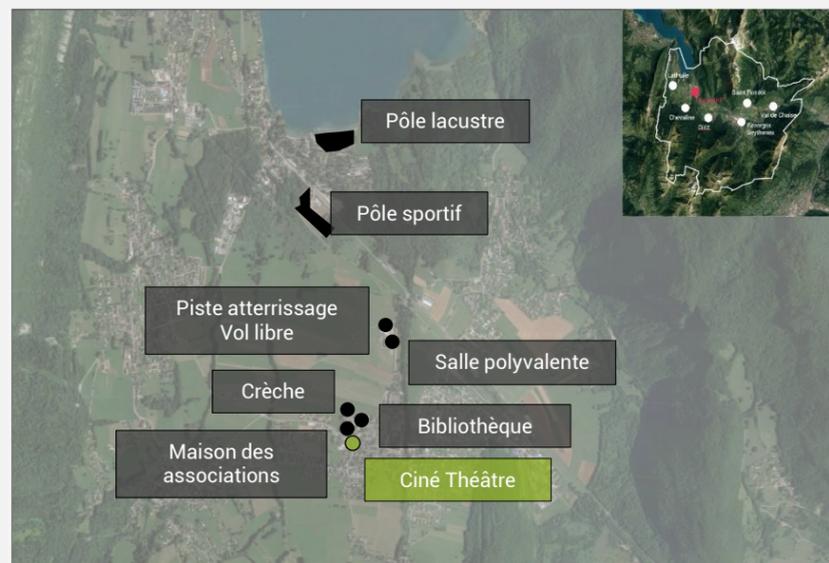
**Exploitation / maintenance**

Mode de chauffage : électricité et gaz

**Consommations d'énergie :**

- Électricité : 46 162 kWh<sub>EF</sub>/an, soit 268 kWh<sub>EF</sub>/m<sup>2</sup>SHON.an
- Gaz : **consommation non connue** (la facture transmise ne permet pas à elle seule la définition de la consommation annuelle)

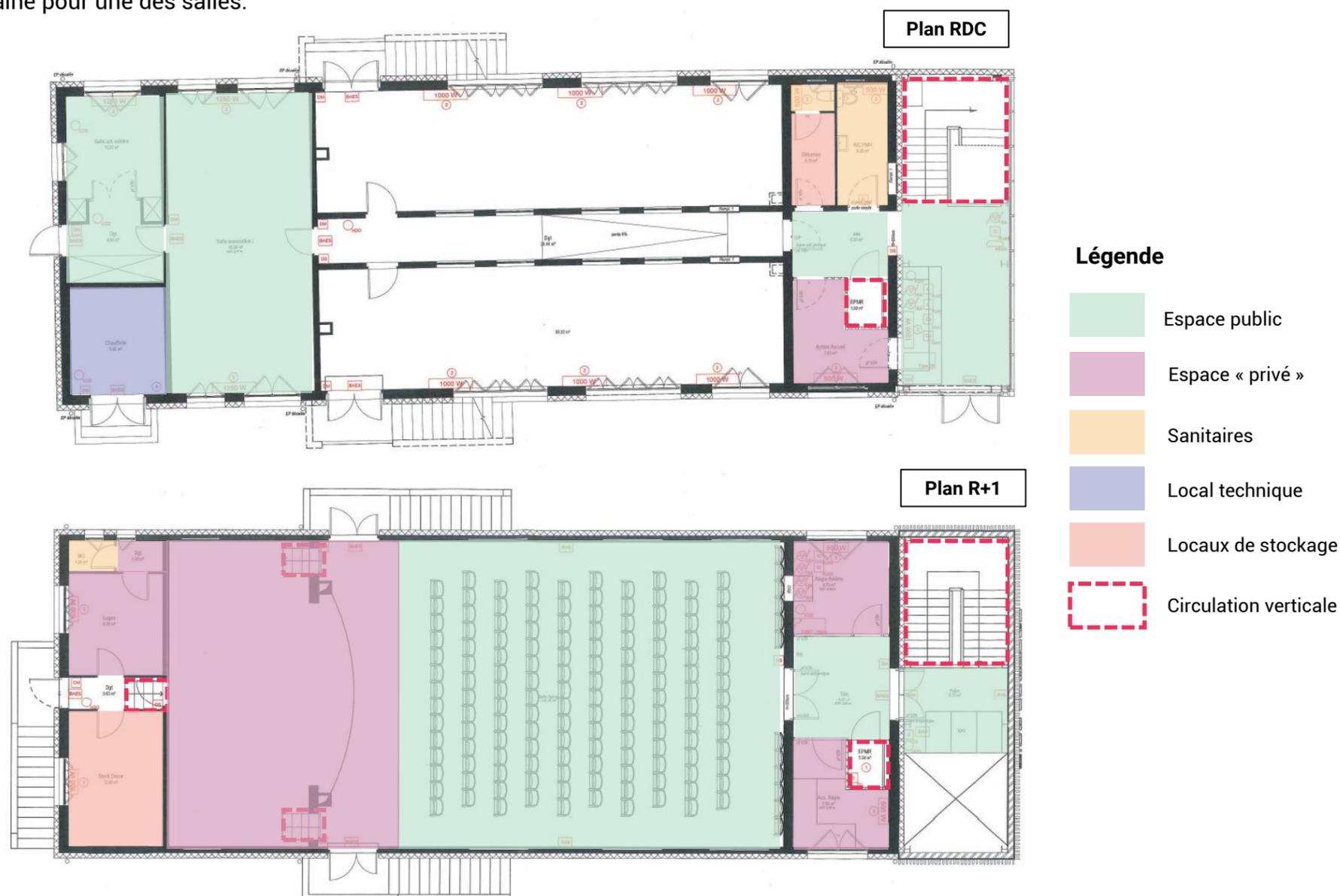
## &gt; Carte d'identité du bâtiment

**Adresse :** Pl. des Guinettes, 74210 Doussard**Parcelle :** C1885**Propriété :** Communale**Description :** Salle de cinéma/théâtre avec loge et régie, Salles associatives avec cuisine au RDC.**Année de construction :** 1950**Travaux réalisés et/ou prévus :** 2019-2020 extension et réhabilitation complète, dont isolation**Surface :** 596 m<sup>2</sup> SDP**Publics accueillis :** Public du cinéma et du théâtre, associations de la communes et des communes alentours**Capacité :** 156 places assises**Classement ERP :** Type L catégorie 4**Gestionnaire :** associations Cinévillage et la Marmite**Horaires de fonctionnement :** Cinéma mardi, vendredi et samedi, salles associatives et théâtre en semaine et week-end**Rayonnement :** intercommunal**Réserve foncière :** oui (parking et espace enherbé)

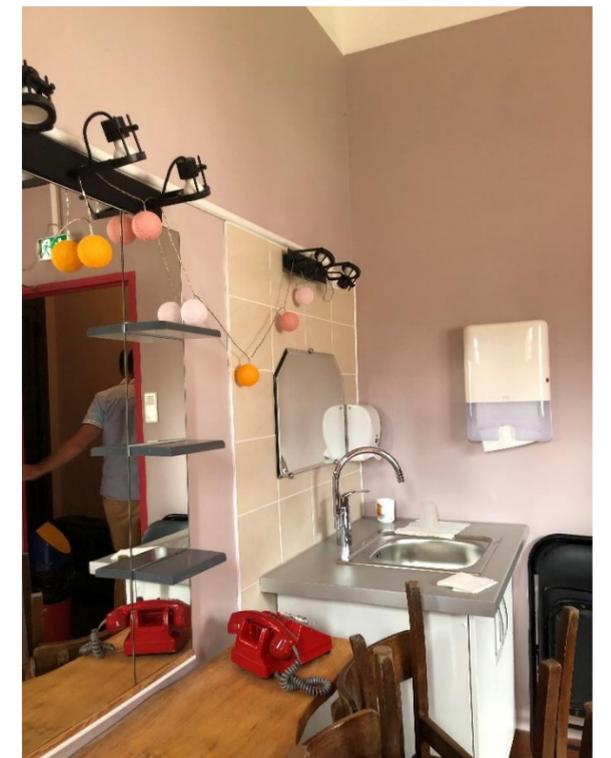
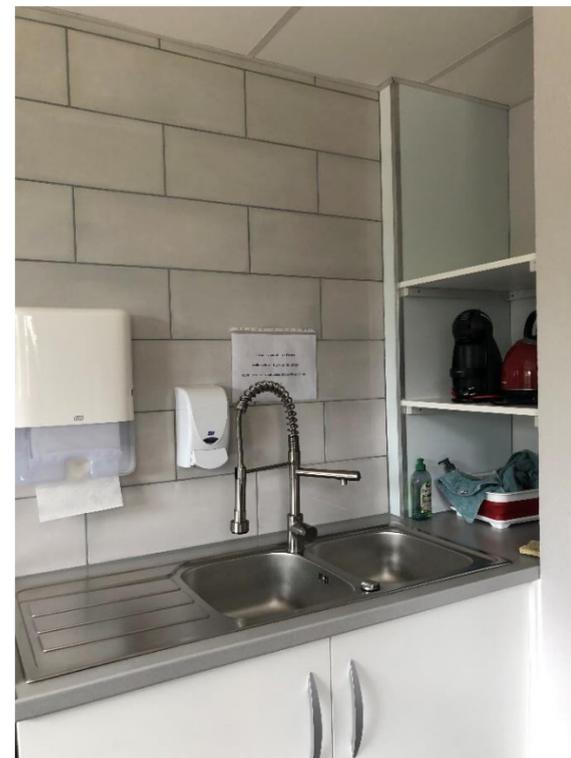
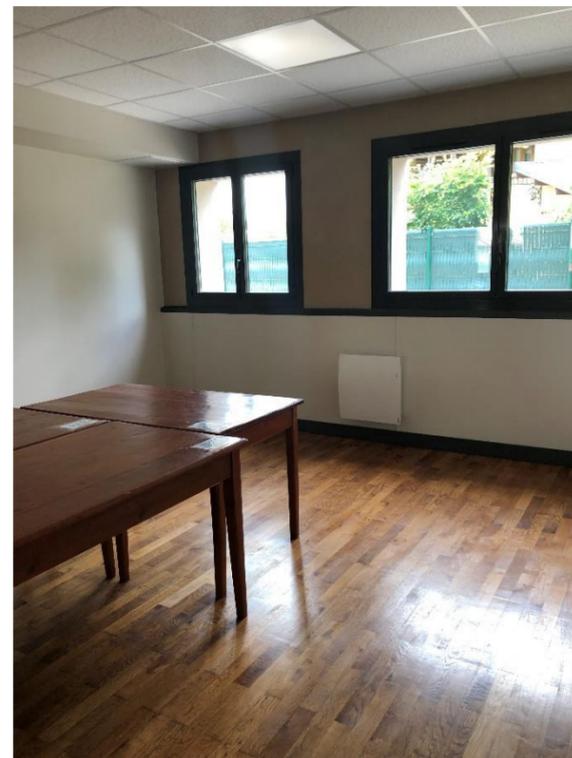
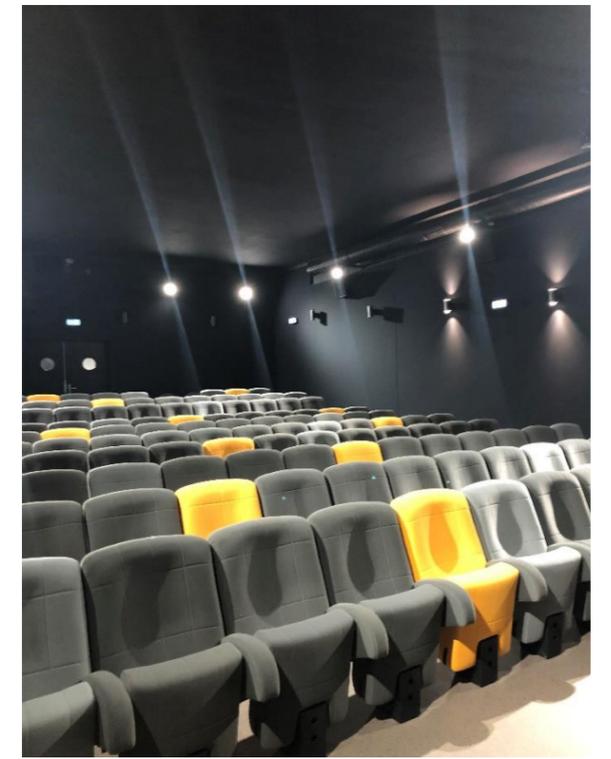
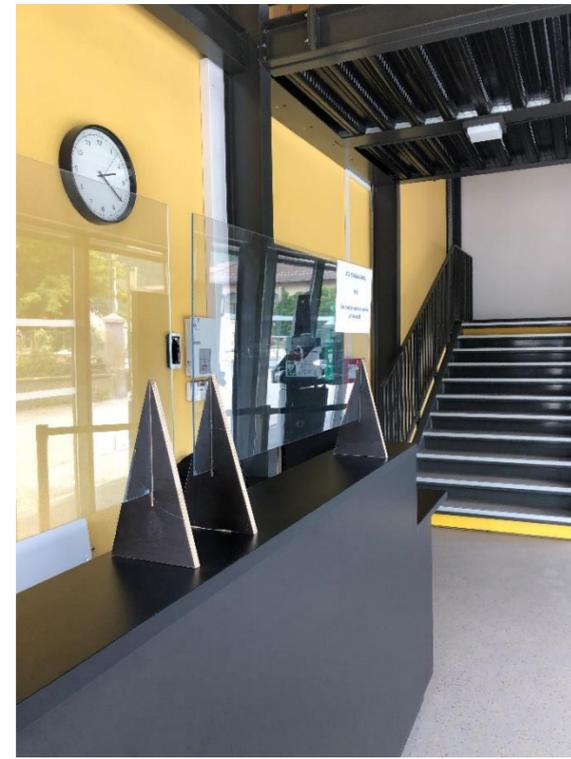
## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :**Acteurs, usagers, public cible et activités :** association Cinévillage de Doussard, association la Marmite, diverses associations de Doussard et des autres communes (fanfare, dessin, clique de la Combe d'Ire, etc...), quelques évènements en lien avec La Soierie de Faverges**Fonctionnement :** Pas d'information sur la fonctionnalité des espaces**Fréquentation :** espace utilisés principalement le samedi et les midis de semaine pour une des salles.Dysfonctionnements / atouts :

- Scènes et loges non accessibles PMR
- Refait à neuf en 2020



# Cinéma – théâtre – Reportage photographique



# Cinéma - théâtre – Diagnostic technique



## > Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Moellon banché et charpente bois (existant)<br>Structure métallique (extension)   |      |           |
| <b>Façade</b><br>Enduit sur moellon banché et ITE 20 cm<br>Bardage extension  |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Mur rideau et menuiseries extérieures en aluminium double vitrage récent  |      |           |
| <b>Toiture</b><br>Existant : couverture tuile isolée avec 20 cm de laine de verre<br>Extension : bac acier  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol souple<br>Murs enduits et peints<br>Murs acoustiques<br>Menuiseries intérieures en bois<br>Faux plafond 60x60cm<br>Plâtre peint dans le cinéma   |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Chauffage électrique dans salles associatives<br>Cinéma : CTA double flux avec batterie électrique  |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Équipements de régie cinéma/théâtre<br>Éclairage LED<br>Éclairage scène et projecteur avec écran<br>Faux plancher technique (scène) |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Ascenseur neuf  | —    |           |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Absence d'amiante  | —    |           |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener



### Etat Technique

- Bâtiment refait à neuf en 2020
- Équipements techniques neufs

### Actions à mener

- Entretien et maintenance courante

### Exploitation / maintenance

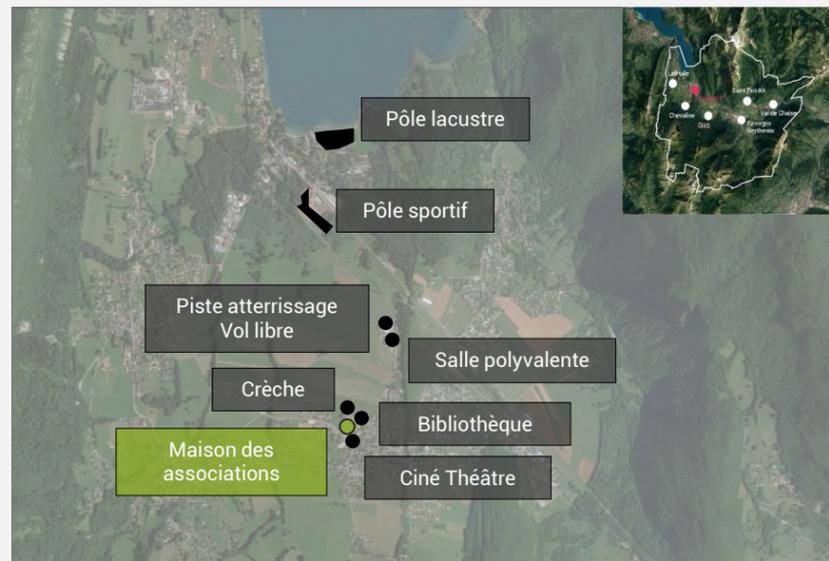
Mode de chauffage : Électrique

**Pas d'information sur les consommations d'énergie**

# Maison des associations – Analyse fonctionnelle



## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 68 route de Lathuille, 74210 Doussard

**Parcelle :** C1905

**Propriété :** Communale

**Description :** Maison des associations avec bureaux, salles polyvalentes et salle du conseil et des mariages

**Année de construction :** avant 1950

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Aménagement WC PMR + rénovation de la salle du conseil + intégration son + visio (en cours)

**Surface :** 1046 m<sup>2</sup> SHON

**Publics accueillis :** Mariages, conseil municipal, associations de la commune dont club du 3<sup>e</sup> âge.

**Capacité :** Pas d'information

**Classement ERP :** Type L catégorie non connue

**Gestionnaire :** Mairie de Doussard

**Horaires de fonctionnement :** 7j/7 selon associations et Mairie

**Rayonnement :** communal

**Réserve foncière :** oui (stationnement)

## > Analyse Fonctionnelle

### Occupation/usages :

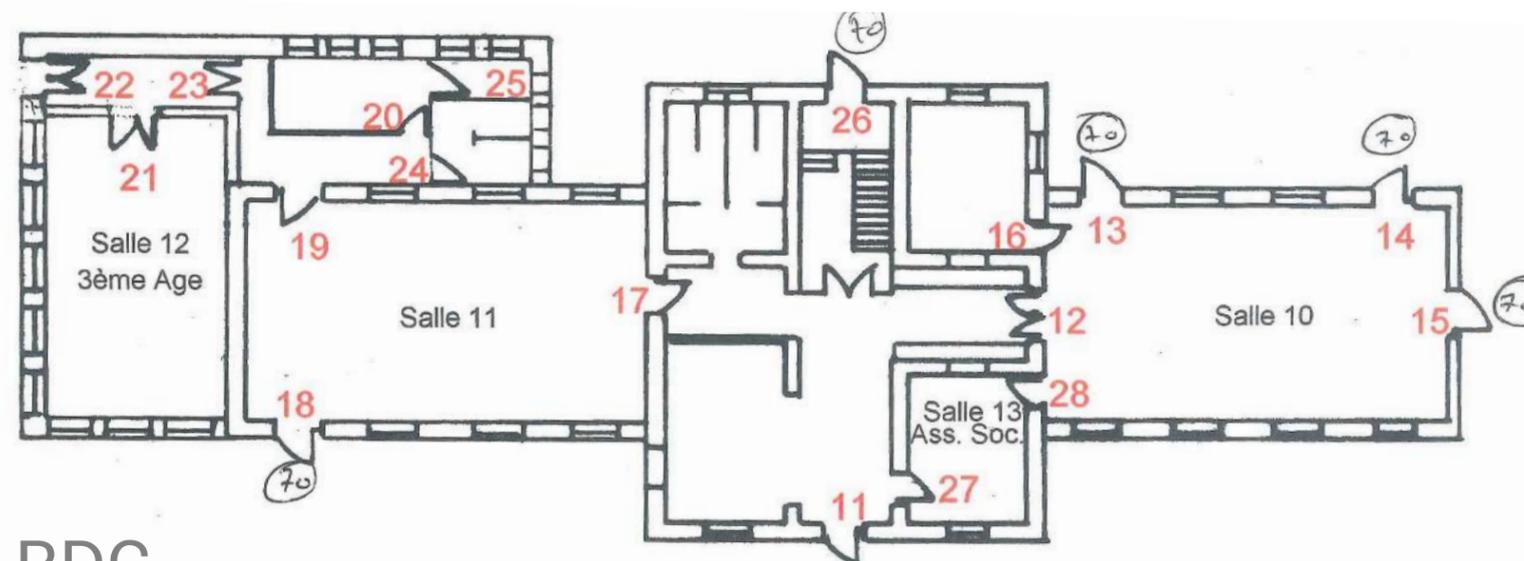
**Acteurs, usagers, public cible et activités :** Associations du village, mariages, club du 3<sup>e</sup> âge

**Fonctionnement :** 7j/7 selon planning des associations et de la mairie.

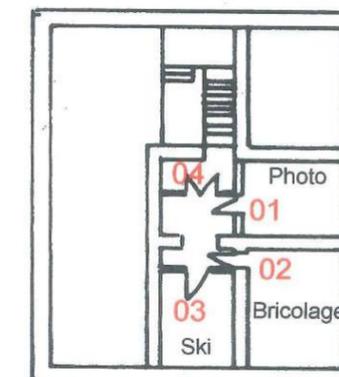
**Fréquentation :** une salle utilisée tous les jours de semaines (2 à 6 heures par jour). Les autres salles sont utilisées principalement du lundi au jeudi.

### Dysfonctionnements / atouts :

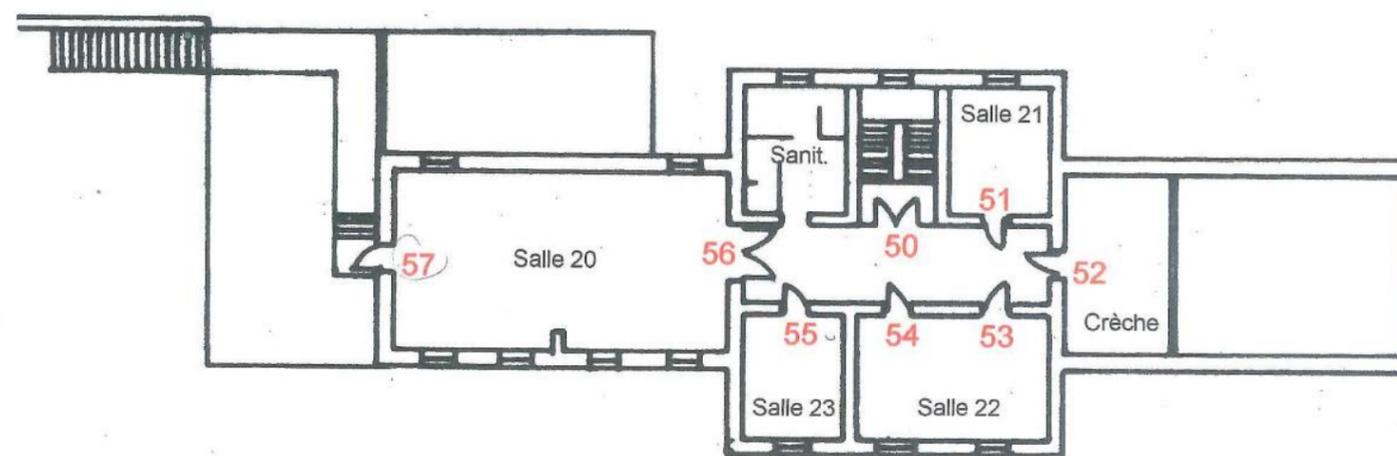
- Bâtiment patrimonial
- Grande hauteur sous plafond
- Etage non accessible aux PMR



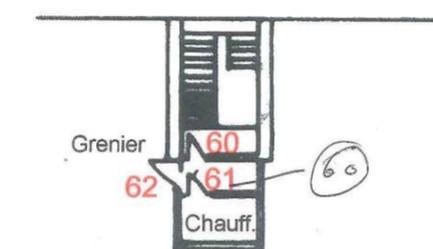
RDC



SS

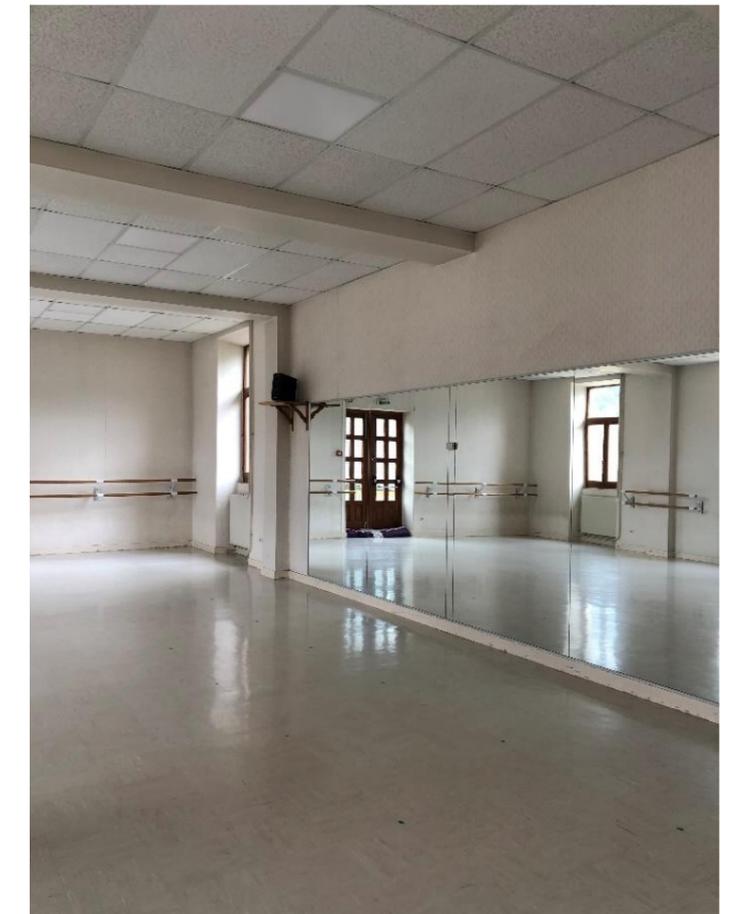
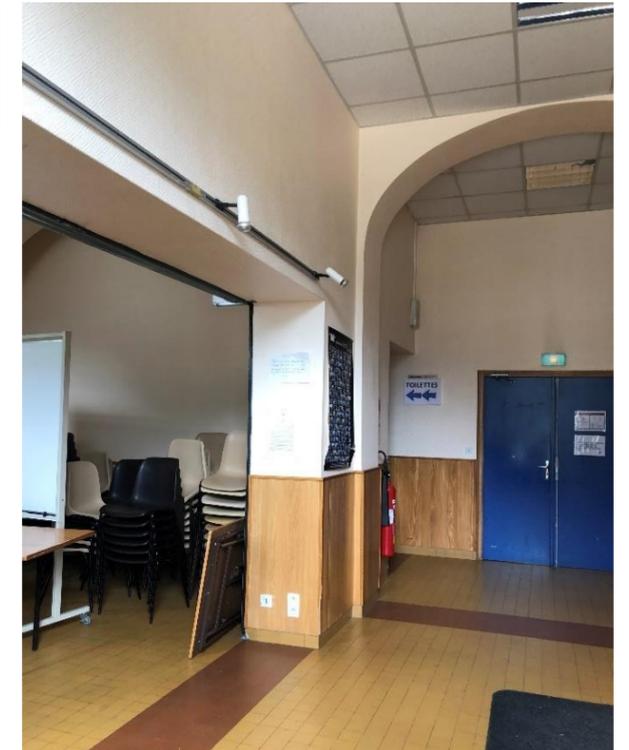


R+1



Grenier

# Maison des associations – Reportage photographique



# Maison des associations – Diagnostic technique



## > Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Pierre ou béton, crépis<br>Charpente bois<br>Pas de désordre structurel apparent<br>État d'usage  |      |           |
| <b>Façade</b><br>Crépis ancien<br>État d'usage  |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries extérieures en bois double vitrage 4/6/4 ancien<br>Menuiseries extérieures bois simple vitrage avec volet roulants<br>État d'usage à vétuste. |      | F, R      |
| <b>Toiture</b><br>Toiture tuiles<br>Toiture terrasse graviers avec cheminement secours  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol : Carrelage et dalles souples collées<br>Murs : Tapisseries et vinyle, faïence WC, toile fibrée peinte<br>Plafond : faux plafond 60x120<br>État d'usage          |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Radiateurs à eau à tête thermostatique<br>Chaudière gaz   |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Éclairage tubes fluocompacts ou panneaux LED 60x60<br>Pas de VMC<br>Prises électriques vétustes<br>Box WIFI ADSL bientôt passé en fibre             |      | F, R      |
| <b>Accessibilité</b><br>Rampes extérieures, pas d'ascenseurs, escaliers non conformes   | -    | F, R      |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Pas d'informations concernant le risque amiante et le risque plomb.  | -    | R, S      |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener



### Etat Technique

- Bâtiment ancien bien entretenu.
- Second œuvre et équipements en état d'usage
- Installation électrique vétustes
- Menuiseries extérieures et enveloppe peu performantes énergétiquement

### Actions à mener

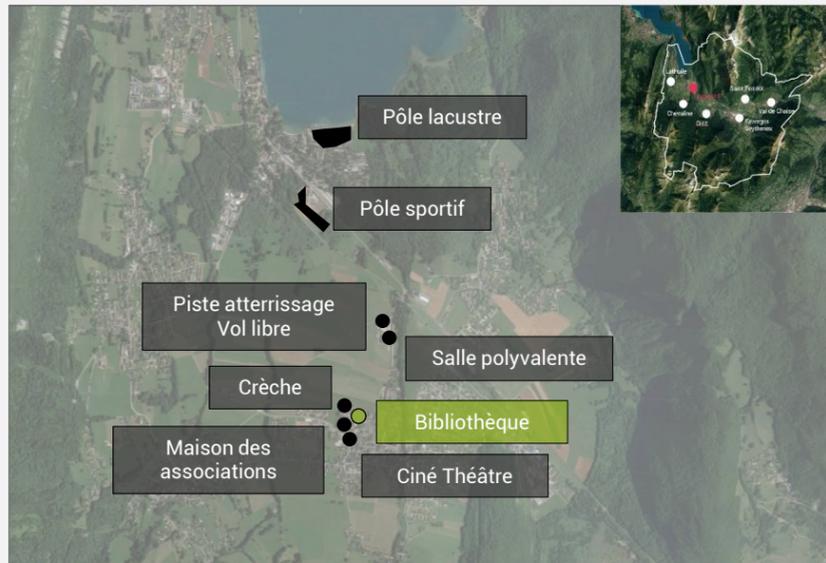
- Changement des menuiseries et isolation de l'enveloppe
- Installation d'une VMC
- Mise aux normes accessibilité
- Diagnostic amiante et plomb.

### Exploitation / maintenance

Mode de chauffage : chaudière gaz

**Pas d'information sur les consommations d'énergie**

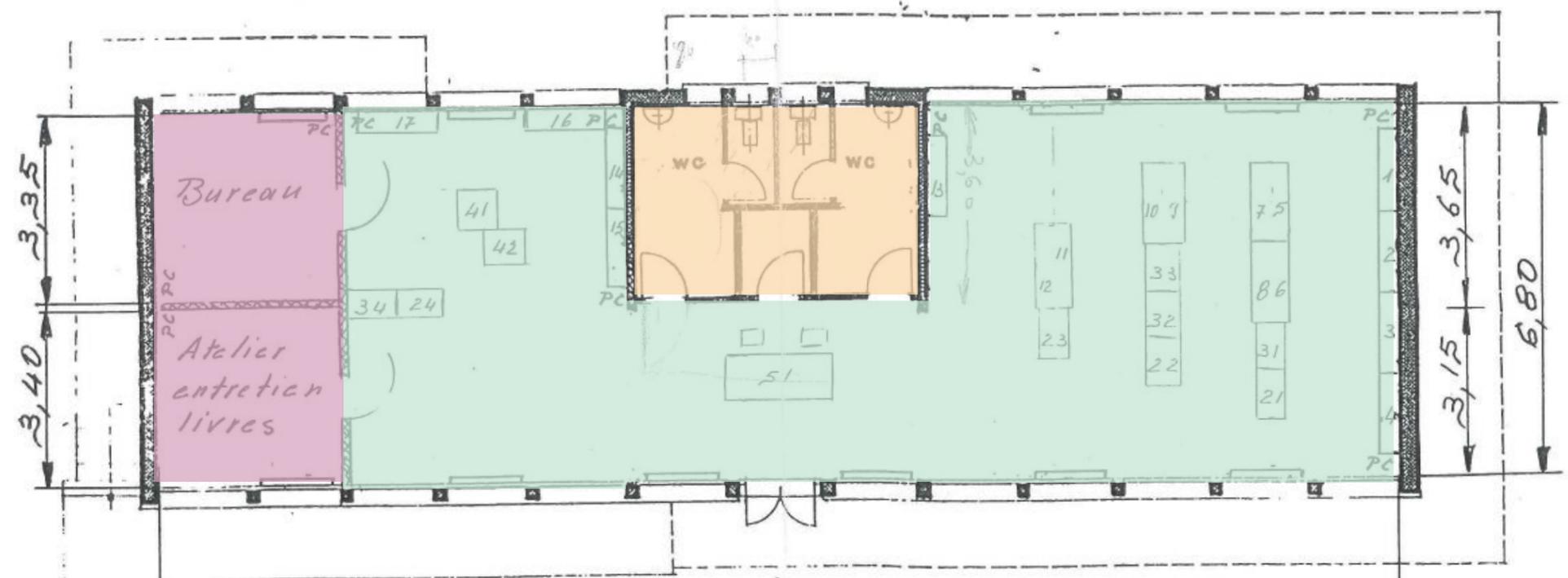
## &gt; Carte d'identité du bâtiment

**Adresse :** Place de la Mairie, 74210 Doussard**Parcelle :** C1905**Propriété :** communale**Description :** Bibliothèque en RDC avec logement en étage**Année de construction :** entre 1950 et 1967**Travaux réalisés et/ou prévus :** Remplacement fenêtres sud (il y a plus de 10 ans)**Surface :** 153 m<sup>2</sup> SDP**Publics accueillis :** Écoles et public**Capacité :** Pas d'information**Classement ERP :** Type S de catégorie 5**Gestionnaire :** association intercommunale**Horaires de fonctionnement :** Lundi et vendredi de 16h à 18h, Mercredi 14h30-17h00, Samedi 9h30-11h30**Rayonnement :** intercommunal**Réserve foncière :** oui (stationnement)

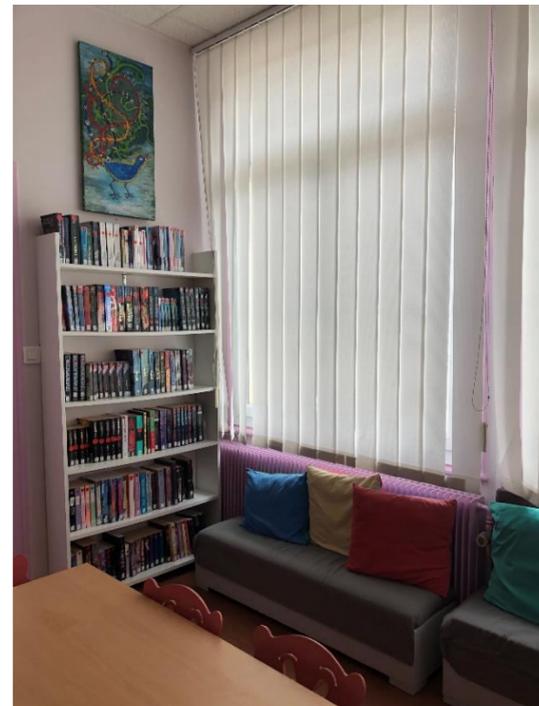
## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :**Acteurs, usagers, public cible et activités :** bibliothèque intercommunale (Doussard, Lathuile, Chevaline) gérée par des bénévoles. Public enfants et adultes.**Fonctionnement :** fonctionnement sur des créneaux de permanence dans la semaine.**Fréquentation :** écoles et particuliersDysfonctionnements / atouts :

- Accès du logement de fonction situé à l'extérieur, indépendant de celui de la bibliothèque
- Absence de sas thermique : sensation de froid à l'ouverture des portes en hiver
- Surface limitée

**Légende**

# Bibliothèque – Reportage photographique





## > Etat technique du bâtiment

|  | Etat | Criticité |
|--|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Béton ou pierre<br>État d'usage  |      |           |
| <b>Façade</b><br>Crépis/enduit<br>Pas d'isolation<br>État d'usage  |      | F,R       |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Sud : PVC double vitrage récent<br>Nord : double fenêtre bois simple vitrage.<br>État vétuste                                  |      | F,R       |
| <b>Toiture</b><br>Couverture tuile non isolée  |      | F,R       |
| <b>Second œuvre</b><br>Dalles sol souple collé ancien<br>Murs toile de verre enduite et faïence (sanitaires)<br>Faux plafond 60x120<br>Portes en bois            |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Radiateurs à eau anciens<br>ECS électrique 50L<br>Chauffage via la chaufferie fioul de la Mairie   |      | F,R       |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Éclairage tubes fluocompacts<br>VMC simple flux dans les sanitaires<br>Réseau ADSL bientôt remplacé par la fibre optique |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Présence d'une rampe PMR   | —    |           |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Diagnostic amiante transmis : présence d'amiante dans les colles de dalles de sol   | —    | R, S      |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener



### Etat Technique

- Bâtiment en état d'usage à vétuste
- Absence d'isolation
- Menuiseries extérieures peu performantes

### Actions à mener

- Renforcer l'isolation thermique (façades et toiture)
- Remplacement des menuiseries
- Reprise du second œuvre (sol) – désamiantage en conséquence
- Remplacement des radiateurs

### Exploitation / maintenance

Mode de chauffage : Chaufferie fioul de la mairie

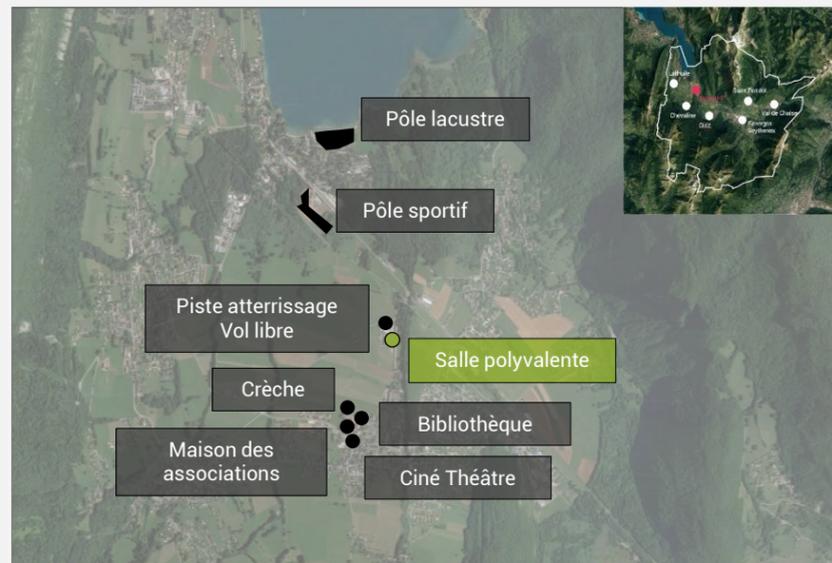
**Consommations d'énergie : 91 kWh<sub>EF</sub>/m<sup>2</sup>SDP.an**

- Électricité : 1452 kWh<sub>EF</sub>/an, soit 9,5 kWh<sub>EF</sub>/m<sup>2</sup>SHON.an
- Fioul : 1247 L/an (hypothèse de consommation au prorata de la surface), soit environ 12 470 kWh<sub>EF</sub>/an et 81,5 kWh<sub>EF</sub>/m<sup>2</sup>SDP.an

# Salle polyvalente – Analyse fonctionnelle



## > Carte d'identité du bâtiment



Adresse : 859 Rte du Pont Monnet, 74210 Doussard

Parcelle : C2901

Propriété : Communale

Description : Salle polyvalente : gymnase avec marquage au sol et vestiaires, scène ouvrant sur l'extérieur et l'intérieur, dojo et cuisine

Année de construction : 1990-1992

Travaux réalisés et/ou prévus : Toiture refaite en 2011. Juillet 2019 : sinistre en toiture en cours d'expertise (inutilisée depuis). Projet de city-stade et skate park.

Surface : Environ 1660 m<sup>2</sup> SDP

Publics accueillis : Particuliers, associations (modélisme), écoles, clubs sportifs : judo, karaté, tennis

Capacité : 700 personnes

Classement ERP : Type L **catégorie ?**

Gestionnaire : Mairie de Doussard

Horaires de fonctionnement : Pas de planning fourni

Rayonnement : communal/intercommunal

Réserve foncière : oui (stationnements et espaces verts)

## > Analyse Fonctionnelle

### Occupation/usages :

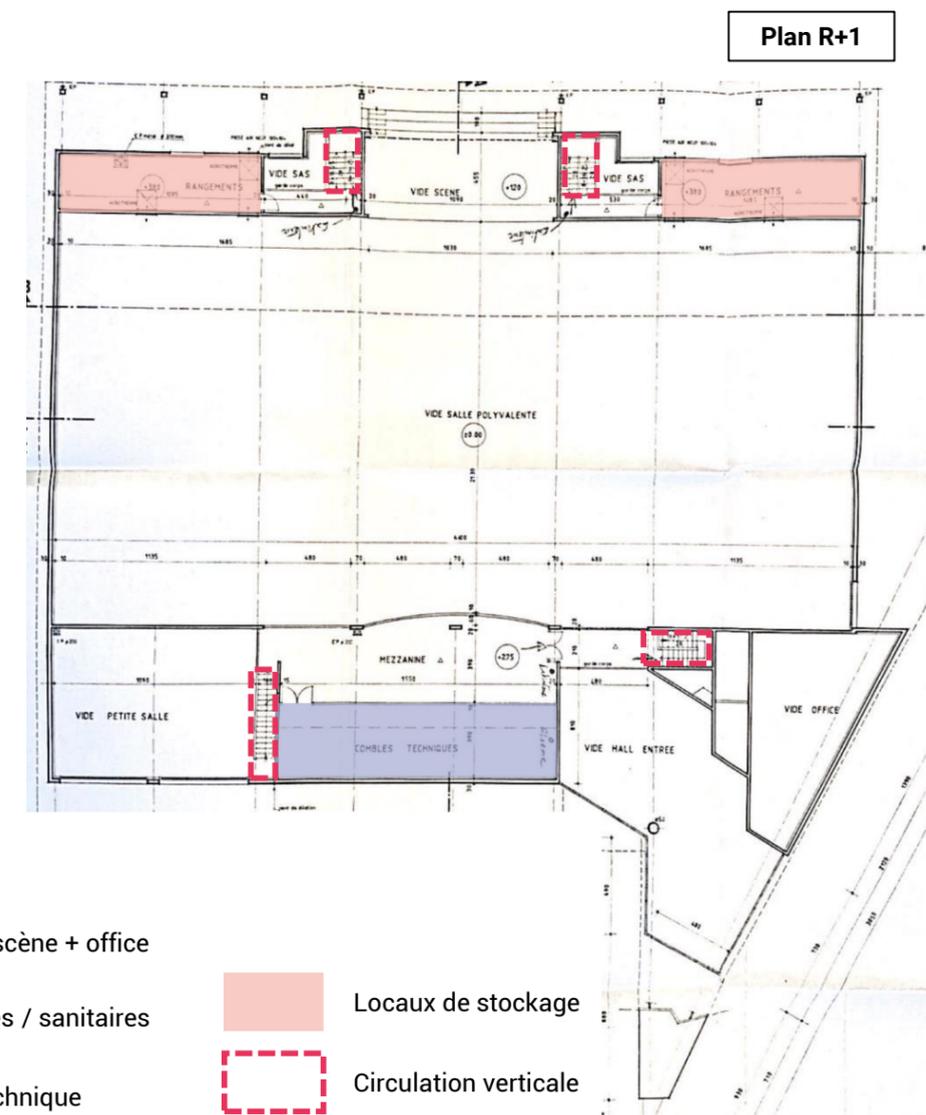
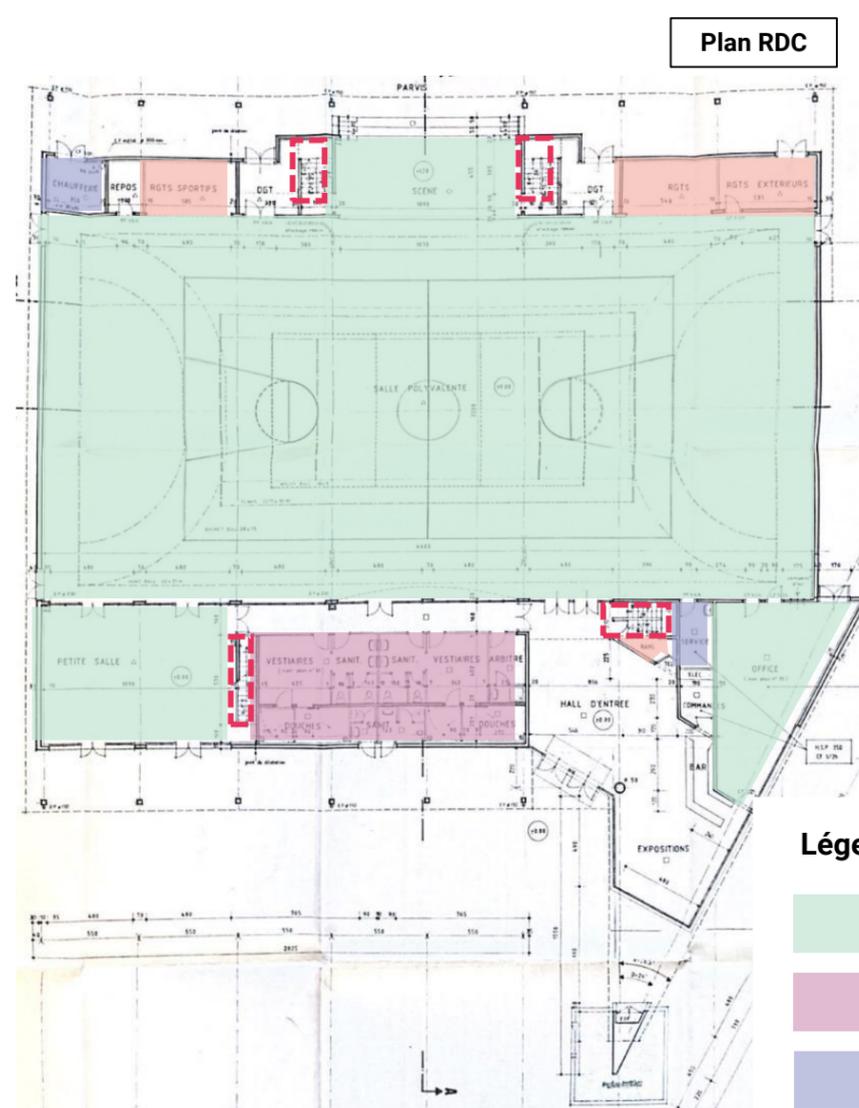
**Acteurs, usagers, public cible et activités** : Usagers divers : particuliers (location pour mariages), événements associatifs, écoles (sport), club sportifs : tennis club, judo, karaté. Association de modélisme. Organisation d'événements sur les espaces extérieurs attenants.

**Fonctionnement** : Planning et réservation auprès de la Mairie.

**Fréquentation** : **espace non utilisé depuis le sinistre en toiture de 2019**

### Dysfonctionnements / atouts :

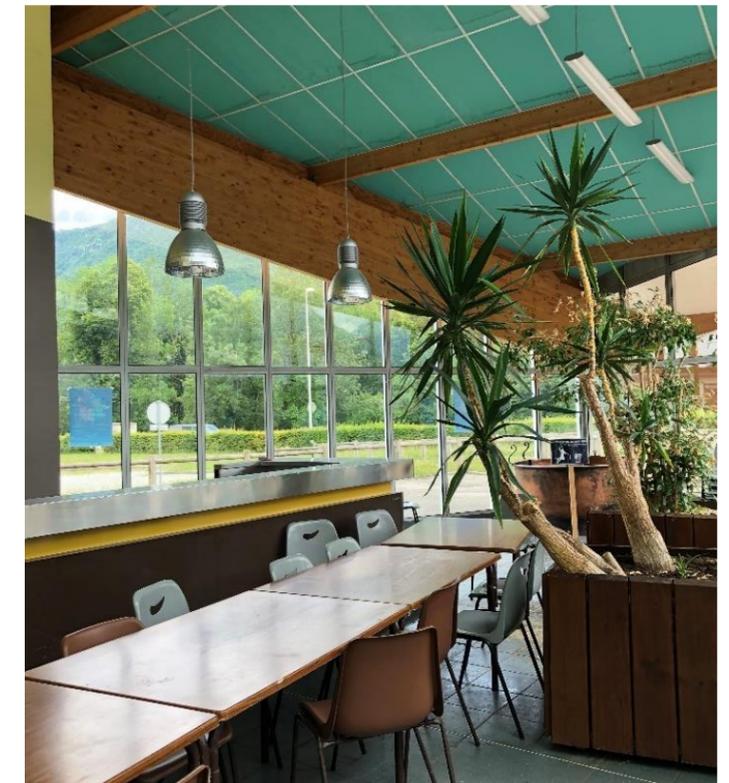
- Terrains : handball, basket, tennis et volley – **Pas de terrain de badminton**
- Scène avec rideau métallique s'ouvrant sur l'extérieur
- **Parking extérieur partagé avec l'aire d'atterrissage vol libre (payant)**
- Cuisine au RDC en lien avec la salle
- Cave en sous-sol (stockages)



### Légende

- Salles + scène + office
- Vestiaires / sanitaires
- Local technique
- Locaux de stockage
- Circulation verticale

# Salle polyvalente – Reportage photographique



# Salle polyvalente – Diagnostic technique



## > Etat technique du bâtiment

|  | Etat | Criticité |
|--|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Béton armé<br>Charpente bois<br>Dalles béton armé<br>Bon état  |      |           |
| <b>Façade</b><br>Enduit/crêpis<br>Mur rideau<br>État d'usage   |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries extérieures aluminium double vitrage<br>État d'usage   |      |           |
| <b>Toiture</b><br>Bac acier avec isolant et membrane étanche à l'extérieur, refaite en 2011, sinistre en 2019, en cours d'expertise. Complexe arraché : fuites et dégâts sur l'ensemble du bâtiment.   |      | F,S       |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol : Béton ciré (gymnase), carrelage<br>Murs : toile de verre peinte, lambris bois, panneaux bois acoustiques<br>Plafond : Dalles isolantes<br>État d'usage à dégradé selon endroit (dégâts causés par les fuites en toiture)      |      | F         |
| <b>Chauffage</b><br>Chaudière fioul avec aérothermes sur salle et radiateurs à eau.  |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Éclairage : tubes fluocompacts<br>Extraction d'air salle principale simple flux<br>Production d'ECS : ballon 1500L sur chaudière fioul<br>TGBT + box internet + sécurité incendie dans le local proche de l'entrée |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Escaliers ne respectant pas les normes d'accessibilité<br>Pas d'ascenseur  | -    | F,R,S     |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Pas de donnée sur la présence d'amiante.  | -    | R,S       |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener

Etat  Criticité  Performances énergétiques  Accessibilité PMR 

### Etat Technique

Bâtiment dégradé dans l'ensemble par les fuites en toiture. Inutilisable en l'état.

Structure et façades en état d'usage, à faible isolation thermique.

Second œuvre dégradé par endroit.

Chauffage au fioul avec extraction d'air simple flux : peu performant énergétiquement.

### Actions à mener

- Réparation de la toiture
- Reprise du second œuvre dégradé
- Isolation des façades et de la toiture
- Remplacement des équipements de chauffage et de ventilation
- Mise aux normes d'accessibilité PMR.
- **Réalisation d'une mission de repérage des matériaux contenant de l'amiante**

**Bâtiment soumis au décret tertiaire.**



### Exploitation / maintenance

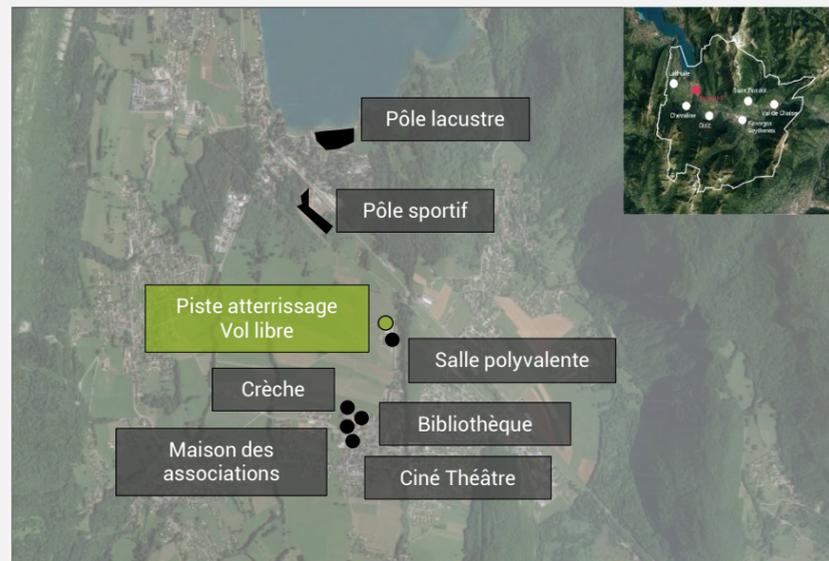
Mode de chauffage : Fioul

**Pas d'information concernant les consommations d'énergie**

# Piste d'atterrissage vol libre – Analyse fonctionnelle



## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 859 Rte du Pont Monnet, 74210 Doussard

**Parcelle :** C2901

**Propriété :** Communale

**Description :** Piste d'atterrissage vol libre (champ enherbé), parvis avec emplacements à la location pour chalets préfabriqués, parking extérieur. 2 WC extérieurs avec point d'eau.

**Publics accueillis :** particuliers, écoles de parapente

**Gestionnaire :** Mairie de Doussard

**Horaires de fonctionnement :** Pas d'information

**Rayonnement :** départemental

**Réserve foncière :** oui (espaces verts, stationnements)

## > Analyse Fonctionnelle

### Occupation/usages :

**Acteurs, usagers, public cible et activités :** Particuliers, écoles de parapente, deltistes. Chalet snack.

**Fonctionnement :** Possibilité de se garer (payant) puis de prendre une navette de l'école de parapente jusqu'à un point de départ.

Chalets en location (contrat de 4 ans, 3000 €/an).

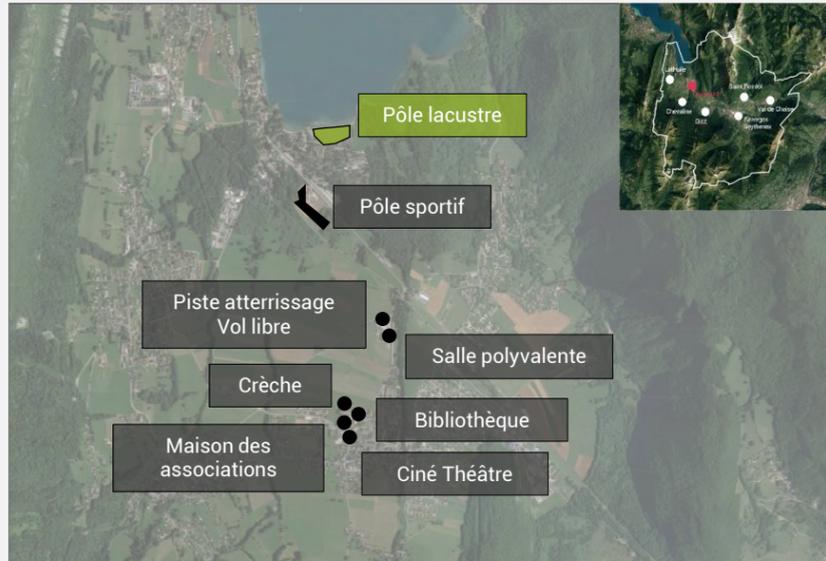
**Fréquentation :** En semaine et le week-end

### Dysfonctionnements / atouts :

- WC et point d'eau mis à disposition
- Grand parking
- Proximité avec la salle polyvalente et sa scène extérieure (possibilité d'organiser de gros événements)



## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 120 Rte de la Plage, 74210 Doussard

**Parcelle :** A2896, A2723, A847 (bâtiments)

**Propriété :** Plage intercommunale, autres parcelles communales, domaine public

### Description :

- Espace des bords du lac classé
- Un bâtiment club nautique
- Parcelles et bâtiments en délégation de service :
  - « Le Cadre » : zone d'activité avec snack, commerces, etc... En modulaires préfabriqués (temporaire pouvant rester au terme du contrat).
  - Restaurant « La plage »
- Plage intercommunale : Doussard, Lathuile, Chevaline

**Surface :** Pas d'information

**Publics accueillis :** Particuliers, touristes, usagers du club nautique, usagers du port.

**Gestionnaire :** Mairie de Doussard ou délégation de services.

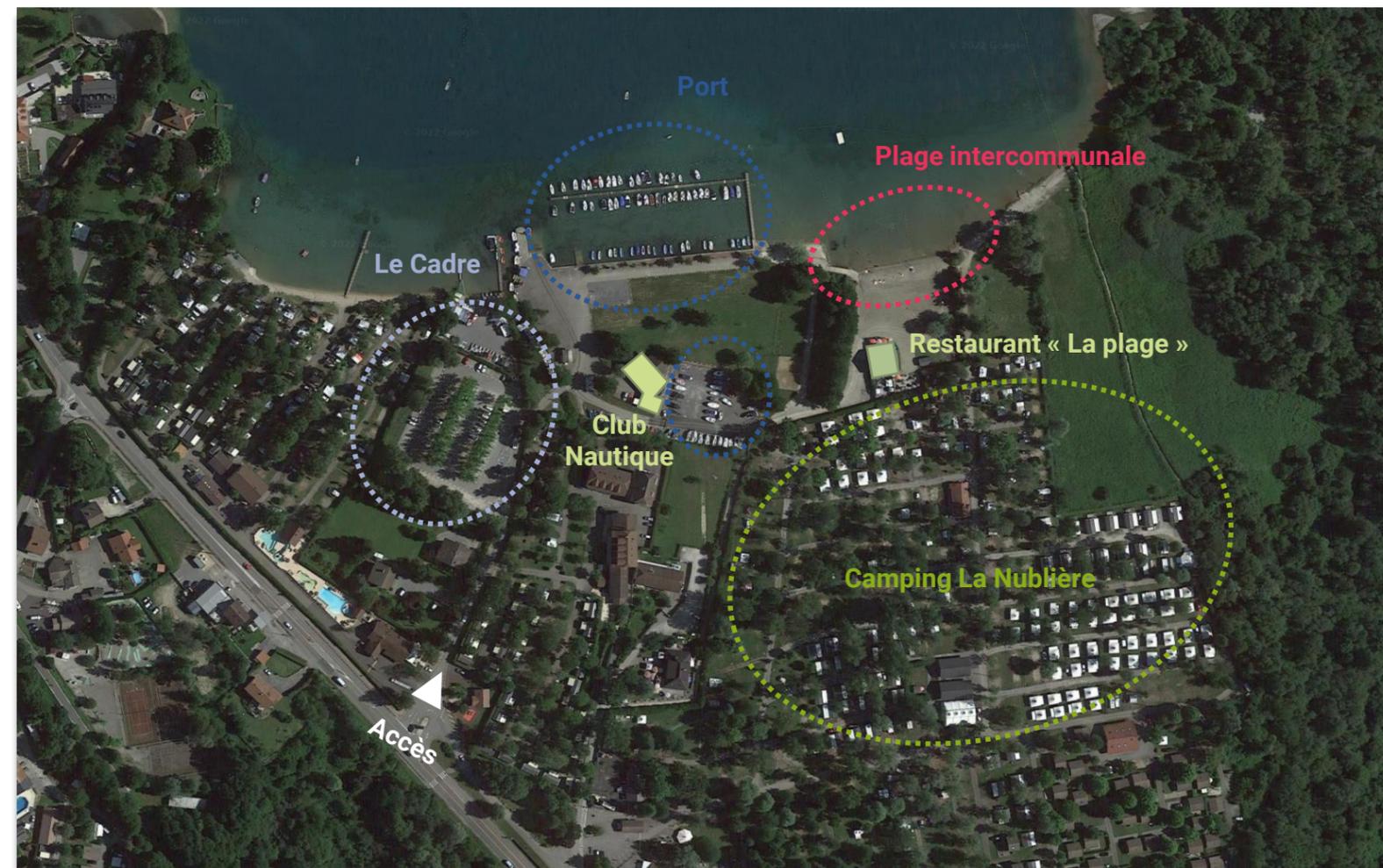
**Rayonnement :** intercommunal/départemental

**Réserve foncière :** oui, espaces verts, circulations et stationnements

## > Analyse Fonctionnelle

### Occupation/usages :

- Le cadre : aménagement du délégataire en containers sur terrain communal (snack, boutiques, activités nautiques (paddle, kayak, voile, pédalos, bateau à moteur, catamarans). Port sur l'eau et port à sec avec mise à l'eau.
- Restaurant « La Plage » : autre délégataire.
- Plage intercommunale (Doussard, Lathuile et Chevaline)
- Offre de location : Pédalo, bateau avec/sans permis, ski nautique, wakeboard.
- Réserve naturelle « Bout du Lac » (domaine public)
- Compagnie des bateaux
- Navette bateau vers Annecy
- Camping la Nublière : Camping communal également en délégation de service.



# Pôle lacustre – Reportage photographique



## &gt; Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 120 Rte de la Plage, 74210 Doussard

**Parcelle :** A2723

**Propriété :** Communale

**Description :** bâtiment de stockage avec bureaux et salles de réunion. Bâtiment annexe avec sanitaires et stockage.

**Année de construction :** années 1980

**Travaux réalisés et/ou prévus :** création d'une mezzanine effectuée récemment.

**Surface :** 450 m<sup>2</sup> SHON

**Publics accueillis :** Écoles, touristes, usagers et adhérents du club nautique et du club de plongée

**Capacité :** Pas d'information

**Classement ERP :** Type X et type L, catégorie ?

**Gestionnaire :** Mairie de Doussard sauf bâtiment annexe, géré par un délégataire

**Horaires de fonctionnement :** Pas de planning fourni

**Rayonnement :** intercommunal/départemental

**Réserve foncière :** oui (espaces verts)

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

**Acteurs, usagers, public cible et activités :** Touristes, écoles du département, clubs de voile et plongée

**Fonctionnement :** Bâtiment principal municipal, bâtiment annexe loué au club de plongée par Le cadre.

**Fréquentation :** Pas d'information

Dysfonctionnements / atouts :

- Proximité avec l'espace de mise à l'eau





## > Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Structure béton<br>Mezzanine poteau/poutre bois<br>Sol béton brut                                     |      |           |
| <b>Façade</b><br>Enduit non isolé   |      | F,R       |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Portes sectionnelles métalliques<br>Menuiseries extérieures en alu double vitrage 4/6/4 |      | F,R       |
| <b>Toiture</b><br>Tuiles<br>Non isolée  |      | F,R       |
| <b>Second œuvre</b><br>Murs bruts ou enduits<br>Menuiseries intérieures bois  |      | F         |
| <b>Chauffage</b><br>Convecteurs électriques   |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>TGBT – Tableau divisionnaire  |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Marches, pas d'ascenseur : non accessible aux PMR   | -    | F,R       |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Pas d'information transmise sur la présence d'amiante  | -    |           |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener

**Etat** 
**Criticité** 
**Performances énergétiques** 
**Accessibilité PMR** 

### Etat Technique

- Bâtiment en état d'usage à vétuste

### Actions à mener

- Travaux d'isolation des façades
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Travaux d'isolation de la toiture
- Reprise du second œuvre
- Travaux de mise en accessibilité
- **Diagnostic amiante**

### Exploitation / maintenance

Mode de chauffage : électrique

**Pas d'information concernant les consommations d'énergie**

# Pôle lacustre – Restaurant - Diagnostic technique



## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** All. de la Nublière, 74210 Doussard

**Parcelle :** A847

**Propriété :** Communale

**Description :** Bâtiment avec cuisine professionnelle et salle de restauration.

**Année de construction :** Pas d'information

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Pas d'information

**Surface :** 190 m<sup>2</sup> SHON environ

**Publics accueillis :** Particuliers, touristes

**Capacité :** Pas d'information

**Classement ERP :** Type N

**Gestionnaire :** Déléataire de services

**Horaires de fonctionnement :** Uniquement en saison, Pas d'informations précises

**Rayonnement :** intercommunal/départemental

**Reserve foncière :** oui (espaces verts)

## > Analyse Fonctionnelle

### Occupation/usages :

**Acteurs, usagers, public cible et activités :** Touristes

**Fonctionnement :** Bâtiment municipal en délégation de services (restaurant), avec sanitaires publics

**Fréquentation :** ouvert uniquement en saison.

## > Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Béton<br>Poteau/poutre bois<br>Charpente bois   | ■    | ■         |
| <b>Façade</b><br>Bardage bois<br>Enduit/crêpis  | ■    | ■         |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Fenêtres double vitrage alu ancien                                      | ■    | F,R       |
| <b>Toiture</b><br>Tuile non isolée  | ■    | F,R       |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol : carrelage, parquet<br>Murs : lambris bois, PVC                               | ■    | ■         |
| <b>Chauffage</b><br>Convecteurs électriques   | ■    | ■         |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Éclairage : spots halogènes<br>Cuisine professionnelle avec hotte | ■    | ■         |
| <b>Accessibilité</b><br>Accessible  | —    | ■         |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Pas de diagnostic fourni   | —    | ■         |



## > Synthèse de l'état technique et actions à mener

|                                  |   |                          |   |
|----------------------------------|---|--------------------------|---|
| <b>Etat</b>                      | ■ | <b>Criticité</b>         | ■ |
| <b>Performances énergétiques</b> | ■ | <b>Accessibilité PMR</b> | ■ |

### Etat Technique

- Bâtiment en état d'usage
- Pas d'isolation

### Actions à mener

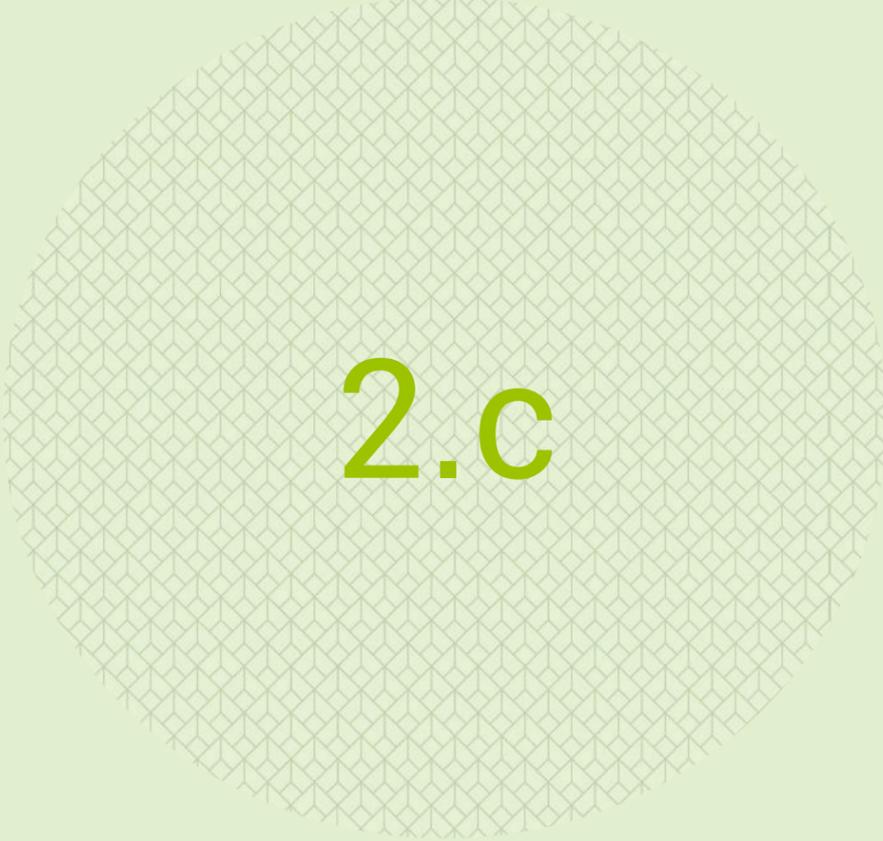
- Travaux d'isolation thermique
- **Diagnostic amiante**

### Exploitation / maintenance

Mode de chauffage : électrique

**Pas d'informations concernant les consommations d'énergie**

|  | Etat | Criticité | Accessibilité PMR | Performance énergétique | Consommations d'énergie                       | Principaux travaux à engager  | Coût « Scénario 0 »    |
|--|------|-----------|-------------------|-------------------------|---|---|------------------------|
| <b>Crèche municipale</b><br><i>260 m<sup>2</sup> SHON</i>                |      |           |                   |                         | Données incomplètes                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien et maintenance courante</li> <li>Installation d'une VMC dans l'ensemble des locaux</li> <li>Renforcement de l'isolation des façades</li> </ul>   | 70 200 € HT travaux    |
| <b>Pôle sportif</b><br><i>3,7 ha – 172 m<sup>2</sup> SHON construits</i> |      |           |                   |                         | 268 kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> SHON.an | <u>Bâtiment vestiaires :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation des façades</li> <li>Mise en accessibilité PMR</li> <li>Diagnostic amiante</li> </ul>   | 61 000 € HT travaux    |
| <b>Cinéma-théâtre</b><br><i>596 m<sup>2</sup>SDP</i>                     |      |           |                   |                         | Données non communiquées                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien et maintenance courante</li> </ul>   | -                      |
| <b>Maison des associations</b><br><i>1046 m<sup>2</sup> SHON</i>         |      |           |                   |                         | Données non communiquées                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> <li>Installation d'une VMC</li> <li>Mise aux normes accessibilité</li> <li>Diagnostic amiante et plomb</li> </ul>  | 585 000 € HT travaux   |
| <b>Bibliothèque</b><br><i>153 m<sup>2</sup>SDP</i>                       |      |           |                   |                         | 91 kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> SDP.an   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> <li>Reprise du second œuvre (sol) – désamiantage en conséquence</li> <li>Remplacement des radiateurs</li> </ul>  | 118 000 € HT travaux   |
| <b>Salle polyvalente</b><br><i>1660 m<sup>2</sup> SDP</i>                |      |           |                   |                         | Données non communiquées                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réparation de la toiture et isolation de l'enveloppe</li> <li>Reprise du second œuvre dégradé</li> <li>Remplacement des équipements de chauffage et de ventilation</li> <li>Mise aux normes d'accessibilité PMR</li> <li>Diagnostic amiante</li> </ul> | 2 255 000 € HT travaux |
| <b>Pôle lacustre – base nautique</b><br><i>450 m<sup>2</sup> SHON</i>    |      |           |                   |                         | Données non communiquées                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> <li>Reprise du second œuvre</li> <li>Travaux de mise en accessibilité</li> <li>Diagnostic amiante</li> </ul>   | 197 000 € HT travaux   |
| <b>Pôle lacustre – restaurant</b><br><i>190 m<sup>2</sup> SHON</i>       |      |           |                   |                         | Données non communiquées                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> <li>Diagnostic amiante</li> </ul>  | 97 000 € HT travaux    |



2.c

---

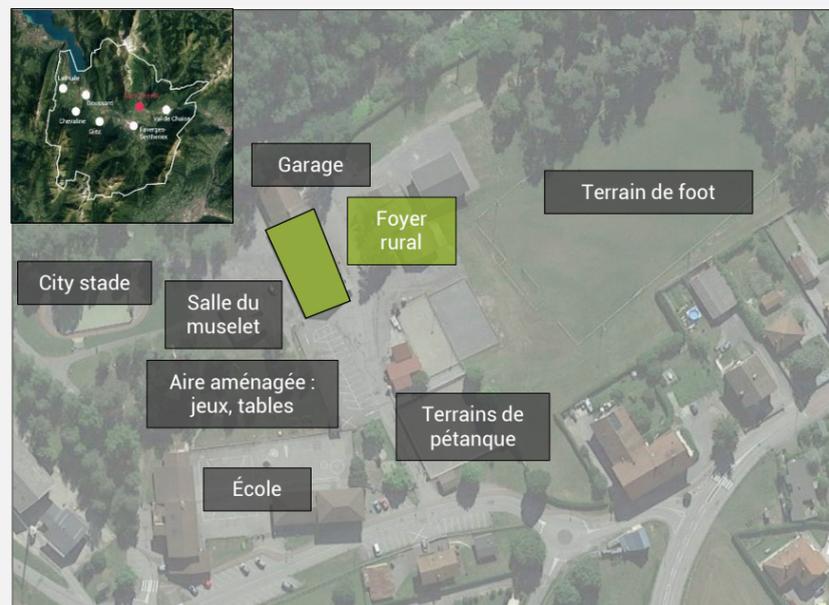
Commune de Saint-Ferréol

---

# Foyer rural – Analyse fonctionnelle



## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** Rue du Pré de Foire, 74210 Saint-Ferréol

**Parcelle :** C2938

**Propriété :** Communale

**Description :** Salle des fêtes (foyer rural), terrain de foot et de pétanque en accès libre, city stade, parc aménagé (jeux, fitness).

**Année de construction :** 1980

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Projet envisagé : réhabilitation globale (acoustique, thermique, amiante, accès) + extension vers l'actuel garage pour vestiaires et stockages.

**Surface :** 400 m<sup>2</sup>SDP environ

**Publics accueillis :** Particuliers (mariages, fêtes de famille, repas), associations locales, accueil des anciens.

**Capacité :** 320 personnes

**Classement ERP :** Type L catégorie 3

**Gestionnaire :** Mairie de Saint Ferréol – réservations validées par maire et adjoints

**Horaires de fonctionnement :** Selon associations et locations

**Rayonnement :** communal/intercommunal

**Réserve foncière :** oui (stationnements)

## > Analyse Fonctionnelle

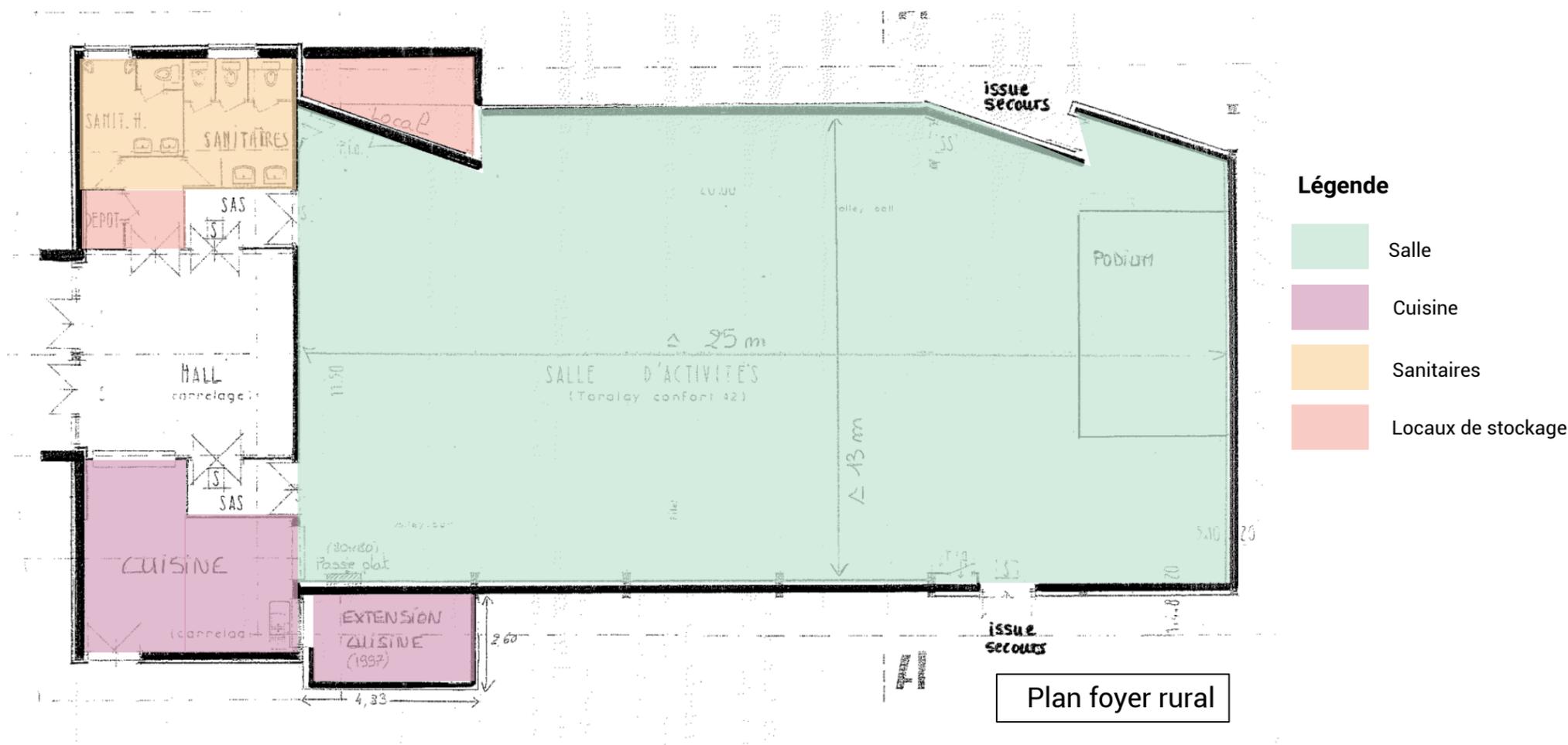
### Occupation/usages :

**Acteurs, usagers, public cible et activités :** Associations locales pour événements et festivités locales, assemblées générales, etc.. Location à des particuliers pour mariages, fêtes de famille,

**Fonctionnement :** Réservation auprès de la Mairie, validées par le maire et ses adjoints. Gratuit pour les jeunes du village qui se marient, 2 locations gratuites par an et par association. Tarif différencié pour intra-communaux et extra-communaux.

### Dysfonctionnements / atouts :

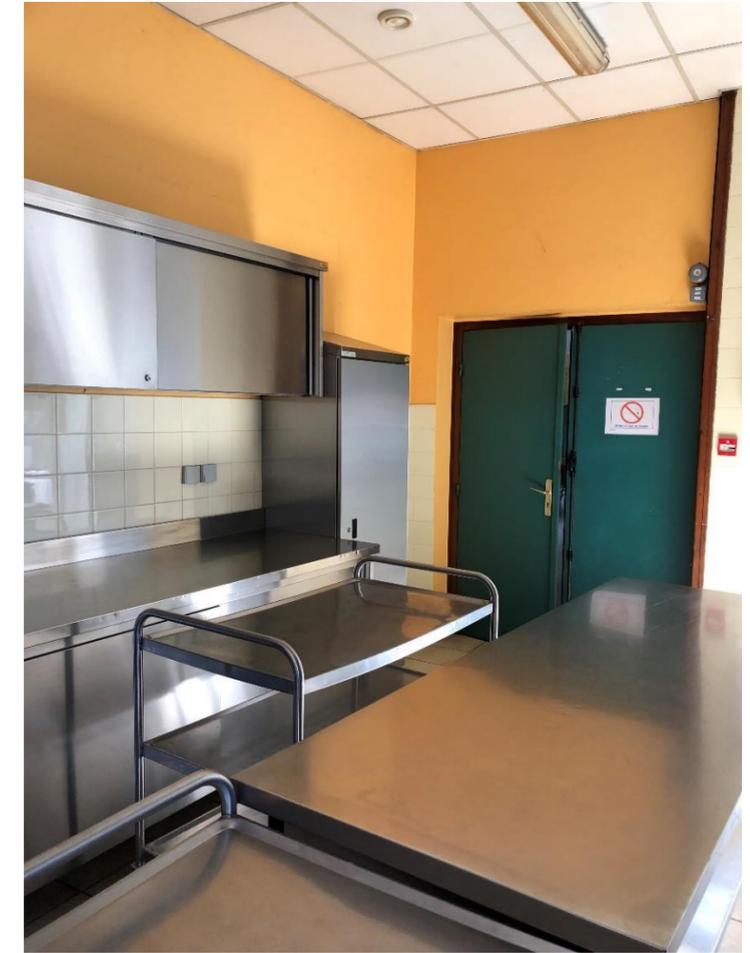
- **Problème d'acoustique intérieure**
- Cuisine équipée aux normes
- Présence de parking en nombre important
- Positionnement à l'écart du centre bourg (limitation des nuisances sonores)
- Terrain multisport, de pétanque, parc avec jeux à proximité
- **Situé au bord de la zone rouge du PPRN inondations, travaux en cours sur la rivière pour réduire les risques**



# Foyer rural – Reportage photographique - Extérieurs



# Foyer rural – Reportage photographique - Bâtiment



# Foyer rural – Diagnostic technique



## > Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Béton et parpaings<br>Charpente en bois   |      |           |
| <b>Façade</b><br>Façades non isolées<br>Revêtement enduit et crépis   |      | F,R       |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries extérieures en bois simple vitrage ancien<br>Portes aluminium anciennes<br>État vétuste   |      | F,R       |
| <b>Toiture</b><br>Toiture fibrociment (présence d'amiante)<br>Non isolée, risque de rupture en cas de chutes de neige importantes   |      | F,R,S     |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol : carrelage<br>Murs : enduits peints<br>Menuiseries intérieures bois anciennes<br>Faux plafonds 60x60 entrée, 80x120 salle (isolation)<br>État vétuste   |      | F         |
| <b>Chauffage</b><br>Chauffage au sol électrique<br>Aérothermes électriques<br>Rideau d'air chaud à l'entrée<br>Ballon ECS gaz   |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Pas de ventilation<br>Éclairage tubes fluocompacts<br>Ampoules incandescentes<br>Cuisines équipée avec chambre froide et hotte<br>Bar à l'entrée avec frigo et lave verre<br>Réseau RIA et alarme incendie<br>Wifi sur tout le bâtiment |      | F,R       |
| <b>Accessibilité</b><br>WC non accessibles PMR  | -    | F,R       |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Amiante présente en toiture  | -    | R,S       |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener



### Etat Technique

- Bâtiment vétuste
- Pas d'isolation thermique en toiture ni en façade
- Menuiseries thermiques anciennes simple vitrage
- Second œuvre vétuste
- Pas de VMC
- WC non accessibles
- Présence d'amiante

### Actions à mener

- Désamiantage
- Rénovation énergétique : isolation et remplacement des menuiseries
- Reprise du second œuvre
- Mise aux normes sanitaires (ventilation)
- Mise en accessibilité du bâtiment (WC PMR)

### Exploitation / maintenance

Mode de chauffage : électrique

**Pas d'information concernant les consommations d'énergie**

# Salle du muselet – Analyse fonctionnelle et technique



## > Carte d'identité du bâtiment

**Adresse :** Rue du Pré de Foire, 74210 Saint-Ferréol

**Parcelle :** C2938

**Propriété :** Communale

**Description :** Salle des associations avec petite cuisine équipée, sanitaires et douches

**Année de construction :** 1985-1988

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Travaux de rénovation abandonnés au profit d'une nouvelle salle pour l'école. Petits travaux de rénovation en 2020-2021

**Surface :** 140 m<sup>2</sup> SDP environ

**Publics accueillis :** Particuliers (anniversaires, repas), associations locales, Club des anciens.

**Capacité :** 30 personnes assises

**Classement ERP :** Type L catégorie 5

**Gestionnaire :** Mairie de Saint Ferréol – réservations validées par maire et adjoints

**Horaires de fonctionnement :** Selon associations

**Rayonnement :** communal

**Réserve foncière :** oui

### Occupation/usages :

**Acteurs, usagers, public cible et activités :** Anciens sanitaires du camping, ancienne cantine scolaire. Devenu salle des associations, actuellement proposée à la location, elle accueille également le club des anciens (cours de yoga, de gym, jeux de société, etc...). Présence d'une cuisine équipée et sanitaires + douches.

**Fonctionnement :** Location et réservation via le site de la Mairie.

## > État technique du bâtiment

|  | Etat | Criticité |
|--|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Parpaings<br>État d'usage                                    |      |           |
| <b>Façade</b><br>Crépis et bardage bois<br>Façades non isolées                   |      | F,R       |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries bois anciennes simple vitrage      |      | F,R       |
| <b>Toiture</b><br>Tuiles en fibrociment (amiante)                                |      | F,R,S     |
| <b>Second œuvre</b><br>Murs peints<br>Carrelage<br>État d'usage                  |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Chauffe-eau gaz dans chaufferie<br>Chauffage chaudière gaz   |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Pas de ventilation<br>Tubes fluocompacts |      | F,R       |
| <b>Accessibilité</b><br>Pas de WC PMR  | -    | F,R       |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Présence d'amiante en toiture                       | -    |           |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener

|                                  |  |                          |  |
|----------------------------------|--|--------------------------|--|
| <b>Etat</b>                      |  | <b>Criticité</b>         |  |
| <b>Performances énergétiques</b> |  | <b>Accessibilité PMR</b> |  |

### Etat Technique

- Bâtiment en état d'usage à vétuste
- Pas d'isolation et pas de ventilation
- Présence d'amiante
- WC non accessibles PMR

### Actions à mener

- Travaux de rénovation énergétique
- Travaux de désamiantage
- Mise en accessibilité du site

### Exploitation / maintenance

Mode de chauffage : gaz pour le muselet, électricité pour le foyer rural

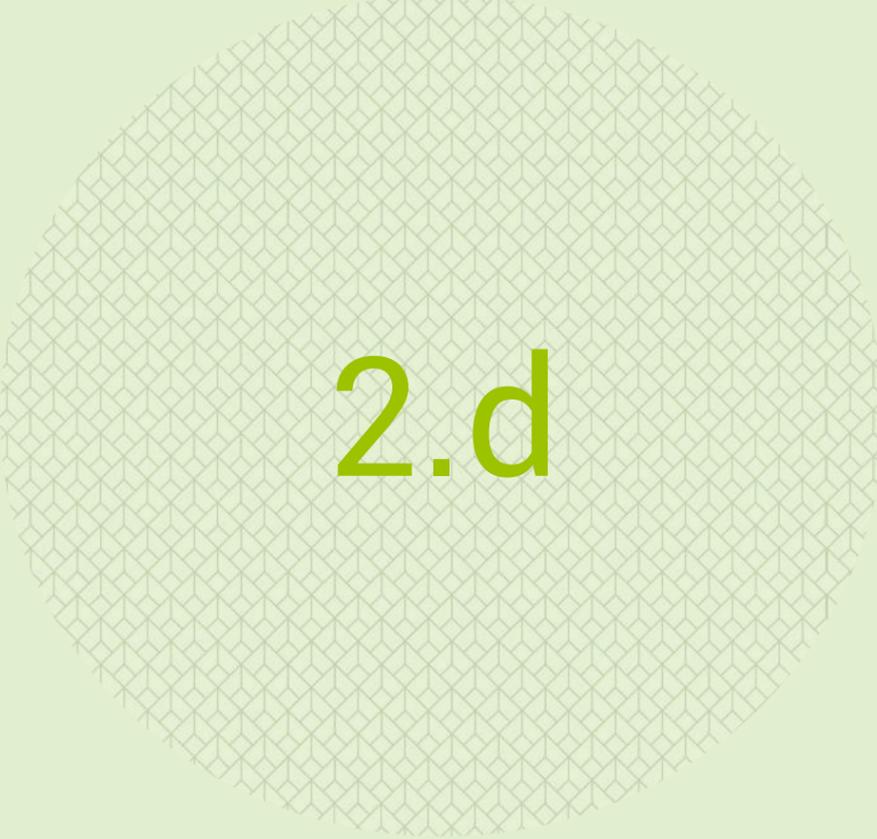
### Consommations d'énergie (Foyer rural + Muselet) :

- Electricité : 88 305 kWh<sub>EF</sub>/an, soit 163,5 kWh<sub>EF</sub>/m<sup>2</sup>SDP.an
- Gaz : 5 509 L/an, soit 165 kWh<sub>EF</sub>/an, soit 1,18 kWh<sub>EF</sub>/m<sup>2</sup>SDP.an → donnée incohérente à consolider

## Synthèse état technique



|   | Etat | Criticité | Accessibilité PMR | Performance énergétique | Consommations d'énergie   | Principaux travaux à engager   | Coût « Scénario 0 »  |
|---|------|-----------|-------------------|-------------------------|---|--|----------------------|
| <b>Foyer rural</b><br><i>400 m<sup>2</sup> SDP</i>      |      |           |                   |                         | 165<br>kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> SDP.an<br><i>Donnée à consolider</i> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Désamiantage</li> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> <li>Reprise du second œuvre</li> <li>Mise aux normes sanitaires (ventilation)</li> <li>Mise en accessibilité du bâtiment</li> </ul> | 558 000 € HT travaux |
| <b>Salle du Muselet</b><br><i>140 m<sup>2</sup> SDP</i> |      |           |                   |                         |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation des façades</li> <li>Mise en accessibilité PMR</li> <li>Désamiantage</li> </ul>   | 110 000 € HT travaux |



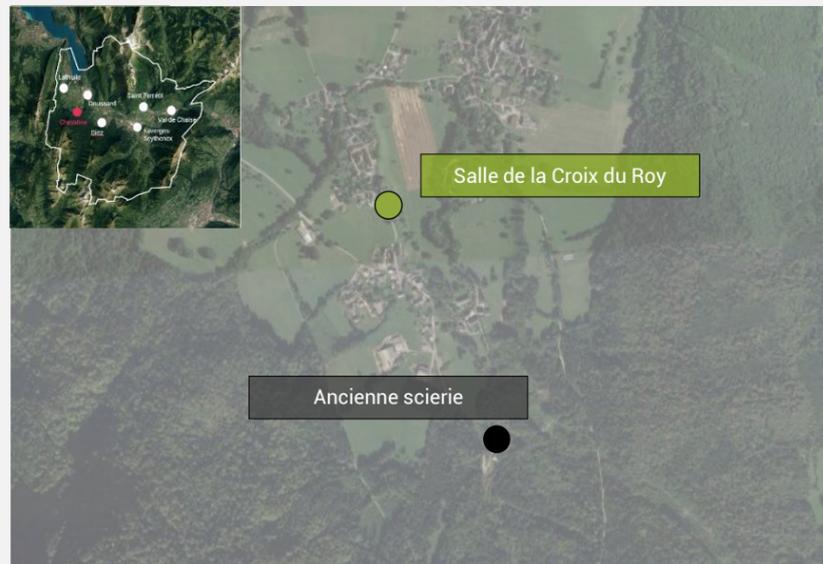
2.d

---

Commune de Chevaline

---

## &gt; Carte d'identité du bâtiment



Adresse : 489 route de Chevaline, 74210 Chevaline

Parcelle : A 180

Propriété : Communale

Description : Salle polyvalente avec cuisine et espace en mezzanine.

Année de construction : **Entre 1920 et 1930**, réhabilitée en 1998

Travaux réalisés et/ou prévus : Extension en 1998 (partie cuisine/sanitaires) et rénovation avec construction mezzanine

Surface : 95 m<sup>2</sup> SDPPublics accueillis : particuliers : fêtes et mariages, associations dont yoga, club du 3<sup>ème</sup> âge, jujitsu, aikido. Conseils municipaux, vœux du maire, fête de village.

Capacité : 74 personnes debout, 40 à 50 places assises

Classement ERP : Type L catégorie 5

Gestionnaire : Mairie de Chevaline

Horaires de fonctionnement : En journée seulement (maximum 22h)

Rayonnement : communal/intercommunal

Réserve foncière : oui (parvis)

## &gt; Analyse Fonctionnelle

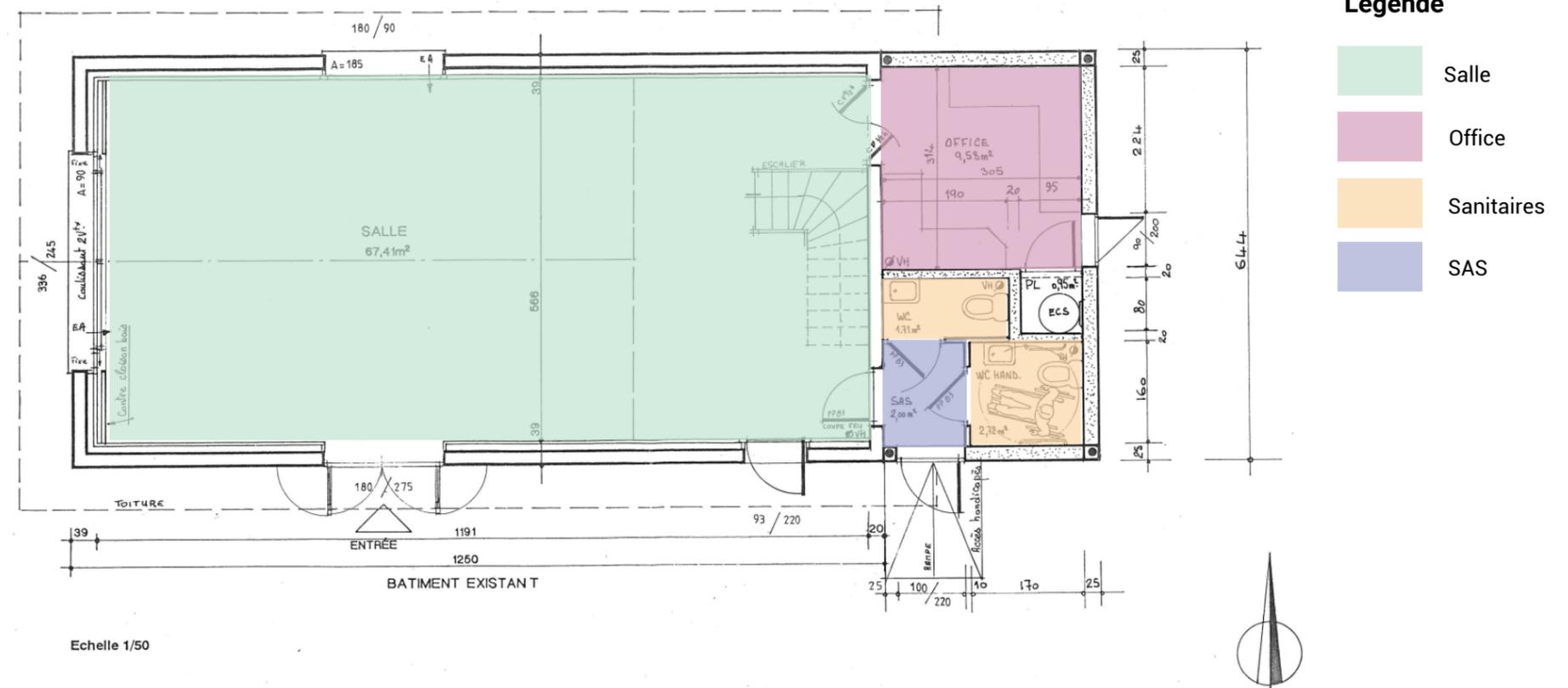
Occupation/usages :

**Acteurs, usagers, public cible et activités :** Location aux particuliers pour mariages, anniversaires, etc.. En journée seulement, tarifs différenciés (village et extérieurs), planning de réservation en mairie. En semaine, associations : yoga, club du 3<sup>e</sup> âge, par le passé jujitsu et aikido. Autres associations du village : gratuité pour 2 utilisations. Conseils municipaux, vœux du maire et fêtes du village.

**Fonctionnement :** Réservation et planning en mairie, réservation régulière pour des activités type yoga

Dysfonctionnements / atouts :

- Nuisances sonores trop importantes pour une utilisation le soir
- Salle lumineuse et bien exposée
- Cuisine équipée
- Sanitaires accessibles PMR
- Espaces extérieur attenant pour prolongement extérieur des activités



# Salle de la Croix du Roy – Reportage photographique



# Salle de la Croix du Roy – Diagnostic technique



## > Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Briques de terre cuite<br>Extension en moellons<br>Charpente bois<br>Pas de désordre apparent   |      |           |
| <b>Façade</b><br>Crépis décollé par endroit<br>Isolation thermique intérieure de faible épaisseur   |      | F,R       |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries extérieures en aluminium double vitrage 4/6/4 anciennes<br>Menuiseries extérieures en bois double vitrage 4/8/4 anciennes |      | F,R       |
| <b>Toiture</b><br>Toiture tuile   |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol : carrelage<br>Murs : enduits peints + lambris en bois, faïence dans la cuisine<br>Faux-plafond 60x60  |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Chauffage au sol électrique avec thermostat<br>ECS : ballon électrique  |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Éclairage : tubes fluocompacts<br>Cuisine équipée pour le réchauffage<br>Sécurité incendie<br>Tableau électrique datant de 2015 |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Bâtiment accessible dont 1 WC PMR   | —    |           |
| <b>Risques sanitaires</b><br>DTA existant : pas d'amiante   | —    |           |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener

|      |  |           |  |                           |  |                   |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|
| Etat |  | Criticité |  | Performances énergétiques |  | Accessibilité PMR |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|

### Etat Technique

Le bâtiment est en état d'usage avec des travaux de rénovation énergétique à prévoir.

### Actions à mener

- Isolation thermique du bâtiment
- Remplacement des menuiseries

### Exploitation / maintenance

**Audit énergétique en cours en vue d'une rénovation énergétique (SYANE)**

Mode de chauffage : électrique

Consommations d'énergie : 12 089 kWh<sub>EF</sub> par an, soit 128 kWh<sub>EF</sub>/m<sup>2</sup>SDP/an

## &gt; Carte d'identité du bâtiment

**Adresse** : Chemin de la grande Combe, 74210 Chevaline**Parcelle** : A1161**Propriété** : Communale**Description** : Ancienne scierie actuellement utilisée en dépôt de bois**Année de construction** : **Pas d'information****Travaux réalisés et/ou prévus** : **Pas d'information****Surface** : **Pas d'information****Publics accueillis** : Aucun**Capacité** : selon usage futur**Classement ERP** : selon usage futur**Gestionnaire** : mairie, actuellement loué à un particulier**Horaires de fonctionnement** : -**Rayonnement** : -**Réserve foncière** : oui

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

Bâtiment devenu propriété de la commune. Projet d'installer une centrale hydroélectrique (proximité rivière), abandonné.

Hangar actuellement loué à un particulier comme dépôt de bois

Bâtiment très vétuste, isolé du village et sombre

Intervention conséquente à prévoir pour le valoriser dans le secteur touristique ou culturel (écomusée par exemple).

Dysfonctionnements / atouts :

La combe d'Ire est très fréquentée en été pour sa fraîcheur et sa proximité avec la rivière et les départs de chemins de randonnée.

## &gt; Synthèse de l'état technique

**Exploitation / maintenance****Sans objet - inoccupé**

# Ancienne scierie – Reportage photographique



# Synthèse état technique



|  | Etat | Criticité | Accessibilité<br>PMR | Performance<br>énergétique | Consommations<br>d'énergie                      | Principaux travaux à engager   | Coût<br>« Scénario 0 » |
|--|------|-----------|----------------------|----------------------------|---|--|------------------------|
| <b>Salle de la Croix<br/>du Roy</b><br><br><i>95 m<sup>2</sup> SDP</i> |      |           |                      |                            | 128<br>kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> SDP.an | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> </ul> | 55 000 € HT travaux    |
| <b>Ancienne scierie</b><br><br><i>Surface : N.C.</i>                   |      |           | Selon usage          |                            | Sans objet                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>A définir selon usage projeté</li> </ul>  | -                      |



2.e

---

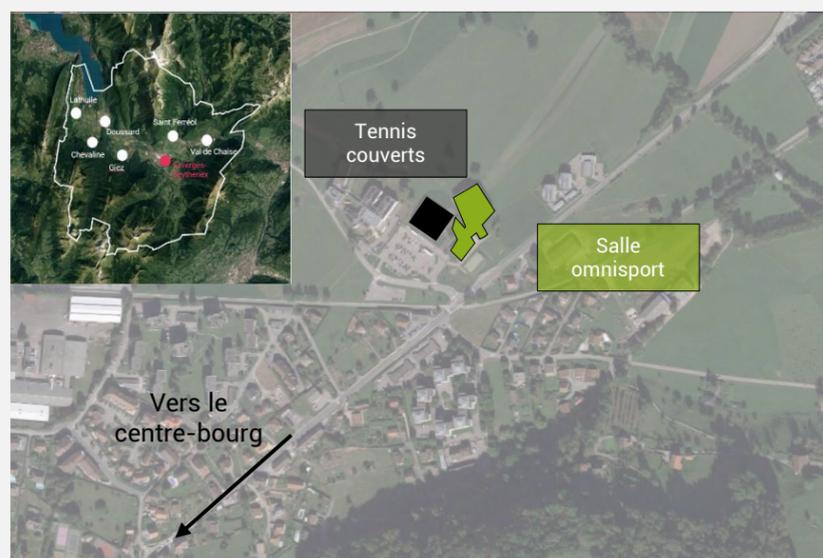
Commune de Faverges-Seythenex

---

# Salle omnisport – Analyse fonctionnelle



## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 895 Rte d'Albertville, 74210 Faverges

**Parcelle :** C2569

**Propriété :** Communale

**Description :** Salle omnisport avec gymnase, vestiaires, salle de danse, salle de musculation et salle d'arts martiaux. Salle de réunion. Hall d'entrée avec bar et cuisine (réchauffage).

**Année de construction :** 1994

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Construction d'un bâtiment supplémentaire sur la même parcelle pour accueillir de nouveaux usages dont une salle de gymnastique et un dojo.

**Surface :** 2370 m<sup>2</sup> SHON

**Publics accueillis :** Clubs et associations sportives, élèves du lycée professionnel.

**Capacité :** 330 personnes dans les gradins, 600 personnes au total (gymnase)

**Classement ERP :** Type X avec activités type L, 3<sup>ème</sup> catégorie

**Gestionnaire :** Commune de Faverges-Seythenex

**Horaires de fonctionnement :** 7h30-22h en semaine et selon compétitions le week-end.

**Rayonnement :** intercommunal/départemental

**Réserve foncière :** oui (terrains communaux, parkings)

## > Analyse Fonctionnelle

### Occupation/usages :

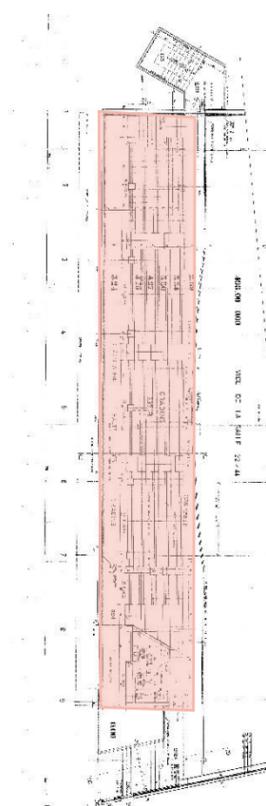
#### Acteurs, usagers, public cible et activités :

Club d'athlétisme, basket, gymnastique, danse, judo, aikido, badminton et escalade.

Cages de handball mais pas de club : utilisé par les scolaires. (lycée professionnel).

Également fréquenté par les pompiers le matin.

**Fonctionnement :** Sur réservation et selon planning entre 7h30 et 22h en semaine et selon compétitions le week-end.



Plan R+1



Plan RDC

### Légende

|                                       |                          |
|---------------------------------------|--------------------------|
| <span style="color: green;">■</span>  | Espaces sportifs         |
| <span style="color: purple;">■</span> | Vestiaires et sanitaires |
| <span style="color: orange;">■</span> | Locaux de stockage       |
| <span style="color: blue;">■</span>   | Espace de réunion / vie  |
| <span style="color: pink;">■</span>   | Gradins                  |

### Dysfonctionnements / atouts :

- Fosse de saut en longueur plus aux normes (dangereuse)
- Problèmes de luminosité pour le badminton (éblouissement)
- Rangements jugés trop petits (mais non encombrés actuellement)
- Sol non adapté à la pratique de la danse
- Problème de planning entre spectacles de danse/gym et autres sports, pas d'organisation de compétitions possible pour la gymnastique.
- Salle de musculation et de réunion peu utilisées
- Manque de locaux associatifs de type bureaux
- Dojo : tapis trop proches du mur

# Salle omnisport – Reportage photographique



# Salle omnisport – Diagnostic technique



## > Etat technique du bâtiment

|  | Etat | Criticité |
|--|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Béton armé<br>Charpente bois en lamellé collé<br>État d'usage  |      |           |
| <b>Façade</b><br>Soubassement béton<br>Isolation thermique intérieure de faible épaisseur.   |      | F,R       |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Mur rideau aluminium double vitrage 4/12/4<br>Parois double peau en polycarbonate<br>Store screen par endroit  |      | F,R       |
| <b>Toiture</b><br>Bac acier isolé  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Salle omnisport : sol souple, murs peints + lambris / bardage bois et faïence, faux plafond fibre avec isolant. État d'usage à bon état<br>Salle de danse : sol parquet bois, murs enduits peints, faux plafond 60x60 classique<br>Vestiaires et circulations : carrelage<br>Plafond : Faux plafond 60x60 dans le hall et les vestiaires<br>Menuiseries intérieures bois plein état d'usage.<br>État d'usage à bon état |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Chauffage au sol et aérothermes sous les gradins reliés à la sous-station du réseau de chauffage urbain de Faverges<br>ECS sur sous-station RCU.<br>4 CTA : gradins, danse, arts martiaux, salle de musculation.   |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>VMC simple flux (extraction) dans les sanitaires<br>Éclairage spots type halogènes et ampoules LED<br>2 transformateurs basse tension : loge gardien et entrée grande salle.<br>Ventilateur-convecteur électrique en rideau d'air chaud à l'entrée du sas du hall.<br>Baie informatique, alarme incendie et contrôle d'accès depuis la loge du gardien.  |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Bâtiment accessible.   | —    |           |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Pas de risque amiante   | —    |           |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener



### Etat Technique

- Bâtiment en état d'usage
- Équipements techniques et structure en bon état
- Menuiseries et double peau polycarbonate en état d'usage à dégradé
- Bâtiment accessible PMR

### Actions à mener

- Rénovation énergétique pour rendre le bâtiment plus performant et plus confortable en période estivale
- Entretien et maintenance courants

**Bâtiment soumis au décret tertiaire.**



### Exploitation / maintenance (données y compris tennis couverts)

Mode de chauffage : Réseau de chaleur bois de Faverges

Consommations d'énergie réseau de chaleur (2021) : 277 696 kWh<sub>ef</sub> – 98 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> SHON

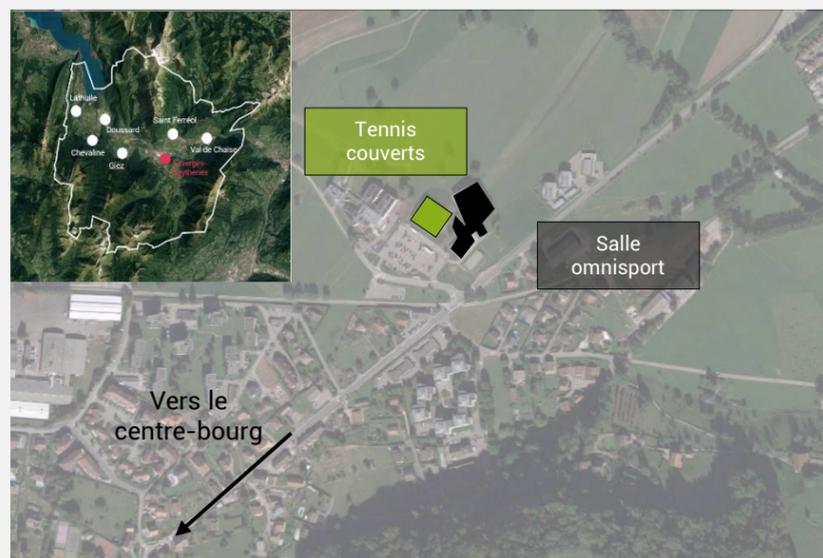
Consommations d'énergie électrique (2021) : 82 404 kWh<sub>ef</sub> – 29 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> SHON

Coût annuel réseau de chaleur : 14 963 €

Coût annuel électricité : 10 373 €



## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 895 Rte d'Albertville, 74210 Faverges

**Parcelle :** C2569

**Propriété :** Communale

**Description :** Deux terrains de tennis couverts en lien avec sanitaires et vestiaires en construction modulaire.

**Année de construction :** 2019

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Aucun

**Surface :** Environ 450 m<sup>2</sup> SDP

**Publics accueillis :** Lycée professionnel, fondation enfants handicapés (OVE), club de tennis

**Capacité :** 2 terrains

**Classement ERP :** Type X **catégorie ?**

**Gestionnaire :** Commune de Faverges-Seythenex

**Horaires de fonctionnement :** **Pas d'information**

**Rayonnement :** intercommunal

## > Analyse Fonctionnelle

### Occupation/usages :

**Acteurs, usagers, public cible et activités :** Courts de tennis utilisés par le club de tennis, le lycée professionnel et l'OVE.

**Fonctionnement :** **Pas d'information**

**Fréquentation :** **Pas d'information**

|  | Etat | Criticité |
|--|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Structure poteaux-poutre bois<br>Fondations en béton   |      |           |
| <b>Façade</b><br>Complexe bardage acier isolé  |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Pas de menuiseries sauf portes en alu double vitrage   |      |           |
| <b>Toiture</b><br>Double toile suspendue   |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol en résine (terrains)<br>Entrée et vestiaires : faux plafond 60x60, sol souple et carrelage, cloisons légères.                 |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Aérothermes sur sous station RCU   |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Spots halogènes<br>CTA avec déshumidificateur<br>Radiateurs à eau avec vannes thermostatiques<br>VMC simple flux |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>WC PMR   |      |           |
| <b>Risques sanitaires</b><br>RAS   |      |           |

### Dysfonctionnements / atouts :

- Proximité espace omnisport, lycée et parking (facilement accessible).

### > Synthèse de l'état technique et actions à mener



#### Etat Technique

- Bâtiment en très bon état (construit en 2019)

#### Actions à mener

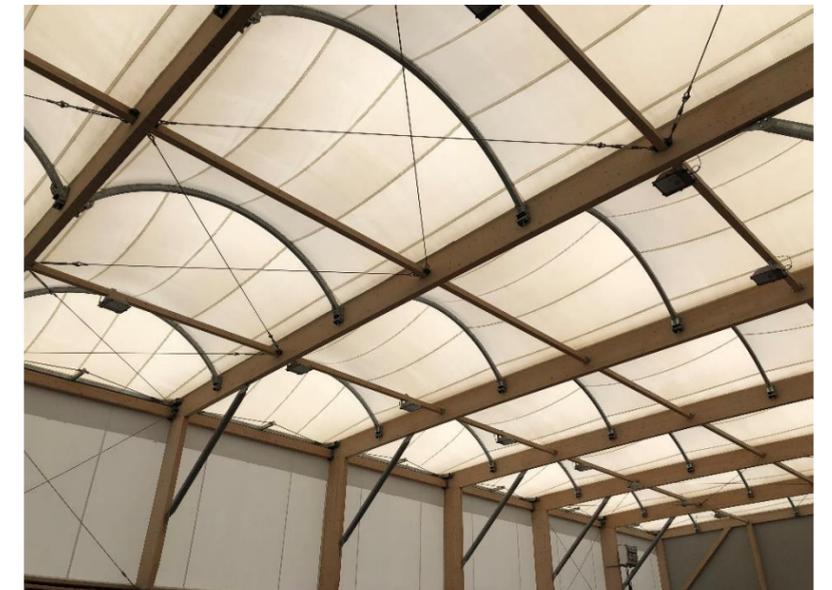
- Entretien et maintenance courants

#### Exploitation / maintenance (données y compris salle omnisport)

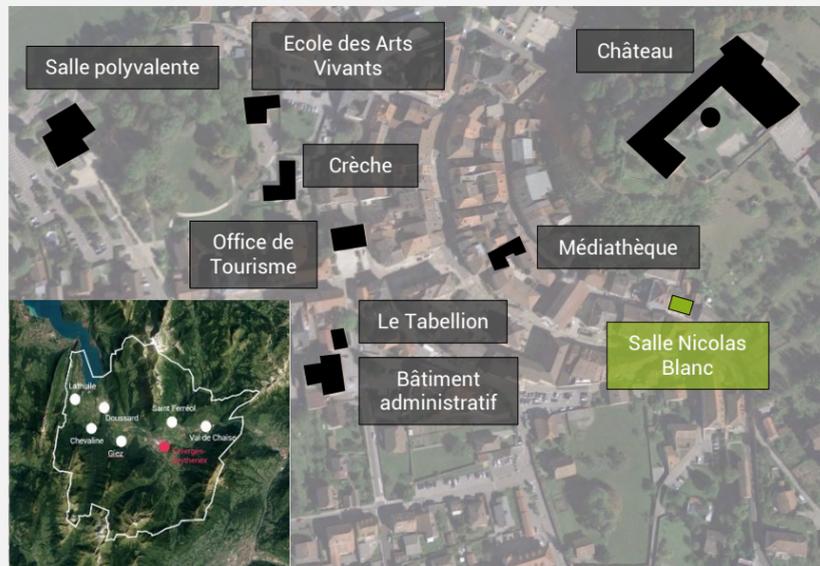
Mode de chauffage : Réseau de chaleur bois de Faverges

Consommations d'énergie réseau de chaleur (2021) : 277 696 kWh<sub>ef</sub> – 98 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> SHON

Consommations d'énergie électrique (2021) : 82 404 kWh<sub>ef</sub> – 29 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> SHON



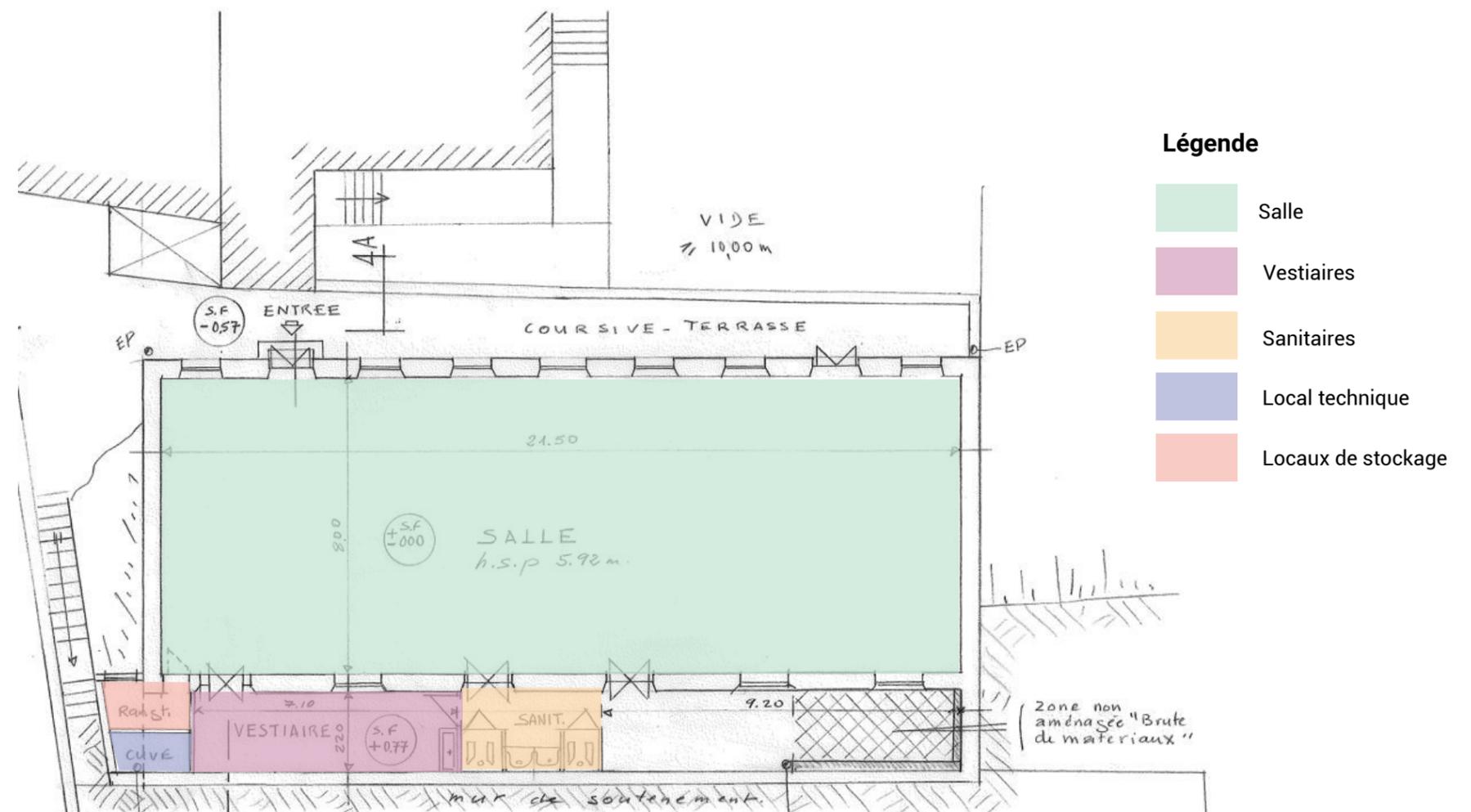
## &gt; Carte d'identité du bâtiment

**Adresse** : 215 Rue Nicolas Blanc, 74210 Faverges**Parcelle** : D4906**Propriété** : Communale**Description** : Salle de gymnastique et vestiaires/sanitaires**Année de construction** : 1958**Travaux réalisés et/ou prévus** : Second œuvre partiellement refait récemment**Surface** : 220 m<sup>2</sup> chauffé**Publics accueillis** : Club de gym, club d'aïkido, club de tai chi, scolaires**Capacité** : 35 personnes**Classement ERP** : Type X catégorie 5**Gestionnaire** : Ville de Faverges**Horaires de fonctionnement** : Scolaires en journée, clubs en soirée et le mercredi**Rayonnement** : communal**Réserve foncière** : non

## &gt; Analyse Fonctionnelle

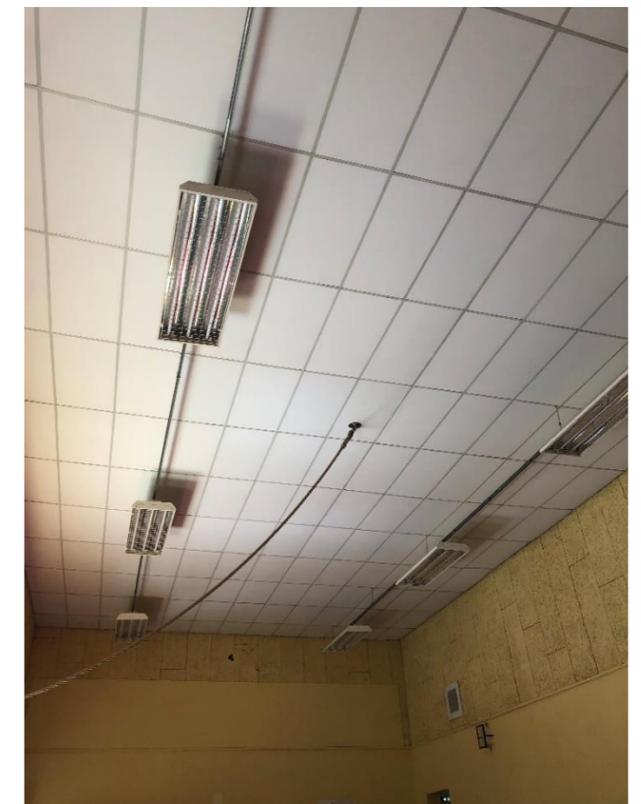
Occupation/usages :**Acteurs, usagers, public cible et activités** : Historiquement, cette salle a toujours été une salle de gym. Elle sert aujourd'hui également pour le club de Tai Chi, d'Aïkido et également aux scolaires.**Fonctionnement** : Scolaires en journée, club de gym et de Tai Chi en soirées et le mercredi.**Fréquentation** : 334 licenciés au club de gym, 5 licenciés au club de Tai ChiDysfonctionnements / atouts :

- Club de gym réparti sur plusieurs sites
- Salle partagée et de faible superficie : nécessité de déplacer le matériel à chaque fois
- Salle de gym incomplète (pas tous les agrès)
- Agrès mal attachés
- Manque d'espaces de stockage
- Pas de stationnement gratuit à proximité (centre ville)
- Accès difficile : escaliers nombreux

**Légende**

|  |                    |
|--|--------------------|
|  | Salle              |
|  | Vestiaires         |
|  | Sanitaires         |
|  | Local technique    |
|  | Locaux de stockage |

# Salle Nicolas Blanc – Reportage photographique





## > Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Pierre et moellons non isolés<br>Présence de fissures<br>État d'usage à dégradé   |      | F,S       |
| <b>Façade</b><br>Façades enduites non isolées<br>État vétuste   |      | F,R       |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries extérieures bois anciennes<br>Profilés verres en U<br>État vétuste  |      | F,R       |
| <b>Toiture</b><br>Tuiles, non isolé   |      | F,R       |
| <b>Second œuvre</b><br>Murs enduits peints et revêtement fibre<br>Menuiseries intérieures bois<br>Faux plafond 60x120<br>Sol souple type « dalles puzzle »<br>Sol souples en dalles dans les vestiaires |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Ballon ECS électrique<br>Aérothermes sur chaufferie fioul (fonctionnent aussi l'été)  |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Éclairage tubes fluocompacts<br>VMC simple flux dans les vestiaires   |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Accès par de nombreux escaliers et demi-niveaux   | -    | F,R,S     |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Présence d'amiante   | -    | R,S       |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener

|      |  |           |  |                           |  |                   |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|
| Etat |  | Criticité |  | Performances énergétiques |  | Accessibilité PMR |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|

### Etat Technique

- Bâtiment en état d'usage à vétuste.
- Bâtiment non isolé peu performant énergétiquement
- Présence de fissures dans les murs. Bâtiment non accessible (accessible par de nombreux escaliers et demi-niveaux)
- Présence d'amiante

### Actions à mener

- Rénovation énergétique avec a minima isolation des murs et toiture et remplacement des menuiseries
- Diagnostic structure à effectuer pour évaluer les éventuels désordres structurels
- Désamiantage
- Mise en accessibilité.

### Exploitation / maintenance

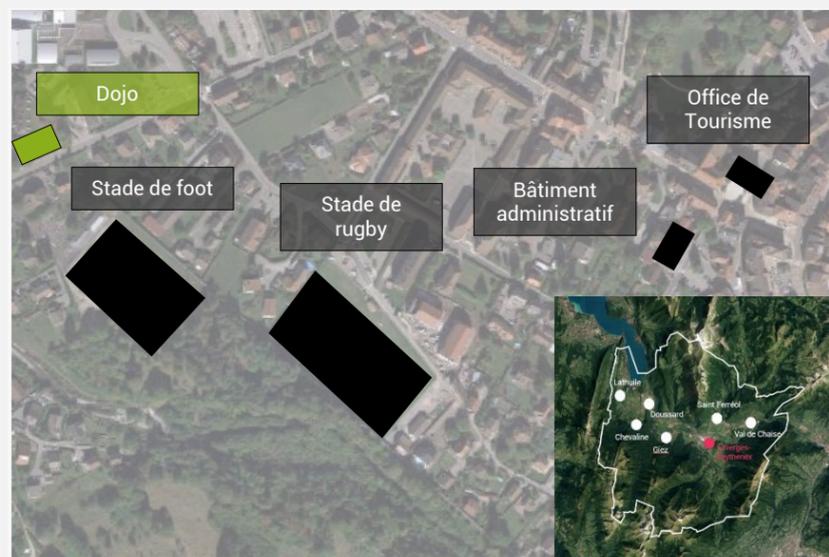
Mode de chauffage : Électrique

Consommations d'énergie électrique : 41 104 kWhéf – 189 kWhéf /m<sup>2</sup> chauffé/an

Coût annuel électricité : 4 873 €

(Données issues du Conseil en Orientation Énergétique de ad3e conseil datant de novembre 2013)

## &gt; Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 318 Rte de Favergettes, 74210 Faverges

**Parcelle :** D2778

**Propriété :** Communale

**Description :** Dojo avec bureau et vestiaires.

**Année de construction :** 1970

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Anciennement, la MSC était construite au dessus du Dojo. Un dojo est prévu dans le projet d'extension de l'espace omnisport (avec salle de gym).

**Surface :** 380 m<sup>2</sup> SHON

**Publics accueillis :** Scolaires, judo, aikido

**Capacité :** Pas d'information

**Classement ERP :** Type X Catégorie 5

**Gestionnaire :** Ville de Faverges

**Horaires de fonctionnement :** 8h-22h en semaine, samedi matin

**Rayonnement :** communal/intercommunal

**Réserve foncière :** non

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

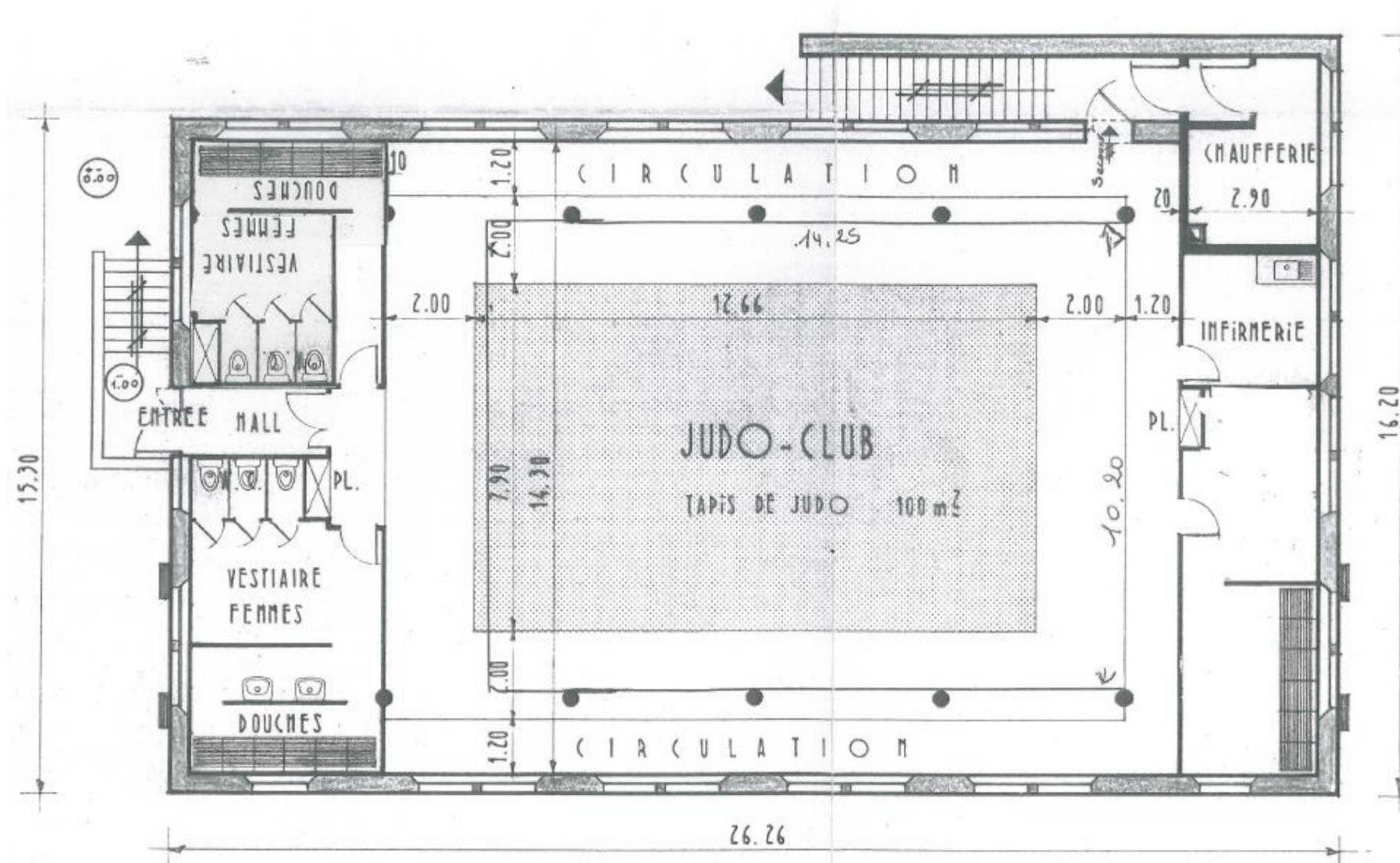
**Acteurs, usagers, public cible et activités :** Clubs d'aïkido et de judo.

**Fonctionnement :** Selon planning : scolaires en semaine et club soirs et samedi matin.

**Fréquentation :** 10 licenciés Aïkido, 97 licenciés judo

Dysfonctionnements / atouts :

- Parking privés aux alentours (pas à proximité immédiate).
- Dimensionnement insuffisant par rapport aux besoins (deux fois plus demandé).
- Problèmes récurrents de coupure d'électricité



# Dojo – Reportage photographique





## > Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Béton banché et poteaux béton<br>État d'usage à vétuste   |      | F,S       |
| <b>Façade</b><br>Enduit et peinture<br>Non isolées<br>État vétuste  |      | F,R       |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries extérieures bois acier double vitrage 4/6/4   |      | F,R       |
| <b>Toiture</b><br>Toiture terrasse - Non visitée  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol souple type « dalles puzzle » - carrelage dans les vestiaires – tatamis<br>Murs peints sur toile de verre et faïence dans les vestiaires<br>Menuiseries intérieures bois anciennes<br>Faux-plafond 60x120 cm<br>État d'usage à vétuste |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Radiateurs à eau sans vanne thermostatique – anciens<br>Radiateurs à eau avec vanne thermostatique<br>Chaufferie électrique non visitée – gérée par E2S   |      | F,R       |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>VMC simple flux dans la salle, les vestiaires et les bureaux<br>Éclairage tubes fluocompacts<br>Problèmes électriques : disjoncteur et allumage éclairage   |      | F,S       |
| <b>Accessibilité</b><br>Non accessible (escaliers à l'entrée)   | –    | F,R       |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Pas de diagnostic amiante fourni – présence possible   | –    | R,S       |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener



### Etat Technique

- Bâtiment en état d'usage à vétuste.
- Bâtiment non isolé et peu performant énergétiquement.
- Second œuvre vétuste et dégradé par endroits
- Installation électrique défailante
- Locaux non accessibles (marches)
- Présence d'amiante possible

### Actions à mener

- Rénovation énergétique avec a minima isolation des façades et de la toiture et remplacement des menuiseries.
- Révision de l'installation électrique
- Reprise du second œuvre
- Mise en accessibilité du bâtiment
- Diagnostic amiante et désamiantage le cas échéant.

### Exploitation / maintenance

Mode de chauffage : chaudière fioul

Consommations d'énergie fioul (chauffage) : 71 155 kWh<sub>ef</sub>, soit 187 kWh<sub>ef</sub>/m<sup>2</sup>SHON/an

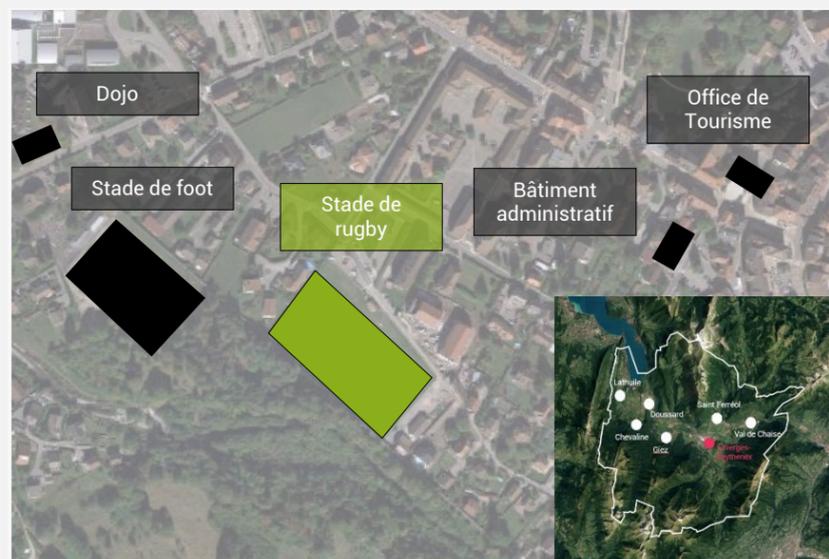
Consommations d'énergie électrique : 7 441 kWh<sub>ef</sub>, soit 19,6 kWh<sub>ef</sub>/m<sup>2</sup> SHON/an

Coût annuel fioul : 5 536 €

Coût annuel électricité : 964 €

(Données issues du Conseil en Orientation Énergétique de ad3e conseil datant de novembre 2013)

## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** Rue de la Failleuche, 74210 Faverges

**Parcelle :** D1235

**Propriété :** Communale

**Description :** Stade de rugby avec éclairage et arrosage automatique.

**Année de construction :** 1981

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Agrandissement des vestiaires abandonné à cause de l'OAP (interdiction).

**Surface :** 9 995 m<sup>2</sup> de surface de terrain / 195 m<sup>2</sup> SHON vest.

**Publics accueillis :** Rugby club de Faverges; club de foot ASPF (portugais de Faverges).

**Capacité :** Pas de tribune pour accueil public

**Classement ERP :** Type PA, **catégorie ?**

**Gestionnaire :** Ville de Faverges

**Horaires de fonctionnement :** En soirée en semaine de 17h30 à 22h, le mercredi toute la journée, le week-end

**Rayonnement :** intercommunal/départemental

**Réserve foncière :** oui (stationnements)

## > Analyse Fonctionnelle

### Occupation/usages :

**Acteurs, usagers, public cible et activités :** Usagers : club de rugby et club de football des Portugais de Faverges (ASPF)

**Fonctionnement :** Selon planning : En soirée en semaine de 17h30 à 22h, le mercredi toute la journée, le week-end

**Fréquentation :** 130 licenciés au rugby club, 37 licenciés à l'ASPF

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener

|             |   |                  |       |                                  |   |                          |     |
|-------------|---|------------------|-------|----------------------------------|---|--------------------------|-----|
| <b>Etat</b> | ■ | <b>Criticité</b> | ■ F,R | <b>Performances énergétiques</b> | ■ | <b>Accessibilité PMR</b> | ■ ? |
|-------------|---|------------------|-------|----------------------------------|---|--------------------------|-----|

### Etat Technique

- Bâtiment non visité – non isolé

### Exploitation / maintenance

Mode de chauffage vest. : électrique

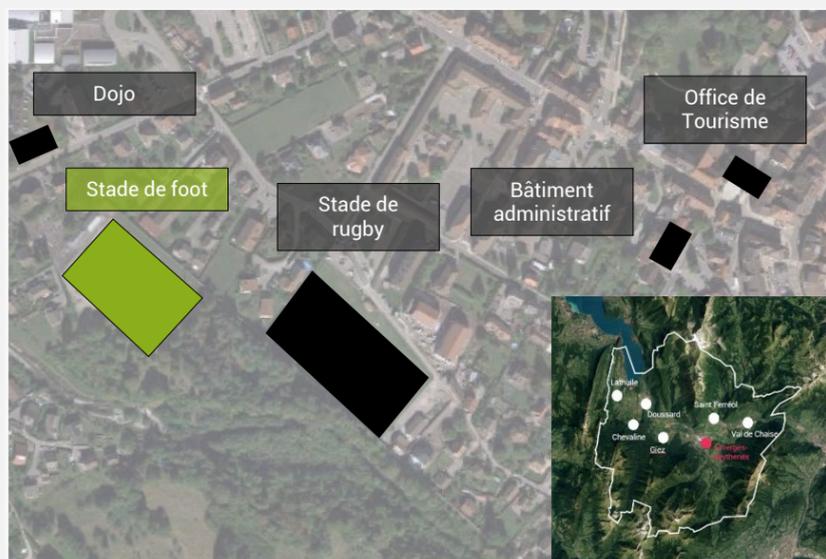
### Actions à mener

- Rénovation énergétique avec a minima isolation de l'enveloppe et remplacement des menuiseries.

Consommations : 58 024 kWh<sub>eff</sub> /  
297 kWh<sub>eff</sub>/m<sup>2</sup> SHON/an  
Coût : 6 911 €



## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** Impasse Baroni, 74210 Faverges

**Parcelle :** D2701

**Propriété :** Communale

**Description :** terrain de football fermé avec foyer, bloc vestiaire + stockage en 2 bâtiments.

**Année de construction :** 1973

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Pas d'information

**Surface :** 6 300 m<sup>2</sup> de surface de terrain / 145 m<sup>2</sup> SHON vest.

**Publics accueillis :** Club de foot Footsud 74

**Capacité :** Pas de tribune pour accueil public

**Classement ERP :** Type PA, **catégorie ?**

**Gestionnaire :** Ville de Faverges

**Horaires de fonctionnement :** En soirée en semaine de 17h à 21h, le mercredi après-midi, le week-end jusqu'à 23h

**Rayonnement :** intercommunal/départemental

**Réserve foncière :** oui (stationnements)

## > Analyse Fonctionnelle

### Occupation/usages :

**Acteurs, usagers, public cible et activités :** Usagers : club de football Footsud 74

**Fonctionnement :** Selon planning : En soirée en semaine de 17h à 21h, le mercredi après-midi, le week-end jusqu'à 23h

**Fréquentation :** 226 licenciés au club Foot Sud 74

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener

|             |  |                  |  |                                  |  |                          |  |
|-------------|--|------------------|--|----------------------------------|--|--------------------------|--|
| <b>Etat</b> |  | <b>Criticité</b> |  | <b>Performances énergétiques</b> |  | <b>Accessibilité PMR</b> |  |
|-------------|--|------------------|--|----------------------------------|--|--------------------------|--|

### Etat Technique

- Bâtiment non visité – non isolé
- Arrosage et tonte automatiques

### Actions à mener

- Rénovation énergétique avec a minima isolation de l'enveloppe et remplacement des menuiseries.

### Exploitation / maintenance

Mode de chauffage : électrique

Consommations : 34 267 kWh<sub>ef</sub>

236 kWh<sub>ef</sub>/m<sup>2</sup> SHON/an

Coût : 6 095 €



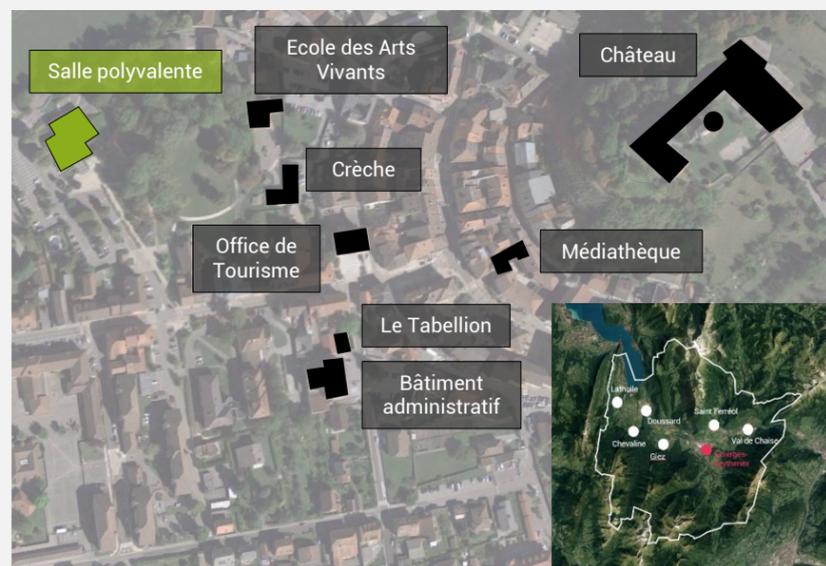
# Terrains de foot / rugby – Reportage photographique



# Salle polyvalente – Analyse fonctionnelle



## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** Place Joseph Serrand, 74210 Faverges

**Parcelle :** 000 / 0D / 1491

**Propriété :** Communale

**Description :** Salle polyvalente de Faverges-Seythenex

**Année de construction :** 1981

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Accessibilité PMR en 2006

**Surface :** 1 907 m<sup>2</sup> (chauffés, d'après le diagnostic thermique de novembre 2013)

**Capacité :** 800 personnes

**Classement ERP :** Type L de 2<sup>ème</sup> catégorie

**Gestionnaire :** Ville de Faverges-Seythenex

**Horaires de fonctionnement :** En fonction de l'usage, en semaine ou le week-end

**Rayonnement :** Intercommunal

**Réserve foncière :** non

## > Analyse Fonctionnelle

### Occupation/usages :

La salle polyvalente est utilisée pour diverses activités : bureau de vote, spectacle, etc.

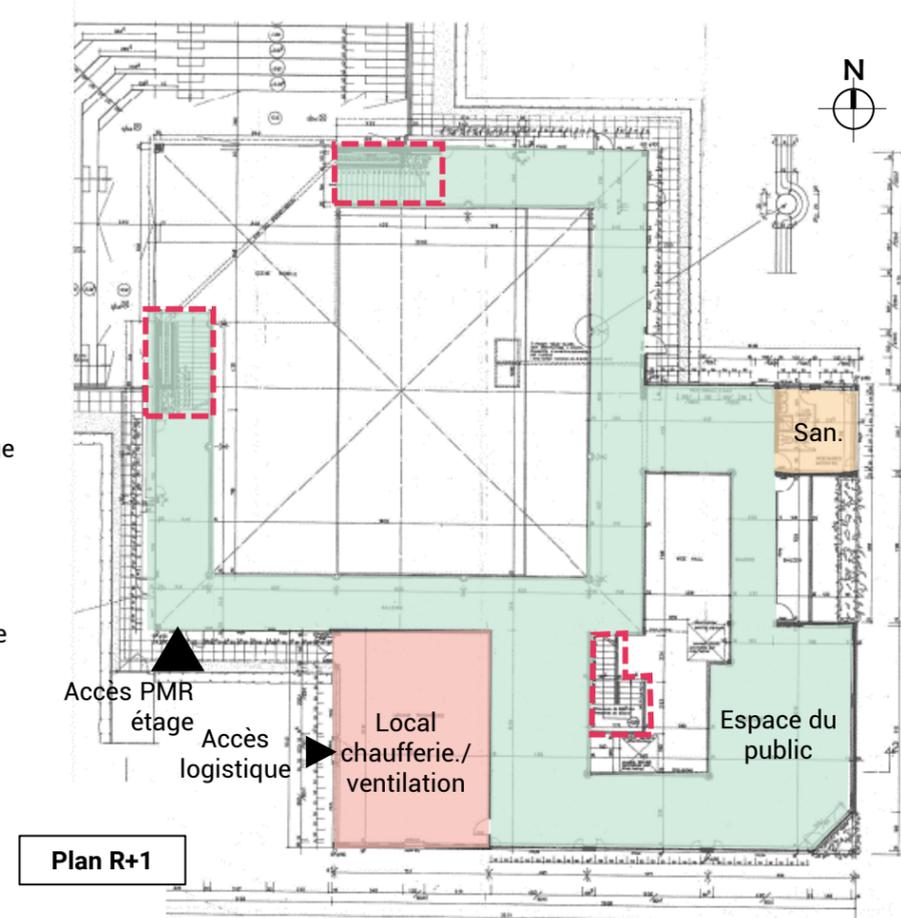
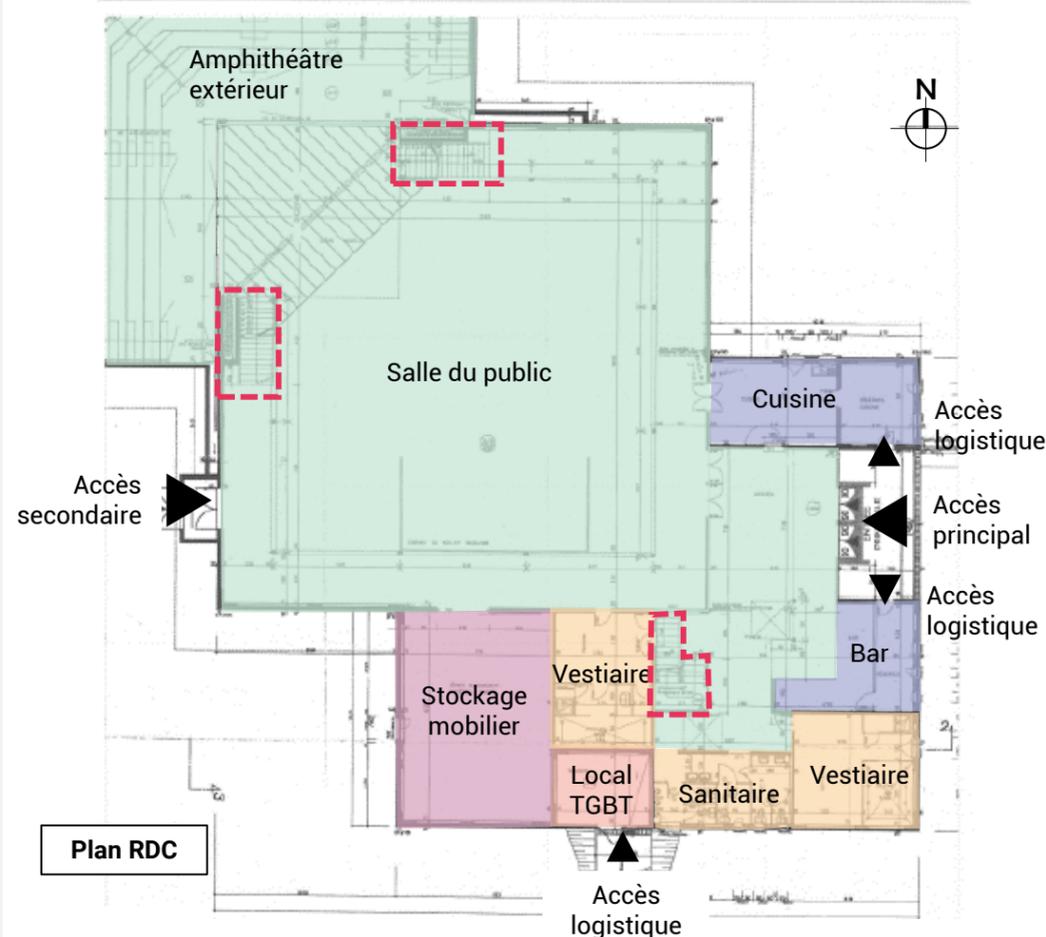
La salle est composée d'une estrade, dispose d'une coursive tout autour et de quelques espaces dédiés au public à l'étage.

Fréquentation importante : en semaine – école, périscolaire, la soierie, CAF / le weekend - manifestations

### Dysfonctionnements / atouts :

La salle polyvalente est située au cœur de la commune de Faverges, en lien avec les autres équipements structurels de la commune : Ecole des Arts Vivants, Multi-accueil, etc.

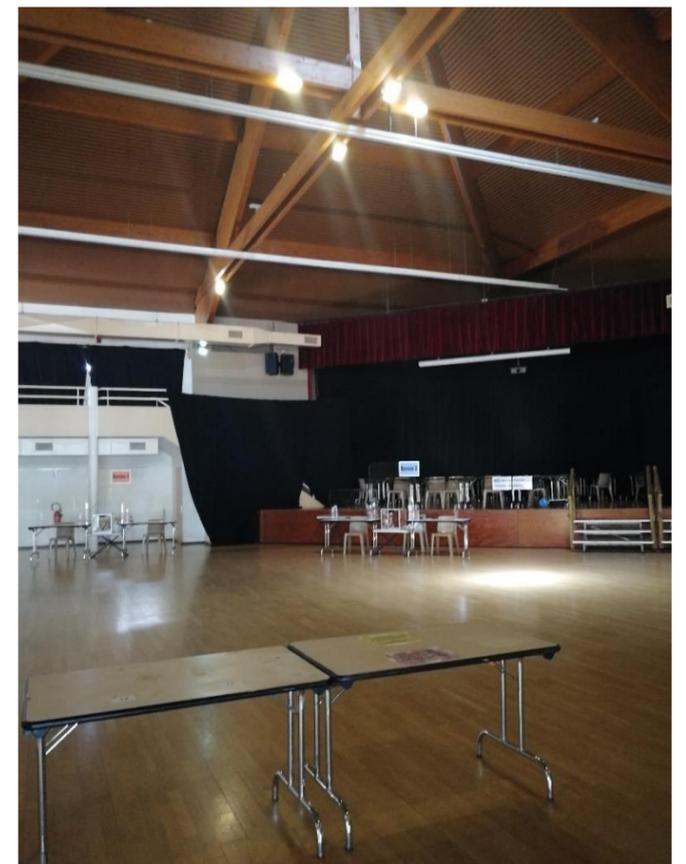
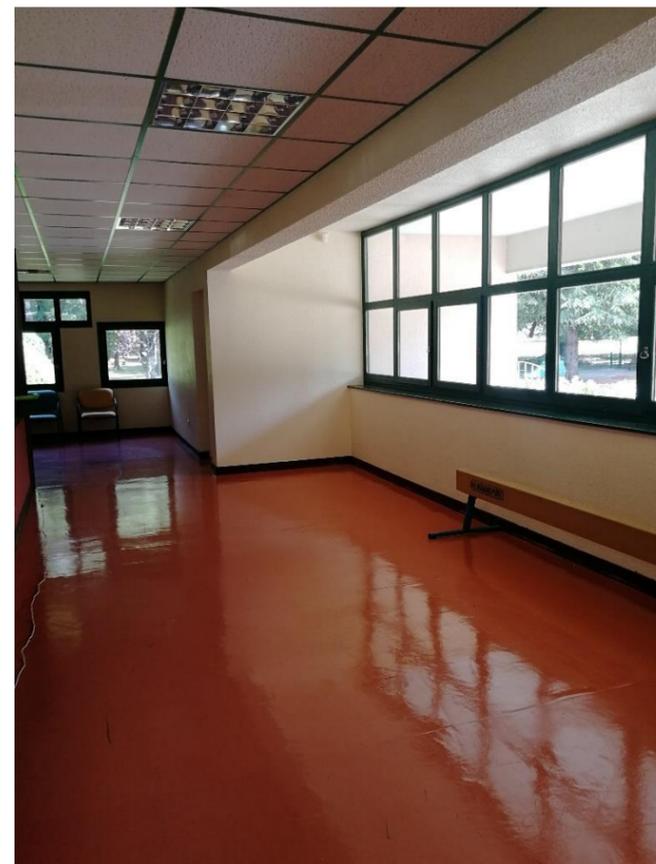
Possibilité d'ouverture de la scène vers les gradins extérieurs.



### Légende

- |   |  |
|---|--|
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:#c8e6c9; border:1px solid black;"></span> Espace du public         | <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:#bbdefb; border:1px solid black;"></span> Cuisine et bar  |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:#e1bee7; border:1px solid black;"></span> Local stockage           | <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:#ffcdd2; border:1px solid black;"></span> Local technique |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:#ffe0b2; border:1px solid black;"></span> Sanitaires et vestiaires | <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; border:2px dashed red;"></span> Circulation verticale                      |

# Salle polyvalente – Reportage photographique



# Salle polyvalente – Diagnostic technique



## > Etat technique du bâtiment

|  | Etat | Criticité |
|--|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Murs béton banché<br>Charpente bois apparente  |      |           |
| <b>Façade</b><br>Isolation intérieure polystyrène<br>Enduit de couleur claire en bon état  |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiserie en bois, double vitrage en état d'usage<br>Menuiseries en aluminium (porte fenêtre), double vitrage en état d'usage   |      |           |
| <b>Toiture</b><br>Toiture en tuiles en bon état  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br><b>Sol</b> : Parquet bois pour la salle du public, carrelage pour les autres espaces du RDC et sol souple pour l'étage (coursive et espace du public) en état d'usage<br><b>Mur</b> : Mur en béton peints ou placo-peints, avec faïence en partie supérieure des points d'eau en bon état<br><b>Plafond</b> : Charpente apparente pour la salle du public et faux-plafond pour les autres espaces en bon état<br><b>Portes intérieures</b> : Menuiseries intérieures en bois en état d'usage<br><b>Escalier</b> : Béton avec garde corps béton + main courante métallique en bon état |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Sous-station d'un réseau de chaleur avec échangeur à plaque de 195 kW et alimentation d'une centrale de traitement d'air ( <i>Données issues du Conseil en Orientation Energétique de ad3e conseil datant de novembre 2013</i> ) – sous-station non visitée  |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Ventilation : CTA / VMC simple flux<br>ECS : 2 chauffe-eaux électriques (500 litres en cuisine et 50 litres au bar)  |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Rampe PMR + 2 <sup>ème</sup> accès PMR pour l'étage  | —    |           |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Le bâtiment ne présente pas d'amiante. <b>Pas d'information concernant la présence de plomb.</b>  | —    |           |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener



### Etat Technique

La salle polyvalente est en état d'usage.

### Actions à mener

- Amélioration des performances énergétiques de l'enveloppe : renforcement de l'isolation, remplacement des menuiseries
- Mise en place d'une régulation de la ventilation
- Amélioration des équipements d'éclairage

**Bâtiment soumis au décret tertiaire.**



### Exploitation / maintenance

Mode de chauffage : Réseau de chaleur avec échangeur à plaques

Consommations d'énergie réseau de chaleur : 133 317 kWh<sub>ef</sub> = 70 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> chauffé/an

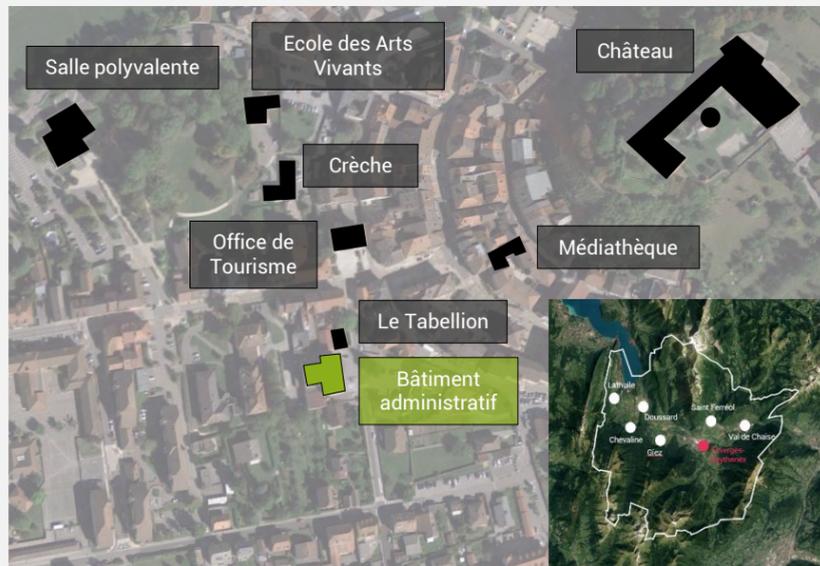
Consommations d'énergie électrique : 96 578 kWh<sub>ef</sub> = 50 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> chauffé/an

Coût annuel réseau de chaleur : 7 570 €

Coût annuel électricité : 11 782 €

(Données issues du Conseil en Orientation Energétique de ad3e conseil datant de novembre 2013)

## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** rue Asghil Favre, 74 210 Faverges

**Parcelle :** 0D/2700, 2751, 3047, 3449, 3465, 1282

**Propriété :** communale

**Description :** Bâtiment administratif accueillant la poste et des locaux associatifs

**Année de construction :** Dans les années 2000

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Travaux d'aménagement intérieurs récents sur certains étages

**Surface :** 1758 m<sup>2</sup> chauffé

**Publics accueillis :** Habitants de Faverges et associations

**Classement ERP :** Type W de 5<sup>ème</sup> catégorie (poste)

**Gestionnaire :** La poste pour le RDC, commune pour les étages

**Horaires de fonctionnement :** Horaires de la poste pour le RDC, selon fonctionnement associations pour les étages

**Rayonnement :** intercommunal (poste) / communal

**Reserve foncière :** non

## > Analyse Fonctionnelle

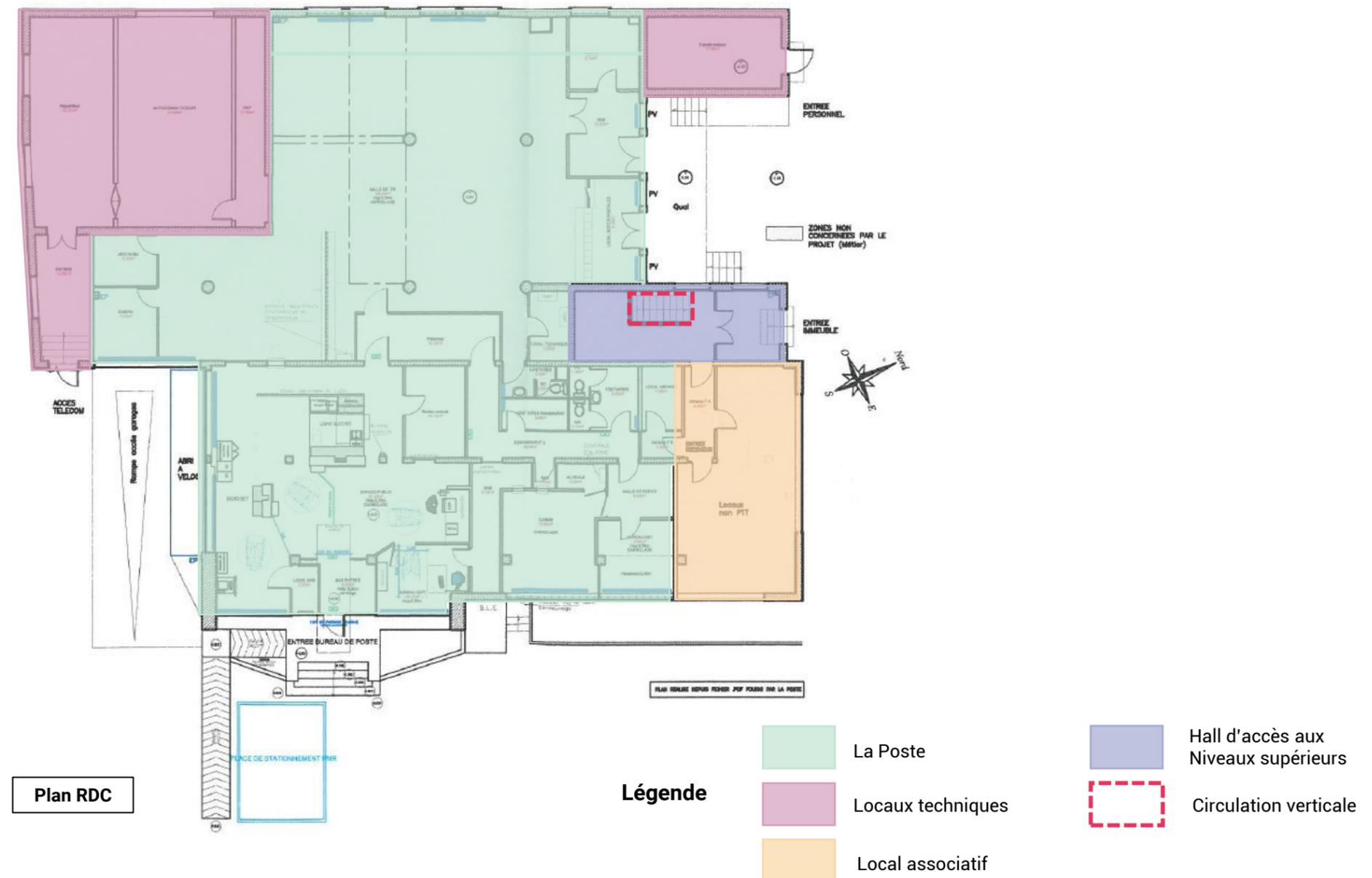
### Occupation/usages :

Bâtiment occupé par La poste et diverses associations/structures CDIFF, CPAM, ADMR, PERCEPTION, etc.

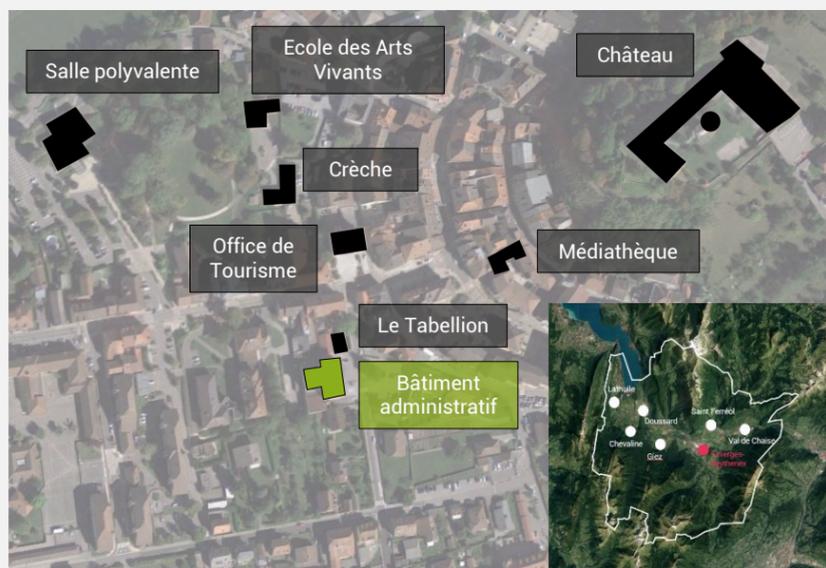
Le bâtiment dispose d'un parking souterrain.

### Dysfonctionnements / atouts :

Localisation centrale du bâtiment dans Faverges



## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** rue Asghil Favre, 74 210 Faverges

**Parcelle :** 0D/2700, 2751, 3047, 3449, 3465, 1282

**Propriété :** communale

**Description :** Bâtiment administratif accueillant la poste et des locaux associatifs

**Année de construction :** Dans les années 2000

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Travaux d'aménagement intérieurs récents sur certains étages

**Surface :** 1758 m<sup>2</sup> chauffé

**Publics accueillis :** Habitants de Faverges et associations

**Classement ERP :** Type W de 5<sup>ème</sup> catégorie (poste)

**Gestionnaire :** La poste pour le RDC, commune pour les étages

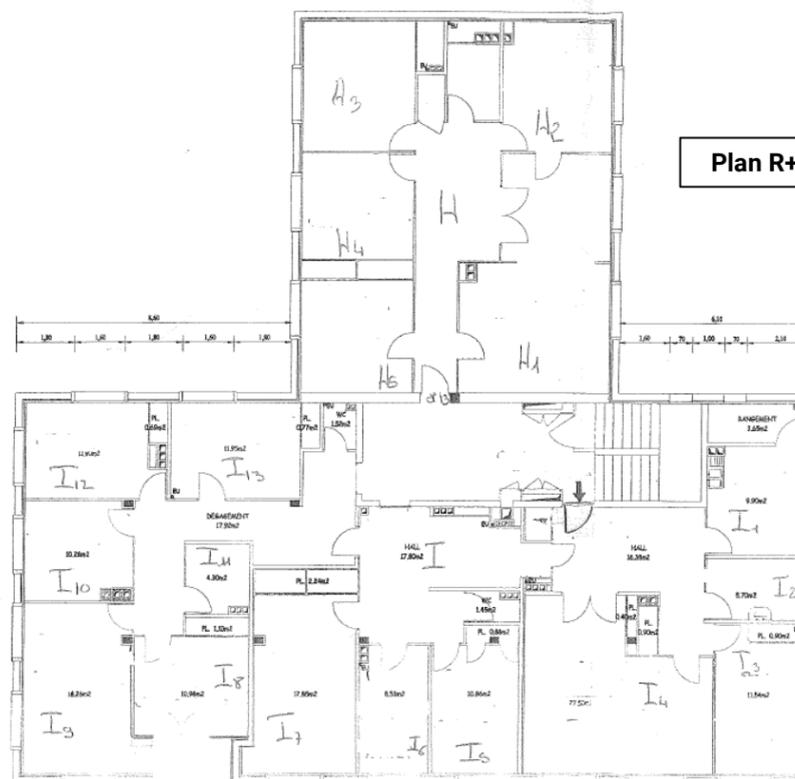
**Horaires de fonctionnement :** Horaires de la poste pour le RDC, selon fonctionnement associations pour les étages

**Rayonnement :** communal

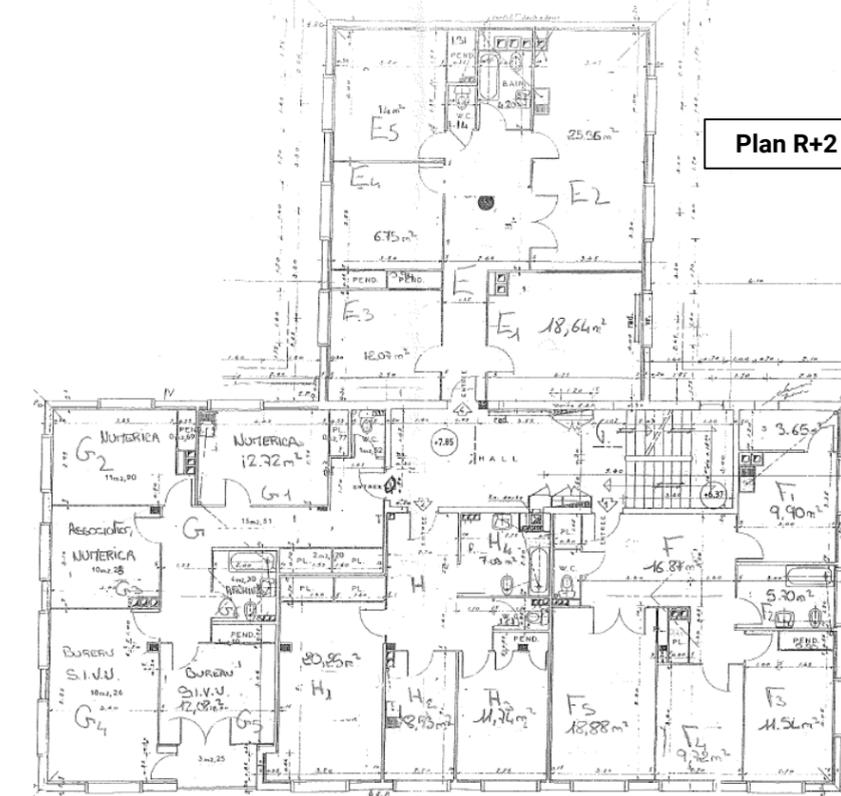
**Reserve foncière :** non

## > Analyse Fonctionnelle

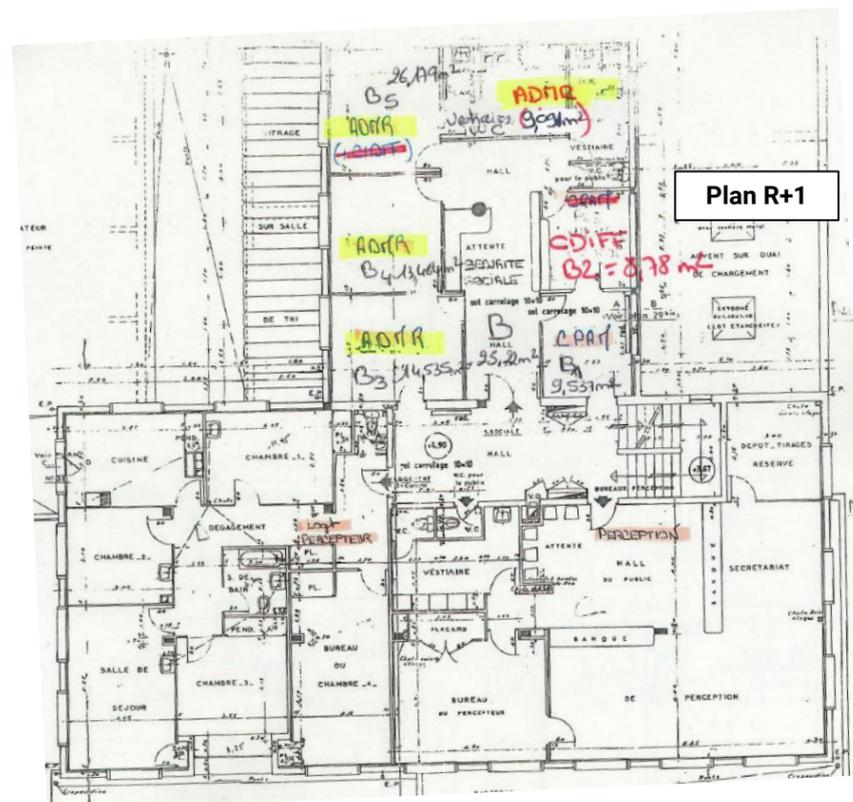
Plan des niveaux supérieurs / inférieur



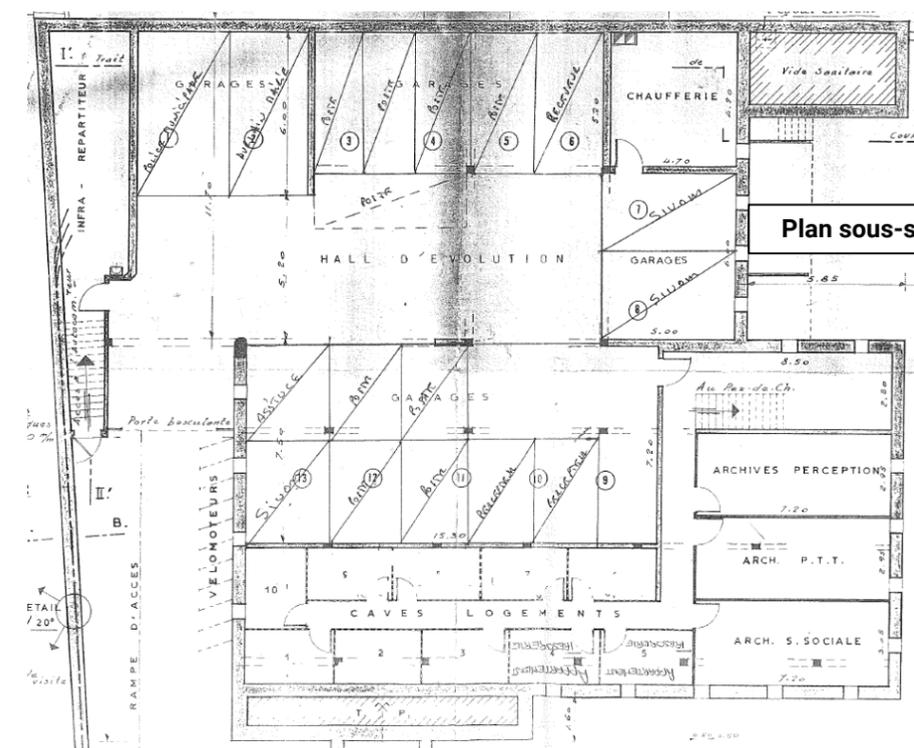
Plan R+3



Plan R+2

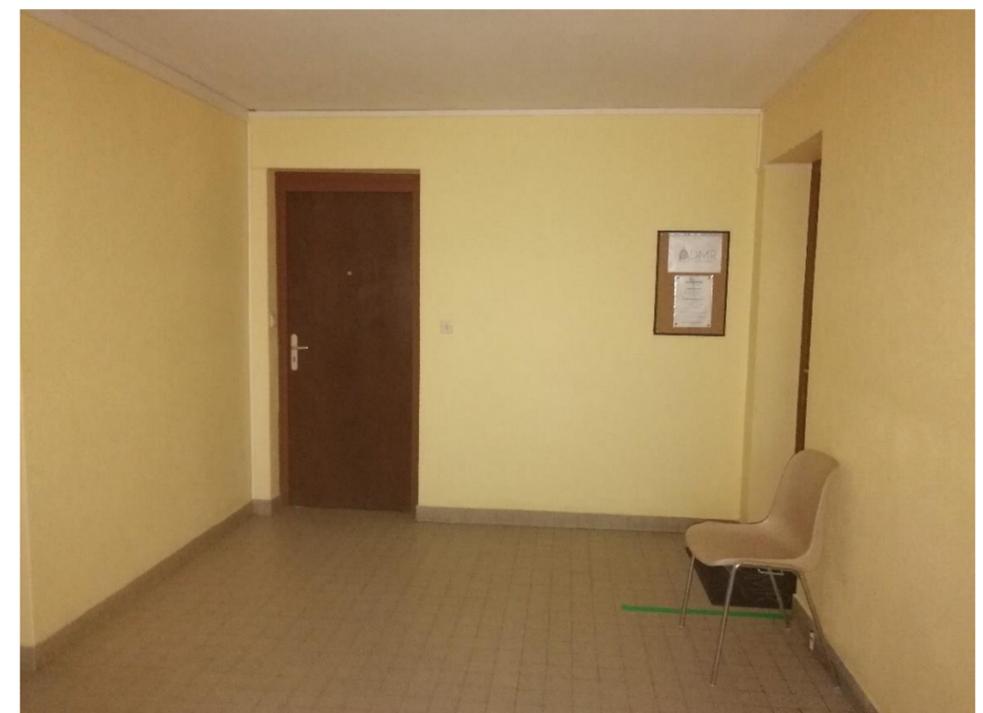


Plan R+1



Plan sous-sol

# Bâtiment administratif – Reportage photographique





## &gt; Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Structure Béton<br>Charpente bois   |      |           |
| <b>Façade</b><br>Façades non isolées au RDC<br>Etages : façades non isolées ou faiblement par l'intérieur<br>Enduit clair                 |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries bois simple vitrage (d'après l'étude de conseil en orientation énergétique de ad3e 11/13)   |      |           |
| <b>Toiture</b><br>Toiture tuiles  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Murs brut peints<br>Locaux associatifs non visités<br>Carrelage  |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Bâtiment raccordé au réseau de chaleur urbain – à confirmer<br>Radiateurs fonte avec et sans robinets thermostatiques |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>9 chauffe-eaux électriques<br>Ventilation simple flux   |      | F, S      |
| <b>Accessibilité</b><br>Rampe PMR pour l'espace public<br>Absence d'ascenseur   |      |           |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Présence d'amiante dans les conduits   |      | S         |

## &gt; Synthèse de l'état technique et actions à mener

|      |  |           |  |      |                           |  |                   |  |
|------|--|-----------|--|------|---------------------------|--|-------------------|--|
| Etat |  | Criticité |  | F, S | Performances énergétiques |  | Accessibilité PMR |  |
|------|--|-----------|--|------|---------------------------|--|-------------------|--|

**Etat Technique**

Le bâtiment est en état d'usage. Des travaux d'aménagement intérieur ont été menés pour la poste et par différentes associations.

**Actions à mener**

- Isolation de l'enveloppe
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Remplacement des systèmes de chauffage, notamment la production (raccord possible au RCU)
- Mise en accessibilité des niveaux supérieurs et inférieur
- Travaux de réfection sur le second-œuvre

**Bâtiment soumis au décret tertiaire.**

**Exploitation / maintenance**

Mode de chauffage : réseau de chaleur urbain

**Données issues d'un rapport de 2013, antérieur au raccordement RCU – données obsolètes :**

Consommations d'énergie fioul : 212 599 kWh<sub>ef</sub> = 120 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> chauffé/an

Consommations d'énergie électrique : 29 615 kWh<sub>ef</sub> = 16,8 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> chauffé/an

Coût annuel fioul : 19 559 €

Coût annuel électricité : 3 850 €

(Données issues du Conseil en Orientation Énergétique de ad3e conseil datant de novembre 2013)

## &gt; Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 11 Rue Asghil Favre, 74210 Faverges-Seythenex

**Parcelle :** 0D / 6349

**Propriété :** Communale

**Description :** Bâtiment utilisé comme espace de stockage par la commune

**Année de construction :** ≈ 1600-1700

**Surface :** ≈ 90 m<sup>2</sup> SHON

**Rayonnement :** Communal

**Reserve foncière :** Non

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

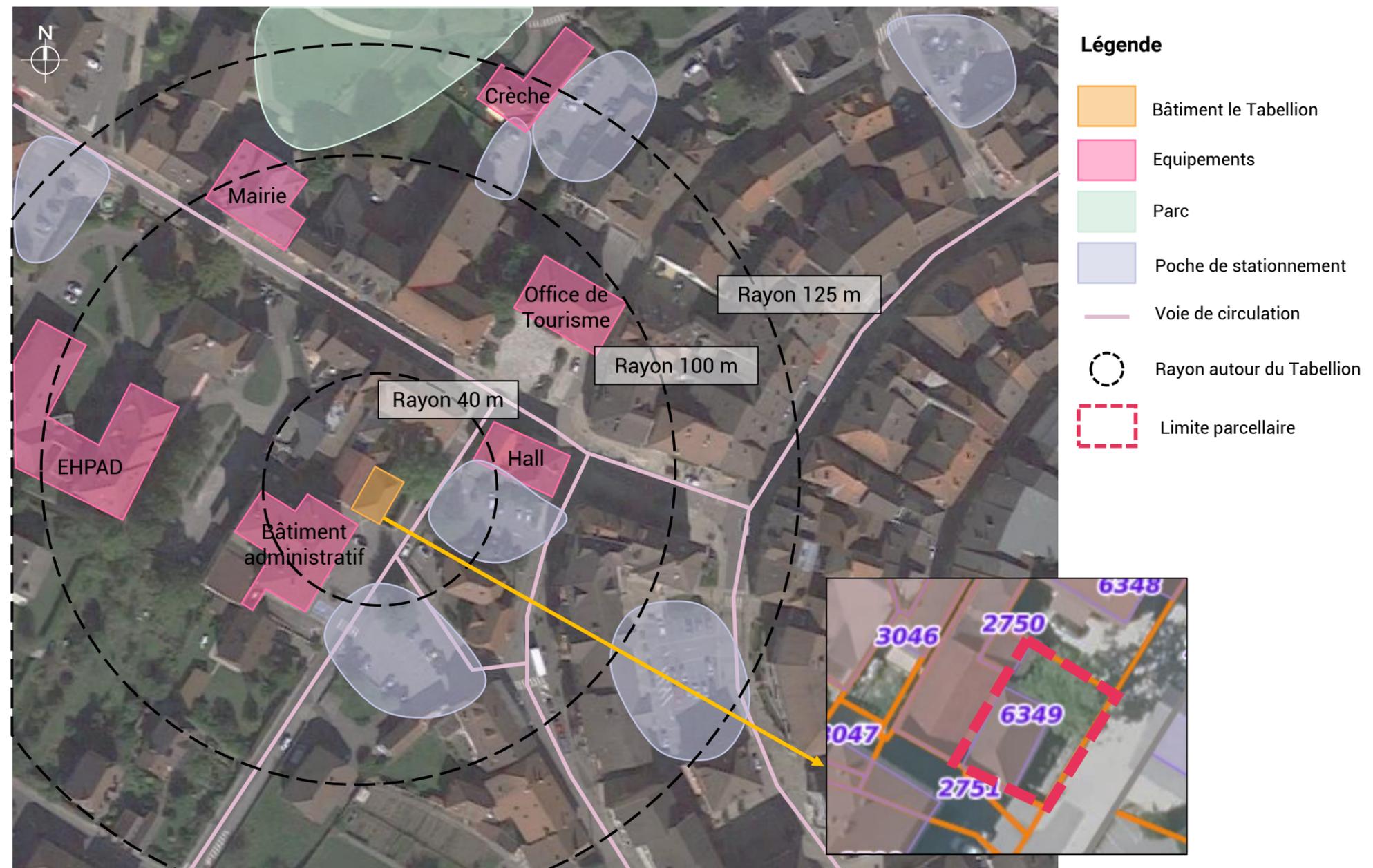
Bâtiment historique, datant du 17<sup>ème</sup> siècle, ancien siège du bureau d'insinuation de la commune de Faverges. Ce bâtiment fut en effet le siège du tabellion de Faverges.

Cet espace est aujourd'hui inexploité, la commune s'en sert donc d'espace de stockage pour la halle (mobilier).

Dysfonctionnements / atouts :

Bâtiment historique dont le potentiel est aujourd'hui inexploité.

Le bâtiment est situé à proximité de plusieurs équipements de la ville, dans un rayon de 125 m.



# Bâtiment le Tabellion – Diagnostic technique



## > Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Structure en pierre calcaire<br>Charpente bois<br>Sol en béton coulé sans revêtement, enduit ciment sur les murs côté intérieur |      | S         |
| <b>Façade</b><br>Etat vétuste : pierre apparente, enduit ciment à certains endroits<br>Absence d'isolation  |      | F         |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries en bois, simple vitrage<br>Porte d'entrée en bois d'origine<br>Porte de garage                        |      | F         |
| <b>Toiture</b><br>Toiture tuile en écaille  |      | F         |
| <b>Accessibilité</b><br>Bâtiment accessible du côté de la porte de garage, pas depuis l'entrée principale.  | -    |           |



## > Synthèse de l'état technique et actions à mener

Etat ■ Criticité ■ F ■ Accessibilité PMR ■ Performances énergétiques ■



## &gt; Carte d'identité du bâtiment

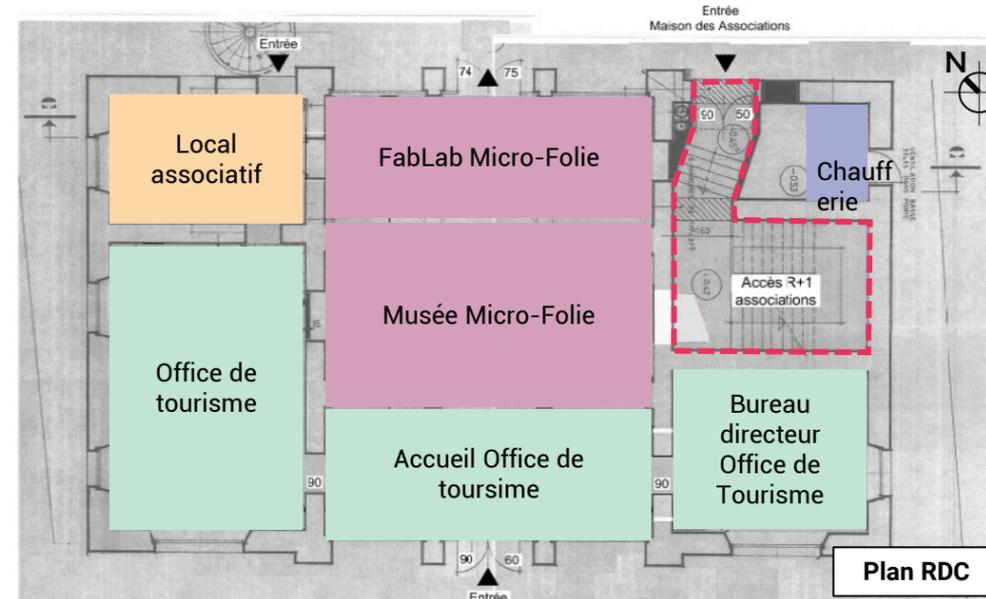
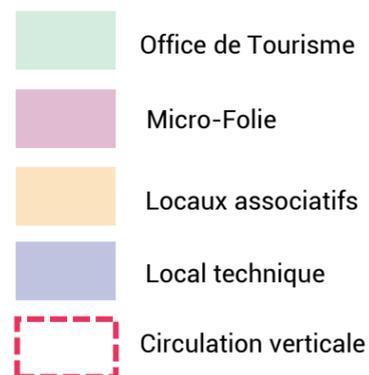
**Adresse :** Place Marcel Piquant, 74210 Faverges**Parcelle :** 000 / 0D / 2314**Propriété :** Communale**Description :** Bâtiment qui héberge l'office de tourisme et l'espace Micro-Folie au RDC et qui fait office de Maison des associations dans les étages**Année de construction :** avant 1930**Surface :** 970 m<sup>2</sup> SHON**Publics accueillis :** Public, personnel et adhérents des associations**Capacité :** Pas d'information**Classement ERP :** Type W de 5<sup>ème</sup> catégorie (avec activité de type L)**Gestionnaire :** Commune**Horaires de fonctionnement :** Ouvert en semaine**Rayonnement :** Intercommunal**Reserve foncière :** Non

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

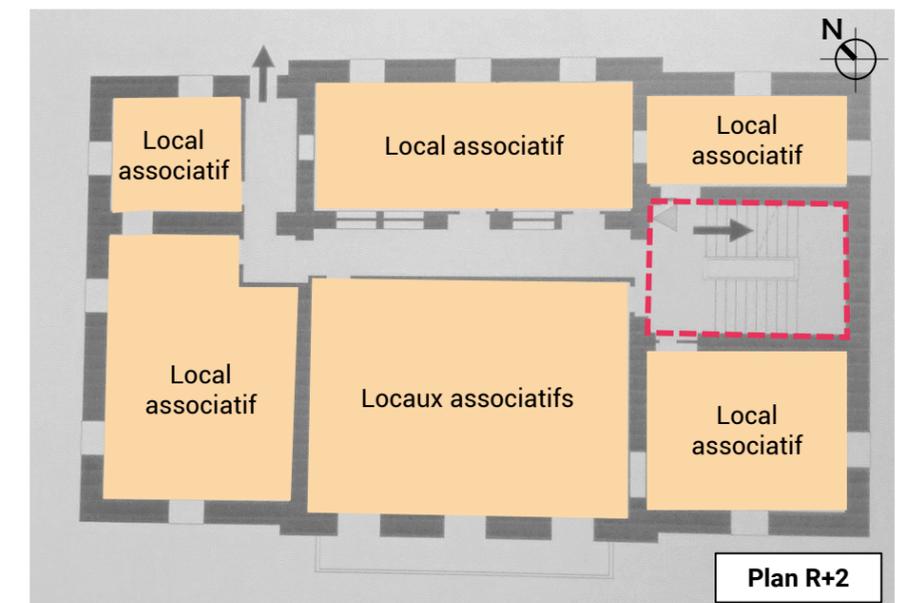
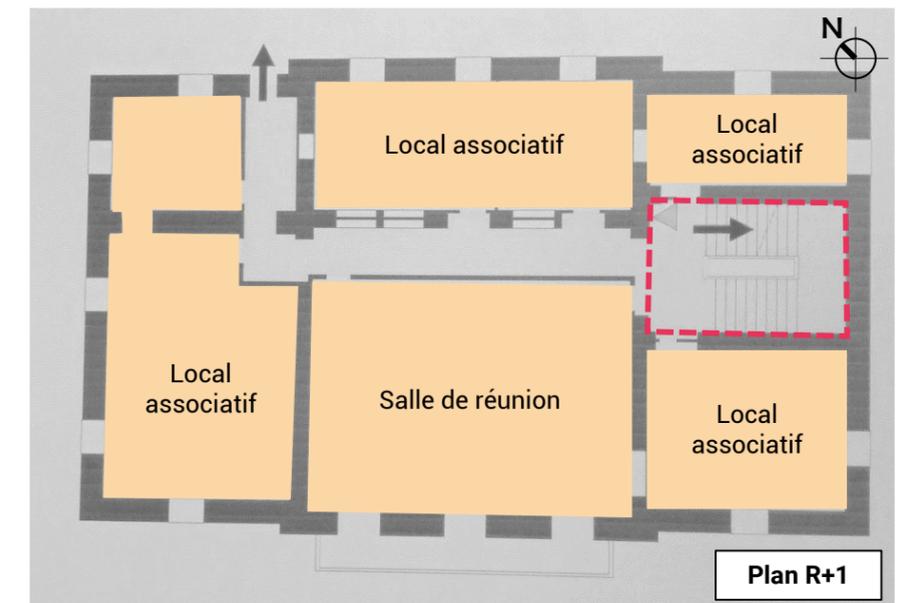
Le bâtiment est occupé par le personnel de l'office de tourisme, des associations et toutes les personnes souhaitant se renseigner auprès de l'office de tourisme.

**Fonctionnement :** Bâtiment qui accueille au RDC l'office du tourisme, le musée Micro-Folie avec son FabLab associé et un local associatif. Aux étages, on retrouve plusieurs locaux associatifs pour des usages en tant que bureau ou salle d'activité.

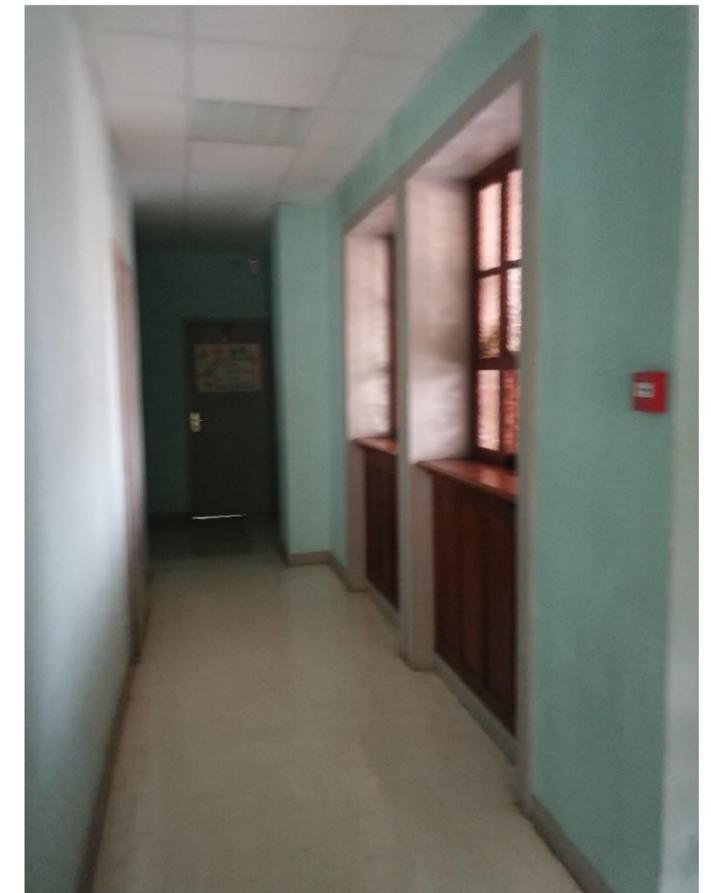
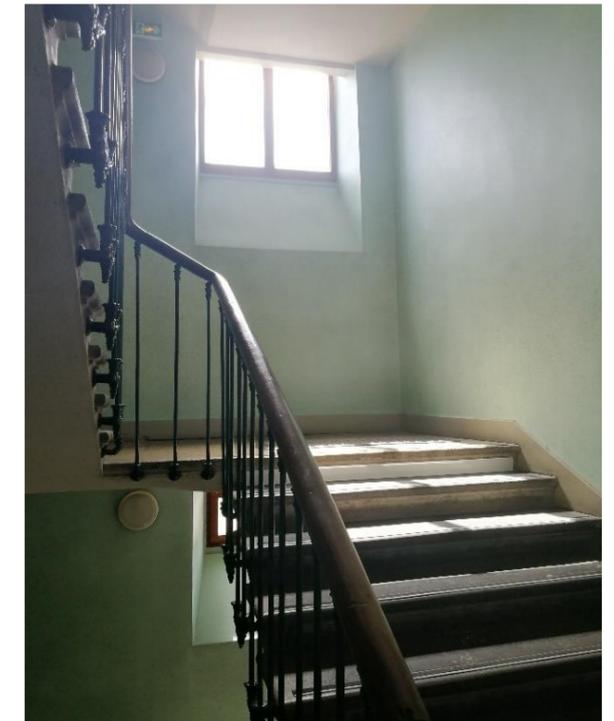
**Légende**Dysfonctionnements / atouts :

Bâtiment avec une architecture tramée du fait de la construction en pierre, avec des poteaux de dimensions importantes, **limitant la modularité de l'espace.**

Bâtiment **situé au centre du bourg** de Faverges, avec un **hall traversant**, ouvert sur la place Marcel Piquant d'un côté et sur un parking de l'autre.



# Office du Tourisme – Reportage photographique





## > Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Murs en pierre massive avec de nombreux éléments structurels<br>Charpente bois<br>Balcon en béton, avec ajout de renforts   |      |           |
| <b>Façade</b><br>Façade avec enduit clair et pierre massive apparente<br>Façades non isolées ou faible isolation intérieure (bureaux office du tourisme, partie en étage)   |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Au RDC : menuiseries en bois ou aluminium en double vitrage<br>Aux étages : Menuiserie en bois vétuste ou menuiserie en bois récent (salle de réunion)<br>Absence de protections solaires extérieures (volets en bois retirés)                  |      | F         |
| <b>Toiture</b><br>Toiture en tuile  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol : Marbre pour le hall et carrelage pour les autres locaux<br>Murs : Pierre brute avec enduit<br>Plafond : Pierre brute pour le hall et faux plafond pour les autres locaux<br>Menuiseries intérieures : Menuiseries en bois<br>Escalier : Pierre brute |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Chaudière fioul<br>Emetteurs : radiateur à eau en fonte<br>(Données issues du Conseil en Orientation Energétique de ad3e conseil datant de novembre 2013)   |      | R         |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>ECS : 2 chauffe-eau de 30 litres + 1 chauffe-eau de 15 litres<br>(Données issues du Conseil en Orientation Energétique de ad3e conseil datant de novembre 2013)   |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Bâtiment accessible PMR uniquement pour le RDC.   | -    | R         |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Le bâtiment ne présente pas de risque sanitaire majeur. Des diagnostics amiantes et plombs sont à réaliser. La charpente bois est à examiner pour les risques d'insectes xylophages et de mères.   | -    | S         |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener



### Etat Technique

Bâtiment en état d'usage nécessitant un remplacement de certaines menuiseries extérieures.

### Actions à mener

- Remplacement des menuiseries extérieures vétustes
- Installation de protections solaires
- Isolation par l'intérieure des façades et isolation des combles
- Remplacement du système de production chauffage (raccordement au RCU ?)
- Régulation / programmation des équipements
- Mise en accessibilité PMR des niveaux supérieurs
- Travaux de réfection de second-œuvre

### Exploitation / maintenance

Mode de chauffage : Chaudière Fioul

Consommations d'énergie Fioul : 115 461 kWh<sub>ef</sub> = 120 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> SHON/an

Consommations d'énergie électrique : 12 395 kWh<sub>ef</sub> = 13 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> chauffé/an

Coût annuel Chaudière Fioul : 9 029 €

Coût annuel électricité : 1 611 €

(Données issues du Conseil en Orientation Energétique de ad3e conseil datant de novembre 2013)

## &gt; Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 29 Rue Simon Tissot Dupont, 74210 Faverges

**Parcelle :** 000 / 0D / 5511

**Propriété :** communale

**Description :** Médiathèque de Faverges-Seythenex

**Année de construction :** 1995

**Surface :** 486 m<sup>2</sup> chauffés

**Publics accueillis :** Tous publics dont 77% de Favergiens

**Capacité :** < 200 personnes – à confirmer

**Classement ERP :** Type S de 5<sup>ème</sup> catégorie – à confirmer

**Gestionnaire :** Commune

**Horaires de fonctionnement :**

Mardi, jeudi et vendredi : 15h-18h

Mercredi et samedi : 9h-12h, 13h30-17h

**Rayonnement :** intercommunal

**Reserve foncière :** non

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

La médiathèque municipale de Faverges-Seythenex est tenue par 3 agents communaux, elle travaille en collaboration avec la bibliothèque départementale.

La médiathèque compte aujourd'hui environ 15 000 ouvrages et près de 1 500 adhérents. Le personnel met place des projets participatifs « vos coups de cœur », « grainothèque » et projette de développer d'autres projets ou ateliers de ce type.

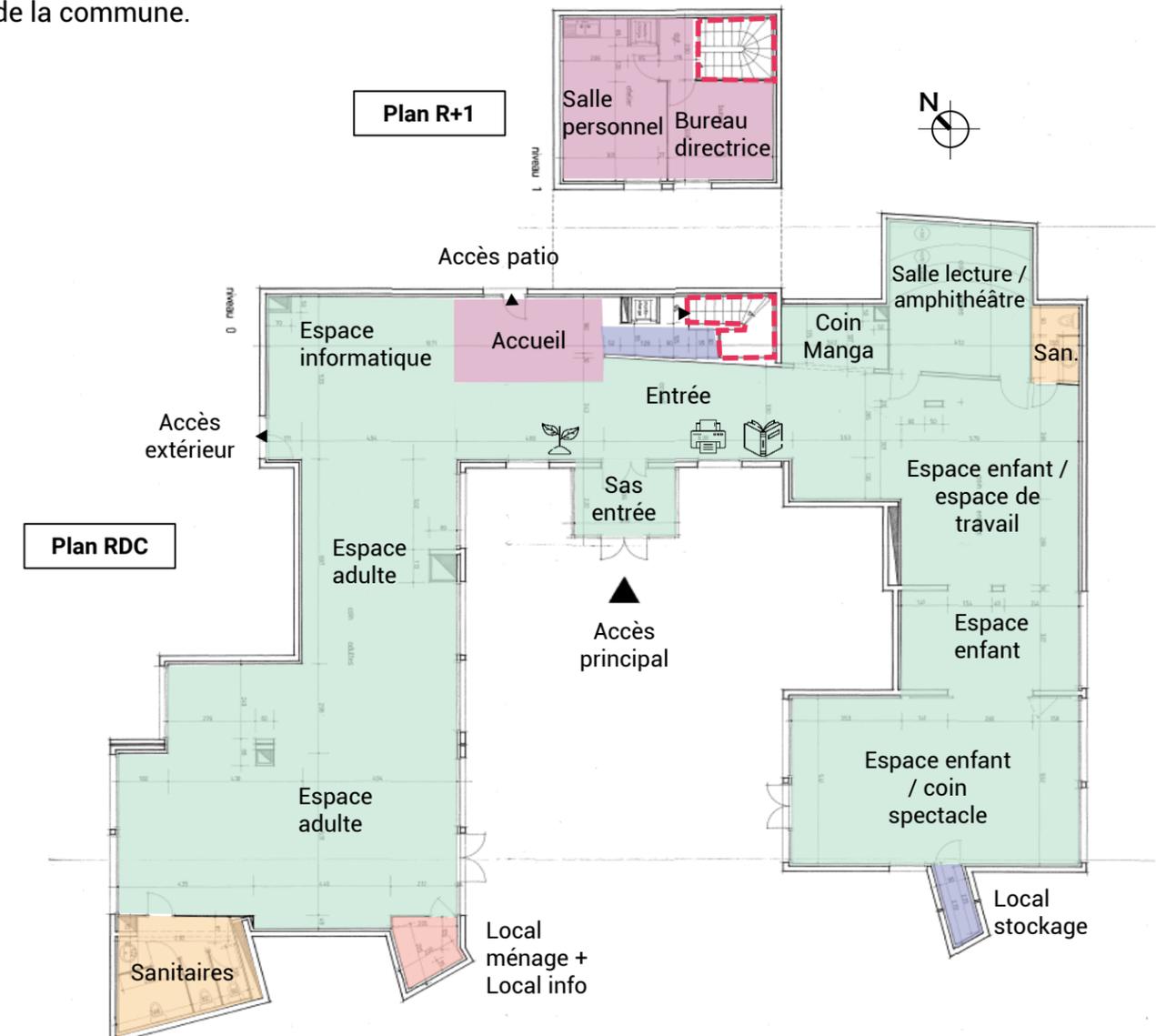
A l'avenir, la médiathèque sera relocalisée. Il serait souhaité une mise en lien avec l'espace Micro-Folie de la commune.

Dysfonctionnements / atouts :

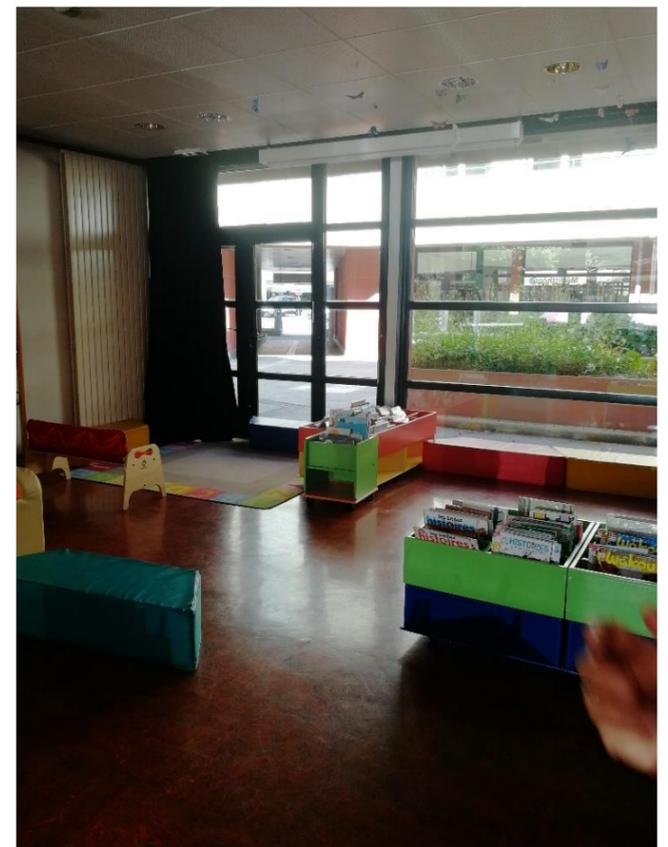
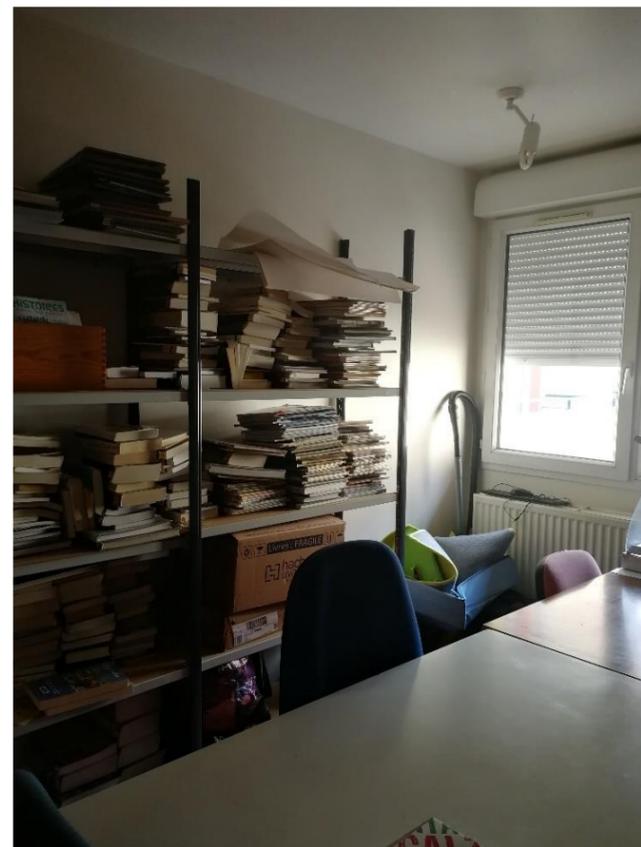
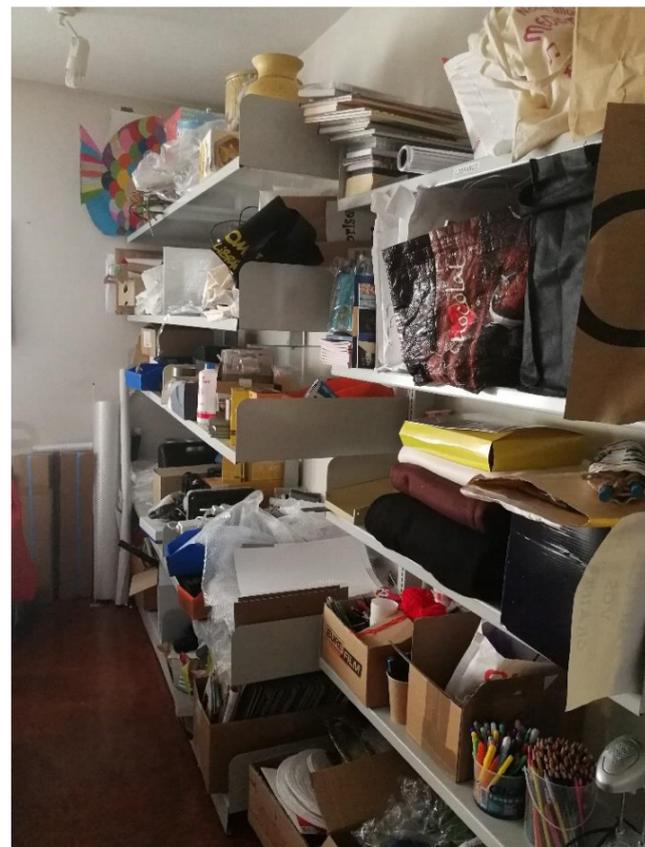
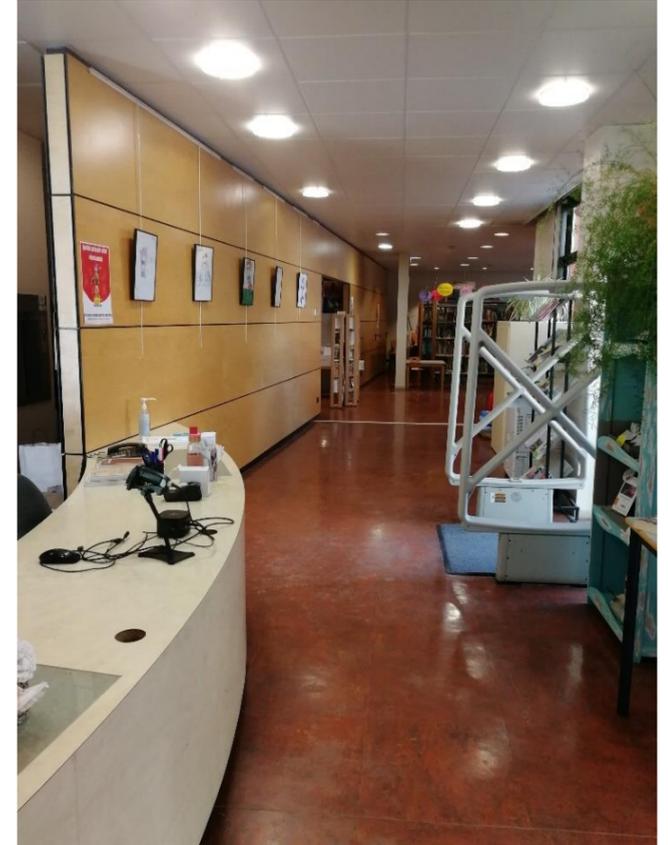
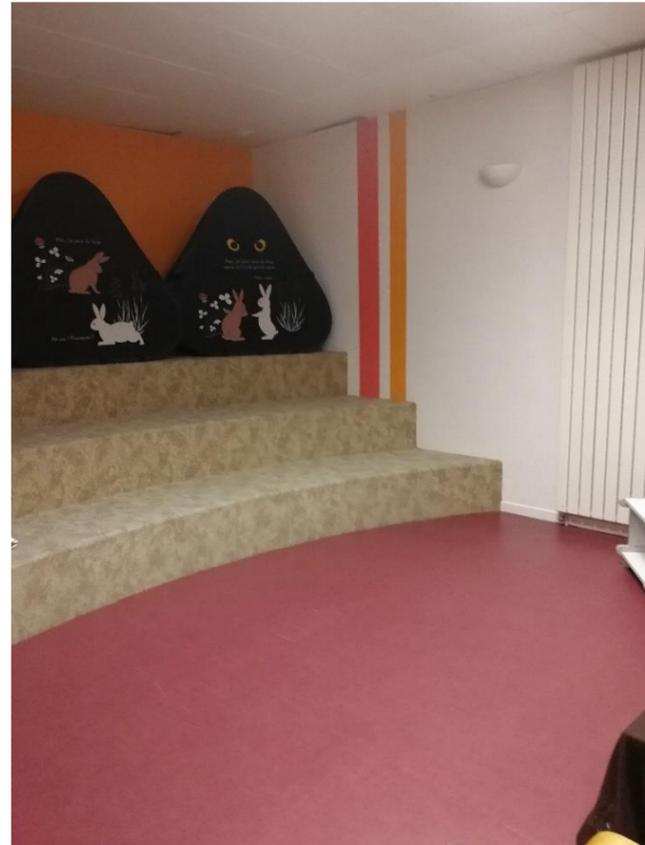
- Entrée de la médiathèque non identifiée / visible depuis la rue
- Manque d'espace pour l'exposition des livres qui conduit à une forte optimisation des espaces, ne permettant plus l'accessibilité PMR
- Manque d'espace pour le stockage des livres (désherbage)
- Local ménage situé dans le local informatique
- Absence d'espace de représentation dédié
- Manque d'espace pour la lecture et pour le personnel

## Légende

|  |                       |
|--|-----------------------|
|  | Espace du public      |
|  | Espace personnel      |
|  | Sanitaires            |
|  | Local stockage        |
|  | Local technique       |
|  | Circulation verticale |
|  | Boîte retour livre    |
|  | Imprimante / scanner  |
|  | Grainothèque          |



# Médiathèque – Reportage photographique





## &gt; Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Murs en béton   |      | F         |
| <b>Façade</b><br>Enduit clair<br>Faible isolation intérieure  |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiserie en bois double vitrage (dont 1 cassée)<br>Absence de protection solaire extérieur<br>Stores intérieurs   |      | F         |
| <b>Toiture</b><br>Sans objet, RDC d'un bâtiment de logements  | -    | -         |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol : sol souple (abîmé à certains endroits)<br>Murs : Placo peint / revêtement bois / mur béton peint<br>Plafond : Faux-plafond (abîmé à certains endroits suite à dégâts des eaux)<br>Escalier : Béton<br>Menuiseries intérieures : Bois |      | F         |
| <b>Chauffage</b><br>Chauffage collectif – Chaudière gaz propane avec citerne sur parking extérieur fermé<br>Emetteurs : radiateurs en acier   |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>VMC : simple flux non utilisé car lié à un problème d'électricité<br>Ampoules bureaux étage : très consommatrice/énergivore<br>ECS : 3 Chauffe-eau électriques instantanés  |      | R/S       |
| <b>Accessibilité</b><br>Accessibilité limitée à cause de l'aménagement de l'espace  |      | R         |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Bâtiment construit en 1995, risque d'amiante. Diagnostic amiante à réaliser. Pas d'information sur le plomb.   |      | S         |

## &gt; Synthèse de l'état technique et actions à mener

|      |  |           |  |                           |  |                   |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|
| Etat |  | Criticité |  | Performances énergétiques |  | Accessibilité PMR |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|

**Etat Technique**

Bâtiment en état d'usage, nécessitant des travaux de réfection : sol souple, plafond, menuiseries extérieures.

**Actions à mener**

- Remplacement du système de ventilation
- Mise au normes vis-à-vis de l'accessibilité PMR
- Diagnostic amiante à réaliser
- Isolation thermique

**Exploitation / maintenance**

Mode de chauffage : Chaudière gaz propane

Consommations d'énergie Gaz propane : 8 tonnes / 110 092 kWh PCI = 226 kWh PCI /m<sup>2</sup> chauffé/an

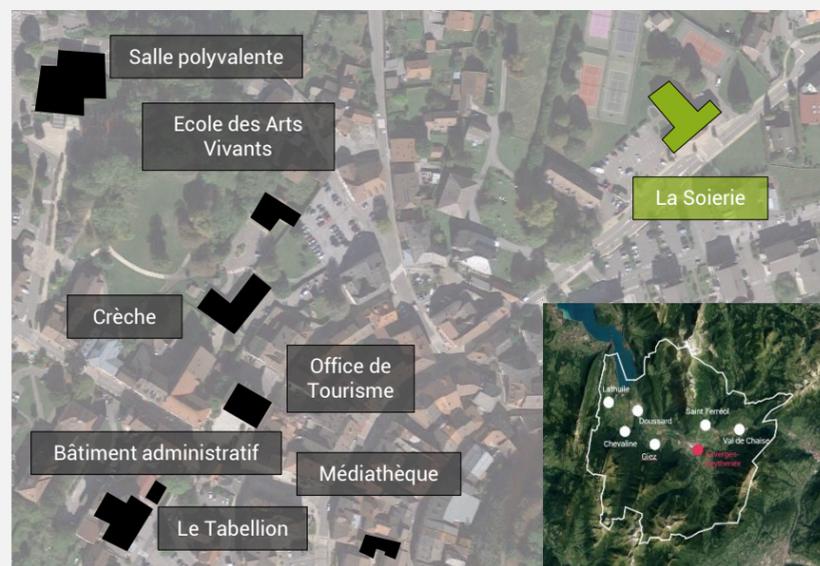
Consommations d'énergie électrique : 13 249 kWh<sub>ef</sub> = 27 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> chauffé/an

Coût annuel Chaudière gaz : 15 303 €

Coût annuel électricité : 1 807 €

(Données issues du Conseil en Orientation Energétique de ad3e conseil datant de novembre 2013)

## &gt; Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 141 Route d'Albertville, 74210 Faverges

**Parcelle :** 0D / 1580

**Propriété :** Communale

**Description :** Espace social et culturel

**Année de construction :** 1937

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Rénovation thermique 2014

**Surface :** ≈ 1200 m<sup>2</sup> SDP

**Publics accueillis :** Tous publics pour les spectacles

**Capacité :** 400 places debout et 200 assises (salle de spectacle) – effectif max : 657

**Classement ERP :** Type L,R de 3<sup>ème</sup> catégorie

**Gestionnaire :** Association la Soierie

**Horaires de fonctionnement :** Selon les activités, en semaine ou week-end, la journée

**Rayonnement :** Communal / intercommunal

**Reserve foncière :** Non

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

L'association gère à la fois la partie salle de spectacle mais aussi les espaces d'activités comme la salle polyvalente pour le centre de loisirs. Elle fonctionne en lien avec toutes les associations de la commune. La ludothèque quant à elle, est gérée par des bénévoles. Elle est ouverte le mercredi toute la journée et le vendredi après-midi.

La salle de spectacle dispose de 400 places debout et 200 places assises.

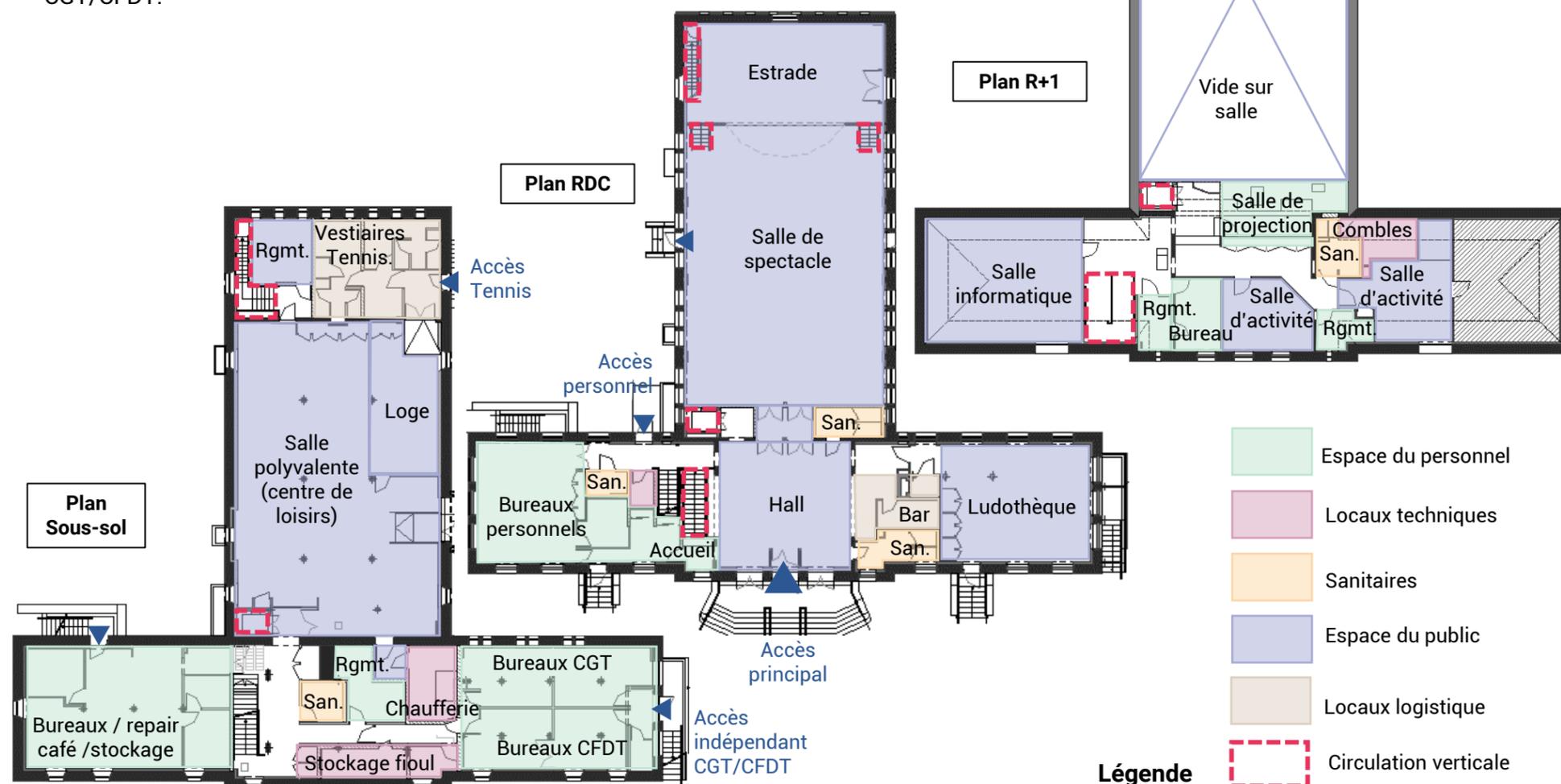
La gestion se fait par des prêts de clefs et la salle de spectacle est régulièrement réservée.

L'association compte 10 équivalent temps plein (sinon ≈ 50 employés).

Le bâtiment présente des espaces qui fonctionnent indépendamment de l'association, notamment les vestiaires Tennis ou les bureaux CGT/CFDT.

Dysfonctionnements / atouts :

- Le bâtiment manque de stockage
- Les gradins rétractables commencent à être usagés, la salle de spectacle reste ancienne
- La surface de la ludothèque reste limitée
- Travaux de réfection récents
- Hall avec bar à l'entrée
- Espaces volumineux satisfaisants



# La soierie – Reportage photographique





## &gt; Etat technique du bâtiment

|  | Etat | Criticité |
|--|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Murs béton<br>Charpente bois<br>Isolation intérieure PMI sauf façade nord-ouest isolée par l'extérieur   |      |           |
| <b>Façade</b><br>Enduit couleur clair, parement pierre en soubassement et contour des menuiseries en pierre  |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries en bois – double vitrage<br>Pas de protections solaires extérieures  |      |           |
| <b>Toiture</b><br>Toiture tuiles en écaille avec arrêt de neige, 2 pans et clocher   |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Sols : Parquet et carrelage (hall d'entrée et circulation) au RDC ; sol souple au sous-sol et R+1<br>Murs : Placo peint ou mur brut peint<br>Plafonds : Plafond acoustique dans la salle de spectacle et hall d'entrée et faux-plafond dans le reste des locaux<br>Escaliers : Béton avec garde corps et main courante<br>Menuiseries intérieurs : Porte pleine en bois, stores intérieurs au niveau des ouvertures |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Chaudière fioul<br>Radiateur acier à eau chaude  |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Pas de CTA ? (à priori pas de local CTA sur les plans)   | -    | -         |
| <b>Accessibilité</b><br>Bâtiment accessible, entrée secondaire et monte-charge   |      |           |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Présence d'amiante dans le conduit de fluide (air) dans le local de stockage fioul, le local eau et le local ski ainsi que dans la dalle de sol des locaux syndicaux. Le bâtiment ne présente pas de plomb.   | -    | S         |

## &gt; Synthèse de l'état technique et actions à mener

|      |  |           |  |                           |  |                   |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|
| Etat |  | Criticité |  | Performances énergétiques |  | Accessibilité PMR |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|

**Etat Technique**

Le bâtiment a fait l'objet de travaux de rénovation énergétique en 2014, il est donc en bon état général.

**Actions à mener**

- Remplacement des gradins rétractables qui commencent à être usés
- Travaux d'isolation acoustique de la salle de spectacle
- Installation d'un grill dans la salle de spectacle
- Mise en place d'un système de ventilation

**Bâtiment soumis au décret tertiaire.****Exploitation / maintenance**

Mode de chauffage : Chaudière Fioul

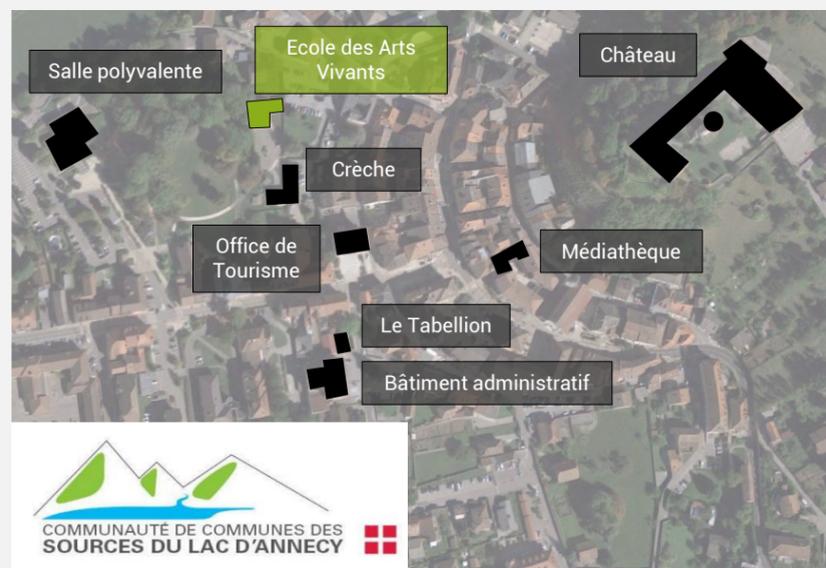
Consommations de fioul : 5991 L/an, soit 59 910 kWh EF/an = 50 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> SDP/an

Consommations d'énergie électrique (moyenne annuelle) : 515 kWh EF → **donnée incohérente par rapport à la surface de l'équipement**

Coût d'énergie fioul : 2 964 €

Coût d'énergie électrique : 2 738 €

## &gt; Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** place de Bühlertal, 74210 Faverges

**Parcelle :** 0D / 6738

**Propriété :** communale

**Description :** Ecole proposant des cursus petite enfance, cursus enfants & ados, cursus adultes autour du théâtre, de la vidéo, de la musique et la danse

**Année de construction :** 1845

**Surface :** 170 m<sup>2</sup> SU

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Quelques travaux de réfection du second œuvre

**Adhérents :** ~ 230

**Capacités :** Pas d'information

**Classement ERP :** Type R de 5<sup>ème</sup> catégorie (< 200p) - à confirmer avec la MOA

**Gestionnaire :** Association de l'Ecole des Arts Vivants

**Horaires de fonctionnement :** Tous les soirs + lundi après-midi, mercredi toute la journée et samedi matin

**Rayonnement :** intercommunal

**Reserve foncière :** non

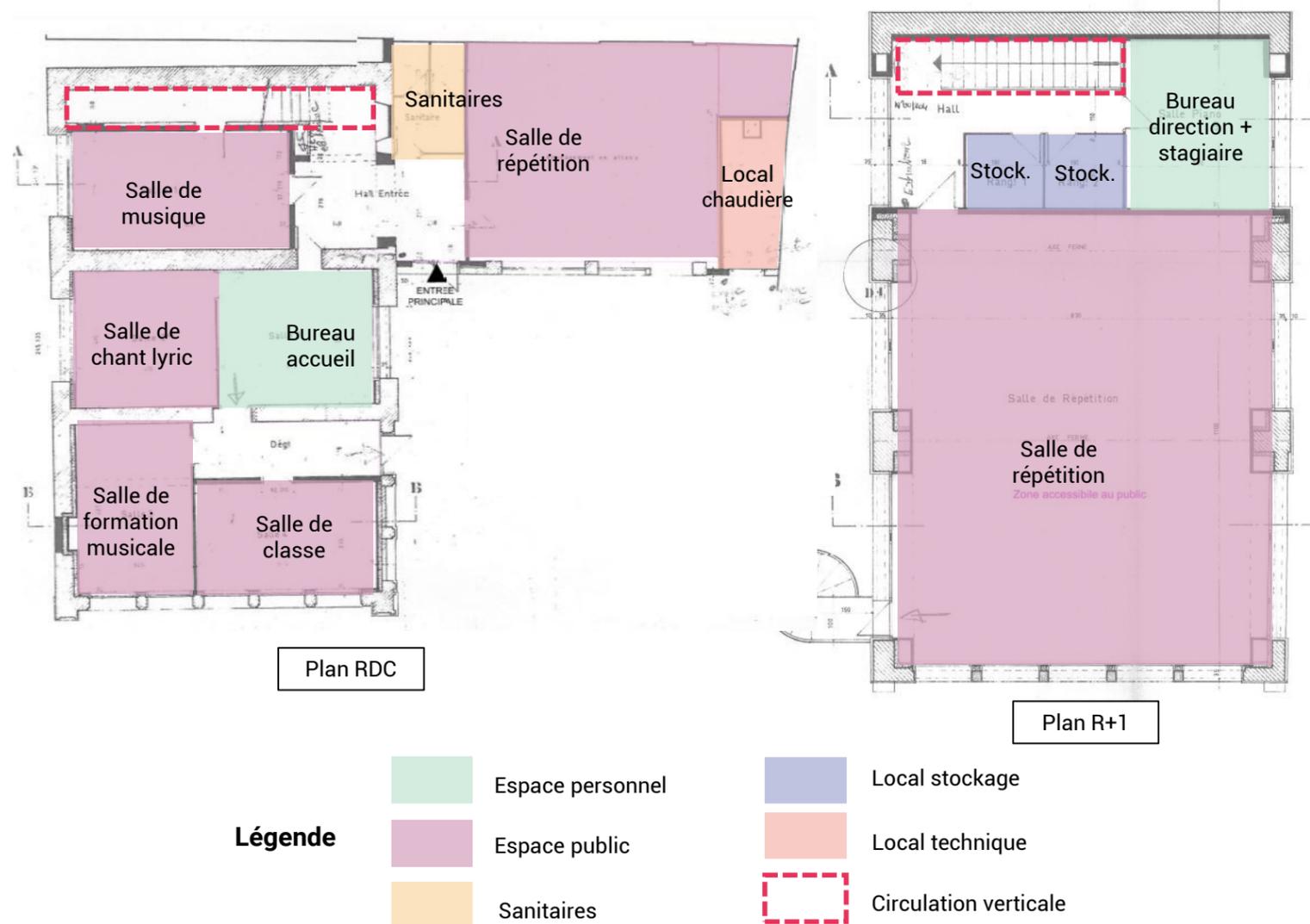
## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

Ecole proposant des cours d'arts vivants autour du théâtre, de la vidéo, de la musique et de la danse. Elle est gérée par une association composée d'un directeur, une secrétaire, de professeurs.

L'emploi du temps de l'école est complet et la capacité maximale d'accueil dans les cours est atteinte.

L'école est contrainte d'utiliser d'autres salles extérieures au bâtiment par manque de place dans la structure actuelle.

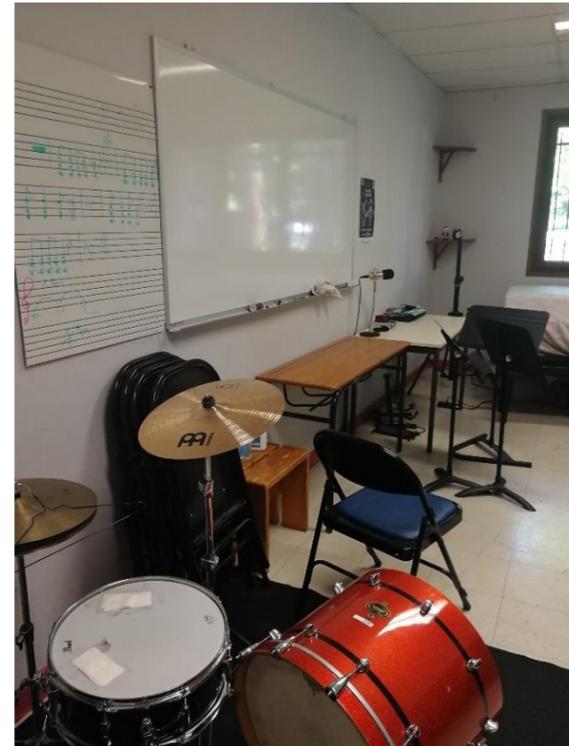
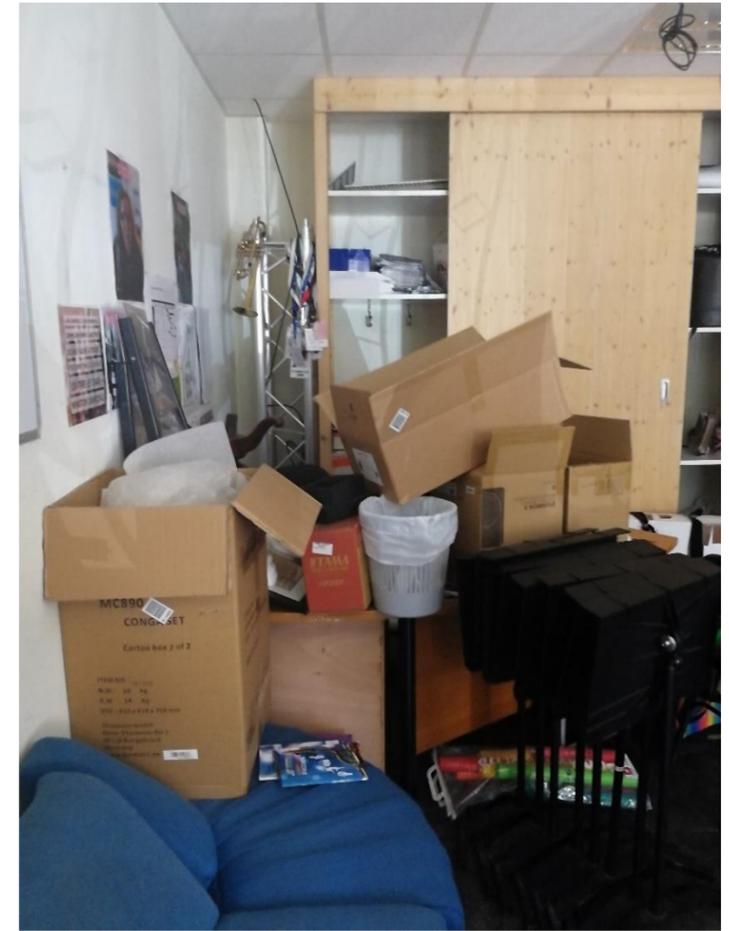
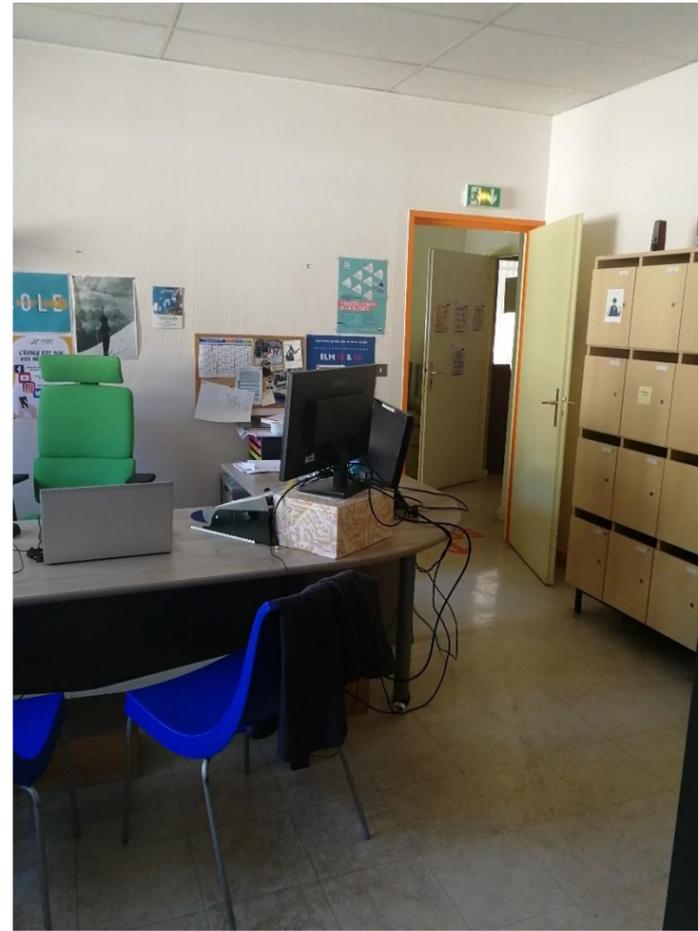
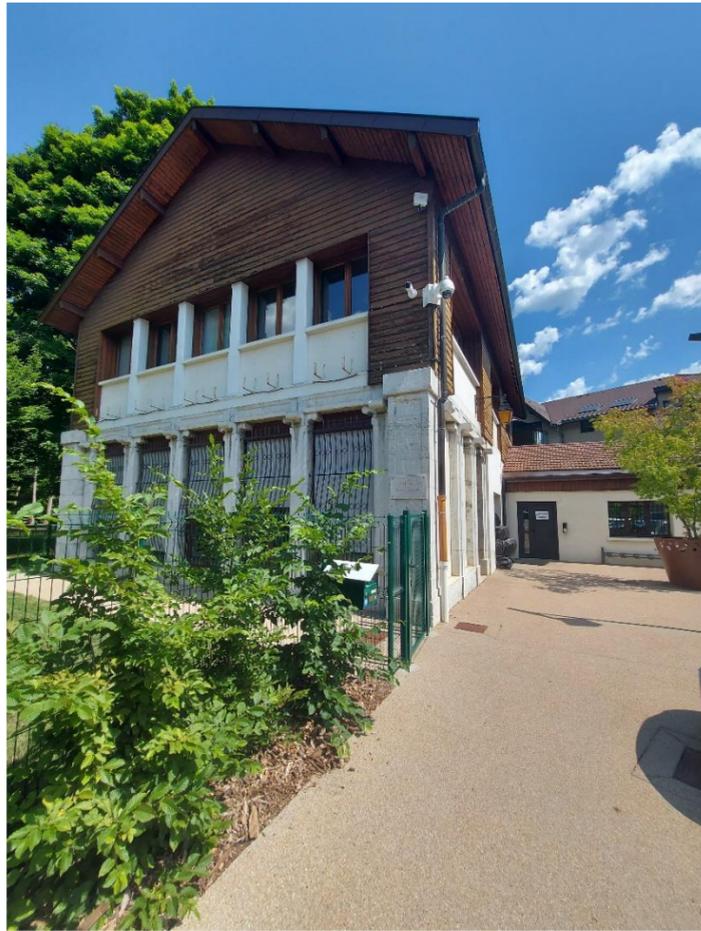
Dysfonctionnements :

- Flux traversant le bureau d'accueil : limite la concentration sur les tâches de travail
- Manque d'espace : salle et de stockage
- Problématique d'isolation thermique et d'isolation phonique
- Absence d'un espace de « convivialité » : espace tampon entre la sortie d'école et le début des cours pour les enfants
- Absence d'une aire logistique pour le chargement et déchargement du matériel lors d'événement
- Proximité avec les riverains
- Salle de dimension insuffisante pour la répétition de l'Harmonie

Atouts :

- Emplacement au cœur de la commune, à proximité des autres activités (école, etc.)
- Proximité avec le parc pour l'organisation de spectacles en extérieur

# Ecole des Arts Vivants – Reportage photographique





## &gt; Etat technique du bâtiment

|  | Etat | Criticité |
|--|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Mur en pierre isolé en partie<br>Performance d'isolation thermique et acoustique faible  |      | F         |
| <b>Façade</b><br>Enduit clair, parement bois à l'étage   |      | F         |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries en bois, double vitrage<br>Absence de protection solaire extérieur<br>Barreaux métalliques au niveau des ouvertures du RDC   |      | F         |
| <b>Toiture</b><br>Toiture tuile  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br><b>Murs</b> : Tapisserie murale / murs peints<br><b>Sol</b> : carrelage / sol PVC / parquet à l'étage<br><b>Plafond</b> : Faux-plafond / Dalle acoustique salle répétition RDC<br><b>Escalier</b> : Escalier béton<br><b>Menuiseries intérieures</b> : Menuiseries en bois, stores intérieurs |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Chaudière fioul<br>Mode de chauffage : au sol, inefficace donc ajout de radiateur à bain d'huile   |      | F         |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Absence de système de ventilation  | —    | F         |
| <b>Accessibilité</b><br>Etage non accessible PMR, seulement pour le RDC  | —    | R         |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Le bâtiment ne présente pas d'amiante. Diagnostic plomb à réaliser. La charpente bois est à examiner pour les risques d'insectes xylophages et de mérules.  | —    | S         |

## &gt; Synthèse de l'état technique et actions à mener

|      |  |           |  |                           |  |                   |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|
| Etat |  | Criticité |  | Performances énergétiques |  | Accessibilité PMR |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|

**Etat Technique**

Le bâtiment est en état d'usage mais nécessite quelques travaux pour un confort optimal des usagers

**Actions à mener**

- Isolation acoustique des locaux
- Isolation des murs non isolés
- Renforcement de l'isolation des combles
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Mise en place d'un système de chauffage plus performant et régulation (raccordement au RCU ?)

**Exploitation / maintenance**

Mode de chauffage : chaudière Fioul

Consommations de fioul : 36 216 kWh EF = 213 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> SU/an

Consommations d'énergie électrique : 22 445 kWh EF = 132 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> SU/an

Coût d'énergie fioul : 2 964 €

Coût d'énergie électrique : 2 738 €

(Données issues du Conseil en Orientation Energétique de ad3e conseil datant de novembre 2013)

## > Carte d'identité des bâtiments/site

**Propriété :** Communale

**Publics accueillis :** Tous publics

**Gestionnaire :** Mairie

**Rayonnement :** Départemental

### Musée archéologique de Faverges

Le musée est tenu par l'association Société d'Histoire et d'Archéologie Les Amis de Viuz-Faverges. Le musée est composé de 3 salles qui exposent les découvertes anciennes issues de fouilles et prospections dans la région. Ces objets peuvent dater du Néolithique jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle. Le musée est ouvert tous du lundi au samedi de 14h30 à 18h30.



### Site gallo-romain du Thovey

Le site gallo-romain du Thovey est une importante villa suburbaine d'un hectare située à l'écart du vicus de Casuaria.

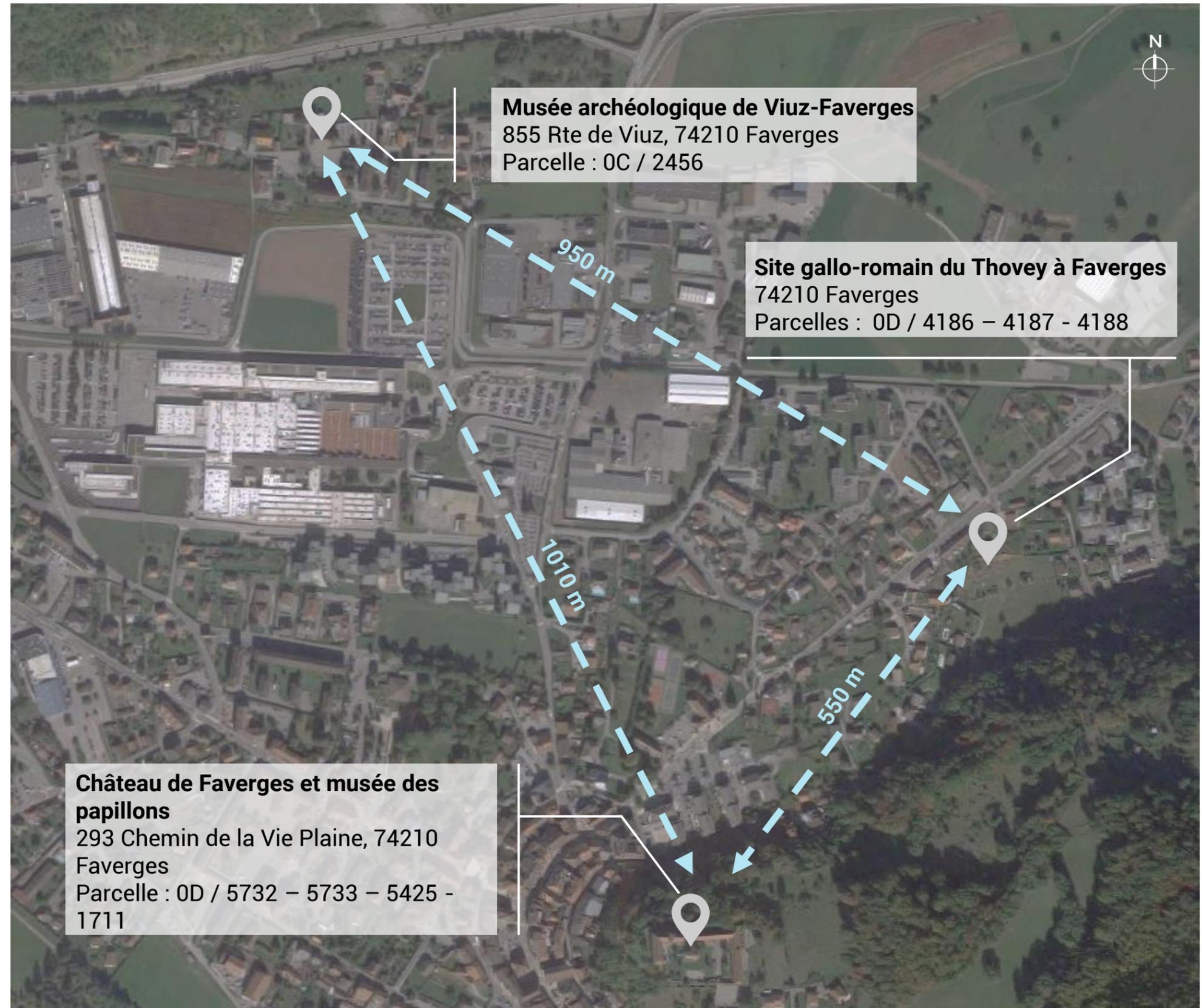
Seule l'aile nord est aujourd'hui visible et a fait l'objet de fouilles programmées les étés entre 1981 et 1999 auxquelles ont participé des locaux, des piémontais et des américains.

Le matériel découvert est exposé au Musée archéologique de Faverges. (source : journée archéologie)



### Château de Faverges et Musée des papillons

Le château de Faverges est un ancien château fort, du XIII<sup>e</sup> siècle situé à la frontière du comté de Savoie et du comté de Genève, situé à Faverges. Il accueille aujourd'hui divers événements : séminaires, mariages, réceptions privées, gîtes... Le musée des papillons situés dans la même enceinte, expose plus de 5000 papillons et insectes des 5 continents. Il est ouvert la journée en semaine, et le samedi matin.

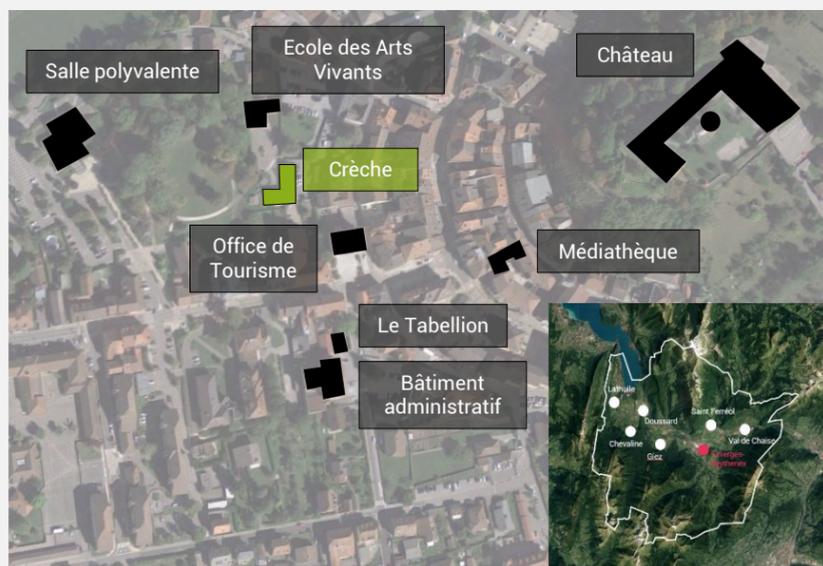




# Crèche "Les Copains d'Abord" – Analyse fonctionnelle



## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** Place de Bühlertal, 74210 Faverges-Seythenex

**Parcelle :** 000 / OD / 2327

**Propriété :** communale

**Description :** Multi-accueil « Les Copains d'Abord » qui accueille 42 enfants allant de 2 mois ½ jusqu'à la scolarisation de l'enfant

**Année de construction :** ≈ 1990

**Surface :** 625 m<sup>2</sup> SHON

**Publics accueillis :** Enfants en bas âge, de 2 mois ½ jusqu'à 3 ans environ.

**Capacité :** 42 enfants + 17 employés

**Classement ERP :** Type R de 5<sup>ème</sup> catégorie

**Gestionnaire :** Commune de Faverges-Seythenex

**Horaires de fonctionnement :** du lundi au vendredi, de 7h15 à 18h

**Rayonnement :** intercommunal (priorité aux habitants de Faverges)

**Reserve foncière :** non

## > Analyse Fonctionnelle

### Occupation/usages :

Le Multi-accueil « Les Copains d'Abord » accueille 42 enfants et compte 17 employés.

Le bâtiment est composé de 3 niveaux, le RDC pour les enfants en bas âge, l'étage est dédié aux enfants sachant marcher et le sous-sol pour le personnel. L'étage compte 24 enfants et le RDC 18 enfants.

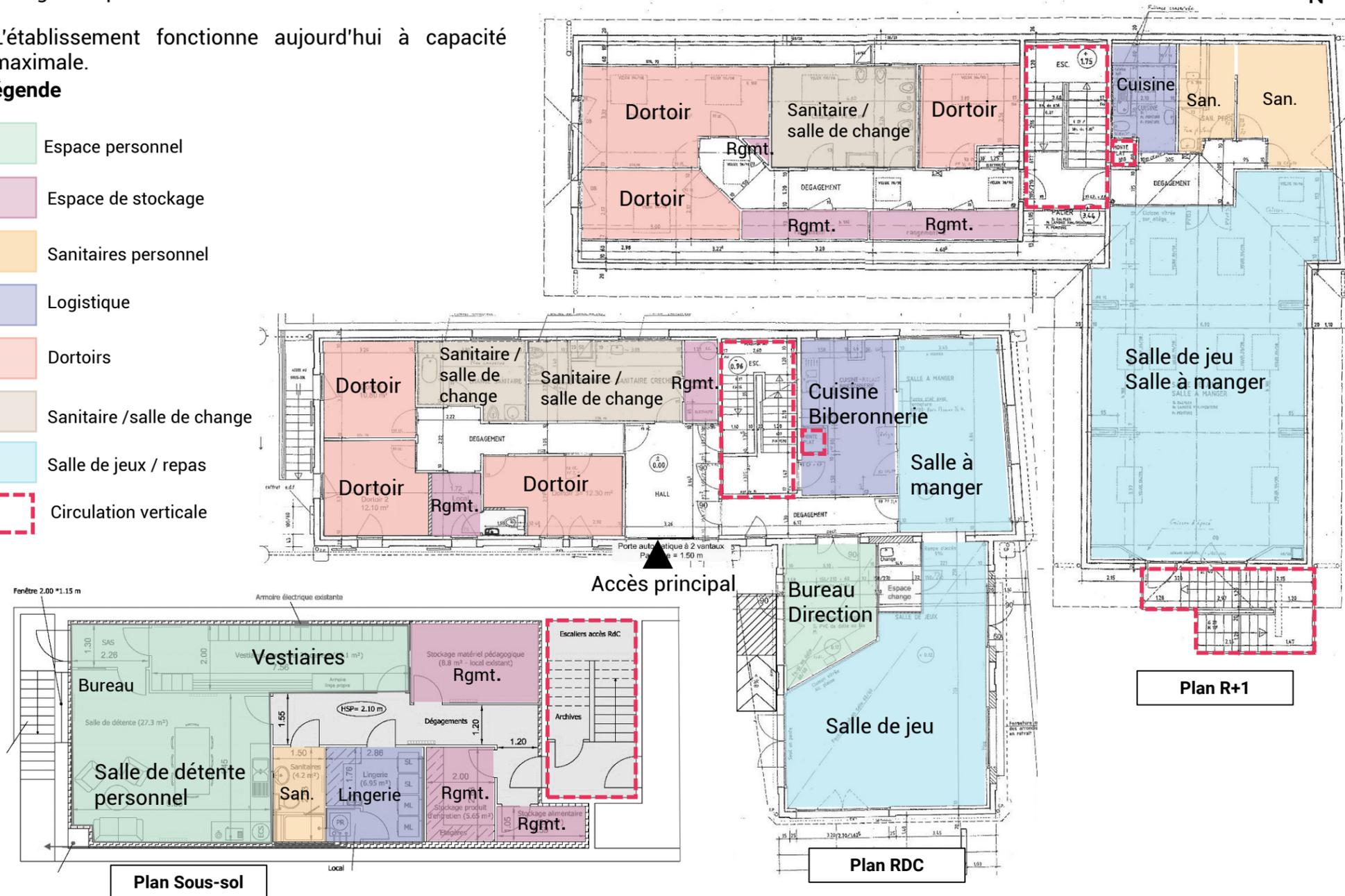
L'établissement fonctionne aujourd'hui à capacité maximale.

### Légende

- Espace personnel
- Espace de stockage
- Sanitaires personnel
- Logistique
- Dortoirs
- Sanitaire /salle de change
- Salle de jeux / repas
- Circulation verticale

### Dysfonctionnements / atouts :

- **Escalier :** impossibilité de mettre des barrières vis-à-vis de la sécurité incendie et problématique d'accès pour les enfants – difficulté pour la surveillance des enfants
- Eloignement des dortoirs et salles d'activités (séparation avec les portes CF et l'escalier au R+1 et hall pour le RDC)
- **Espaces extérieurs grands et qualitatifs**



# Crèche "Les Copains d'Abord" – Reportage photo





## > Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Murs béton<br>Charpente bois et rampants de toiture isolés  |      |           |
| <b>Façade</b><br>Isolation des façades par l'intérieur<br>Enduit ocre clair et contour des menuiseries extérieures en blanc   |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Fenêtre PVC double vitrage<br>Velux vétuste   |      | F         |
| <b>Toiture</b><br>Toiture en tuile avec arrêt de neige, présence de mousse  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Sol : carrelage au sous-sol, sol PVC au RDC sauf carrelage dans le bureau de la direction et sol PVC à l'étage<br>Murs : Placo peint<br>Plafond : Faux-plafond + placoplâtre<br>Menuiseries intérieures : Menuiseries bois<br>Escalier : Béton |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Plancher chauffant à accumulation électrique<br>Convecteurs électriques vétustes<br>Panneaux rayonnants   |      | F         |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Climatisation<br>2 chauffe-eau électrique de 200 litres et 1 chauffe-eau de 30 litres   |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Etage non accessible PMR  | -    | R         |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Des diagnostics amiantes et plombs sont à réaliser. La charpente bois est à examiner pour les risques d'insectes xylophages et de mérules.   | -    |           |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener

Etat Criticité Performances énergétiques Accessibilité PMR

### Etat Technique

Le bâtiment est en état d'usage avec quelques travaux de réfection à prévoir.

Les performances énergétiques du bâtiment sont faibles, notamment au niveau du confort d'été. Des climatisations ont été installées dans les dortoirs pour assurer le confort des enfants.

### Actions à mener

- Renforcement de l'isolation des façades
- Remplacement des velux vétustes
- Remplacement des équipements de chauffage ou raccordement au RCU

### Exploitation / maintenance

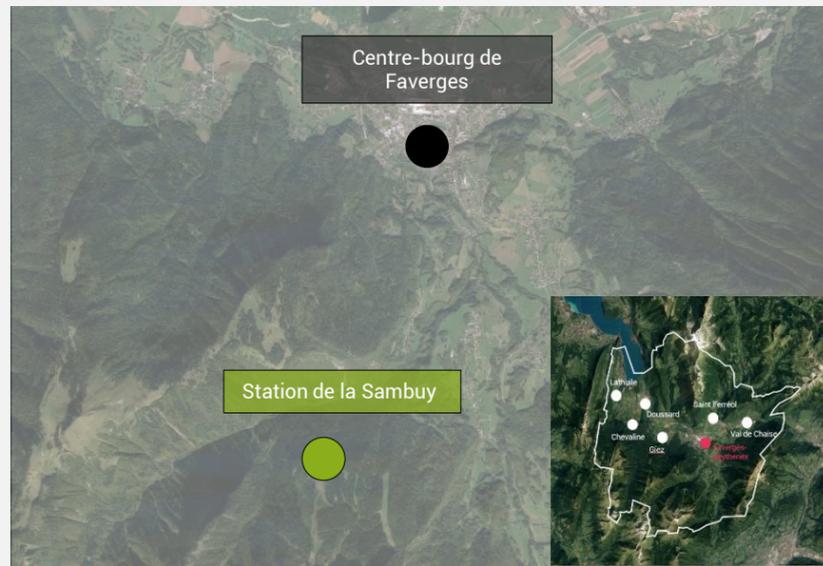
Possibilité de se raccorder au réseau de chaleur de Faverges

Mode de chauffage : Electricité

Consommations d'électricité : 65 964 kWh<sub>ef</sub> = 105 kWh<sub>ef</sub> /m<sup>2</sup> chauffé/an

Coût annuel électricité : 9 134 €

## &gt; Carte d'identité du bâtiment

**Adresse :** D112, 74210 Faverges**Parcelle :** 000 / 0D / 0360 – à confirmer par la MOA**Propriété :** Communale**Gestionnaire :** Professionnels (baux communaux) et commune**Description :** Station de ski de la Sambuy située dans la Parc régional naturel du massif des Bauges**Année de construction :** 1960 (Station Le Vargnoz jusqu'en 1989)**Travaux réalisés et/ou prévus :** Travaux de réfection de la toiture magasin/restaurants récents, construction de l'accueil ≈ 10 ans**Rayonnement :** Départemental**Revenus de la station :** 50% télésiège, 30% luge 4 saisons, 20 % autres activités (VTT...)**Reserve foncière :** oui

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

La station de la Sambuy est une station de ski qui se veut familiale, proposant d'autres activités que le ski tels que la luge 4 saisons, le VTT, etc.

La station dispose d'un magasin pour l'achat ou la location de matériel, de deux restaurants, d'une école de ski et d'un club de ski.

La station est ouverte et fonctionne toute l'année, le télésiège permet d'accéder aux pistes de ski l'hiver et l'été permet d'accéder à des randonnées.

Dysfonctionnements / atouts :

- Localisation de la station : proximité du Lac d'Annecy, des massifs du Mont Blanc et des Aravis
- Difficulté à recruter du personnel saisonnier
- Logement non utilisé car absence d'accès indépendant du restaurant
- Difficultés liés au manque d'enneigement
- Vieillesse des télésièges – remplacement à prévoir

**Légende**

- Parking
- Magasin / restaurants / appartement
- Chalet luge 4 saisons
- Dôme (stockage dameuse)
- Accueil / borne forfait ski
- Atelier / poste de commande télésiège / stockage personnel
- Bureaux et salle hors-sac
- Chalet ski club
- Télésiège
- Circuit luge 4 saisons

# Station de la Sambuy – Reportage photographique



## > Etats techniques des bâtiments

### • Magasin / Restaurants / Appartement



**Structure** : Bâtiment béton, charpente bois  
**Façade** : Enduit clair et parement bois  
**Menuiseries extérieures** : Bois, volet bois au niveau de l'appartement, rideau métallique pour fermeture du magasin  
**Toiture** : bac acier avec arrêt de neige  
**Second œuvre** : Carrelage / parquet / murs peints  
**Chauffage** : Poêle à bois pour le restaurant  
> Appartement inexploité car sans entrée indépendante

**Etat**  **Criticité** 

### • Accueil / borne forfait ski



**Structure** : Béton, charpente bois  
**Façade** : Enduit et parement bois  
**Menuiseries extérieures** : Bois avec volet roulant métallique  
**Toiture** : Bac acier avec arrêt de neige  
> Bâtiment assez récent

**Etat**  **Criticité** 

### • Chalet luge 4 saisons



**Structure** : Structure bois/béton et charpente bois  
**Façade** : Bois et enduit  
**Menuiseries extérieures** : Rideau métallique et menuiseries bois  
**Toiture** : bac acier

**Etat**  **Criticité** 

### • Atelier / Poste de commande télésiège / stockage matériel personnel



**Structure** : Béton (présence de fissures), charpente bois  
**Façade** : Enduit et parement bois  
**Menuiseries extérieures** : Porte coulissante en bois (atelier), porte pleine bois  
**Toiture** : Bac acier

**Etat**  **Criticité** 

### • Bureaux / Salle hors-sac



**Structure** : Béton, charpente bois  
**Façade** : Enduit clair  
**Menuiseries extérieures** : Menuiseries en bois avec volets voirs et garde-corps balcon en bois, porte de garage en bois  
**Toiture** : Tôle  
> Dôme accolé pour le stockage des dameuses

**Etat**  **Criticité** 

### • Chalet ski club



**Structure** : Bois et charpente bois  
**Façade** : Bois  
**Menuiseries extérieures** : Bois  
**Toiture** : Bac acier

**Etat**  **Criticité** 



|   | Etat | Criticité | Accessibilité PMR | Performance énergétique | Consommations d'énergie                                  | Principaux travaux à engager  | Coût « Scénario 0 »    |
|---|------|-----------|-------------------|-------------------------|--|---|------------------------|
| <b>Salle omnisport</b><br><i>2370 m<sup>2</sup> SHON</i>  |      |           |                   |                         | 127<br>kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> SHON.an         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien et maintenance courante</li> <li>Rénovation énergétique pour améliorer les performances et le confort</li> </ul>   | 570 000 € HT travaux   |
| <b>Tennis couverts</b><br><i>450 m<sup>2</sup> SDP</i>  |      |           |                   |                         |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien et maintenance courante</li> </ul>   | -                      |
| <b>Salle Nicolas Blanc</b><br><i>220 m<sup>2</sup> chauffés</i>   |      | F, R, S   |                   |                         | 189<br>kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> SHON.an         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> <li>Diagnostic structure pour évaluer les désordres et leur impact</li> <li>Mise aux normes accessibilité</li> <li>Désamiantage</li> </ul>               | 165 000 € HT travaux   |
| <b>Dojo</b><br><i>380 m<sup>2</sup> SHON</i>  |      | F, R, S   |                   |                         | 207<br>kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> SHON.an         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> <li>Révision de l'installation électrique</li> <li>Reprise du second œuvre</li> <li>Mise aux normes accessibilité</li> <li>Diagnostic amiante</li> </ul> | 233 000 € HT travaux   |
| <b>Stade Madrid</b><br><i>Terrain : 9995 m<sup>2</sup> /<br/>vestiaire : 195 m<sup>2</sup><br/>SHON</i> |      | F, R      | ?                 |                         | 297<br>kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> SHON.an         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> </ul>  | 70 000 € HT travaux    |
| <b>Stade Baroni</b><br><i>Terrain : 6300 m<sup>2</sup> /<br/>vestiaire : 145 m<sup>2</sup><br/>SHON</i> |      | F, R      | ?                 |                         | 236<br>kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> SHON.an         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> </ul>  | 52 000 € HT travaux    |
| <b>Salle polyvalente</b><br><i>1907 m<sup>2</sup> chauffés</i>  |      |           |                   |                         | 120<br>kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> chauffés.a<br>n | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> <li>Mise en place d'une régulation de la ventilation</li> <li>Amélioration des équipements d'éclairage</li> </ul>  | 1 300 000 € HT travaux |



|   | Etat | Criticité | Accessibilité PMR | Performance énergétique | Consommations d'énergie                           | Principaux travaux à engager   | Coût « Scénario 0 »                                     |
|---|------|-----------|-------------------|-------------------------|---|--|---|
| <b>Bâtiment administratif</b><br>1758 m <sup>2</sup> chauffés |      |           |                   |                         | 137 kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> chauffés.an | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> <li>Remplacement des systèmes de chauffage, notamment la production (raccord au RCU)</li> <li>Mise en accessibilité des niveaux supérieurs</li> <li>Reprise du second œuvre</li> </ul>  | 2 450 000 € HT travaux                                  |
| <b>Bâtiment le Tabellion</b><br>90 m <sup>2</sup> SHON        |      |           |                   |                         | Sans objet  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Reprise complète selon projet : isolation de l'enveloppe, équipements techniques, second œuvre</li> </ul>   | 123 000 € HT travaux                                    |
| <b>Office du tourisme</b><br>970 m <sup>2</sup> SHON          |      |           |                   |                         | 133 kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> SHON.an     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> <li>Mise en place de protections solaires</li> <li>Remplacement du système de production chauffage</li> <li>Mise en place d'une régulation des équipements</li> <li>Mise aux normes accessibilité</li> <li>Reprise du second œuvre</li> </ul> | 1 054 000 € HT travaux                                  |
| <b>Médiathèque</b><br>486 m <sup>2</sup> chauffés             |      |           |                   |                         | 253 kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> chauffés.an | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement du système de ventilation</li> <li>Isolation de l'enveloppe</li> <li>Mise aux normes accessibilité</li> <li>Diagnostic amiante</li> </ul>  | 520 000 € HT travaux                                    |
| <b>La Soierie</b><br>1200 m <sup>2</sup> SDP                  |      |           |                   |                         | Données incomplètes / incohérentes                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des gradins rétractables</li> <li>Travaux d'isolation acoustique de la salle de spectacle et installation d'un grill</li> <li>Mise en place d'un système de ventilation</li> </ul>   | Non chiffré à ce stade – selon spécificités acoustiques |
| <b>Ecole des arts vivants</b><br>243 m <sup>2</sup> SHON      |      |           |                   |                         | 241 kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> SHON.an     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> <li>Isolation acoustique des locaux</li> <li>Mise en place d'un système de chauffage plus performant et régulation</li> </ul>   | 278 000 € HT travaux                                    |
| <b>Crèche Les Copains d'Abord</b><br>625 m <sup>2</sup> SHON  |      |           |                   |                         | 105 kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> chauffés.an | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures vétustes et isolation de l'enveloppe</li> <li>Mise en place d'un système de chauffage plus performant et régulation</li> <li>Mise en accessibilité de l'étage</li> </ul>   | 340 000 € HT travaux                                    |



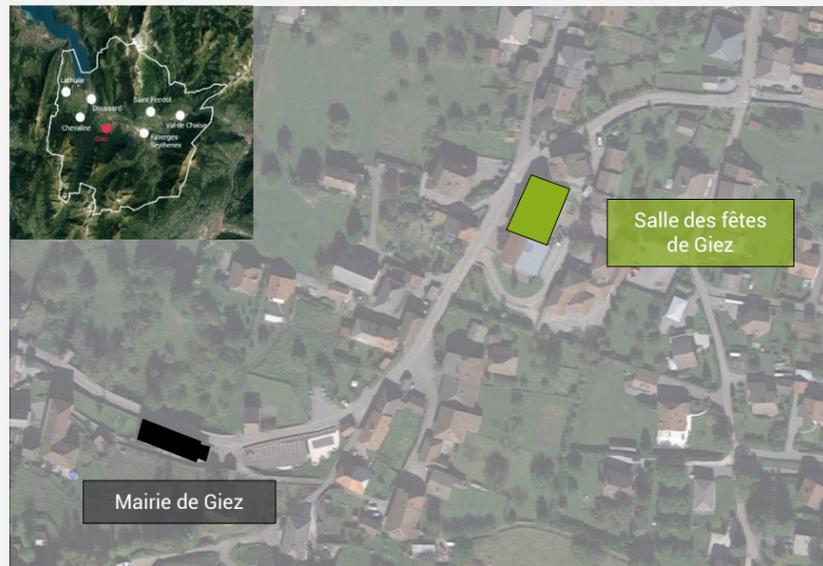
2.f

---

Commune de Giez

---

## &gt; Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 135 Route du Bourgeal, 74210 Giez

**Parcelle :** 000 / 0A / 2077

**Propriété :** Communale

**Description :** Salle polyvalente pour les associations ou en location et salle de restauration pour l'école

**Année de construction :** 1990-1992 pour la rénovation complète, pas d'information sur la date de construction

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Travaux de rénovation réalisés en 1990 et ajout d'un préau

**Surface :** 938 m<sup>2</sup> SU

**Publics accueillis :** Habitants de la commune de Giez

**Capacité :** ≈ 45 enfants pour la restauration et ≈ 350 personnes au total

**Classement ERP :** Type L de 3<sup>ème</sup> catégorie

**Gestionnaire :** Commune de Giez

**Horaires de fonctionnement :** Le midi en semaine et le week-end pour les événements

**Rayonnement :** communal

**Reserve foncière :** Non

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

Salle communale Robert Terrier composée d'une grande salle pouvant être séparée par un rideau. La salle sert de salle de restauration pour l'école. L'espace cuisine permet seulement de réchauffer les plats qui sont préparés par un traiteur.

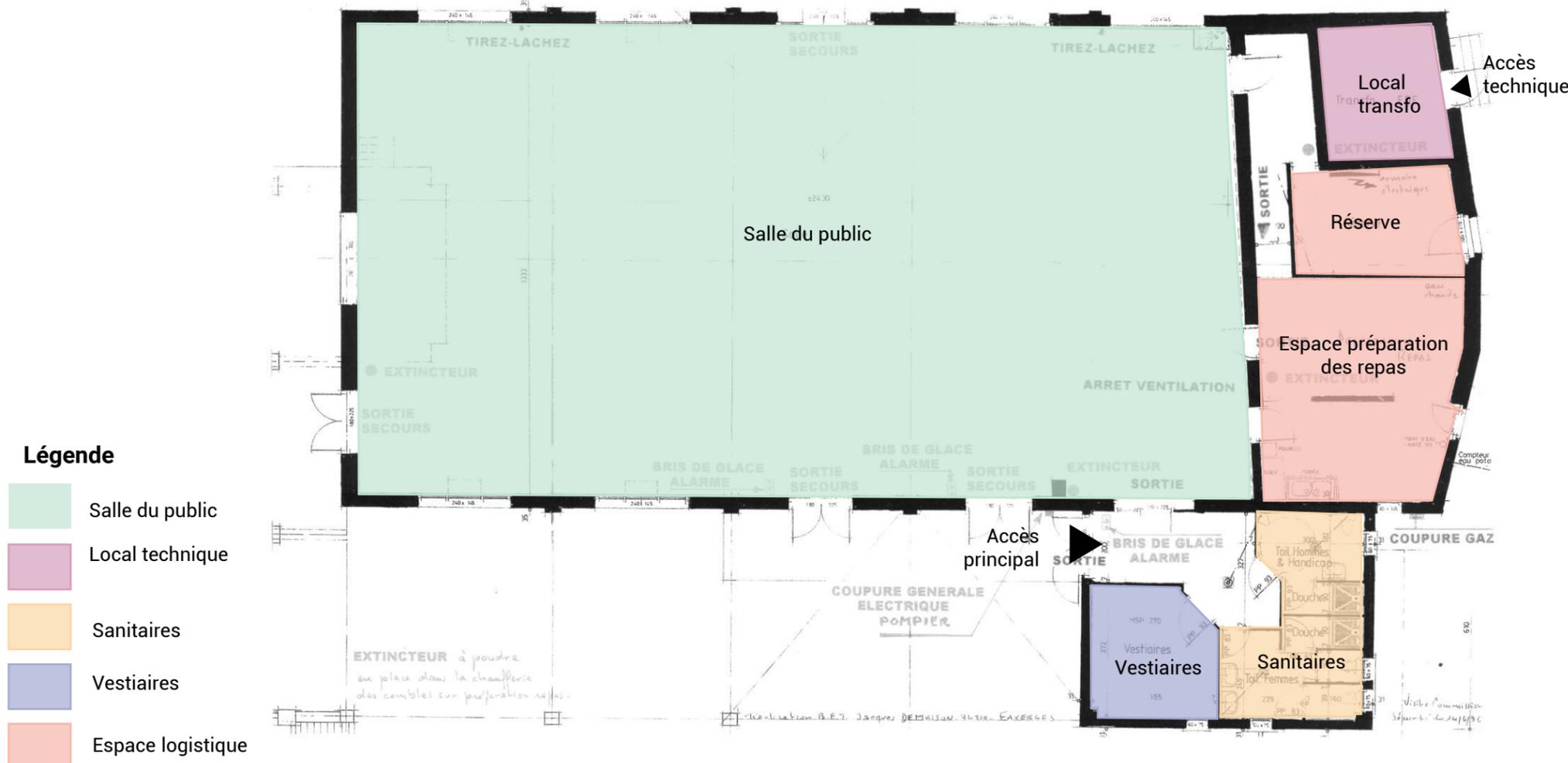
La salle des fêtes accueille divers usages : mariages, anniversaires, cours de sport, chorale, activités associatives, vide grenier (avec le préau), etc.

Création d'une annexe pour le stockage en cours.

Dysfonctionnements / atouts :

- Localisation du bâtiment
- Modularité de l'espace dû au grand volume
- Fonctionnement satisfaisant et apprécié
- Espace très utilisé

## Salle communale "Robert TERRIER"



# Salle des fêtes – Reportage photographique



## Salle des fêtes – Diagnostic technique



## &gt; Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Pas d'information exacte sur la structure du bâtiment en pierre à priori.<br>Charpente bois   |      |           |
| <b>Façade</b><br>Isolation intérieure laine de verre<br>Enduit de couleur claire  |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries en bois sans protection solaire extérieure double vitrage<br>Porte sectionnelle                                   |      |           |
| <b>Toiture</b><br>Toiture tuile ou ardoise  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Murs : Murs peints et bardage bois en partie inférieure<br>Sols : Carrelage<br>Plafond : Faux-plafond<br>Menuiseries intérieures : Bois  |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Aire pulsé au plafond et chauffage au sol électrique pour la salle<br>Chauffage au gaz pour les locaux (espace préparation des repas, etc.) |      | F         |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>CTA dans les combles / bouche de ventilation  |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Le bâtiment est accessible PMR.   | —    |           |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Pas d'information concernant la présence d'amiante ou de plomb.  | —    |           |

## &gt; Synthèse de l'état technique et actions à mener

|      |  |           |  |                           |  |                   |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|
| Etat |  | Criticité |  | Performances énergétiques |  | Accessibilité PMR |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|

**Etat Technique**

Bâtiment en état d'usage mais **très énergivore avec le grand volume de la salle.**

**Les performances thermiques sont faibles.**

**Actions à mener**

- Isolation de la façade
- Isolation de la toiture
- Remplacement des menuiseries
- Remplacement des équipements

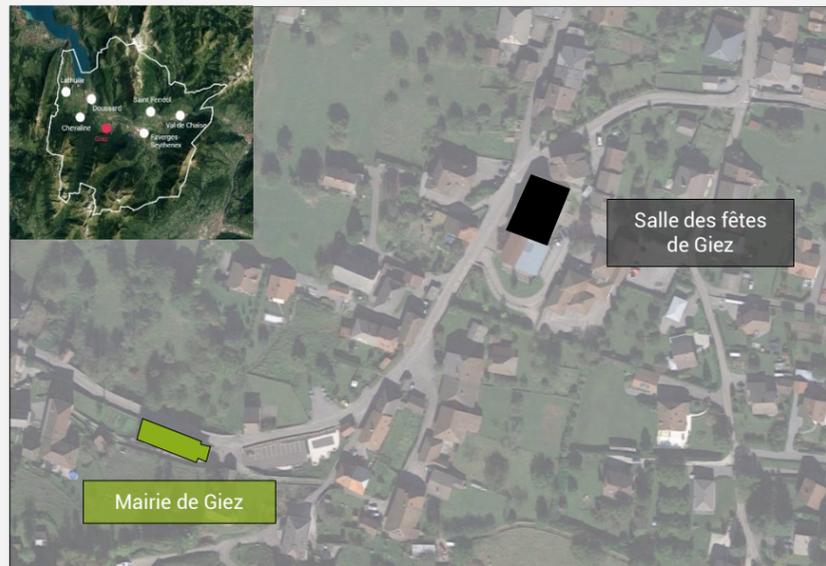
**Exploitation / maintenance**

Mode de chauffage : Gaz + électrique (**en commun avec l'école**)

Coût du gaz propane : 3 653 € TTC

Coût de l'électricité : 21 089 € TTC

## &gt; Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 360 Route du Bourgeal, 74210 Giez

**Parcelle :** 000 / 0A / 1037

**Propriété :** Communale

**Description :** Espace d'activité situé à l'étage de la mairie de Giez

**Année de construction :** Début du 20<sup>ème</sup> siècle

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Réfection de la toiture dans les années 60, installation d'une chaudière fioul, remplacement des menuiseries en 2018

**Surface :** 553 m<sup>2</sup> SU pour l'ensemble de la mairie

**Publics accueillis :** Elèves de l'école et adhérents des associations

**Classement ERP :** Type W avec des activités de type L de 5<sup>ème</sup> catégorie

**Gestionnaire :** Commune de Giez

**Horaires de fonctionnement :** En journée et en soirée, la semaine

**Rayonnement :** Communal

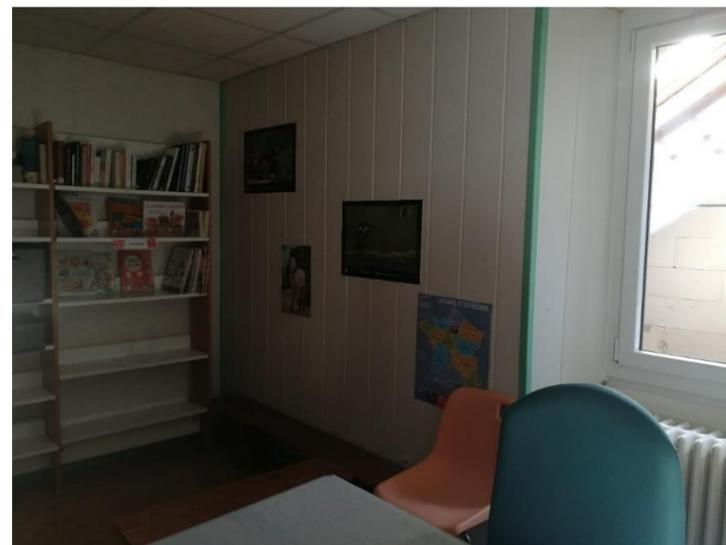
**Reserve foncière :** Non

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

L'espace d'activité situé à l'étage de la mairie de Giez est composé de deux principaux espaces :

- **Une salle d'activité**, à destination des associations, dans laquelle se déroulent des cours de sport ou yoga, des ateliers informatiques ou encore des réunions d'associations ;
- **Une bibliothèque**, à destination des élèves de l'école de Giez. Cette bibliothèque est gérée par les enseignants et est utilisée à raison d'une fois tous les 15 jours, le mardi matin.



## Mairie – salle à l'étage – Diagnostic technique



## &gt; Etat technique du bâtiment

|   | Etat | Criticité |
|---|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Pierre massive et extension au RDC en parpaing<br>Charpente en bois   |      |           |
| <b>Façade</b><br>Absence d'isolation dans la salle d'activité<br>Possible isolation intérieure dans la bibliothèque<br>Enduit de couleur claire   |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries extérieures en PVC avec volets métalliques pliants – refait il y a 4 ans<br>Quelques menuiseries en bois dans la bibliothèque                           |      |           |
| <b>Toiture</b><br>Toiture en ardoise  |      |           |
| <b>Second œuvre</b><br>Murs : murs bruts peints dans la salle d'activité et doublage pour isolation dans la bibliothèque<br>Sol : parquet<br>Plafond : Faux-plafond<br>Menuiseries intérieures : Bois |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Chauffage au fuel récente<br>Radiateur à eau chaude   |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>Pas d'information sur les équipement de ventilation et ECS  | -    | -         |
| <b>Accessibilité</b><br>Espace accessible uniquement par un escalier extérieur  | -    | R         |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Des diagnostics amiantes et plombs sont à réaliser. La charpente bois est à examiner pour les risques d'insectes xylophages et de mérules.                               | -    | S         |

## &gt; Synthèse de l'état technique et actions à mener

|      |  |           |  |                           |  |                   |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|
| Etat |  | Criticité |  | Performances énergétiques |  | Accessibilité PMR |  |
|------|--|-----------|--|---------------------------|--|-------------------|--|

**Etat Technique**

Le bâtiment est en bon état avec des travaux assez récents : remplacement des huisseries et du système de production de chauffage.

Les éléments de second-œuvre sont en bon état.

L'espace est accessible uniquement via un escalier extérieur et donc non accessible PMR, ce qui peut-être problématique car l'espace est utilisé par des personnes parfois âgées et des enfants.

**Exploitation / maintenance**

Mode de chauffage : chauffage au fuel, radiateur à eau chaude

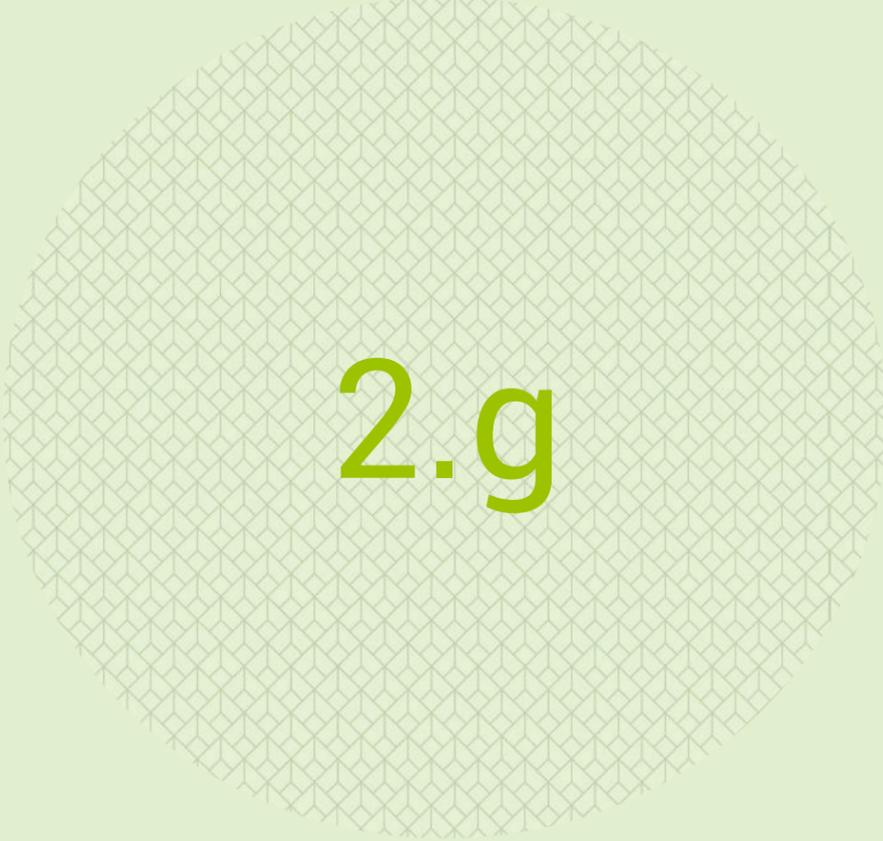
**Pas d'information concernant les consommations d'énergie**

**Actions à mener**

- Accessibilité PMR de l'espace
- Diagnostics amiante et plomb, examen de la charpente en bois
- Améliorer les performances énergétiques du bâtiment : isolation des façades, isolation de la toiture, remplacement des huisseries, remplacement des équipements techniques et organes de distribution



|  | Etat | Criticité | Accessibilité PMR | Performance énergétique | Consommations d'énergie             | Principaux travaux à engager   | Coût « Scénario 0 »             |
|--|------|-----------|-------------------|-------------------------|-------------------------------------|--|---------------------------------|
| <b>Salle des fêtes</b><br><i>938 m<sup>2</sup> SU</i>    |      |           |                   |                         | Donnée incomplète (coût uniquement) | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement des menuiseries extérieures et isolation de l'enveloppe</li> <li>Remplacement du système de chauffage par un système moins énergivore</li> </ul>   | 961 000 € HT travaux            |
| <b>Mairie – salle à l'étage</b><br><i>Surface : N.C.</i> |      |           |                   |                         | Donnée non communiquée              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Accessibilité PMR de l'espace</li> <li>Diagnostics amiante et plomb, examen de la charpente en bois</li> <li>Améliorer les performances énergétiques du bâtiment : isolation des façades, isolation de la toiture, remplacement des huisseries, remplacement des équipements techniques et organes de distribution</li> </ul> | Non estimé – surface non connue |



2.g

---

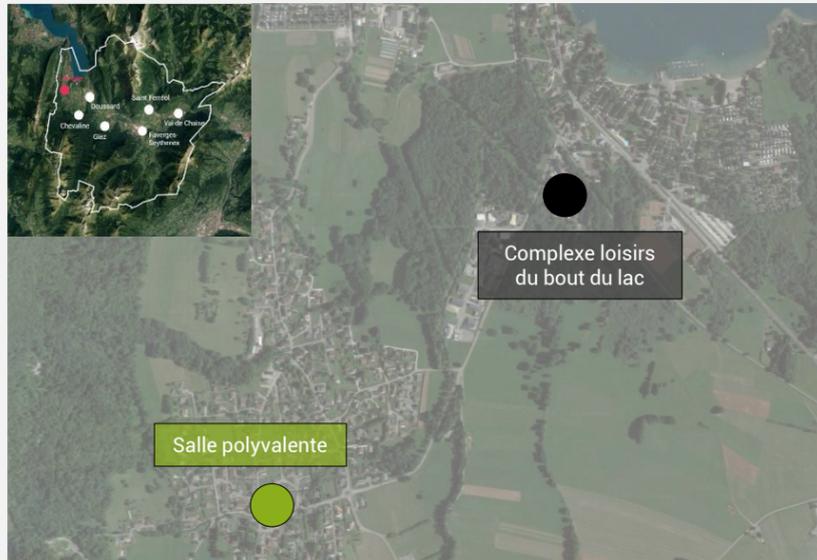
Commune de Lathuile

---

# Salle polyvalente – Analyse fonctionnelle



## > Carte d'identité du bâtiment



**Adresse :** 35 Route du Bout du Lac, 74210 Lathuile

**Parcelle :** 0B / 2004 ; 0B / 0377

**Propriété :** Communale

**Description :** Salle polyvalente de Lathuile

**Année de construction :** ≈ 1990

**Travaux réalisés et/ou prévus :** Espaces extérieurs (préau) en 2010 et travaux de rénovation énergétique prévus

**Surface :** 250 m<sup>2</sup> SHON

**Publics accueillis :** Tous public + enfants pour la restauration scolaire

**Capacité :** 70 personnes assises ; 100 personnes debout

Cantine : capacité de 90 enfants

**Classement ERP :** Type L (+ activité de type N et R) de 4<sup>ème</sup> catégorie

**Gestionnaire :** Mairie

**Horaires de fonctionnement :** En semaine, le midi pour la restauration, week-end pour les événements particuliers

**Rayonnement :** Intercommunal

**Reserve foncière :** Non

## > Analyse Fonctionnelle

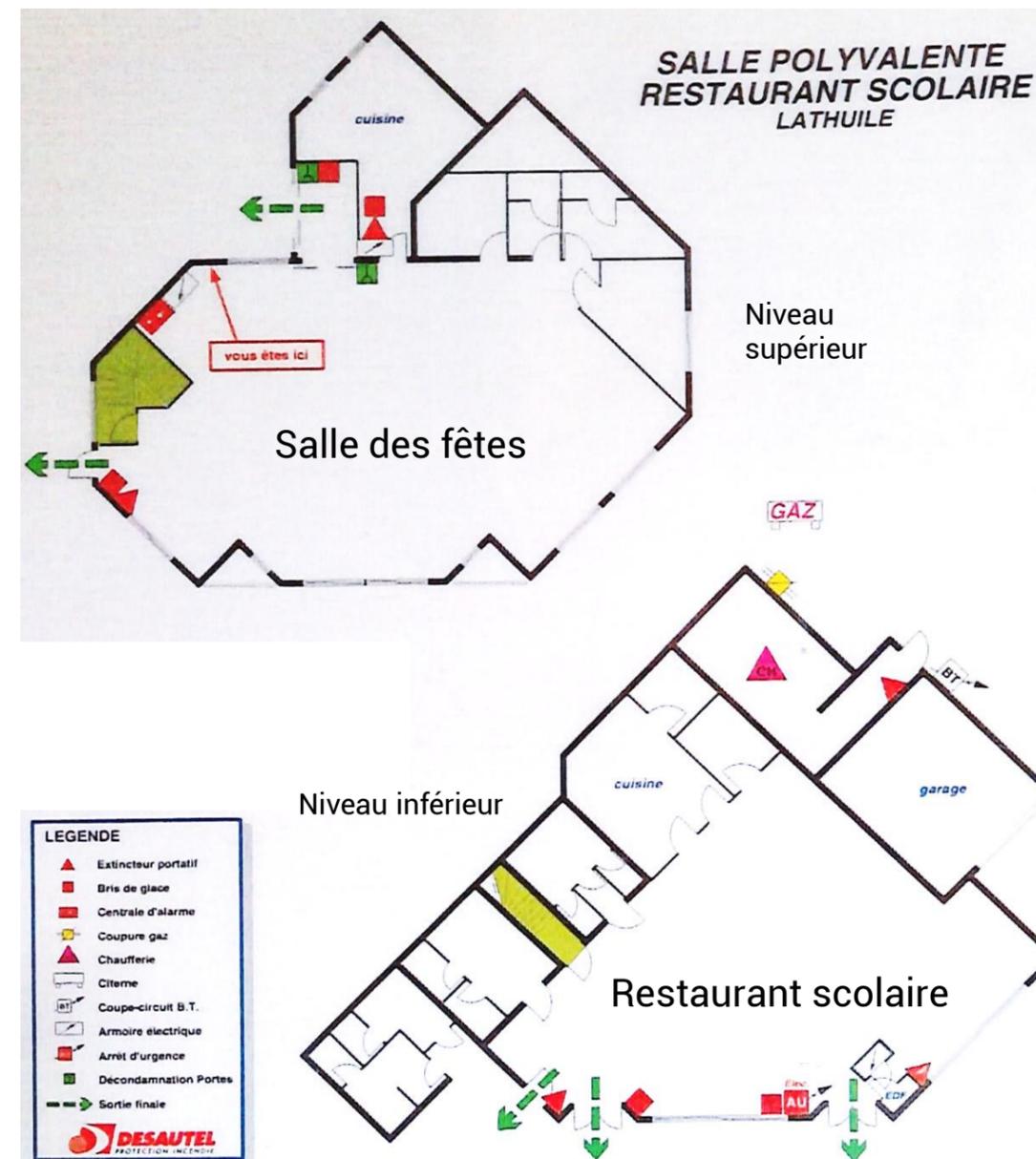
### Occupation/usages :

Le bâtiment comprend 2 niveaux. Le niveau principal correspond à la salle des fêtes dont une extension a été réalisée avec un préau. Cette salle sert pour divers événements, mariages et usages associatifs.

Le niveau -1 correspond à l'espace de restauration scolaire des enfants.

### Dysfonctionnements / atouts :

- Localisation centrale du bâtiment
- Proximité avec l'école pour la restauration scolaire
- Fonctionnement satisfaisant
- Extension qui répond aux besoins



# Salle polyvalente de Lathuile – Reportage photographique





## > Etat technique du bâtiment

|  | Etat | Criticité |
|--|------|-----------|
| <b>Structure</b><br>Structure béton<br>Charpente bois et rampants isolés   |      | F         |
| <b>Façade</b><br>Façades isolées par l'intérieur<br>Enduit clair   |      |           |
| <b>Menuiseries extérieures</b><br>Menuiseries en bois double vitrage avec volets roulants  |      | F         |
| <b>Toiture</b><br>Toiture en tuiles avec arrêt de neige – présence de mousse   |      | F         |
| <b>Second œuvre</b><br>Sols : Carrelage<br>Murs : Murs bruts peints ou placo peint<br>Plafond : Faux plafond en placo<br>Escalier : Béton<br>Menuiseries intérieures : Bois                              |      |           |
| <b>Chauffage</b><br>Chaudière gaz avec citerne stocké à l'extérieur / Réseau de chaleur depuis 2016 (avec mairie et école)<br>Plancher chauffant   |      |           |
| <b>Autres équipements techniques</b><br>ECS : 2 chauffe eau électrique pour la cantine et la cuisine<br>CTA simple flux dans la salle et extracteurs dans les sanitaires et cuisines / pas de régulation |      |           |
| <b>Accessibilité</b><br>Le bâtiment est accessible à chaque niveau depuis l'extérieur.   | —    |           |
| <b>Risques sanitaires</b><br>Absence d'amiante d'après le diagnostic réalisé en 2010 lors des travaux d'extension  | —    |           |

## > Synthèse de l'état technique et actions à mener



### Etat Technique

Le bâtiment comprend une extension qui date de 2010 en bon état, le reste du bâtiment est en état d'usage mais il est très énergivore. Le confort thermique n'est pas assuré.

### Actions à mener

- Rénovation prévue :
  - Isolation des parois sous enfuit
  - Pose d'un faux plafond pour la salle polyvalente
  - Remplacement des menuiseries cadre en bois
  - Installation d'une CTA double flux
  - Remplacement de la chaudière par une chaudière à bois granulé (aspiration depuis silo)
  - Remplacement des pompes par des pompes à débit variable et calorifugeage des réseaux
  - Reprise de la régulation centrale
  - Installation de luminaire LEDS

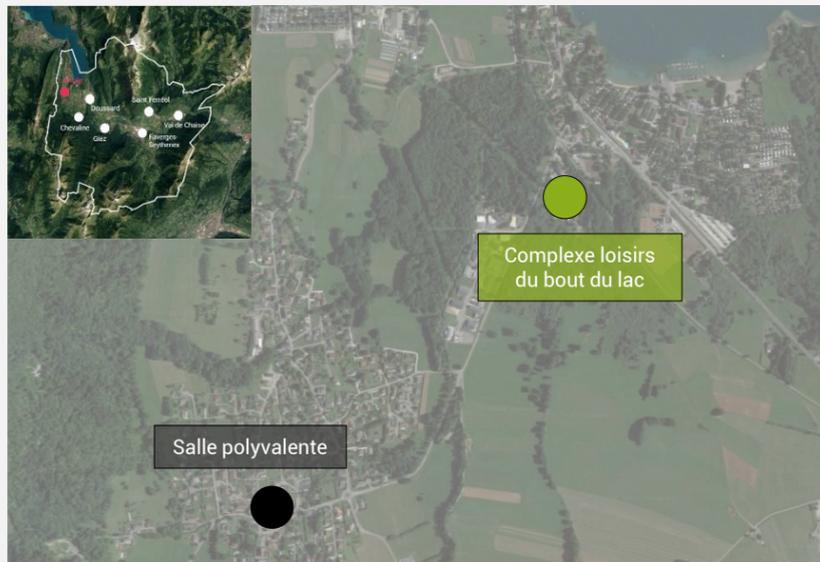
### Exploitation / maintenance

Mode de chauffage : chaudière gaz / réseau de chaleur avec la mairie et l'école

Consommation initiale du bâtiment : 60 000 kWh EF = 240 kWh/m<sup>2</sup> SHON/an

Consommation future prévisionnelle du bâtiment après travaux de rénovation énergétique : 35 400 kWh EF = 141 kWh/m<sup>2</sup> SHON/an

## &gt; Carte d'identité du bâtiment

**Adresse :** 1460 route du bout du lac, 74210 Lathuile**Parcelle :** 0B / 22 – 21 – 1370 – 1367 – 1411 – 1410**Propriété :** communale**Description :** Complexe de loisirs composé d'un restaurant/bar, d'un minigolf, de 3 terrains de tennis, d'un terrain de pétanque, d'un terrain de pétanque couvert et d'un espace de location de vélo/tandem**Année de construction :** ≈ 1977**Gestionnaire :** Professionnels (baux commerciaux)**Horaires de fonctionnement :** Tous les jours sauf le mardi, du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre**Rayonnement :** départemental**Reserve foncière :** oui

## &gt; Analyse Fonctionnelle

Occupation/usages :

La principale activité du complexe de loisirs du bout du lac est le restaurant/bar, les autres espaces sont sous-utilisés voire hors d'usage (court de tennis, pétanque couverte).

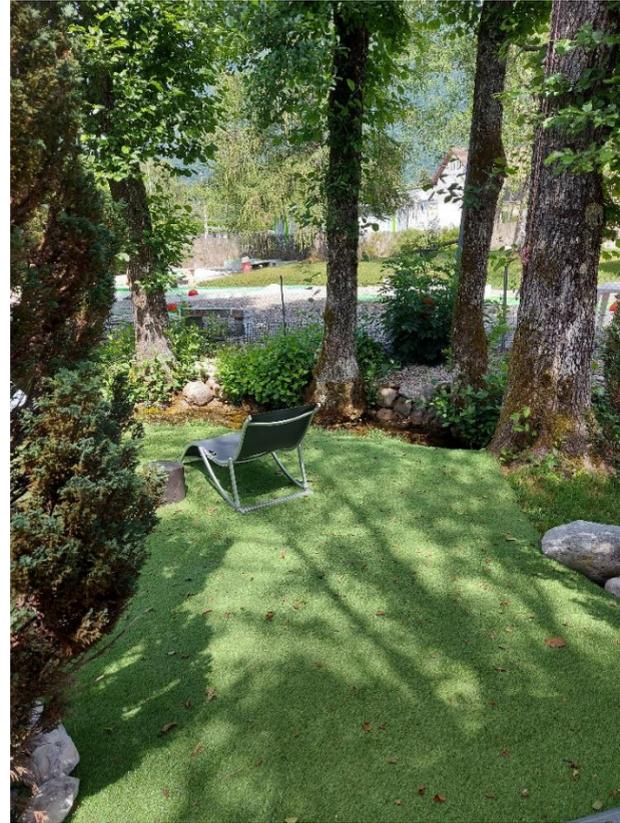
Le complexe présente un potentiel important au vu de son implantation vis-à-vis du lac d'Annecy et de la piste cyclable mais reste un espace sous-exploité. Cet espace nécessite d'être redynamisé pour mettre à profit les activités proposées.

Dysfonctionnements / atouts :

- Courts de tennis hors d'usage
- Terrains de pétanque ouvert et couvert inexploités
- Proximité avec le Lac d'Annecy et la piste cyclable



# Complexe loisirs du bout du lac – Reportage photo





|   | Etat | Criticité | Accessibilité<br>PMR | Performance<br>énergétique | Consommations<br>d'énergie                       | Principaux travaux à engager   | Coût<br>« Scénario 0 »  |
|---|------|-----------|----------------------|----------------------------|--|--|-------------------------|
| <b>Salle polyvalente</b><br><br><i>250 m<sup>2</sup> SHON</i> |      |           |                      |                            | 240<br>kWh <sub>EF</sub> /m <sup>2</sup> SHON.an | <b>Rénovation prévue :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolation des parois sous enfuit</li> <li>• Pose d'un faux plafond pour la salle polyvalente</li> <li>• Remplacement des menuiseries cadre en bois</li> <li>• Installation d'une CTA double flux</li> <li>• Remplacement de la chaudière par une chaudière à bois granulé (aspiration depuis silo)</li> <li>• Remplacement des pompes par des pompes à débit variable et calorifugeage des réseaux</li> <li>• Reprise de la régulation centrale</li> <li>• Installation de luminaire LEDS</li> </ul> | 220 000 € HT<br>travaux |

---

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES  
DU LAC D'ANNECY

# Création et réhabilitation d'équipements publics structurants

## Volet 2 – Les attentes prospectives

Phase 1 : Etat des lieux, enjeux et diagnostic

**06.10.2022**

**REDACTEUR :** LP/AD

**VERSION :** #2

*A201-01 T Synthèse des besoins*

---

**florès**

SASU au capital de 18 000 €  
25 rue Saint Antoine,  
69 003 LYON

**Code APE/NAF :** 7490B

**N° SIRET :** 752 424 846 00018

**RCS :** 752 424 846 Lyon

**N° TVA intra :** FR 63 752424846



EXPERTS DES POSSIBLES

**WWW.FLORES-AMO.FR**

contact@flores-amo.fr

## Sommaire

|  |    |  |    |
|--|----|--|----|
| I / Introduction                                     | 3  | V.3.1 / Salle de spectacle                             | 24 |
| II / Le territoire et son contexte                   | 4  | V.3.2 / Micro-folie                                    | 24 |
| II.1 / La CCSLA                                      | 4  | V.3.3 / Médiathèque                                    | 25 |
| II.2 / Contexte démographique                        | 4  | V.3.4 / Espaces pédagogiques                           | 26 |
| II.3 / Objectifs réglementaires                      | 6  | V.3.5 / Espaces associatifs                            | 26 |
| II.3.1 / Habitat et équipements généraux             | 6  | V.3.6 / Organisation globale                           | 27 |
| II.3.2 / Sport et Culture                            | 7  | VI / Synthèse : premières orientations programmatiques | 29 |
| III / Equipements petite enfance                     | 9  | VII / Annexe : benchmark de salles de spectacle        | 30 |
| III.1 / Offre existante                              | 9  |  |    |
| III.2 / Réponse de l'offre aux besoins du territoire | 9  |  |    |
| III.2.1 / Retour des élus de la CCSLA                | 9  |  |    |
| III.2.2 / Questionnaire réalisé auprès des habitants | 10 |  |    |
| III.3 / Orientations proposées                       | 11 |  |    |
| IV / Equipements sportifs                            | 13 |  |    |
| IV.1 / Offre existante                               | 13 |  |    |
| IV.2 / Réponse de l'offre aux besoins du territoire  | 13 |  |    |
| IV.2.1 / Retour des élus et tissu associatif         | 13 |  |    |
| IV.2.2 / Questionnaire réalisé auprès des habitants  | 14 |  |    |
| IV.3 / Orientations proposées                        | 17 |  |    |
| IV.3.1 / Sports collectifs et d'intérieur : existant | 17 |  |    |
| IV.3.2 / Sports collectifs et d'intérieur : neuf     | 18 |  |    |
| IV.3.3 / Aménagements naturels et sports de montagne | 18 |  |    |
| V / Equipements culturels                            | 21 |  |    |
| V.1 / Offre existante                                | 21 |  |    |
| V.2 / Réponse de l'offre aux besoins du territoire   | 21 |  |    |
| V.2.1 / Retour des élus et tissu associatif          | 21 |  |    |
| V.2.2 / Questionnaire réalisé auprès des habitants   | 22 |  |    |
| V.3 / Orientations proposées                         | 24 |  |    |



## I / Introduction

Dans le cadre d'une étude globale, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy porte le projet de création et réhabilitation d'équipements publics structurants à l'échelle de son territoire. Elle est constituée de **sept communes**, les plus peuplées étant celles de Faverges-Seythenex et Doussard, suivies par Val de Chaise, Lathuile, Saint-Ferréol, Giez et Chevaline. Une étude urbaine sur la commune de Faverges-Seythenex a déjà été engagée dans le cadre du **programme Petites Villes de Demain**. Une réflexion sur la revitalisation de son centre-bourg a été menée, qui a mis en lumière le besoin de création d'équipements publics structurants supplémentaires sur la commune.

Afin de conforter ce besoin, et surtout de l'asseoir dans une stratégie plus globale, la CCSLA souhaite réaliser un **état des lieux des équipements publics structurants existants et identifier les axes d'évolution** de ces derniers sur l'ensemble du territoire à court, moyen et long terme. L'objectif est **d'initier un schéma directeur des équipements publics** sur le territoire de la communauté de communes.

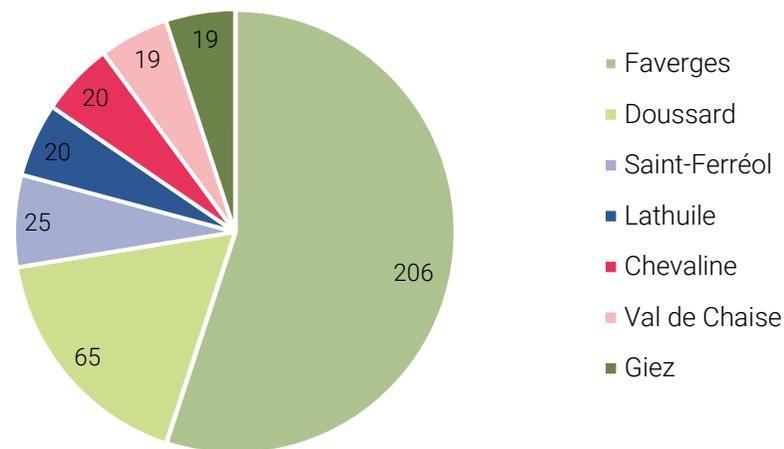
L'étude porte sur les équipements des 3 domaines de compétence suivants : **Culture, Sport et Petite enfance**. Les équipements concernés sont nombreux et répartis sur les 7 communes du territoire. Cette étude a pour objet et enjeu premier de disposer d'une **vision globale de l'offre disponible sur le territoire**. Cette vision partagée permettra une prise de recul collective, pour ainsi engager une réflexion collégiale entre les communes de la CCSLA sur le devenir des équipements publics sur le territoire.

In fine, l'étude permettra aux élus de la CCSLA de **prioriser les interventions à mener sur les équipements publics du territoire**, notamment la création de nouveaux équipements et la réhabilitation des équipements structurants, et de préciser la **vocation intercommunale** de certains.

Pour récolter des données sur le territoire et mener à bien l'étude, plusieurs activités ont été réalisées. En juin 2022, trois ateliers ont été réalisés avec les élus du territoire pour identifier leurs aspirations vis-à-vis des domaines de la Petite Enfance, du Sport et de la Culture. En parallèle, un **questionnaire portant sur ces domaines a été envoyé**

**à tous les habitants** de la CCSLA, dans le but d'identifier les équipements les plus utilisés, les manques et les dysfonctionnements éventuels, ainsi que les souhaits des habitants. Il a été complété par **374 personnes**, dont 206 de Faverges-Seythenex, 65 de Doussard, 25 de Saint-Ferréol, 20 de Lathuile, 20 de Chevaline, 19 de Val de Chaise, et 19 de Giez. Des données sur les différentes associations culturelles et sportives, et leurs effectifs, ont également été récoltées. Enfin, un diagnostic technique a été effectué pour chaque équipement du territoire, associé à une analyse environnementale de la communauté de communes.

Répartition des répondants par commune



***Le présent document constitue le rapport de la phase 1 – volet 2 de l'étude : il dresse le bilan des attentes prospectives et propose des orientations pour les domaines de la culture, du sport et de la petite enfance.***

## II / Le territoire et son contexte

### II.1 / La CCSLA

La Communauté de Communes des sources du lac d'Annecy se trouve dans le **département de la Haute-Savoie**, au sud du Lac d'Annecy entre Albertville et Annecy, pôles urbains majeurs du département. Elle compte **15 166 habitants et rassemble les sept communes** de Faverges-Seythenex, Doussard, Chevaline, Lathuile, Giez, Saint-Ferréol et Val de Chaise. Officialisée le 28 décembre 2000, la CCSLA fait suite au syndicat de communes qui les regroupait depuis 1972.



Territoire de la communauté de communes

Les communes et hameaux de la communauté de commune s'articulent autour de la RD 1508, **entre Ugine et Annecy**. Le territoire de la CCSLA est constitué d'une plaine délimitée par trois grands massifs : le massif des Aravis, le massif de la Tournette et le massif des Bauges.

La commune de **Faverges-Seythenex constitue le pôle principal** de la CCSLA, **Doussard étant le pôle secondaire**. Les communes de Faverges-Seythenex, Saint-Ferréol et Val de Chaise, de par leur proximité géographique, fonctionnent en intercommunalité sur plusieurs équipements et services. Celles de Doussard, Chevaline et Lathuile forment une seconde intercommunalité. La commune de Giez, équidistante de Faverges-Seythenex et Doussard, fonctionne avec les deux intercommunalités au cas par cas.

**Le territoire de la CCSLA est constitué de 7 communes pour un total de 15 166 habitants, les centralités principales étant celles de Faverges-Seythenex et Doussard.**

### II.2 / Contexte démographique

Les sept communes de la CCSLA comptent **15 166 habitants (2018), avec une densité moyenne de 99,12 hab/km<sup>2</sup>**. Une analyse des besoins sociaux de la commune de Faverges-Seythenex a été réalisée en septembre 2021, en se basant sur les données INSEE de 2018, et donne un aperçu de la démographie du territoire et de ses évolutions. Les **deux pôles structurants rassemblent 74% de la population du territoire** : 50,1% à Faverges-Seythenex avec 7 608 habitants, 23,9% à Doussard avec 3 625 habitants. Viennent ensuite Val de Chaise avec 1 373 habitants, Lathuile avec 1 003 habitants, Saint-Ferréol avec 874 habitants, Giez avec 532 habitants et Chevaline avec 201 habitants.

**La variation de population sur le territoire de la CCSLA est très faible**, notamment en comparaison de la Haute-Savoie. Entre 1962 et 2018, la communauté de communes a vu sa population augmenter de 101,3%. Cependant, **entre 2013 et 2018 cette évolution fut de seulement +0,8%**, alors que la population de la Haute-Savoie a eu une variation de +6,1% sur cette période. Notamment, le pôle principal de Faverges-Seythenex a eu une évolution de seulement +0,1%. Le pôle secondaire de Doussard a constaté une baisse de 0,3%, ainsi qu'une baisse de 2,4% pour la commune limitrophe de Chevaline et 6,2% pour Giez. Seules les communes de Saint-Ferréol et Val de Chaise ont eu une variation de population



similaire à celle de la Haute-Savoie, avec +6,3% et +7,2% respectivement. Cette augmentation peut être due à leur proximité avec Faverges, tout en étant à plus petite échelle : les familles qui s'agrandissent cherchent un logement plus spacieux et moins cher, et/ou les personnes partant à la retraite cherchent à être dans une ville plus calme. **En effet, à Faverges-Seythenex, le solde migratoire est négatif, avec un déficit de 5 arrivées chaque année : on peut en déduire que la commune manque d'attractivité.**

La structure par âge de la population et par taille moyenne des ménages de la CCCLA met en lumière plusieurs enjeux sociaux : **déséquilibre entre générations, isolement des personnes âgées, enfants et adolescents en familles monoparentales, monoparentalité puis isolement des femmes.** Sur le territoire, les moins de 20 ans constituent 22,6% de la population, et les plus de 60 ans 29,6%. Seulement 19,4% de la population a entre 20 et 39 ans.

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

| Répartition de la population selon l'âge (%) | 2018            |           |           |           |                |
|--|-----------------|-----------|-----------|-----------|----------------|
|  | Moins de 20 ans | 20-39 ans | 40-59 ans | 60-74 ans | 75 ans et plus |
| Chevaline                                    | 13,1            | 13,6      | 28,8      | 12,1      | 32,4           |
| Doussard                                     | 23,3            | 19,7      | 30,2      | 18,6      | 8,3            |
| Faverges-Seythenex                           | 22,7            | 19,2      | 27,4      | 19,5      | 11,3           |
| Giez   | 19,9            | 22,9      | 28,2      | 20,2      | 8,7            |
| Lathuile                                     | 22,2            | 17,2      | 29,5      | 22,9      | 8,1            |
| Val de Chaise                                | 24,0            | 19,7      | 29,5      | 19,4      | 7,4            |
| Saint-Ferréol                                | 20,9            | 20,2      | 28,0      | 21,1      | 9,8            |
| CC des Sources du Lac d'Annecy               | 22,6            | 19,4      | 28,5      | 19,5      | 10,1           |
| Haute-Savoie                                 | 24,8            | 25,5      | 27,6      | 14,5      | 7,6            |
| Auvergne-Rhône-Alpes                         | 24,4            | 23,9      | 26,1      | 16,2      | 9,4            |
| France métropolitaine                        | 24,0            | 23,7      | 26,2      | 16,7      | 9,4            |

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

|                                | Composition des ménages (%) |                     |                         |                   |        |
|--------------------------------|-----------------------------|---------------------|-------------------------|-------------------|--------|
|                                | personnes seules            | couples sans enfant | familles monoparentales | couples parentaux | autres |
| Chevaline                      | 31,7                        | 23,8                | 15,9                    | 31,7              | -3,2   |
| Doussard                       | 35,0                        | 28,9                | 7,0                     | 23,4              | 5,7    |
| Faverges-Seythenex             | 36,8                        | 30,1                | 7,0                     | 22,5              | 3,6    |
| Giez                           | 28,7                        | 33,1                | 6,1                     | 23,7              | 8,4    |
| Lathuile                       | 30,4                        | 34,8                | 4,3                     | 25,0              | 5,4    |
| Val de Chaise                  | 21,7                        | 41,7                | 1,7                     | 32,2              | 2,6    |
| Saint-Ferréol                  | 24,2                        | 39,0                | 5,4                     | 25,5              | 5,9    |
| CC des Sources du Lac d'Annecy | 33,6                        | 31,6                | 6,3                     | 24,0              | 4,4    |
| Haute-Savoie                   | 35,1                        | 26,0                | 7,6                     | 26,4              | 4,9    |
| Auvergne-Rhône-Alpes           | 36,9                        | 26,6                | 7,2                     | 24,1              | 5,2    |
| France métropolitaine          | 36,9                        | 26,5                | 7,8                     | 23,5              | 5,4    |

Valeurs inférieures à celle de la CC des Sources du Lac d'Annecy

Valeurs proches de celle de la CC des Sources du Lac d'Annecy

Valeurs supérieures à celle de la CC des Sources du Lac d'Annecy

Les **ménages du territoire ont une taille moyenne de 2,18 personnes**. 24% des ménages de la CCCLA sont des couples avec enfants, 33,6% sont des personnes seules. Les pôles de Faverges-Seythenex et de Doussard comptent plus de personnes seules et moins de familles avec enfant que la moyenne de la CCCLA. Entre 2013 et 2018, c'est à Val de Chaise (+14%) et à Chevaline (+6,5%) que le nombre de familles avec enfant a le plus augmenté. Il a diminué drastiquement à Giez (-28,1%), et modérément à Lathuile (-8,8%), Doussard (-6,7%) et Saint-Ferréol (-7%). Il n'a pas évolué à Faverges-Seythenex.

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

|                                      | Moins de 3 ans |                    | 3-5 ans    |                  |
|--------------------------------------|----------------|--------------------|------------|------------------|
|                                      | RP 2018*       | Solde migratoire** | RP 2018    | Solde migratoire |
| Chevaline                            | 1              | +1                 | 1          | 0                |
| Doussard                             | 88             | +2                 | 122        | +11              |
| Favergeres-Seythenex                 | 189            | -27                | 259        | +21              |
| Giez                                 | 12             | +1                 | 11         | -8               |
| Lathuile                             | 30             | 0                  | 22         | -5               |
| Val de Chaise                        | 38             | -3                 | 49         | +10              |
| Saint-Ferréol                        | 20             | -5                 | 25         | +3               |
| <b>CC des Sources du Lac d'Anney</b> | <b>378</b>     | <b>-31</b>         | <b>489</b> | <b>+32</b>       |
| Haute-Savoie                         | 29 677         | +313               | 31 430     | +1 726           |
| Auvergne-Rhône-Alpes                 | 267 179        | -9 837             | 289 084    | +844             |
| France métropolitaine                | 2 111 162      | -117 954           | 2 289 190  | -58 572          |

\* Présents au RP 2018

\*\* Solde migratoire depuis la naissance

La communauté de communes compte 3 144 mineurs, soit 20,7% de sa population, dont 1 571 sont à Faverges et 778 à Doussard. Parmi ceux-ci, on compte **378 enfants de moins de 3 ans**, dont 189 à Faverges et 88 à Doussard, et 489 enfants de 3 à 5 ans, dont 259 à Faverges et 122 à Doussard. Elle reçoit en moyenne **130 naissances sur 3 ans**, dont 63 à Faverges-Seythenex et 28 à Doussard, mais **le solde migratoire pour les moins de 3 ans est négatif, ce qui confirme le manque d'attractivité du territoire pour les parents de jeunes enfants.**

Enfin, il est à noter que le niveau de vie médian de Faverges-Seythenex est le plus faible de la CCCLA avec 1 860 € par mois, suivi par celui Giez. Celui de Chevaline est le plus élevé, avec 2 318 € par mois. La CCCLA a un taux de classes aisées largement inférieur à celui de la Haute-Savoie.

**L'étude du contexte démographique met en évidence des déséquilibres et un manque d'attractivité sur le territoire. La population de la CCCLA a une variation très faible, en plus d'être beaucoup plus vieillissante et de compter moins de ménages avec enfants que le reste de la Haute-Savoie.**

## II.3 / Objectifs réglementaires

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) intercommunal de la CCCLA, approuvé le 16/01/2020, définit dans son PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) des orientations pour l'aménagement du territoire et la répartition des équipements en son sein. Il reprend notamment les objectifs du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du bassin Annécien.

### II.3.1 / Habitat et équipements généraux

Le PADD identifie **Faverges-Seythenex comme pôle principal du territoire**, dont le caractère structurant est à renforcer. C'est une commune de rang B au sein du SCoT, elle est identifiée comme pôle rural (au moins 5000 habitants et au moins 1500 emplois). **Doussard, en tant que pôle secondaire** (commune de rang C au sein du SCoT), est à conforter dans ce positionnement. Les communes de rang D au sein du SCoT doivent avoir un développement mesuré. **Le développement du territoire est à effectuer en respectant l'axe structurant de la RD1508.**

***Nota :** Les rangs sont identifiés suivant l'armature urbaine du territoire : le rang A est la centralité annécienne, le rang B correspond aux pôles situés le long des axes de développement, le rang C aux pôles qui seront desservis avec une performance un peu moindre ainsi que les pôles importants par leur nombre d'habitants, d'emploi et leur niveau d'équipements, et les communes de rang D s'organisent autour de cette armature.*

L'accueil d'un lycée d'enseignement général au sein de la CCCLA est également à considérer : un emplacement devra être prévu pour au sein du PLU. Il serait a priori implanté sur la commune de Faverges, en tant que pôle principal de la communauté de communes. Cependant, il n'est **pas fait mention d'un potentiel emplacement ou du dimensionnement de l'établissement** dans le PLUi existant. La capacité d'accueil peut être estimée en se basant sur les villes aux alentours possédant un lycée général : le lycée de Thônes (privé) accueille 314 élèves pour 6 549 habitants, le lycée d'Ugine a un effectif de 706 élèves pour 7 042 habitants, ceux d'Albertville comptent 1 780 élèves (1 lycée professionnel et 1 général) pour 18 969 habitants, et ceux de Rumilly 1 930 élèves (1 lycée professionnel et 1 lycée général) pour



14 931 habitants. La capacité des lycées sur ce petit échantillon est de 1 place pour 8 à 10 habitants. Faverges comptant déjà un lycée professionnel privé d'une capacité de 386 élèves, **on peut estimer que la capacité d'un lycée général pour sa population de 7 605 habitants serait de 370 à 570 élèves. En prenant en compte l'ensemble la population de la CCSLA, la capacité pourrait atteindre entre 1500 et 1900 élèves.**

Sur un horizon de 20 ans, pour les nouvelles opérations d'habitat, le SCoT définit les objectifs de densité suivants :

- 40 logements par hectare pour le pôle structurant de Faverges-Seythenex
- 30 logements par hectare pour Doussard
- 20 logements par hectare pour le reste du territoire

Il est également prescrit de **créer des logements favorables à l'installation de jeunes ménages**. D'après le PADD, pour répondre aux objectifs du SCoT, le bâti existant devra être utilisé en priorité.

D'après le SCoT les communes de rang B, C et D, notamment celles situées le long des axes structurants, devront apporter chacune à leur niveau et par rapport à leur zone d'influence **les services et équipements répondant aux besoins « hebdomadaires/mensuels » de leurs habitants**, sur le plan notamment de la petite enfance, de la culture, des loisirs et des sports. Mise à part pour les grands équipements structurants, dont la localisation doit prendre en compte l'accessibilité en transports en commun, la localisation de ces services et équipements privilégiera en permanence l'intégration dans les centres villes, centres bourgs, centres villages, et dans les quartiers d'habitat.

Les objectifs en termes d'habitat présentés dans le PLUi de la CCSLA sont notamment de faciliter l'installation de jeunes ménages. Pour ces derniers, et les familles monoparentales, une **offre locative privée et/ou sociale est à prévoir**. Pour les familles en général, une offre de terrains à bâtir de tailles variées est à prévoir, en respectant une superficie moyenne compatible avec les objectifs de modération de la consommation d'espace.

Enfin, d'après le PADD, les liens entre les polarités de la CCSLA devront être conservés et confortés via une **répartition cohérente des équipements, services et commerces**. **Les équipements d'envergure intercommunale sont**

**à implanter et renforcer en priorité au sein des pôles de Faverges-Seythenex et Doussard**. Une complémentarité devra être recherchée entre eux.

### II.3.2 / Sport et Culture

Le PADD définit des orientations pour améliorer l'offre en équipements sportifs et culturels :

- **Soutien du tissu associatif** par la mise à disposition de locaux au sein du tissu urbanisé à proximité d'équipements ou en mutualisant certains locaux intercommunaux.
- **Maintien des équipements existants sur les communes de rang D** : ceci concerne par exemple le terrain de foot/rugby de Saint Ferréol, ou le complexe de loisirs du bout du Lac à Lathuille.
- **Création d'un équipement sportif intercommunal** permettant la pratique du sport en extérieur. Concernant ce point, un terrain de rugby synthétique intercommunal a récemment été inauguré à Doussard.
- **Création d'un équipement culturel sous la forme d'un centre culturel multifonctionnel en développant la salle polyvalente de Doussard**. *Ce point est à nuancer, puisque le PLUi a été approuvé en 2016, or la salle polyvalente est inutilisée depuis 2019 suite à un sinistre en toiture, et les modifications apportées au document en 2020 ne concernent pas ce point.*
- **Création d'un centre culturel intercommunal à Faverges-Seythenex**.

**Les trois derniers points sont particulièrement importants dans le cadre de cette étude, et devront être pris en compte pour le choix des équipements à créer sur le territoire.**

L'implantation d'un lycée général sur le territoire de la CCSLA à Faverges, tel qu'il est prévu dans le PADD, **renforcerait le besoin en équipements sportifs et culturels sur la commune**. Pour les cours continus d'EPS, les épreuves du baccalauréat, et les entraînements de l'AS (Association Sportive), une **offre sportive variée est nécessaire** en intérieur comme en extérieur. Pour les cours de littérature, pour que les options Musique et Arts plastiques puissent être proposées aux élèves, et pour diverses sorties liées au cursus (visites de musées ou de bâtiments historiques, etc.), **différents équipements culturels**



**sont nécessaires** : bibliothèque, musée ou salle d'exposition, école de musique et/ou salle de spectacle, etc. Avoir des équipements à proximité sur le territoire évite les déplacements réguliers de classes et donc les dépenses liées au transport scolaire.

Ensuite, on constate que **la question des équipements sportifs de plein air sur la CCSLA est fortement liée à la mise en valeur des paysages du territoire, et du littoral du lac**. Ceux-ci sont à organiser et à valoriser, en permettant l'installation ou la création de structures supplémentaires : par exemple, des **aménagements pour le « vol libre » à Doussard**. Les **circuits de randonnée et de cyclisme devront être maintenus**, en cherchant une connexion avec les sentes au sein des espaces urbanisés afin de mettre en valeur les bourgs et hameaux. Les pistes dédiées en montagne sont à identifier et développer. Enfin, le caractère naturel balnéaire des rives du lac d'Annecy est à maintenir.

***D'après le PADD du territoire, qui s'appuie en partie sur le SCoT du bassin Annécien, le développement du territoire doit avoir lieu en conservant les polarités de Faverges et Doussard, ainsi que l'axe structurant de la RD1508. Ce développement aura à la fois lieu au niveau de l'habitat, et des équipements. Pour l'habitat, l'implantation des jeunes ménages doit être favorisée, ce qui signifierait une augmentation du nombre de naissances. Des équipements d'envergure intercommunale sont à implanter en priorité dans les deux pôles, notamment pour le sport et la culture, en prenant en compte la possibilité d'implantation d'un lycée à Faverges.***

#### **Le territoire et son contexte – conclusions**

La CCSLA est constituée d'une population vieillissante, et **semble peu attractive pour les jeunes ménages** et les parents. Il est probable que la variation de population au sein du territoire reste faible, et que le solde migratoire des moins de 3 ans reste négatif, tant que des mesures importantes ne seront pas mises en place.

D'après les orientations d'aménagement définies dans le PADD, l'installation des jeunes ménages et des familles est à encourager par une offre d'habitat adéquate. L'attractivité du territoire pourrait également être améliorée par la création d'équipements qualitatifs à destination des habitants. **Des équipements d'envergure intercommunale se complétant entre eux sont à créer dans les polarités de Faverges et Doussard.**

Le **sport en extérieur est à développer**, notamment en lien avec le patrimoine paysager et naturel de la plaine. La culture est à développer par la **création de centres culturels**. Une meilleure offre en équipements dans le pôle principal serait aussi bénéfique pour l'implantation d'un lycée à Faverges et pour améliorer l'attractivité du territoire pour les jeunes ménages.

Cependant, les **équipements existants dans les petites communes ne doivent pas être en reste**. Ils doivent être maintenus, et le tissu associatif est à soutenir sur l'ensemble du territoire.

### III / Equipements petite enfance

#### III.1 / Offre existante

D'après le portrait social de Faverges-Seythenex, **la ville offrait en 2018 un taux de couverture de garde de 60,3%, dont 27% en EAJE**. Ce taux passe à 57,5% pour la CCSLA, dont 20,3% en EAJE. Pour référence, le taux de couverture en France est de 62,3%, avec 20,6% en EAJE. En Rhône-Alpes, le taux de couverture du département le mieux doté (Isère) est de 70% contre 52% pour le moins doté (Haute-Savoie), avec une moyenne de 61%. La couverture la plus importante en France est en Haute-Loire, avec 87%.

*Nota : Le taux de couverture de garde est le rapport entre le nombre de places de garde disponibles (ASMAT et EAJE) et le nombre d'enfants entre 0 et 3 ans. Les EAJE publics et privés sont considérés.*

Actuellement, la CCSLA compte 67 places en crèche publique, 10 places en crèche privée, et 240 places en ASMAT (100 ASMAT sur le territoire), soit 317 places. Ceci correspond donc, pour les 378 enfants de moins de 3 ans du territoire, à une **couverture de 17,7% en crèche publique**. Seules les communes de Faverges-Seythenex et de Doussard proposent une offre de garde en structure publique : le pôle principal a une crèche de 42 places, et une halte-garderie de 10 places, pour un total de 52 places, tandis que Doussard a une crèche municipale de 25 places. Les autres communes comptent uniquement des places en ASMAT, exceptée Val de Chaise qui possède une crèche privée de 10 places. Notamment, les communes de Giez et Chevaline n'ont qu'une ASMAT, celle de Giez partant bientôt à la retraite.

**Le taux de couverture de garde sur le territoire de la CCSLA est de 57,5 %, soit un taux inférieur à la moyenne française. Le nombre de places en EAJE (public ou privé) est lui similaire à la moyenne française par rapport au nombre d'enfants de moins de trois ans. Cependant, les places en EAJE sont concentrées sur Faverges et Doussard et le taux de couverture de garde par une structure publique est de 17,7% seulement. Enfin, il est à noter la diminution progressive du nombre d'assistant.es maternel.les sur le territoire.**

#### III.2 / Réponse de l'offre aux besoins du territoire

##### III.2.1 / Retour des élus de la CCSLA

Les besoins du territoire en matière de Petite Enfance ont été discutés lors d'un atelier réalisé en juin 2022 avec les élus de la CCSLA et de ses différentes communes. Des représentants des communes de Faverges, Chevaline, Giez, Saint-Ferréol et Val de Chaise étaient présents. **Il n'y avait pas de représentants de Doussard et de Lathuille**. Il en est ressorti **qu'un manque de places en crèche ou chez les ASMAT est constaté sur toutes les communes**.

Sur le territoire, il n'y a pas de rajeunissement de la population constaté à ce jour, mais une augmentation des opportunités d'emploi : de jeunes couples viennent s'installer, et ont besoin de solutions de garde pour leurs enfants. La situation est tellement tendue que certains parents envisagent de faire garder leurs enfants dans des communes totalement à l'opposé de leur lieu de travail. Les services publics et entreprises font actuellement face à des difficultés de recrutement du fait de ce manque de solutions de garde. **Le manque d'attractivité du territoire constaté dans l'étude du contexte démographique peut donc être partiellement expliqué par le manque de solutions de garde sur le territoire.**

Il est signalé que **le réseau d'ASMAT est vieillissant et que la plupart des départs en retraite ne sont pas remplacés**. Les crèches et les halte-garderie de la CCSLA ont aujourd'hui toutes des listes d'attente, les **structures sont complètes avant même que l'année scolaire ne débute**. Notamment, il est signalé que plusieurs parents de Val de Chaise n'ont pas pu mettre leurs enfants en crèche. Les habitants de Chevaline peuvent normalement utiliser la crèche de Doussard, mais les places de cette dernière sont réservées en priorité aux locaux : les parents de Chevaline ne peuvent donc concrètement jamais avoir de place en crèche. Par ailleurs, les locaux de la crèche de

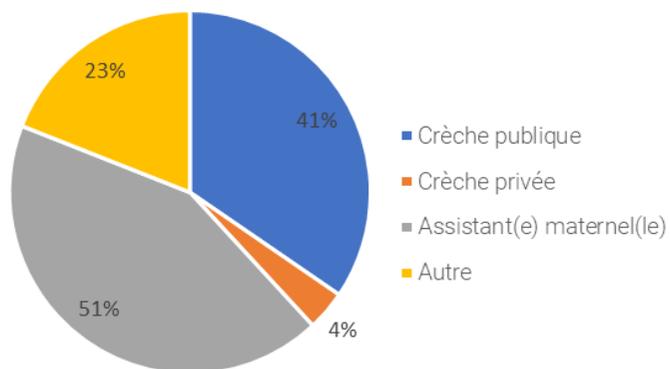
Doussard sont vieillissants, et ceux de la crèche de Faverges manquent d'espace.

Dans les petites communes, il n'y a pas de structure de garde collective, et les parents ne sont pas prioritaires pour les places sur Doussard ou Faverges. Ils sont donc obligés de se tourner vers les ASMAT ou de trouver d'autres solutions. Pourtant, les ASMAT ne sont pas le mode de garde privilégié par les parents. En effet, les amplitudes horaires sont moins importantes que dans les structures collectives, pour un coût plus élevé.

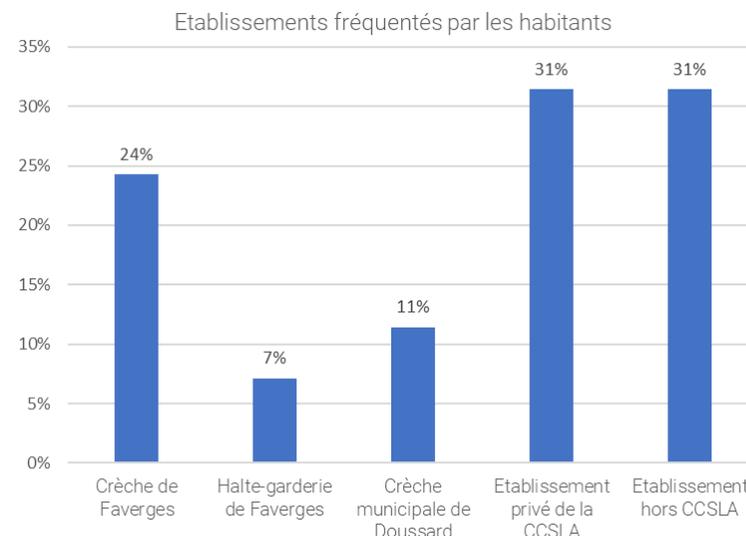
### III.2.2 / Questionnaire réalisé auprès des habitants

Le questionnaire réalisé auprès des habitants a reçu 70 réponses de personnes utilisant les équipements de la Petite Enfance (18,7% des répondants). Parmi les personnes ayant répondu, 41% utilisent les crèches publiques, et 51% les services des ASMAT.

Modes de gardes privilégiés au sein de la CCSLA



Cependant, 31% utilisent des services Petite Enfance à l'extérieur de la CCSLA (notamment à Annecy) à cause d'un manque de places en crèche sur le territoire et/ou d'horaires incompatibles avec leur travail.



Plus de la moitié des répondants rapporte rencontrer des problèmes pour faire garder leurs enfants en bas âge, principalement du fait d'un manque de place en crèche (73%), d'horaires non adaptés (43%) et/ou de problèmes financiers (27%). **36% des personnes interrogées ne sont pas satisfaites des équipements** utilisés et de leur fonctionnement, leur reprochant en plus du manque d'espace le niveau de formation du personnel. **66.% souhaitent une augmentation du nombre de places en crèche, et 30% la création d'un service de halte-garderie.**

*Il ressort à la fois de l'atelier avec les élus de la CCSLA et des réponses données par les habitants que l'offre Petite Enfance existante sur le territoire, notamment en structure publique, n'est pas adaptée aux besoins réels des parents. Le réseau d'ASMAT du territoire est vieillissant, et les places en crèche sont très difficiles à obtenir, en particulier pour les habitants des petites communes.*



### III.3 / Orientations proposées

D'après le portrait social de Faverges-Seythenex, sur la CCSLA **205 enfants de moins de 3 ans (soit 54%) vivent dans une famille dont tous les parents sont actifs en emploi**, de même que 331 enfants de 3 à 5 ans (soit 68%). Ces enfants ont donc tous potentiellement besoin d'un mode de garde pendant les horaires de travail de leurs parents. En prenant également en compte les résultats du questionnaire, il **semble alors pertinent que de créer des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) intercommunaux**. Ces EAJE peuvent compter en plus des crèches un service de halte-garderie, pour les enfants de 3 à 5 ans.

Pour correspondre aux orientations du SCoT et du PADD, **en cas de création d'EAJE intercommunaux sur le territoire, l'implantation est à privilégier dans la commune de Faverges-Seythenex, et/ou dans celle de Doussard**. Etant donné que les habitants de la CCSLA travaillant en dehors du territoire sont susceptibles de travailler en particulier à Annecy et à Ugine, qui sont dans des directions opposées, il semble aussi cohérent de **créer deux équipements sur le territoire**. Notamment, 58,4% des parents actifs de Faverges travaillent en dehors de leur commune de résidence.

Deux configurations seront donc prises en compte pour l'estimation de la capacité d'accueil :

- **la création d'un équipement à Faverges** répondant aux besoins de toute la CCSLA,
- **la création de deux équipements** : un à Faverges pour ses besoins et ceux de Val de Chaise, Saint-Ferréol, et la moitié de Giez, un deuxième à Doussard pour ses besoins et ceux de Lathuile, Chevaline et l'autre moitié de Giez.

La **deuxième configuration serait plus compatible avec les orientations du PADD**, qui indique que les équipements intercommunaux sont à implanter en priorité dans les polarités, **et que leur complémentarité est à rechercher**.

Le taux de couverture actuel en structure publique sur le territoire pour les moins de 3 ans est de 18%, soit 67 places. Pour calculer la capacité nécessaire aux nouveaux établissements, deux hypothèses sont formulées. **L'hypothèse basse considère une couverture légèrement plus importante que la moyenne française,**

soit 25%. L'hypothèse haute se base sur le nombre de répondants au questionnaire souhaitant une augmentation du nombre de places en crèche, ce qui fait passer le taux de couverture à 35%.

La capacité estimée sera à créer en plus des places en crèche existantes sur le territoire. D'après l'arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national pour les EAJE, la surface totale des espaces intérieurs d'accueil des enfants en crèche garantit un minimum de 7 m<sup>2</sup> SU (surface utile) par place autorisée. Surface à laquelle il faut ajouter les espaces dédiés aux adultes. Un ratio de conversion de 1,3 est considéré entre la SU et la SDP (surface de plancher). Pour une première estimation du coût des établissements à créer, un ratio de 2400€ HT/m<sup>2</sup> SDP est utilisé. Les capacités obtenues sont les suivantes :

Équipement unique créé à Faverges-Seythenex :

- **Hypothèse basse : création de 28 places. Total obtenu de 95 places en crèche publique sur le territoire.** Ceci correspond à une surface d'accueil à créer de 385 m<sup>2</sup> SDP, soit un coût de 924 000 € HT Travaux en équipement neuf.
- **Hypothèse haute : création de 65 places. Total obtenu de 132 places en crèche publique sur le territoire.** Ceci correspond à une surface d'accueil à créer de 832 m<sup>2</sup> SDP, soit un coût de 1 997 000 € HT Travaux en équipement neuf.

Équipement principal créé à Faverges-Seythenex et équipement secondaire créé à Doussard :

- **Hypothèse basse : création de 22 places** à Faverges-Seythenex, soit une surface de 321 m<sup>2</sup> SDP pour un coût de 770 000 € HT Travaux, et de **6 places à Doussard**, soit une surface de 110 m<sup>2</sup> SDP et un coût de 264 000 € HT Travaux. **Total obtenu de 60 places à Faverges, et de 35 places à Doussard en crèche publique. Pour Faverges, des possibilités de réutilisation des équipements existants sont à envisager** : réhabilitation et extension de la crèche existante (faisabilité à vérifier) pour 1,1 M€ HT Travaux, ou réhabilitation de la crèche existante et réhabilitation-extension de l'école de musique pour un nouvel EAJE, pour un coût de 860 000 € HT Travaux.
- **Hypothèse haute : création de 47 places** à Faverges-Seythenex, soit une surface de 668 m<sup>2</sup> SDP pour un coût de 1,6 M€ HT Travaux, et de **19 places à Doussard**, soit une surface 303 m<sup>2</sup> SDP et un coût de 727 000 € HT Travaux. **Total obtenu de 89 places à Faverges, et de 44 places à Doussard. Pour Faverges, des possibilités de réutilisation des équipements existants sont à**



**envisager** : réhabilitation et extension de la crèche existante (faisabilité à vérifier) et création d'un nouvel équipement de 30 places en construction neuve, pour un total de 1,9 M€ HT Travaux.

|   | Hypothèse basse : 25 % de couverture                                   |  | Hypothèse haute : 35 % de couverture |  |
|---|--|--|--------------------------------------|--|
|   | 1 établissement créé   | 2 établissements créés   | 1 établissement créé                 | 2 établissements créés   |
| Nombre de places à créer                        | 28   | 22 à Faverges<br>6 à Doussard  | 65                                   | 47 à Faverges<br>19 à Doussard   |
| Nombre de places total obtenu sur le territoire | 95   | 64 à Faverges<br>31 à Doussard   | 132                                  | 89 à Faverges<br>44 à Doussard   |
| Surface existante                               | 570 m <sup>2</sup> SDP à Faverges<br>236 m <sup>2</sup> SDP à Doussard |  |                                      |  |
| Surface à créer                                 | 385 m <sup>2</sup> SDP   | 294 m <sup>2</sup> SDP à Faverges<br>150 m <sup>2</sup> SDP à Doussard | 832 m <sup>2</sup> SDP               | 668 m <sup>2</sup> SDP à Faverges<br>303 m <sup>2</sup> SDP à Doussard |
| Estimation coût HT Travaux (construction neuve) | 924 000 €  | 770 000 € à Faverges<br>264 000 € à Doussard                           | 1 997 000 €                          | 1 600 000 € à Faverges<br>727 000 € à Doussard                         |

### Equipements petite enfance – conclusions

L'offre actuelle en équipements de la Petite Enfance sur le territoire, ainsi que le réseau d'ASMAT, sont **insuffisants pour que les habitants puissent avoir une couverture de garde correspondant à leurs besoins**.

Pour rendre le territoire plus attractif pour les familles et les jeunes ménages, une **amélioration de l'offre en structure de garde des jeunes enfants** paraît une piste à explorer.

Deux **propositions** sont développées pour la création d'équipements publics d'accueil des jeunes enfants sur le territoire :

- **Une hypothèse basse** considérant un taux de couverture de garde en EAJE légèrement supérieur à la moyenne française → **création de 28 places supplémentaires** sur le territoire
- **Une hypothèse haute** considérant une augmentation du taux de couverture de garde en EAJE jusqu'à 35% des enfants de moins de 3 ans → **création de 65 places supplémentaires** à l'échelle du territoire

Quelle que soit l'hypothèse retenue, les places supplémentaires peuvent être regroupée dans un nouvel équipement à Faverges, ou bien, plus logiquement, réparties entre Faverges et Doussard dans des équipements intercommunaux.



## IV / Equipements sportifs

### IV.1 / Offre existante

L'offre sportive est assez diversifiée sur le territoire de la CCSLA, mais se concentre dans les communes de Faverges-Seythenex et Doussard.

| Commune              | Faverges - Seythenex   | Saint-Ferréol               | Val de Chaise         |
|----------------------|--|-----------------------------|-----------------------|
| Equipement intérieur | - Salle polyvalente<br>- Gymnase intercommunal<br>- Salle omnisport<br>- DOJO<br>- Salle Nicolas Leblanc | Salle des fêtes             |                       |
| Equipement extérieur | - Tennis couverts et extérieurs<br>- 3 Terrains de foot et rugby   | Terrain de foot et de rugby |                       |
| Attraction naturelle | - Canyon de Montmin<br>- Station de la Sambuy<br>- Val de Tamié  |                             |                       |
| Equipement privé     | Centre équestre  |                             | Plan d'eau de Marzens |

| Commune              | Doussard   | Lathuile  | Chevaline       | Giez                                      |
|----------------------|--|---|-----------------|---|
| Equipement intérieur | - Pôle sportif<br>- Salle polyvalente<br>- Maison des associations               | Salle polyvalente   | Salle des fêtes | - Salle des fêtes<br>- Etage de la mairie |
| Equipement extérieur | - Stade de foot et de rugby<br>- Tennis extérieurs<br>- Zone de la gare (projet) | - Complexe de loisirs du bout du lac<br>- City Stade (projet) |                 |   |
| Attraction naturelle | - Pôle lacustre<br>- Piste d'atterrissage vol libre                              |   |                 |   |
| Equipement privé     | 4,47   |   | Centre équestre |   |

Les communes utilisent tous les espaces à disposition pour la pratique sportive, notamment les salles des fêtes, salles polyvalentes et autres espaces scolaires ou associatifs. Le territoire compte un certain nombre d'équipements ou d'attractions extérieures, notamment dans les plus petites communes. Un terrain

de rugby synthétique, porté par la communauté de communes, a été récemment inauguré à Doussard.

Les **activités de sport en pleine nature** sont aussi valorisées sur la CCSLA. En montagne, les stations de la Sambuy et la commune de Marzens comptent un mur et un site d'escalade. Des chemins de randonnée sont aménagés dans les différents massifs, et une voie cyclable (la « Voie Verte ») traverse l'ensemble du territoire. Enfin, les **activités autour du vent** ont une forte importance sur le territoire. Montmin compte un site national voire international de vol à voile, qui accueille tous les jours en été une centaine de pilotes professionnels. Un **projet de bâtiment pour une école de vol libre est actuellement à l'étude**, sachant que l'école de parapente Pent'école à Val de Chaise accueille déjà des événements nationaux et internationaux.

*Les équipements sportifs du territoire sont concentrés à Faverges et Doussard. Les petites communes utilisent tous les équipements qu'elles ont à disposition, même si ceux-ci ne sont pas prévus pour la pratique sportive (salle des fêtes, salle polyvalente). Le territoire compte plusieurs aménagements pour les activités sportives de montagne (balnéaire, ski, parapente), et quelques équipements privés.*

### IV.2 / Réponse de l'offre aux besoins du territoire

#### IV.2.1 / Retour des élus et tissu associatif

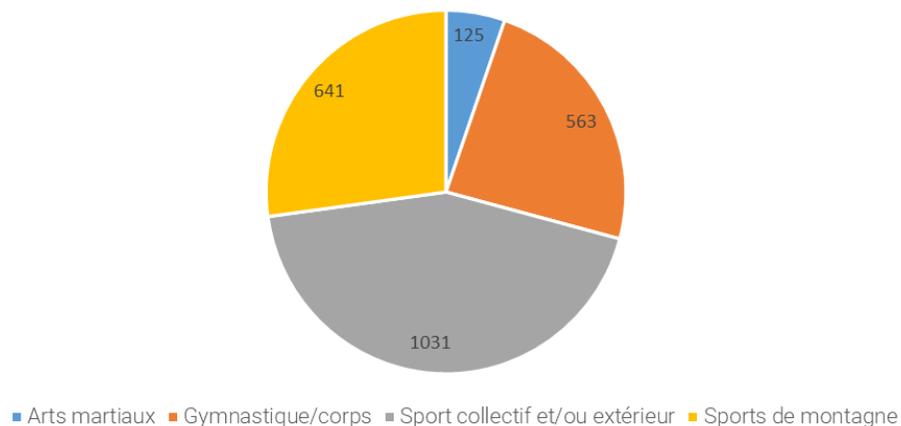
Les besoins du territoire en matière d'équipements sportifs ont été discutés lors d'un atelier réalisé en juin 2022 avec les élus de la CCSLA et de ses différentes communes. Des représentants de Faverges, Saint-Ferréol, Chevaline, Doussard, Giez et Lathuile étaient présents. **Val de Chaise n'était pas représentée**. Il a été rapporté que **les équipements sportifs du territoire sont actuellement utilisés constamment** : ils sont pris par les scolaires la journée, et par les associations les soirs et les week-ends. Des demandes ont été faites par les habitants pour des terrains de tennis et autres sports en intérieur utilisables en hiver à Doussard, et pour une salle de gymnastique et



arts martiaux avec agrès spécifiques. Cette dernière est en projet à Faverges-Seythenex, en extension de la salle omnisport.

Une concentration d'associations sportives est constatée à Faverges, dont 50% des adhérents viennent d'autres communes. La ville compte 7 associations de sport collectif ou de sport en extérieur (foot, rugby, etc.) qui rassemblent près de la moitié des adhérents. Viennent ensuite quatre associations de sport de montagne (ski, escalade, VTT), 4 associations de gymnastique et pratiques corporelles (gym douce ou avec agrès, danse, etc.) et enfin 5 associations d'arts martiaux. Les communes de Val de Chaise et de Chevaline comptent chacune deux associations de yoga, et Giez possède une association de Ping-Pong et une autre de golf. Saint-Ferréol compte une association d'arts martiaux doux (qi gong), une de boules et une de sport en voiture. Les données concernant la commune de Doussard n'ont pas été communiquées.

Répartition des adhérents au sein des associations sportives de Faverges-Seythenex



Dans les petites communes, les équipements de type salle des fêtes et salles polyvalentes sont régulièrement utilisés par les associations sportives. A Giez, la salle des fêtes est réservée tous les soirs pour une pratique de yoga, et La salle du Muselet de Saint-Ferréol est occupée les vendredis par de la gymnastique. Dans la commune de Faverges, l'analyse des plannings des

équipements sportifs montre en effet que ceux-ci sont occupés quasiment à pleine capacité, par des associations comme par des scolaires. L'occupation des équipements s'organise ainsi :

- **Salle Nicolas Blanc** : occupation le soir de 17h à 20h et le mercredi toute la journée par des associations, du lundi au vendredi
- **Salle Omnisports** : réservations du lundi au vendredi de 8h30 à 17h pour les scolaires et quelques créneaux associatifs, occupation le soir de 17h à 22h par des associations, et tout le week-end par des associations
- **Salle polyvalente** : occupation 7 jours sur 7 entre 8h30 et 20 à 22h par les écoles et des associations
- **Gymnase du collège** : occupation de 8h à 17h par le collège et son AS du lundi au vendredi, le soir de 17h à 22h30 et le week-end par des associations
- **Stades** : occupation en semaine de 17h à 22h et le week-end par les clubs
- **DOJO** : occupation en semaine de 8h à 17h par des scolaires, puis jusqu'à 21h et le samedi matin par des associations.

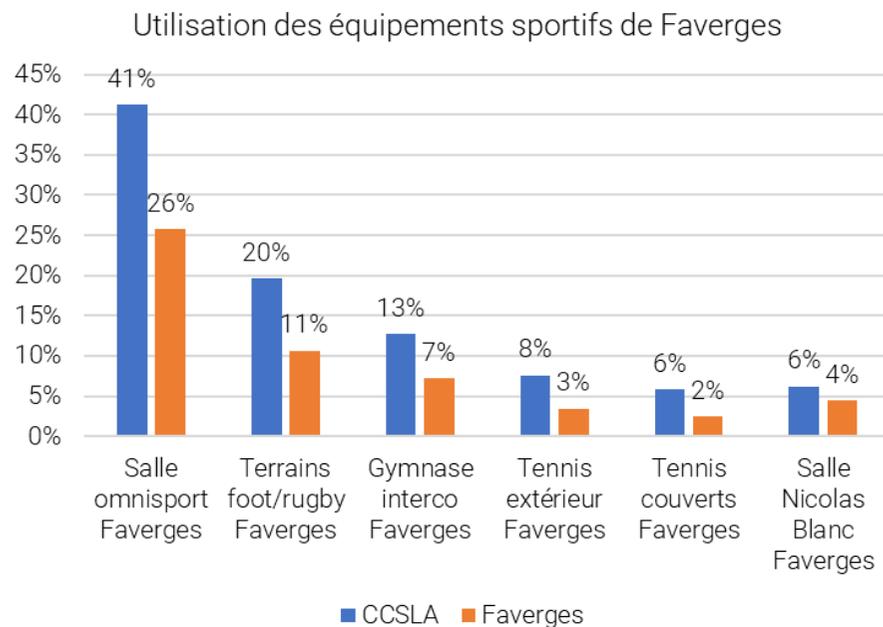
Les scolaires utilisant les équipements sportifs sont les élèves des écoles, du collège et du lycée professionnel privé de Faverges. En cas d'augmentation du nombre d'adhérents des associations, et donc de besoins en créneaux supplémentaires, suite à une éventuelle hausse d'attractivité du territoire et de nouveaux emménagements en son sein, et surtout en cas de création d'un lycée à Faverges-Seythenex (d'une capacité possible de 370 à 570 élèves en considérant uniquement Faverges, de 1500 à 1900 élèves pour toute la CCCLA), la capacité d'accueil des équipements de la ville deviendrait insuffisante.

#### IV.2.2 / Questionnaire réalisé auprès des habitants

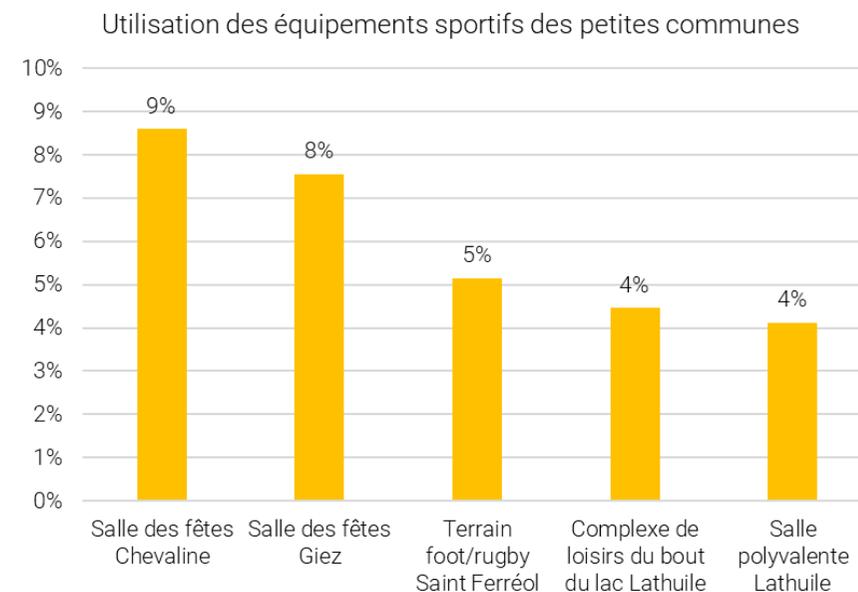
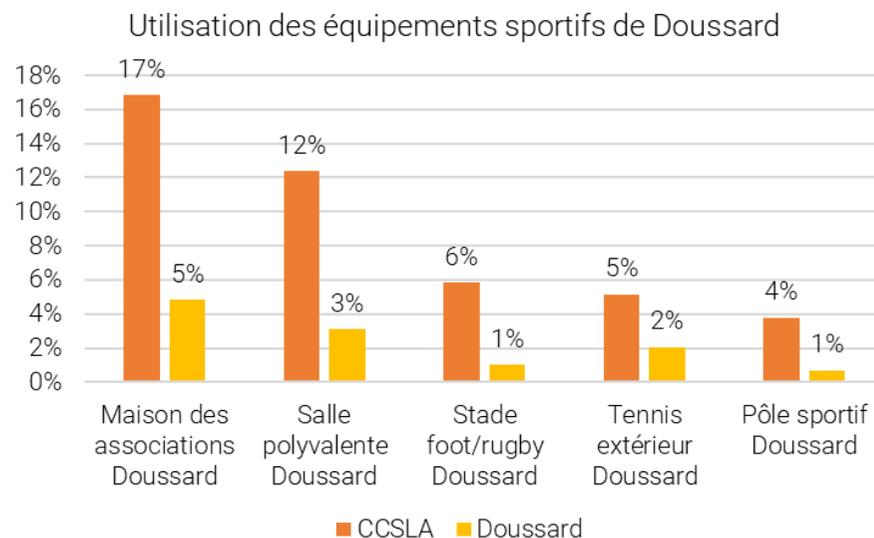
Le questionnaire réalisé auprès des habitants a reçu 291 réponses de personnes utilisant les équipements sportifs, soit 78% du total des répondants. Il fait état des équipements utilisés par les habitants de la CCCLA, et des manques identifiés. Parmi ces répondants, 71% ont une pratique sportive régulière au sein de la CCCLA, et 42% une pratique occasionnelle (week-end et vacances).



A Faverges, les équipements publics les plus utilisés sont la salle omnisport (41%) et les terrains de foot et rugby (20%). Le graphique ci-dessous met en évidence le pourcentage de répondant ayant indiqué utiliser les équipements : en bleu pour l'ensemble des répondants, en orange, les répondants venant de Faverges.



A Doussard, c'est la maison des associations qui est utilisée en majorité (17%), suivie par la salle polyvalente (12%). 6% seulement des répondants ont rapporté utiliser le stade de foot et rugby. On note cependant que seulement 65 personnes de Doussard ont répondu à cette partie du questionnaire (22% du total des réponses sur la partie sportive). **Les équipements sportifs des communes de Doussard et Faverges sont utilisés principalement par les résidents de celles-ci, et en partie par ceux des communes à proximité.**



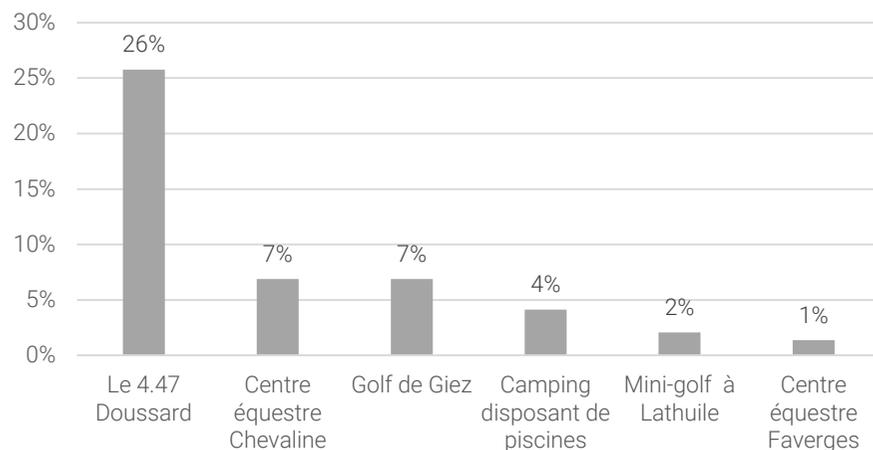
Dans les autres communes, les équipements sportifs et notamment les salles polyvalentes et salles des fêtes sont utilisés par 4 à 9% des répondants. Ils



peuvent être également utilisés par les habitants des pôles principaux, suivant les associations fréquentées : la salle des fêtes de Chevaline est par exemple aussi utilisée par les habitants de Doussard.

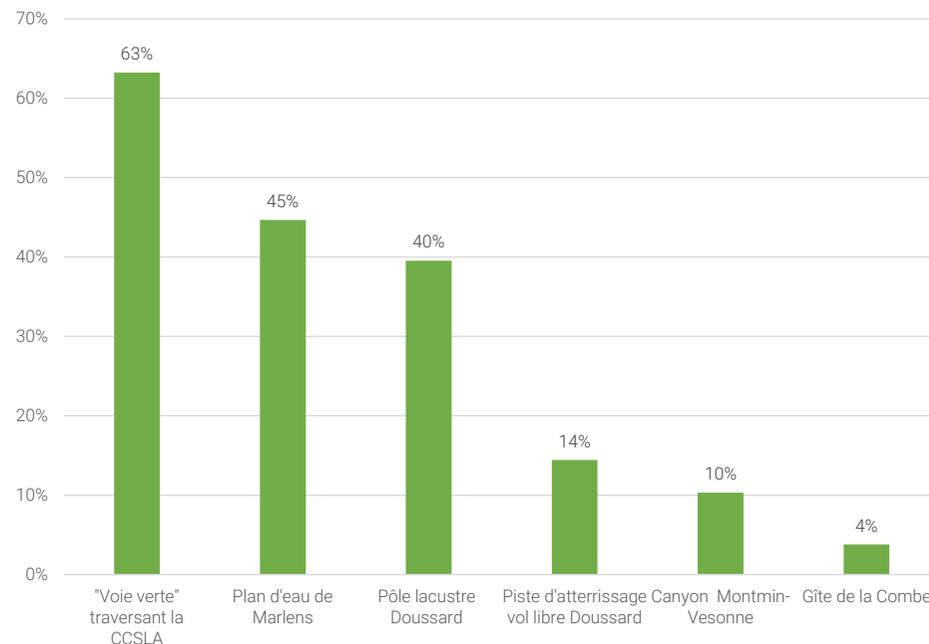
Quelques **établissements sportifs privés** sont présents sur le territoire. Le plus fréquenté est le 4.47 (26%), un centre de loisirs à Doussard proposant notamment un stand de tir et des simulateurs de sport.

Utilisation des équipements privés

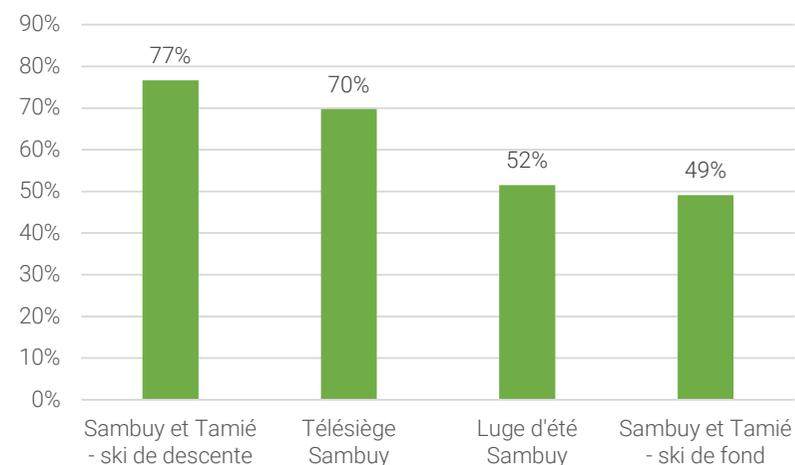


Ensuite, il apparaît que ce sont les **aménagements et attractions naturelles qui sont les plus fréquentées sur la CCSLA**. En effet, avec jusqu'à 77% des répondants les stations de ski de la Sambuy et du val de Tamié sont les équipements les plus utilisés. Les aménagements aquatiques tels que le plan d'eau de Marlens et le pôle Lacustre de Doussard sont particulièrement populaires, et la « Voie verte » qui traverse la CCSLA est fréquentée par 63% des répondants. La piste d'atterrissage de vol libre de Doussard est également fréquentée par une bonne partie des habitants. **Ces éléments naturels sont utilisés par des personnes venant de toute la communauté de commune.**

Utilisation des équipements d'activités en extérieur

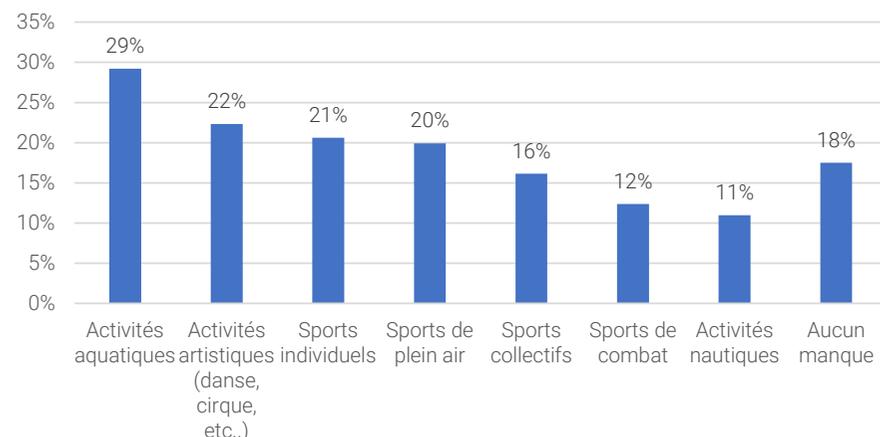


Utilisation des équipements de ski



Les trois quarts des répondants indiquent être satisfaits des équipements sportifs de la CCSLA et de leur fonctionnement, mais des manques sont rapportés. Des lieux de pratique en extérieur supplémentaires sont autant souhaités que des lieux en intérieur (30% pour chaque). Parmi les manques identifiés, la majorité mentionne les **activités aquatiques**, suivies par les **activités artistiques**, les **sports individuels** et les **sports de plein air**.

Manques identifiés sur le territoire



Pour les équipements existants, il est reproché une vétusté et étroitesse des gymnases avec une inadéquation pour certaines pratiques sportives, ainsi que de **nombreux conflits d'usage entre les différentes associations et utilisateurs des équipements**, notamment dans les espaces couverts en période hivernale.

**Les équipements du territoire sont tous occupés à pleine capacité par les scolaires (écoles, collège et lycée professionnel) et par les multiples associations du territoire. Ce sont celles de sports collectifs qui comptent le plus de membres, suivies par les sports de montagne et la gymnastique. En cas d'augmentation du nombre de membres, ou de création d'un lycée sur le territoire, leur capacité d'accueil risque d'être insuffisante. Les élus ont rapporté des demandes de la part des habitants pour des terrains de sport en intérieur, et le questionnaire identifie en plus des manques au niveau des activités aquatiques, artistiques, des sports individuels et de**

**plein air. Les activités de montagne sont actuellement les plus populaires au sein de la CCSLA.**

### IV.3 / Orientations proposées

Pour diminuer les conflits d'usage entre scolaires, associations et autres utilisateurs des équipements sportifs, mais aussi répondre aux objectifs du PADD, l'offre en équipement sportifs est à améliorer sur le territoire.

#### IV.3.1 / Sports collectifs et d'intérieur : existant

La vétusté de certains équipements existants contribue à la difficulté pour les usagers de pratiquer dans des conditions satisfaisantes. La salle polyvalente de Doussard, utilisée normalement par les écoles et les clubs sportifs de tennis et arts martiaux, est fermée depuis 2019 ce qui impacte la pratique sportive sur la commune. Pour maintenir l'offre en équipements sportifs dans les deux pôles du territoire, plusieurs opérations de réhabilitation sont à mener sur les équipements existants :

- **Equipements sportifs existants de Faverges-Seythenex :**
  - **Salle omnisports** : rénovation énergétique pour rendre le bâtiment plus performant énergétiquement, et confortable en période estivale.
  - **Salle Nicolas Blanc** : rénovation énergétique complète, mise en accessibilité PMR (monte-personne ou ascenseur), reprises structurelles.
  - **DOJO** : rénovation énergétique, reprise du second œuvre, révision de l'installation électrique, mise en accessibilité PMR.
- **Equipements sportifs existants de Doussard :**
  - **Maison des associations** : remplacement des menuiseries extérieures, mise en accessibilité PMR (ascenseur) et installation d'une VMC. **Cet équipement est aussi à rénover dans le cadre de la Culture.**
  - **Salle polyvalente** : Rénovation complète. **Si le bâtiment est transformé en salle de spectacles, un équipement équivalent devra être retrouvé ou reconstruit ailleurs** (Cf. Chapitre Equipements culturels).

Ensuite, d'après les objectifs du PADD, les équipements sportifs existants sur les communes de rang D sont à maintenir. Certains équipements destinés à



l'origine pour des activités culturelles ou des rassemblements (salles des fêtes, salles polyvalentes) mais étant également utilisés pour le sport sont dégradés, des rénovations sont à effectuer. Elles sont détaillées dans une partie ultérieure du document (V.3.5. Espaces associatifs).

A Lathuile, le **complexe de loisirs du bout du lac** qui compte un restaurant/bar, 3 terrains de tennis et 2 terrains de pétanque, est actuellement sous-utilisé malgré son implantation à proximité du lac d'Annecy et de la Voie Verte, et donc son potentiel touristique important. Notamment, les terrains de tennis sont hors d'usage et les terrains de pétanques inexploités. Pour redynamiser cet espace, **il est proposé de transformer les courts de tennis en terrains couverts, au moins en partie**, pour répondre aux demandes des habitants rapportées par les élus de Doussard. Ils pourraient être gérés par l'intercommunalité.

#### IV.3.2 / Sports collectifs et d'intérieur : neuf

Pour répondre aux demandes des habitants, une **extension de la salle omnisports de Faverges-Seythenex est en cours**, qui intégrera un DOJO et une salle de gymnastique avec agrès.

En cas de construction d'un lycée à Faverges, un gymnase devra être disponible pour les cours d'EPS et l'AS des lycéens, à raison d'environ 20 heures par semaine (2 heures d'EPS par semaine par classe). Pour un lycée d'une capacité de 1500 à 1900 élèves (lycée pour toute la CCSLA), les **équipements suivants doivent être disponibles** :

- Un **gymnase polyvalent** de 44x24 et espaces associés (vestiaires, stockage, etc.)
- Un **stade scolaire**
- Un **terrain de grand jeu**
- Une **salle spécialisée de gymnastique**, 600 à 800 m<sup>2</sup> (hauteur de plafond 5,50 mètres minimum)
- Une **salle spécialisée** de 250 à 300 m<sup>2</sup>, avec une hauteur sous plafond de 5 mètres
- Un **petit terrain de jeu**
- Un **plateau d'évolution**.

**Il est donc proposé d'intégrer la construction d'un gymnase avec salle spécialisée de 300 m<sup>2</sup>, salle de gymnastique et terrain extérieur au projet de lycée, et d'ouvrir ces équipements hors horaires scolaires à la mutualisation avec des associations.** Pour un lycée destiné à toute la CCSLA, la surface totale serait d'environ 2000 m<sup>2</sup> SU, la salle spécialisée de 300 m<sup>2</sup> pourrait notamment être utilisée pour la danse et les arts martiaux. **La salle spécialisée de gymnastique peut être associée au lycée, mais une mutualisation est à envisager avec l'extension de la salle omnisports qui est en projet.**

Au lieu du stade scolaire, un **terrain synthétique intercommunal peut être construit sur un espace mitoyen au lycée**, en intercommunalité pour le pôle de Faverges, Saint Ferréol, et Val de Chaise. Ceci soulagerait les stades existants, et répondrait à l'objectif du PADD de création d'un équipement sportif intercommunal permettant la pratique du sport en extérieur.

Sur l'intercommunalité de Doussard, un terrain de rugby synthétique a récemment été inauguré. Il n'est donc pas proposé de construire un autre équipement sportif extérieur. Pour la pratique des sports individuels en intérieur (gymnastique, danse, arts martiaux), la **construction d'une salle équivalente à la salle Nicolas Blanc de Faverges**, avec un espace de pratique plus fonctionnel est suggérée **seulement si la restructuration de la salle polyvalente ne permet plus un usage sportif** (Cf partie V.3.1), soit une surface d'environ 300 m<sup>2</sup>. **Celle-ci peut être construite en extension de la salle polyvalente.**

#### IV.3.3 / Aménagements naturels et sports de montagne

Les aménagements naturels et de montagne, tels que les stations de ski, les plans d'eau et la piste cyclable sont les plus fréquentés à l'échelle du territoire. Les équipements existants sont à maintenir, et de nouveaux aménagements peuvent être réalisés pour rendre le territoire plus attractif.

Pour les activités balnéaires, le pôle lacustre de Doussard, qui compte une plage intercommunale, un club nautique et un restaurant est à maintenir, ce dernier favorisant également le tourisme. Le bâtiment du club nautique est à rénover, et à mettre en accessibilité PMR (ascenseur).

Une réflexion est à mener sur les stations de ski de la Sambuy et du Val de Tamié. En effet, **les sports d'hiver sont menacés par le réchauffement climatique : les activités « 4 saisons » représentent l'avenir des stations de ski**. La station de la Sambuy fonctionne déjà toute l'année, avec des activités telles que le VTT et la luge d'été. Le télésiège permet d'accéder à des pistes de randonnée hors saison. D'ici 2040, les prévisions météorologiques indiquent qu'il y aura moins de 35cm de neige à 1300-1400m d'altitude, une saison sur deux. Le chiffre d'affaires de la station est très faible comparé à d'autres, le site est non viable et compensé par le budget de la mairie de Faverges (400k€/an en moyenne). Les équipements sont vieillissants, notamment le télésiège (TSF), dont le poste de commande présente des fissures et demande des reprises structurelles. Une étude réalisée par l'AGATE a identifié 3 scénarios pour la station de la Sambuy :

- **Scénario 0 : arrêt de l'activité touristique hiver comme été**, avec démontage de tous les équipements. **La montagne serait rendue à son état naturel, avec des activités de pleine nature** (VTT, ski de randonnée).
- **Scénario 1 : arrêt de l'exploitation hivernale, maintien de l'activité estivale**, avec démontage de tous les téléskis mais **maintien du TSF et d'autres activités connexes**.
- **Scénario 2 : maintien de la station en état**, avec investissement minimal pour garantir la maintenance réglementaire des installations. Exploitation du TSF limitée à 10-15 ans supplémentaires. Ce scénario demanderait une subvention d'équilibre importante.
- **Scénario 3 : exploitation hiver/été, avec une modernisation lourde du TSF et de la neige de culture en front de neige**. Objectif de 20-25 ans supplémentaires sur le TSF, avec installation de 2 enneigeurs. Ce scénario demanderait une subvention d'équilibre importante.
- **Scénario 4 : renouvellement de l'appareil du TSF, avec neige de culture sur 25% du domaine**. Une étude de faisabilité réalisée par ABEST en 2017 a signalé un manque de ressources disponibles à proximité, ce qui demanderait de recourir à des forages pour la neige, avec des **autorisations environnementales quasiment impossibles à obtenir**. Ce scénario demanderait une subvention d'équilibre importante pour amortir les coûts du TSF et des enneigeurs.

Pour **limiter l'impact environnemental de la station** et pour que cette dernière ne nécessite pas de subventions d'équilibre trop importantes, il est

déconseillé d'adopter un scénario nécessitant de la neige de culture ou des travaux importants sur le TSF. **Il est recommandé d'adopter un scénario intermédiaire entre le 1 et 2 :**

- **Maintien de l'activité estivale** sur la station de la Sambuy.
- **Arrêt des activités hivernales nécessitant une remontée mécanique et/ou l'utilisation de neige de culture**.
- **Poursuite et développement des activités hivernales s'adaptant au réchauffement climatique** : ski de fond, luge, ski de randonnée, raquettes, etc. Conservation et entretien des équipements nécessaires à ces activités.

Les chemins de randonnées doivent être maintenus et entretenus, en cherchant une **connexion avec les bourgs et les hameaux du territoire**. Les pistes en montagne peuvent être mises en valeur par l'installation d'équipement ponctuels nécessitant peu d'entretien, telles que des **zones de pause comprenant des installations pour le repas et des équipements ludiques** (mur d'escalade, tyrolienne).



*Exemples d'aménagements extérieurs pour piste de randonnée ou cyclable*

La **voie verte** qui traverse l'intégralité de la CCSLA, et dont la fréquentation est très élevée, est à considérer comme un **équipement sportif structurant et intercommunal**. Elle suit notamment le tracé de la D1508, identifié au PADD comme un axe structurant. De même que les circuits de randonnée, elle est à ponctuer d'aménagement réguliers : **sanitaires publics, points d'eau, espaces de pause avec jeux à thématique « montagne »**. La sécurité des cyclistes est à assurer, puisque cette dernière suit le tracé d'une route départementale.



Enfin, le relief de Montmin, au Nord de Doussard, est un site national voire international de vol à voile, qui accueille tous les jours en été une centaine de pilotes professionnels, une piste d'atterrissage pour vol libre est située à Doussard, mitoyenne à la salle polyvalente. L'école de parapente Pent'école à Val de Chaise accueille des événements nationaux et internationaux. Un centre national de vol à voile pourrait apporter un fort attrait touristique à la CCSLA : **un projet de bâtiment pour une école de vol libre est présentement à l'étude, il est proposé de le traiter comme équipement intercommunal pour l'ensemble du territoire.** Les besoins en espace d'associations de vol libre sont réduits : au-delà du site de vol en lui-même seul un local de stockage, une salle de formation/réunion et du stationnement sont nécessaires. L'équipement pourrait être installé à Doussard sur le site d'atterrissage actuel, **en lien avec la salle polyvalente et son stationnement, par exemple dans l'extension mentionnée partie IV.3.2.**

### Equipements sportifs – conclusions

Les communes de la CCSLA utilisent tous les espaces possibles pour la pratique sportive, ces derniers étant surtout **concentrés à Doussard et Faverges**. Une **vétusté** des équipements existants, des **conflits d'usage** entre scolaires et associations, et un **manque de capacité** d'accueil sont constatés sur le territoire.

Pour satisfaire la demande, les équipements sportifs existants, notamment sur les petites communes, sont à maintenir et réhabiliter impérativement. La **création d'un gymnase avec une salle annexe et d'un stade extérieur** est conseillée en association au **futur projet de lycée**, avec une mutualisation hors horaires scolaires.

Les activités de montagne et d'extérieur étant très populaires sur la CCSLA, il est **recommandé de les favoriser** avec la création d'un équipement pour le vol libre à Doussard et l'aménagement des circuits cyclables et de randonnée.



## V / Equipements culturels

### V.1 / Offre existante

En dehors des pôles de Faverges-Seythenex et Doussard, l'offre culturelle est assez réduite sur le territoire.

|                      | Faverges - Seythenex   | Saint-Ferréol     | Val de Chaise |
|----------------------|--|-------------------|---------------|
| Culture et spectacle | - Médiathèque<br>- La Soierie<br>- Ecole des Arts Vivants<br>- Micro-folie<br>- Musée archéologique et site du Thorey<br>- Musée des papillons<br>- Château de faverges<br>- Foyer rural |                   |               |
| Loisirs culturels    | - Salle polyvalente  | - Salle des fêtes |               |

|                      | Doussard  | Lathuile          | Chevaline       | Giez                                      |
|----------------------|---|-------------------|-----------------|---|
| Culture et spectacle | - Bibliothèque intercommunale<br>- Cinéma-théâtre |                   |                 |   |
| Loisirs culturels    | - Maison des associations<br>- Salle polyvalente  | Salle polyvalente | Salle des fêtes | - Salle des fêtes<br>- Etage de la mairie |

*Nota:* Les salles des fêtes et salles polyvalentes des communes autres que Faverges et Doussard ne sont pas des équipements culturels en tant que tel mais sont occasionnellement utilisés pour des spectacles ou des activités culturelles de loisir.

La CCSLA n'a pas d'ensemble d'équipements culturels structurés à l'échelle de l'intercommunalité, exceptée la bibliothèque intercommunale de Doussard qui a été créée avec Chevaline et Lathuile. Il s'agit plutôt de petits équipements diffus dans chaque commune, avec une programmation diffuse portée par des personnes diverses (groupes de musique, associations, acteurs de théâtre, etc.).

Les plus petites villes n'ont pas d'équipements culturels à proprement parler, ce sont les salles des fêtes et salles polyvalentes qui sont utilisées pour les spectacles de petite envergure.

Notamment, il n'y a pas de grande salle pour des spectacles à public important : la Soierie de Faverges est équipée pour recevoir des spectacles de petite envergure seulement, sans places assises fixes (gradins amovibles 200 places). La salle polyvalente de Doussard pouvait en théorie accueillir 500 personnes debout, mais son acoustique n'était pas du tout adaptée à un usage de spectacles. Suite à un sinistre en toiture, elle est inoccupée depuis 2019. Les événements culturels dans la CCSLA ont actuellement lieu en extérieur plus qu'en intérieur, faute de lieu adéquat.

*Comme les équipements sportifs, les équipements culturels du territoire sont concentrés dans les pôles de Faverges et Doussard. Les petites communes utilisent les salles polyvalentes et des fêtes pour leurs manifestations culturelles.*

### V.2 / Réponse de l'offre aux besoins du territoire

#### V.2.1 / Retour des élus et tissu associatif

Les besoins du territoire en matière d'équipements culturels ont été discutés lors d'un atelier réalisé en juin 2022 avec les élus de la CCSLA et de ses différentes communes. Des représentants de Faverges, Saint-Ferréol, Chevaline, Doussard, Giez et Lathuile étaient présents. Val de Chaise n'était pas représentée. Le besoin majeur rapporté par les élus est celui d'une salle de spectacles de capacité importante, pour tous les arts vivants. Ces derniers souhaitent s'appuyer sur des personnes ressources et sur les associations pour la création de nouveaux équipements. Ceux qui seront créés devront permettre une mixité d'usage, pour que les investissements réalisés soient rentabilisés. L'ancienne discothèque de Val de Chaise peut potentiellement être transformée en scène de concert et répétition pour l'école de musique, mais elle peut également être utilisée pour un projet de zone économique qui



créerait de la richesse sur le territoire. **L'achat de cette ancienne discothèque avait été réalisé avec cet objectif.**

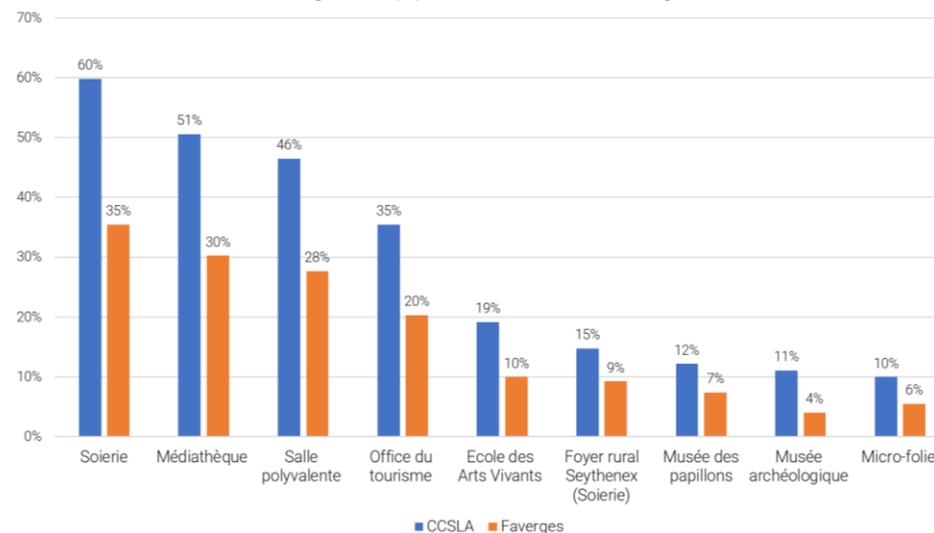
En comparaison du nombre important d'associations sportives, la CCSLA compte peu d'associations liées à la culture. A Faverges, la mairie répertorie 13 associations culturelles, dont 3 liées à la musique, 1 de théâtre et 1 de dessin. **Les données concernant la commune de Doussard sont manquantes.** Cependant, les **locaux mis à disposition des associations sont utilisés à pleine capacité**, avec parfois des conflits d'usage entre les associations culturelles, les associations sportives et les scolaires. **L'école des Arts Vivants** de Faverges-Seythenex a un **emploi du temps complet**, la capacité maximale d'accueil des cours a été atteinte.

### V.2.2 / Questionnaire réalisé auprès des habitants

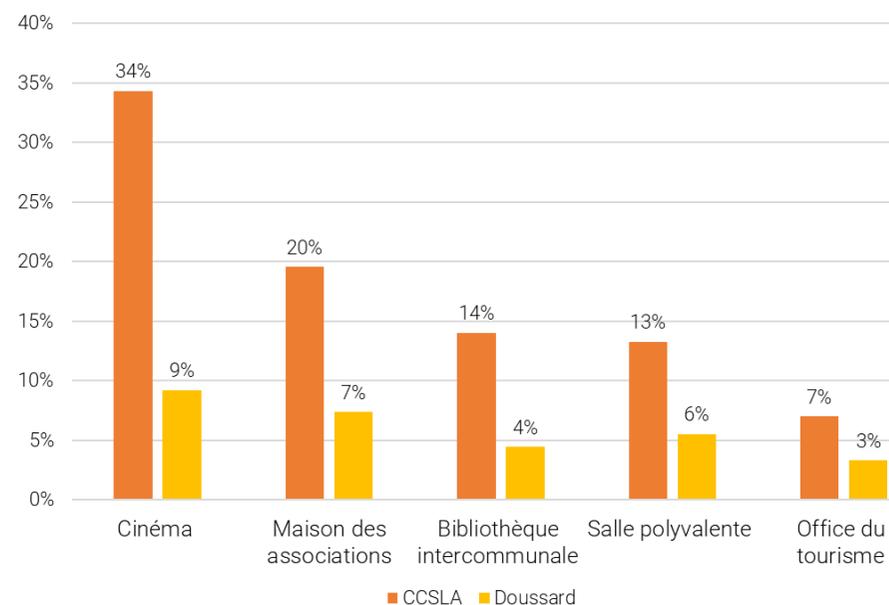
Le questionnaire réalisé auprès des habitants a reçu **271 réponses** de personnes utilisant les équipements culturels, soit **72% du total des répondants**. Il fait état des équipements utilisés par les habitants de la CCSLA, et des manques identifiés. Parmi ces répondants, 45% ont une fréquentation régulière des équipements culturels au sein de la CCSLA, et 49% une pratique occasionnelle (week-end et vacances). 11% les fréquentent en lien avec une association.

**A Faverges-Seythenex, l'équipement le plus fréquenté est la Soierie, qui est aussi le plus fréquenté du territoire avec 60% des répondants.** Les personnes rapportant son usage viennent de toute la CCSLA, y compris de Doussard. Elle est suivie de la médiathèque et de la salle polyvalente, qui sont utilisées principalement par les habitants de Faverges mais aussi ceux des communes alentour : Val de Chaise, Saint Ferréol et Giez. L'école des Arts Vivants ainsi que les espaces associatifs de l'office du tourisme et du foyer rural sont également très fréquentés.

Usage des équipements culturels de Faverges

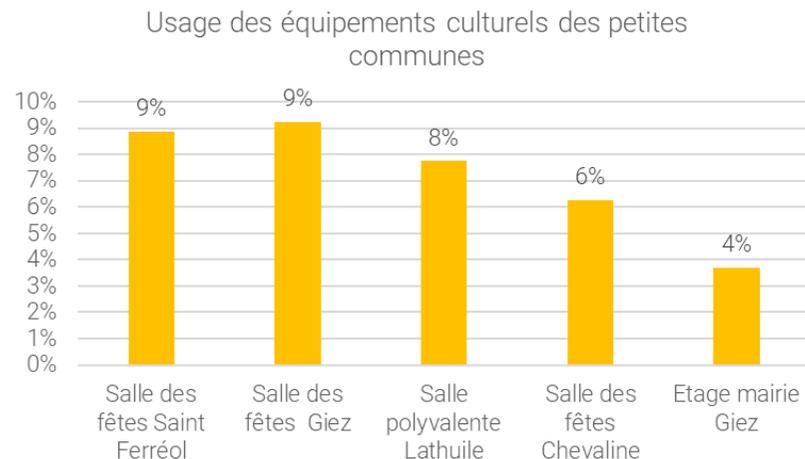


Usage des équipements culturels de Doussard



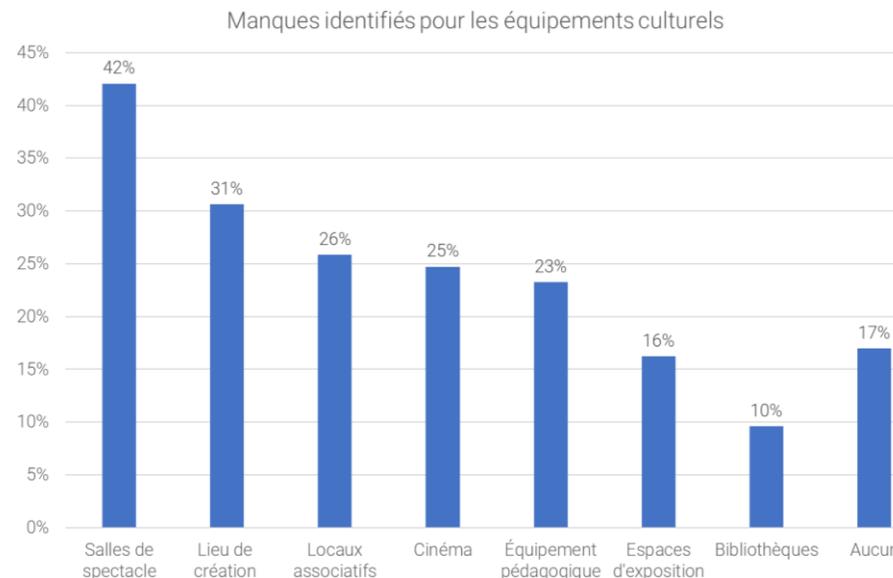


A Doussard, c'est le **cinéma-théâtre qui est le plus fréquenté** avec 34% des répondants, dont la majeure partie vient des communes à proximité et quelques-uns de l'ensemble de la CCSLA. Ensuite, la maison des associations et la bibliothèque intercommunale sont les plus utilisées. Les équipements de Doussard sont généralement plus utilisés par l'intercommunalité que par les habitants de Doussard.



Dans les plus petites communes, les salles des fêtes et salles polyvalentes sont utilisées pour des activités culturelles par 4 à 9% des répondants.

Les trois quarts des répondants indiquent être satisfaits des équipements culturels de la CCSLA et de leur fonctionnement, mais des manques sont rapportés. **Il est regretté que les équipements actuels soient vieillissants, ou inadaptés aux usages actuels** : la Soierie de Faverges est décrite comme trop petite et inconfortable, le cinéma-théâtre de Doussard comme ayant une programmation peu moderne, et l'école des Arts Vivants comme peu active.



Les manques les plus signalés sont ceux d'une salle de spectacles (42%) et de lieux de création, suivis par des locaux associatifs. Plus précisément, il est signalé que le **territoire manque de cohérence et d'organisation dans son offre culturelle**, et que les associations n'ont pas assez d'espaces disponibles pour leurs activités. Dans les commentaires détaillés du questionnaire, il est regretté plusieurs fois que la micro-folie de Faverges, qui est située dans l'office du tourisme, et le site gallo-romain ne soient pas plus mis en valeur et exploités.

*L'offre culturelle de la CCSLA manque de cohérence, il n'y a pas d'organisation globale à l'échelle du territoire. Les élus ainsi que les habitants ayant répondu au questionnaire rapportent en particulier le manque d'une salle de spectacles sur le territoire. Les équipements existants sont vieillissants, ou non adaptés aux besoins associatifs et des manifestations. Par ailleurs, certains équipements existants semblent sous-exploités à l'image de la micro-folie et du site gallo-romain du Thovey.*



## V.3 / Orientations proposées

### V.3.1 / Salle de spectacle

D'après les retours des élus et des habitants vis-à-vis des équipements culturels, la **création d'une salle de spectacle intercommunale sur le territoire est étudiée**. La capacité souhaitée par les élus est de 300 à 500 personnes, cependant celle-ci doit être évaluée pour qu'elle soit attractive par rapport aux salles d'Annecy et d'Ugine. La salle de spectacle de la Soierie à Faverges a une capacité de 400 places debout et 200 places assises. Le cinéma/théâtre de Doussard a une capacité de 156 places assises, il a été refait à neuf en 2020. Ce n'est cependant pas une salle permettant d'accueillir des spectacles autre que théâtre.

Un **benchmark des salles de spectacle dans des communautés de communes similaires** à la CCSLA a été réalisé et est joint en annexe :

- La **ville de Thônes**, qui compte 6 756 habitants dans une CC de 19 197 habitants possède une salle de spectacle pouvant accueillir **438 personnes assises et 800 personnes debout**, et une plus petite d'une capacité de 320 personnes assises et 500 debout. Les deux sont situées dans un complexe sportif. La grande salle la plus proche est à Annecy, à environ 20 km.
- La **ville de Saint-Pierre d'Entremont** (1 021 habitants dans une CC de 17 103 habitants) possède deux salles de spectacle : une de **140 places assises, et une de 250 places assises**. Les grandes salles les plus proches sont situées à Chambéry (25 km) et Grenoble (35 km).
- La **communauté de communes du Massif du Vercors** (12 302 habitants) compte deux salles de spectacle. Une est située dans la ville de Lans-en-Vercors avec une capacité de **176 personnes assises et 550 personnes debout** pour 3 116 habitants, une autre dans la ville de Villard-de-Lans avec une capacité de **287 personnes assises** pour 4 234 habitants. La grande salle la plus proche est à 30 km, à Grenoble.

La CCSLA compte 15 166 habitants, dont 7 608 à Faverges-Seythenex et 3 625 à Doussard. Annecy est située à 25 km de Faverges et à 19 km de Doussard, tandis qu'Ugine est à 13 km de Faverges et à 19 km de Doussard. En prenant en compte les capacités des salles rencontrées sur des territoires

similaires, et les objectifs du PADD qui sont de développer les pôles de Faverges-Seythenex et Doussard, plusieurs scénarios peuvent être envisagés :

- **Création d'une salle de spectacle unique intercommunale pour le territoire à Faverges Seythenex**, d'une capacité de **300 à 400 personnes assises et 500 à 600 personnes debout**. Création d'un espace associatif en sous-sol. Utilisation de la Soierie par les associations. Conservation du ciné-théâtre de Doussard avec 156 places assises.
- **Rénovation poussée de la Soierie à Faverges**, conservation de la capacité de **200 places assises et 400 debout**. Transformation en équipement intercommunal. **Création d'une salle de spectacle de 300 places assises et 500 places debout à Doussard**, ou restructuration de la salle polyvalente pour un usage de spectacle et sportif, ou un usage de spectacle uniquement avec salle sportive en extension. Transformation en équipement intercommunal. Les deux équipements pourraient fonctionner avec une programmation culturelle commune.
- **Rénovation poussée de la Soierie à Faverges et extension** pour obtenir une salle de capacité de **300 places assises** (faisabilité à vérifier). Transformation en équipement intercommunal. **Restructuration de la salle polyvalente de Doussard pour l'adapter à un usage de spectacle uniquement**, avec places assises fixes. Transformation en équipement intercommunal. **Pour la salle polyvalente** : rénovation complète du bâtiment : amélioration des performances de l'enveloppe, amélioration des performances des équipements, cloisonnement partiel de l'étage, reprise des revêtements sol et mur, revêtements acoustiques. **Coût estimé de l'opération : 1,3 M€ HT travaux, soit 681 €/m<sup>2</sup>SDP.**

### V.3.2 / Micro-folie

Les micro-folie sont des équipements très simples à installer, peu onéreux et peu gourmands en surface de plancher permettant d'atténuer les inégalités géographiques d'accès à l'art. Il existe déjà une **micro-folie à Faverges, qui compte un musée numérique et un fablab**, mais celle-ci est située dans l'office du tourisme dans un **espace réduit et peu visible**. Elle est actuellement peu exploitée.

Une micro-folie est composée généralement de quatre entités :



- Le **musée numérique**, cœur de cette dernière, qui réunit plusieurs milliers d'œuvres du monde entier pour offrir une galerie d'art inédite.
- Le **fablab**, équipé d'imprimantes 3D, machines à coudre, ordinateurs ou autres.
- L'espace **médiathèque/ludothèque**.
- L'espace de **réalité virtuelle** proposant des contenus immersifs.

Cependant, seul le musée numérique est nécessaire à son fonctionnement en tant que micro-folie. **Une surface de 150 m<sup>2</sup> est recommandée pour un usage confortable, mais elle peut être implantée dans 100 à 60 m<sup>2</sup>** (surface moyenne pour de petites communes). La surface minimum d'implantation est de 50 m<sup>2</sup>.

Il est proposé de **déplacer la micro-folie de l'office de tourisme pour la rapprocher de la médiathèque de Faverges**, elle pourrait être associée à un **petit espace d'exposition**. Les activités proposées par la micro-folie seront communiquées directement aux usagers de la médiathèque, ce qui permettra d'augmenter sa fréquentation. En cas d'implantation d'un lycée sur le territoire, l'équipement serait particulièrement utile pour les élèves en option arts plastiques.

### V.3.3 / Médiathèque

La médiathèque municipale de Faverges a actuellement une surface de 486 m<sup>2</sup>, et est située en RdC d'un immeuble d'habitation en R+3. La bibliothèque intercommunale de Doussard a une surface de 153 m<sup>2</sup> en RdC, avec un logement en étage.

Les bibliothèques municipales du territoire français sont classées en deux catégories :

- B1, pour une **surface d'au moins 0,07 m<sup>2</sup> SHON/habitant** et une dépense documentaire de 2€/habitant. La DRAC soutient la construction et la restructuration des bibliothèques territoriales, à condition que celles-ci soient de type B1.
- B2, pour une surface d'au moins 0.04 m<sup>2</sup> SHON/habitant et une dépense documentaire de 1€/habitant.

**Pour renforcer l'offre documentaire et culturelle sur le territoire, plusieurs scénarios sont possibles.**

#### **Médiathèque intercommunale pour le pôle de Faverges**

La médiathèque de Faverges peut être convertie en médiathèque intercommunale de type B1, pour les communes de Faverges, Giez, Val de Chaise et Saint Ferréol (10 387 habitants) : une **surface de 727 m<sup>2</sup> SHON** minimum serait donc nécessaire, avec une dépense documentaire de 20 000€. Une **surface de 60 à 150 m<sup>2</sup> est à rajouter pour la micro-folie**. Pour obtenir cette surface, trois options sont envisageables :

- **Réhabilitation-extension de la médiathèque existante** : le logement du R+1 de l'immeuble peut être acheté et restructuré. Cependant, la conservation de la médiathèque à sa localisation actuelle **ne correspond pas aux orientations données par l'étude urbaine** en cours.
- **Réhabilitation du bâtiment administratif de Faverges** : la médiathèque peut être installée dans le bâtiment administratif, qui possède une surface totale de 1 158 m<sup>2</sup> SHON. Son rez-de-chaussée a une surface de seulement 525 m<sup>2</sup> SU, il n'est donc pas possible de mettre sur un seul niveau tous les locaux de la médiathèque et la micro-folie. La salle de tri a une surface de 210 m<sup>2</sup> et peut donc être utilisée comme grande salle de lecture/documentation. **La médiathèque serait donc organisée sur deux niveaux : le RDC et une partie du R+1**. Le **bâtiment Tabellion**, presque mitoyen au bâtiment administratif et d'une surface de 90 m<sup>2</sup>, peut être utilisé pour la **micro-folie**. **Coût total estimé : 2,57 M€ HT Travaux**, avec pour le bâtiment administratif 2,45 M€ HT travaux (1,21 M€ pour la partie médiathèque, 1,24 M€ pour le reste), et pour Le Tabellion 123 000 € HT Travaux.
- **Construction neuve** : un bâtiment neuf peut être construit pour avoir la surface de la médiathèque en RdC, et la micro-folie en RdC ou R+1. **Coût total estimé : 2 M€ HT Travaux**.

#### **Médiathèque intercommunale pour l'ensemble de la CCSLA, à Faverges**

Une médiathèque de type B1 pour l'ensemble de la CCSLA, soit 15 166 habitants, occuperait une surface de **1 062 m<sup>2</sup> SHON** minimum, avec une dépense documentaire de 30 332€. Une **surface de 60 à 150 m<sup>2</sup> est à rajouter**



pour la **micro-folie**. Cette médiathèque intercommunale pourrait être implantée :

- Dans le **bâtiment administratif**, avec la micro-folie dans le bâtiment Tabellion. Dans ce cas la médiathèque devrait être répartie sur 3 niveaux (RDC, R+1 et une partie du R+2). **Coût total estimé : 2,78 M€ HT Travaux**, avec pour le bâtiment administratif 2,66 M€ HT travaux (1,8 M€ pour la partie médiathèque, 0,86 M€ pour le reste), et pour Le Tabellion 123 000 € HT Travaux.
- Dans une **construction neuve**. **Coût total estimé : 2,63 M€ HT Travaux**.

### **Médiathèque intercommunale pour l'ensemble de la CCSLA, sur deux sites**

La médiathèque intercommunale du territoire peut être séparée en deux sites : un **principal à Faverges** pour le pôle de Faverges, Giez, Saint-Ferréol et Val de Chaise, d'une surface de 727 m<sup>2</sup> SHON, et un **secondaire à Doussard** pour Doussard, Chevaline et Lathuile d'une surface de 338 m<sup>2</sup> SHON. La **micro-folie serait implantée dans le pôle de Faverges**. Pour le site de Faverges, les options précédentes d'implantation peuvent être considérées de nouveau. Le site de Doussard peut être implanté :

- Dans la **bibliothèque de Doussard**, en extension ou avec utilisation du R+1 et extension de l'emprise du R+1.
- Dans un **bâtiment neuf**.

### **V.3.4 / Espaces pédagogiques**

Une partie des habitants ayant répondu au questionnaire a signalé un **manque d'équipements liés à la pédagogie** culturelle sur le territoire, et une **vétusté de l'école des Arts Vivants existante**. Le diagnostic technique du bâtiment a en effet montré qu'il présente de nombreux désordres, et son R+1 est inaccessible PMR. L'exemple de l'école de musique de Saint-Jorioz est donné, qui compte un site dans cette commune et un autre dans une commune limitrophe à Sévrier.

Pour répondre aux besoins exprimés par les habitants, deux scénarios sont à envisager :

- **Rénovation thermique, réhabilitation et extension de l'école des Arts Vivants** à Faverges-Seythenex, transformation en équipement intercommunal pour le territoire de la CCSLA.
- **Rénovation thermique et réhabilitation de l'école des Arts Vivants à Faverges-Seythenex**, transformation en équipement intercommunal pour le territoire de la CCSLA. **Restructuration de l'ancienne discothèque de Val de Chaise**, transformation en scène de répétition musicale en lien avec l'Ecole des Arts Vivants.
- **Construction neuve d'une école d'Arts Vivants** plus spacieuse, utilisation du bâtiment existant pour un autre usage.

### **V.3.5 / Espaces associatifs**

Une volonté des élus de la CCSLA est d'utiliser les **associations culturelles du territoire comme support pour créer et faire vivre de nouveaux équipements**. Le questionnaire réalisé auprès des habitants a mis en évidence un manque d'espaces associatifs sur la CCSLA, et une vétusté et/ou des problèmes d'accessibilité pour les locaux existants. Un des objectifs du PADD est le **soutien du tissu associatif par la mise à disposition de locaux** à proximité d'équipements ou en mutualisant certains locaux intercommunaux.

Le diagnostic technique réalisé sur l'ensemble des équipements du territoire met en évidence de nombreux désordres sur les salles polyvalentes des petites communes qui sont souvent le seul équipement culturel qu'elles possèdent. La salle polyvalente de Doussard est inoccupée depuis un sinistre en 2019.

Pour retrouver une **offre en espaces associatifs adaptée** aux besoins du territoire, plusieurs mesures sont proposées :

- **Faverges-Seythenex :**
  - Si construction d'une nouvelle salle de spectacle et conservation de la Soierie : utilisation de l'ensemble de la Soierie comme espaces associatifs.
  - Si extension de la médiathèque et déplacement de la micro-folie : mise à disposition des associations de l'espace libéré dans l'office du tourisme, intégration d'autres espaces associatifs à la médiathèque si surface libre.



- Salle polyvalente : rénovation énergétique.
- **Doussard** :
  - Maison des associations : rénovation et mise en accessibilité de la maison des associations
  - Salle polyvalente : Réhabilitation et mise en accessibilité
- **Saint Ferréol** :
  - Foyer rural : mise en accessibilité (sanitaires PMR) et réhabilitation.
  - Salle du Muselet : mise en accessibilité (sanitaires PMR) et réhabilitation.
- **Chevaline** : rénovation énergétique de la salle de la Croix du Roy.
- **Giez** :
  - Salle des fêtes : rénovation énergétique
  - R+1 de la mairie : rénovation énergétique.
- **Lathuile** : rénovation (menuiseries et toiture) de la salle polyvalente.

### V.3.6 / Organisation globale

Pour améliorer l'offre culturelle sur le territoire de la CCCLA, plusieurs équipements sont à créer ou à améliorer : **une salle de spectacle de grande envergure, une médiathèque associée à une micro-folie, un lieu pédagogique et des espaces associatifs.**

Les équipements à créer peuvent être **implantés en réhabilitation dans les bâtiments existants** du patrimoine immobilier du territoire, et répartis entre les pôles de Faverges et Doussard.

Cependant, **en cas de construction neuve**, il peut être intéressant de **rassembler les équipements concernés dans un même pôle culturel**, afin de limiter le coût foncier et d'investissement des projets. Ce pôle serait à implanter à Faverges-Seythenex pour renforcer sa qualité de pôle principal de la CCCLA. Il **rassemblerait au minimum la salle de spectacle et la médiathèque associée à la micro-folie, et potentiellement l'école des Arts Vivants et des espaces associatifs.** L'école des Arts Vivants pourrait ainsi aisément utiliser la salle de spectacle pour des répétitions. **Cette proposition répond à l'objectif de création d'un centre culturel intercommunal à Faverges, identifié dans le PADD.**

Un autre objectif du PADD est la création d'un **centre culturel multifonctionnel à Doussard**, en développant la salle polyvalente. En cas de restructuration de cette dernière pour un usage de spectacle uniquement, une **extension contenant des espaces associatifs et sportifs**, notamment les espaces de l'école de vol libre et une salle de sport en intérieur pour la danse et arts martiaux, serait adéquate.

**L'offre culturelle de proximité** reste toutefois capitale sur le territoire de la CCCLA, afin que les habitants et les associations des communes plus réduites puissent avoir un accès à des activités culturelles sans se rendre nécessairement dans les communes de Faverges et Doussard. Les équipements existants (salles des fêtes, salles polyvalentes) sont donc à conserver et réhabiliter le cas échéant.



### Equipements culturels – conclusions

Les équipements culturels de la CCSLA sont concentrés à Doussard et Faverges, les petites communes utilisant leurs salles polyvalentes et salles des fêtes. **Les habitants identifient plusieurs manques dans l'offre culturelle, et des dysfonctionnements sur les équipements existants.**

Pour redonner de la cohérence à l'offre culturelle sur le territoire, et offrir des espaces adaptés à la demande et aux usages, **les espaces culturels et associatifs pourraient être regroupés dans des centres culturels, à Faverges-Seythenex ainsi qu'à Doussard, avec une gestion intercommunale.** Une salle de spectacle d'une capacité importante et avec une conception soignée pourrait y être intégrée. Les **équipements culturels et associatifs existants** dans les petites communes doivent cependant **être conservés** et entretenus.

Il est proposé la **création d'une salle de spectacle de 500 à 600 places debout**, ou bien la rénovation-extension de la Soierie et de la salle polyvalente de Doussard.

Concernant la médiathèque, plusieurs hypothèses sont proposées :

- La **création d'une médiathèque intercommunale** pour l'ensemble de la CCSLA à Faverges
- La création d'une médiathèque intercommunale pour l'ensemble de la CCSLA, organisée sur **deux sites** (Faverges et Doussard)
- La **création d'une médiathèque pour le pôle Faverges / Giez / Val de Chaise / Saint-Ferréol**, à Faverges

Il est, dans tous les cas, proposé **d'adjoindre la micro-folie à la médiathèque.**

L'ensemble de ces équipements peuvent être implantés en réhabilitation de bâtiments existants, ou bien au sein d'un **pôle culturel neuf à Faverges** qui pourrait regrouper : salle de spectacle, médiathèque et micro-folie, école des arts vivants.



## VI / Synthèse : premières orientations programmatiques

| Commune       | Petite Enfance  |   | Equipements sportifs                               |   |  | Equipements culturels et associatifs   |  |  |   |
|---------------|---|---|--|---|--|--|--|--|---|
|               | Option 1  | Option 2  | Commune  | Intercommunalités   | Territoire   | Commune  | Option 1   | Option 2   |   |
| Faverges      | Création d'une crèche intercommunale à Faverges de 28 à 65 places | Création d'une crèche intercommunale à Faverges de 21 à 47 places | Rénovation DOJO, salle Omnisports et Nicolas Blanc | Création d'un gymnase 44x24 avec une salle annexe de 300 m <sup>2</sup> , une salle de gymnastique (ou utilisation de l'extension de la salle omnisports en projet) et un stade extérieur pour le futur lycée, à mutualiser avec les associations | Création d'une école de vol libre à portée internationale en extension de la salle polyvalente de Doussard   | Rénovation de la salle polyvalente   | Rénovation de la Soierie avec extension ou non, pour une salle d'une capacité de 200 à 300 places assises  | Création d'un centre culturel neuf pour le territoire à Faverges, comprenant une salle de spectacles de 300 à 400 places assises et 500 à 600 personnes debout, une médiathèque et micro-folie, une école de musique.<br><br>Utilisation de la Soierie et de l'office du tourisme de Faverges pour des espaces associatifs.<br><br>Utilisation de l'ancienne discothèque pour la zone économique.<br><br>Restructuration de la salle polyvalente de Doussard pour un usage sportif et ponctuellement de spectacles, avec salle de sport et espaces associatifs en extension. |   |
| Val-de-Chaise |   |   | -  |   |  | Transformation de l'ancienne discothèque en salle de répétitions (option 1)  |  |  | Médiathèque et micro-folie dans le bâtiment administratif |
| Saint Ferréol |   |   | Rénovation de la salle du Muselet                  |   |  | Rénovation de l'école des Arts Vivants en lien avec l'ancienne discothèque   |  |  |   |
| Doussard      |   | Création d'une crèche intercommunale à Doussard de 6 à 19 places  | Rénovation maison des associations                 | Transformation des courts du bout du Lac en tennis couverts   | Aménagement de la voie verte et des circuits de randonnée avec des points de pause réguliers (sanitaires, points d'eau, tables de pique-nique, jeux) | Rénovation de la maison des associations   | Restructuration de la salle polyvalente de Doussard pour un usage de spectacles avec 300 places assises fixes, ou avec 300 places assises et 500 places debout, et usage sportif ponctuel.<br>Espaces sportifs (si usage de spectacle uniquement) et associatifs en extension. |  |   |
| Lathuile      |   |   | Rénovation du pôle lacustre                        |   |  | Création d'une salle de sports en intérieur de 300 m <sup>2</sup> en extension de la salle polyvalente, si usage de spectacle uniquement dans cette dernière |  |  | Rénovation de la salle polyvalente                        |
| Chevaline     |   |   | Rénovation de la salle polyvalente                 | Rénovation de la salle de la Croix du Roy   |  | Rénovation de la salle de la Croix du Roy  |  |  |   |
| Giez          |   |   | Rénovation de la salle des fêtes                   | Rénovation de la R+1 de la mairie   |  | Rénovation de la salle des fêtes   |  |  | Rénovation du R+1 de la mairie                            |

## VII / Annexe : benchmark de salles de spectacle



Communauté de Communes  
des Vallées de Thônes  
19 197 habitants

### Espace Cœur des Vallées

**Localisation :** Thônes (6 576 habitants)

**Usages :** Salle polyvalente. Evénements culturels (expositions, spectacles, séminaires), salle des fêtes, mariage, utilisation associative...

**Locaux :**

- **Salle Fier :** 320 m<sup>2</sup>SU, capacité 320 personnes assises, 500 personnes debout
- **Salle Beauregard avec scène :** 450 m<sup>2</sup>SU, capacité 438 personnes assises, 800 personnes debout
- Halls avec vestiaires, bar, cuisine, loges

**Capacité :** 800 personnes debout pour la salle avec scène

**Gestion :** salle municipale

**Remarques :** Saison culturelle programmée par la commune en lien avec l'Office de Tourisme. Projet à l'étude d'extension de l'espace pour atteindre une capacité de 800 à 1000 places assises.

**Grande salle de spectacle la plus proche :** Annecy (20 km)



Communauté de Communes  
Cœur de Chartreuse  
17 103 habitants

### Salle Notre-Dame

**Localisation :** Saint-Pierre d'Entremont (1 021 habitants)

**Usages :** cinéma, théâtre, spectacle

**Locaux :** une salle de 140 places assises, avec scène et écran de projection, loge, régie

**Capacité :** 150 personnes maximum

**Gestion :** association

**Remarques :** Saison culturelle programmée par l'association, frais de fonctionnement pris en charge par la Communauté de Communes.



### Maison des Arts

**Localisation :** Saint-Laurent-du-Pont (4 510 habitants)

**Usages :** spectacles, conférences, utilisation associative

**Locaux :** une salle de capacité 250 places assises

**Capacité :** 250 personnes

**Gestion :** salle municipale

**Grande salle de spectacle la plus proche :** Chambéry (25 km), Grenoble (35 km)



Communauté de Communes  
du Massif du Vercors  
*12 302 habitants*

### Le Cairn – centre culturel et sportif

**Localisation :** Lans-en-Vercors (3 116 habitants)

**Usages :** spectacles, cinéma, médiathèque, dojo, salle de danse, salles de musique...

**Locaux :**

- **Grande salle :** spectacle, cinéma, séminaires, capacité 176 personnes assises, 550 personnes debout
- Hall avec vestiaire, bar, cuisine, loge
- Salle de réunion, salles de danse, dojo, salles de musique...

**Capacité :** 550 personnes debout pour la grande salle

**Gestion :** régie personnalisée de gestion (structure publique)



### Salle de spectacle du Rex

**Localisation :** Villard-de-Lans (4 234 habitants)

**Usages :** spectacles, conférences, concerts

**Locaux :** une salle de 287 places assises avec gradins et scène

**Capacité :** 287 personnes maximum

**Gestion :** salle municipale

**Remarques :** location pour séminaires et spectacles

**Grande salle de spectacle la plus proche :** Grenoble (30 km)